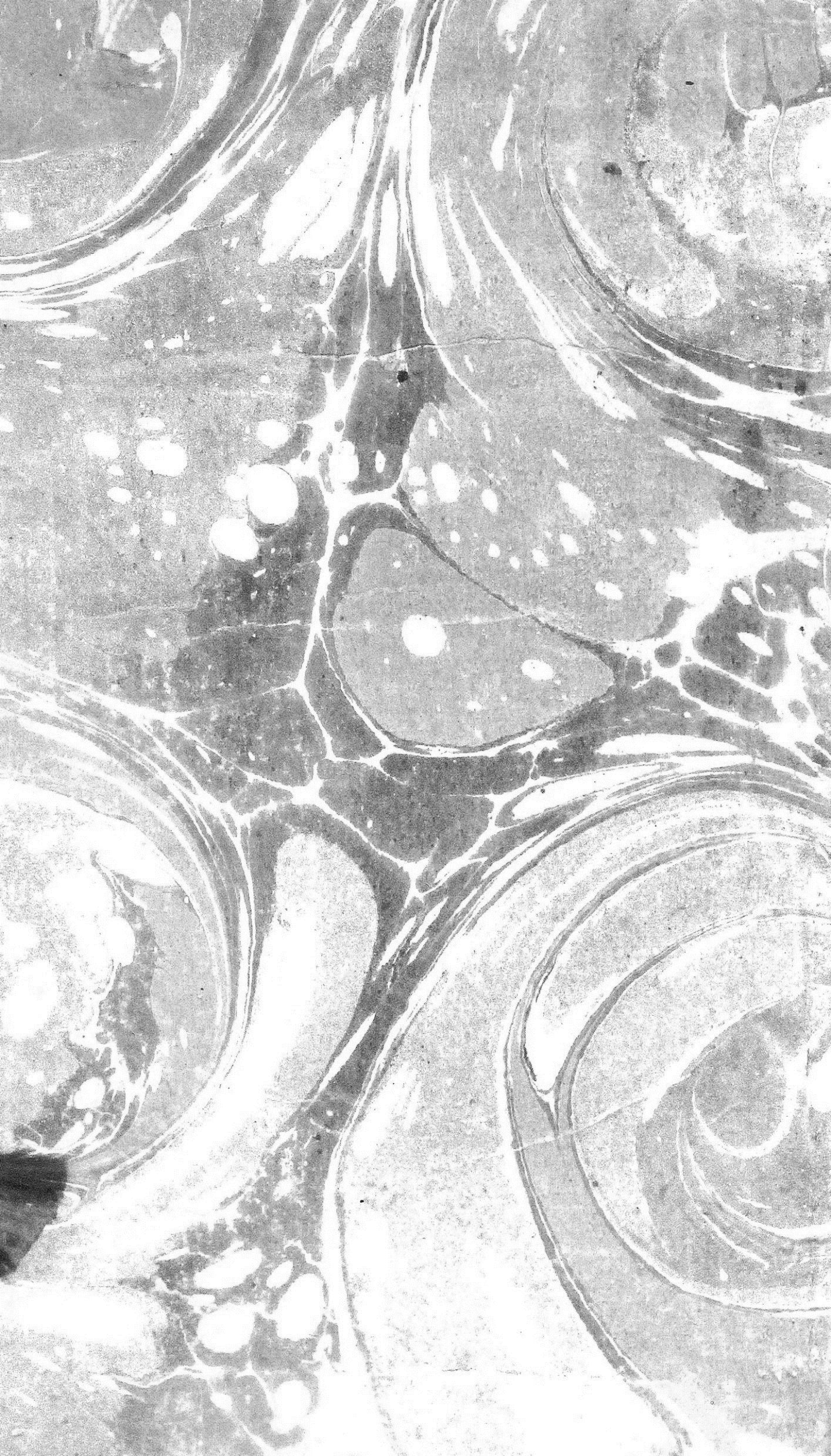

ACCADEMIA DI MEDICINA
DI
TORINO

MEDICIN

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

JANVIER 1755.

Tome II.

A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à Barbou, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Le même Libraire débite : Nouveau ſyſtême ſur la Génération de l'Homme & ſur celle de l'Oiſeau, par M. de Launay, Chirurgien Major du Régiment Royal Infanterie.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez Godar.
A ANGERS, chez Barrieres.
A ARRAS, chez Laureau.
A BLOIS, chez Masson.
A BORDEAUX, chez Jacques la Bottiere.
A S. BRIEUX, chez Prudhomme.
A LA HAYE, chez Vandaalen.
A LILLE, chez Jacquet.
A LYON, chez Pierre Bruyset Ponthus.
A S. MALO, chez Hovius.
A MARSEILLE, chez Mossy.
A MONTPELLIER, chez Rigaud.
A NANCY, chez Babin.
A NANTES, chez Jacques Vatar.
A ORLÉANS chez Chevillon.
A RENNES, chez Jacques Vatar, jeune.
A ROUEN, chez Lucas.
A TOURS, chez { Lambert. Billiaut. }
A VALENCIENNE, chez Quesnel.
A VERSAILLES, chez le Febvre.

PRÉFACE.

SI les Hommes & les Animaux pouvoient ſubſiſter toujours dans leur état naturel, ſi les parties dont ils ſont compoſées faiſoient toujours parfaitement leurs fonctions, leur ſanté ſeroit conſtante & leur vie éternelle. Mais il s'y opere ſans ceſſe quelque altération ſenſible ou inſenſible ; ainſi ſe détruiſent d'une façon plus ou moins prompte les reſſorts de notre machine, qui ſe trouve néceſſairement dérangée, ſoit par l'abus que nous faiſons des choſes qui ſont deſtinées à notre conſervation, ſoit par mille accidents auxquels nous ſommes ſujets.

Le penchant naturel que les hommes ont pour prolonger leur vie, les a excités à chercher dès le commencement du monde, tout ce qui pourroit être utile à la conſervation de leur ſanté ; ils ont apperçu que quelquefois à la vérité la nature elle ſeule ſçavoit ſe débarraſſer des obſtacles qui nuiſent à l'exercice de ſes fonc-

tions; mais ils ont vu en même-tems qu'elle avoit le plus ſouvent beſoin de ſecours étrangers, pour ſe rétablir dans ſon état primitif. De-là convaincus qu'il ne dépendoit pas toujours d'eux d'éviter les cauſes qui les expoſoient à des maladies; ils ont été naturellement portés à obſerver avec ſoin la conduite de ceux qui étoient malades.

Ils s'appliquerent donc à conſidérer les fautes qui avoient pû rendre les maladies mortelles dans ceux qui en étoient morts, & la différence de conduite de ceux qui attaqués de la même maladie, en étoient réchappés. Ils ont évité avec ſoin tout ce qu'avoient fait les premiers; ils ont tenté ſur d'autres perſonnes dans les mêmes circonſtances, ce qui avoit paru ſoulager les ſeconds, & tout ce à quoi on pouvoit attribuer leur guériſon. Des expériences réiterées, des ſuccés conſtants ont ainſi déterminé à ſe ſervir de tels ou tels remédes, ſuivant les différents cas. C'eſt donc à proprement parler le réſultat & la pratique de ces obſervations appuyées ſur l'expérience, qui a formé ce qu'on appelle Médecine.

Le haſard, plus que le raiſonnement, a conduit les hommes dans l'application

des premiers remédes dont ils ſe ſont ſervis : ainſi ſouvent une choſe extraordinaire priſe ſans deſſein ayant produit un bon ou mauvais effet, a engagé naturellement ceux qui en avoient vû le ſuccès, à en obſerver de nouveau la réuſſite : C'eſt ainſi que par dégrés en comparant les remédes & les maladies, en faiſant de nouvelles expériences fondées ſur des combinaiſons différentes, c'eſt ainſi, dis-je, que s'eſt formée la Médecine, qui cependant n'eſt pas la ſeule Science à laquelle l'obſervation ait donné naiſſance. Car il n'en eſt aucune de celles qui ont les opérations de la Nature pour objet, qui ne lui doivent leur origine, leur progrés & leur éclat ; telles ſont ſur-tout la Phyſique expérimentale, l'Hiſtoire Naturelle, la Méchanique & l'Aſtronomie. Auſſi les Rois ont-ils élevé des Temples magnifiques à l'Obſervation ; ont-ils envoyés en différents pays des Sçavants dans les mêmes vûes.

Si les avantages de l'obſervation ſont univerſellement reconnus ſur-tout en Médecine ; ſi cette ſcience lui doit ſa naiſſance & ſon luſtre ; ſi Hippocrate n'a bien mérité de l'humanité qu'en recueillant les obſervations faites par ſes prédéceſſeurs,

en y ajoutant les ſiennes, & les rédigéant en un corps de doctrine, quelles obligations ne doit-on point avoir à ceux qui embraſſent tous les moyens de raſſembler des obſervations iſolées qui pourroient être perdues pour la Société?

En effet, lorſqu'on a ſacrifié l'obſervation aux vains raiſonnements, aux conjectures, la Médecine eſt tombée dans le diſcrédit, eſt devenue incertaine & fabuleuſe. Qu'on ſe rappelle les temps (*) où les Arabes ont défiguré la doctrine d'Hippocrate en donnant tout aux ſyſtêmes, à l'imagination, en abandonnant l'obſervation, qui juſqu'alors, quoique dénuée d'une ſaine théorie, avoit fait l'unique appui de la Médecine.

Mais autant des obſervations faites avec exactitude ſervent à guider ſûrement dans l'exercice de la Médecine, autant des obſervations faites, ou avec négligence ou dans un eſprit de ſyſtême, ſont-elles capables d'induire en erreur.

C'eſt à cette fidélité & à cette candeur avec laquelle Hippocrate rapporte même juſqu'à ſes fautes, que la Médecine doit

(*) Voyez l'Hiſtoire de la Médecine, par M. le Clerc Freind, les eſſais de Médecine de Bernier, D. M. P.

ce qu'elle a de plus précieux. En effet ne voyons-nous pas tous les jours dans la pratique la confirmation de ce qu'il nous enſeigne, malgré la longueur des temps qui ſe ſont écoulés depuis qu'il a écrit. C'eſt auſſi par cette même exactitude que ſe ſont rendus recommandables, les Riolan, Lomnius, Piſon, Bruyer, Gauthier, Baillous, Hollier, Fernel, Etmuller, Duret, Riviere, Cheſneau, Sydenham, Baglivi, Wierus, Hoffman, & tant d'autres.

C'eſt pour nous conformer aux ſages vues de ces grands hommes, que nous avons mis au jour le premier volume de ce Recueil Périodique. La continuation en ſera donnée par le même motif. Nous ne nous diſſimulons pas, qu'il ne s'y ſoit gliſſé quelques morceaux, qui ont beſoin peut-être de toute l'indulgence du Public. Mais cette même indulgence a ſemblé venir au devant de notre zéle, ſe prêter à l'embarras où ſe trouvent néceſſairement les Fondateurs d'une entrepriſe littéraire. Elle a bien voulu adopter ces productions naiſſantes, informes en partie : on à ſenti qu'un nouvel être ne pouvoit avoir à l'inſtant de ſa formation, des perfections, qu'il ne doit acquérir qu'à

la faveur du temps, par des développemens, des progrès ſucceſſifs. Les premices de nos travaux recueillis avec empreſſement & bénignité, ont été agréés ſans doute, comme les arrhes de l'amélioration future d'un projet néceſſaire, & qui ſe fait goûter. En effet comment ne pas s'appercevoir que des commencements entraînent abſolument une certaine diſette de matiéres qui ne laiſſe aucun lieu au choix? La ſeule ſurabondance de pieces peut nous mettre en état d'entrer en exercice à cet égard.

Mais nous ne doutons pas qu'une autre raiſon n'ait fait accueillir notre ouvrage. Il n'en eſt pas des matiéres ſcientifiques, comme de celles de pur agrément, de ſimple littérature. En fait de ſcience, il eſt difficile que les plus foibles productions ne recélent quelques objets utiles. Une penſée mal énoncée, une réflexion tronquée, une obſervation louche, ſuperficielle, échappée comme par hazard du ſein de la médiocrité, ne ſuffiſent-elles pas ſouvent pour ouvrir une vaſte carriere à la pénétration d'un génie vif & ardent? Le vrai Sçavant eſt celui qui ſçachant beaucoup, trouve encore à s'inſtruire partout. On n'avance point un paradoxe en

diſant que plus on a de lumieres, plus on eſt à portée de découvrir de nouveaux objets d'inſtruction. Auſſi s'apperçoit-on que ceux qui rejettent la lecture de preſque tous les ouvrages de leurs contemporains, ſous le vain prétexte de médiocrité, ſont affectés le plus ſouvent d'une indolence orgueilleuſe, qui ne leur laiſſe rien voir au-de-là de l'horiſon très-borné de leurs propres lumieres.

Quoiqu'il en ſoit, notre ardeur excitée de plus en plus par l'approbation générale accordée à nos vues, nous anime à redoubler nos efforts pour porter le plutôt qu'il ſe pourra ce Recueil au dégré de perfection où il peut atteindre ; mais ſon ſort ne dépend pas uniquement de nous. Il eſt au contraire entiérement dans les mains de ce même Public qui l'approuve. C'eſt ſon ouvrage plutôt que le nôtre : c'eſt de lui qu'il a reçû l'être : c'eſt de lui qu'il attend ſon accroiſſement. Nous invitons donc ce Public ſçavant & éclairé à ſeconder nos ſoins, à cooperer efficacement avec nous à l'accompliſſement d'un projet entrepris en vue du bien général de l'humanité.

Mais il eſt évidemment de notre intérêt de faciliter les moyens d'entrer directe-

ment & utilement dans nos intentions, aux perſonnes qui voudront bien s'y prêter. C'eſt pourquoi nous eſtimons qu'il eſt d'obligation pour nous de dire que nous avons rejetté quelques morceaux recevables d'ailleurs, parce qu'ils péchoient dans des parties eſſentielles. Pour ménager donc les peines de certaines perſonnes & leur en épargner d'inutiles, nous croyons devoir définir ce qu'on entend par obſervation, & indiquer les divers points de vûes ſous leſquelles elle doit être préſentée. On ſent aſſez que ce n'eſt pas aux Maîtres de l'Art que nos documents s'adreſſent; mais des yeux novices ne ſont-ils pas preſque toujours aſſez clairs-voyans pour s'arrêter ſur un phénomene naturel, que des yeux inſtruits ne ſe trouvent pas à portée d'obſerver? L'obſervation en général eſt un examen attentivement ſuivi de choſes ſingulieres & peu connues; il faut qu'elle ſoit fidéle, ſimple, claire, vraye, réfléchie, méthodique & bien circonſtanciée.

La façon dont on doit rédiger une obſervation eſt différente à raiſon de la partie de la Médecine qu'elle regarde ſpécialement. C'eſt pourquoi il eſt à propos de faire attention aux différentes

parties dont cette Science eſt compoſée.

On ſçait qu'elle ſe diviſe en théorique & pratique. La théorique a pour objet l'homme en ſanté & en maladie. Dans le premier cas elle prend le nom *d'Anatomie*, quand elle conſidere les parties ſolides du corps humain, & celui de *Phyſiologie*, lorſqu'elles s'occupe de la nature des principes des qualités diverſes des fluides, & des fonctions qui réſultent de l'action des ſolides & des fluides. Dans le ſecond cas on la nomme *Pathologie*, lorſqu'elle a pour objet la nature des maladies & leurs cauſes ; elle prend le nom de *ſéméiotique*, quand elle enviſage leurs effets, leurs ſimptômes, leur diagnoſtic & leur prognoſtic.

Si la pratique paſſe à la connoiſſance & à l'emploi des moyens propres à conſerver l'homme en ſanté, on l'appelle *Hygiene* ; au lieu qu'elle a le nom de *Therapeutique*, lorſqu'elle ſe propoſe de détruire les maladies efficacement, par principes & avec méthode. Cette derniere partie de la Médecine, comme étant d'une étendue immenſe, ſe ſubdiviſe en *diete*, en *Chirurgie* & en *Pharmacie*.

Il n'y a pas une ſeule de ces parties ſur laquelle il ne ſoit de la derniere impor-

tance d'avoir des notions nettes & préciſes ; pour nous les procurer rien n'eſt plus propre que l'obſervation, pourvû qu'elle ſoit éclairée de la ſaine raiſon, débarraſſée de tout ſyſtême, aidée de l'analogie le plus ſouvent appuyée ſur l'expérience, & rectifiée par un jugement incapable d'errer.

C'eſt pourquoi ſi l'on veut rendre un fait *d'Anatomie*, il faut conſidérer la nature, la figure, le volume, la denſité, la ſituation, la direction, le reſſort, le jeu, la connexion, l'uſage & quelquefois la tenſion de la partie que l'on décrit.

S'il eſt queſtion de *Phyſiologie*, il faut examiner la nature, les qualités, l'analogie du fluide dont on parle avec la maſſe commune des humeurs, & les fonctions qui réſultent du commerce, qu'il entretient avec tel ou tel ſolide en général & en particulier.

Si un obſervateur porte ſes yeux ſur un fait de *Pathologie*, qu'il ſoit attentif à ſpécifier la partie affectée, à rendre compte de la façon dont les parties ſolides & fluides ſont léſées dans leur nature & leurs propriétés, & à quel dégré elles le ſont préciſément ; qu'il y joigne un détail circonſtancié des différentes cauſes qui

ont pû produire cet état contre nature ; mais qu'il évite ſur-tout de donner dans les ſyſtêmes & les ſuppoſitions : il vaudra ſouvent mieux qu'il avoue ſon ignorance ſur les cauſes premiéres, pour ne s'occuper que de rapporter exactement les faits.

Dans la *Séméiotique*, qu'il n'oublie aucun des ſimptômes, dont les maladies ſont accompagnées, qu'il s'aſſure au juſte des ſécrétions & excrétions viciées, pour former un diagnoſtic & un prognoſtic certain de la maladie dont il fait l'Hiſtoire.

Qu'il regarde comme un devoir indiſpenſable d'expoſer le tempéramment, le ſexe, l'âge, le caractere, la profeſſion du malade, le climat & la nature du ſol qu'il habite, ſa façon de vivre, la ſaiſon de l'année où la maladie ſe manifeſte, l'épidemie, s'il y en a, & les principales circonſtances dont elle a été précédée & dont elle eſt accompagnée.

Son deſſein eſt-il de traiter des effets de l'air, des aliments ſolides & fluides, du mouvement & du repos, du ſommeil & de la veille, des excrétions & récrémens, & enfin des paſſions de l'ame ſur l'œconomie animale ? ce qui fait l'objet de *l'hygiene* : qu'il rapporte avec préci-

ſion les effets extraordinaires qu'ils ont produits en bien & en mal ; qu'il en donne la raiſon Phyſique fondée ſur la nature & le pouvoir de chacune des choſes dont il eſt ici queſtion relativement au corps humain, & qu'il explique le méchaniſme par lequel elles agiſſent.

Par rapport à la *Therapeutique*, on doit rendre compte dans la partie appellée *diete* de la nature & des principes des aliments & des médicaments dont le malade a fait uſage. Il faut en expoſer le choix, la doſe, la préparation. Il faut parler du temps, & des précautions qu'on a obſervées en les donnant, de la maniére dont on les a employés ; aſſigner & diſtinguer les indications d'après leſquelles on les a preſcrits. Par-là on débarraſſera la Médecine, autant qu'il eſt poſſible, de l'empyriſme, qui lui fait tant de tort. Il faut cependant convenir qu'il y a quelques remédes qui agiſſent de façon qu'il eſt difficile d'en rendre raiſon. On doit ſurtout rapporter fidélement les bons & mauvais ſuccès des ſecours qu'on a employés.

Quant à la *Chirurgie*, comme elle traite de la connoiſſance (*) & de la guériſon

(*) Cours de Chirurgie par M. Col-de-Villars.

des maladies externes, dont la cure exige l'application des Topiques, ou l'opération de la main, on doit expoſer les raiſons qui ont déterminé à l'opération ou à l'application des Topiques, ce qui en a précédé l'uſage, en quel tems on y a eu recours, & avec quelle précaution ; quelle étoit leur nature, & quel a été leur ſuccès.

La *Pharmacie* a pour objet la préparation des remédes ; elle ſe diviſe en *Galenique* & *Chymique*. Son objet eſt de connoître exactement les remédes qu'elle prépare ; en conſéquence elle doit embraſſer tout ce qui a rapport à leur choix, au climat d'où ils viennent, au voiſinage des corps qui les environnent, au temps dans lequel on les a recueillis, à la ſubſtance dont ils ſont compoſés, à la couleur, à l'odeur, à la ſaveur qu'ils ont, ainſi qu'à leur volume. Leur vertu ne dépendant abſolument que de la diverſité de leurs principes, il eſt eſſentiel pour les bien connoître, de les approfondir. C'eſt l'objet qu'embraſſe particuliérement la *Chymie* ; c'eſt pourquoi nous ne ferons nulle difficulté d'inſerer tous les morceaux de Chymie qu'on nous adreſſera. Car quoiqu'ils ne paroiſſent pas tous

au premier coup d'œil avoir un rapport direct avec la Médecine, elle en tire cependant tous les jours un très-grand avantage pour la différente combinaiſon des remédes qu'on eſt obligé de faire dans le traitement des maladies. Auſſi ne parvient on à conſerver les vertus des remédes, lorſqu'on les unit à d'autres, qu'autant qu'on connoît exactement leurs principes, la réciprocité de leur action, & les rapports qu'ils peuvent avoir entr'eux. C'eſt uniquement par ce moyen qu'on devient ſûr de l'effet des remédes ſimples & compoſés. Sans cela on court riſque de faire des combinaiſons monſtrueuſes & capables de produire des effets tout-à-fait oppoſés à ceux qu'on attend & dont on a beſoin. Rien n'eſt plus propre à s'aſſurer des vertus ſimples & compoſées, générales & particuliéres des remédes, & à bannir de la Médecine les vertus ſpécifiques, qui ſont l'unique reſſource de l'ignorance & de la charlatanerie.

Tel eſt le plan que nous avons cru devoir tracer, en faveur de ceux qui ſeroient embarraſſés pour communiquer avec méthode au Public les bonnes obſervations qu'ils pourroient avoir faites. Notre but eſt de faciliter les moyens qui peuvent

peuvent enrichir la Médecine dans toutes ſes parties.

Ce ſeroit ici le lieu de s'étendre ſur les avantages des Journaux en général, & ſur la préeminence de celui-ci en particulier, quant à ſon objet. Mais nous nous contenterons de dire qu'on doit conſidérer notre Recueil comme un dépôt dont la publicité aſſure & garantit la propriété des découvertes aux auteurs qui les y ont conſignées. C'eſt une collection d'actes, dont l'authenticité met ceux qui les ont ſouſcrits, à l'abri des fraudes, des contentions, des uſurpations littéraires fondées ſur des antidates. Telle obſervation qui doit par ſa nature être conçue en peu de mots, n'eſt pas moins précieuſe en elle-même. Elle eſt perdue pour la ſociété, par la raiſon même qu'elle ne peut pas faire la matiere d'un ouvrage qui en merite le nom relativement à ſon volume : ou bien ſon Auteur eſt obligé de l'abandonner dans un déluge de matieres tout-à-fait étrangeres, où elle ſe trouve pour ainſi dire ſubmergée. Notre ouvrage eſt un aſyle ouvert à cette piece fugitive. Elle prend de la conſiſtance en devenant la partie d'un Tout ſenſible par ſon étendue. Enfin ce Recueil eſt un magazin où chacun peut apporter ſans s'appauvrir, &

d'où il peut emporter ſans appauvrir les autres.

Nous n'entendons cependant pas vouloir porter la ſéduction juſqu'à engager les auteurs des découvertes à les prodiguer, ni à ſe fruſtrer eux-mêmes des fruits de leurs travaux. En ce cas nous nous ferons un plaiſir, un devoir même de ne les annoncer qu'avec les reſtrictions, les réticences convenables. Un amour ſans bornes & déſintéreſſé du bien public, qui porte à lui faire les plus grands ſacrifices, eſt ſans doute auſſi louable qu'il eſt peu ordinaire. Mais doit-on raiſonnablement blâmer quelqu'un de ſe montrer avare juſqu'à un certain point d'une découverte, qui peut être en même-tems profitable au Public par l'uſufruit, & à l'Auteur, par la propriété qu'il s'en réſerve ?

Nous avons une derniére conſidération à faire: il eſt certain qu'en fait de Sciences, & ſur-tout de Sciences utiles, le ſtyle n'eſt qu'un acceſſoire dont la grande régularité influe peu ſur le fond des choſes, & n'y ajoute preſque rien. La ſociété riſqueroit ſouvent d'être mal ſervie, ſi quelques perſonnes ſtudieuſes, mais qui ne manieroient pas la plume habituellement & facilement, étoient arrêtées par la crainte

de ne pas écrire avec aſſez d'élégance, de netteté, de pureté. Nous les exhortons à paſſer légérement ſur une difficulté trop foible pour les dipenſer de révéler au Public des obſervations intéreſſantes, dont elles lui ſont comptables. D'ailleurs la principale fonction des Editeurs, après celle du choix, conſiſte à remanier & à refondre les morceaux qui en ont beſoin, lorſque l'Auteur le permet ou que le ſujet l'exige. Afin même de ne rien négliger de ce qui peut concourir à l'utilité publique, ſur la matiére que nous traitons, on recevra les piéces écrites en Latin par les perſonnes qui ſeroient plus exercées dans cette langue que dans leur propre idiôme : on ſe permettra ſeulement de les traduire pour leur faire voir le jour.

Obſervata ſimul & experimenta ſuo firmata judicio, litteris conſignârunt veteres, eâ tantùm lege, ut optimè de nobis mererentur; & eadem noſtris, quantum poterimus, inventis locupletata, poſteritati traderentur.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

JANVIER 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations de Médecine.

Suite des Obſervations ſur un vice ſingulier de conformation, dont il eſt parlé dans les Journaux de Septembre & d'Octobre dernier, par M. Miſſa, d. m. p.

I. JE n'ai pas perdu de vûe la parole que j'ai donnée au public, * de ſuivre avec ſoin les changements qui pourroient ſurvenir à la petite fille dont j'ai déja parlé, & de lui faire part de ceux qui en mériteroient la peine, ſoit qu'ils fuſſent dignes de pi-

* Journal d'Octobre, pag. 243.

quer ſa curioſité, ſoit qu'ils méritaſſent de fixer ſon attention. Voici donc ce qui lui eſt arrivé de plus remarquable juſqu'à ſa mort. Pour rendre ces dernieres remarques plus intelligibles, j'ai cru devoir ſuivre l'ordre que j'ai déja établi dans mon ſecond Mémoire, & reprendre les différents numéros qui y ſont indiqués.

1°. L'amaigriſſement univerſel qui a été annoncé dans le ſecond Mémoire, a toujours augmenté depuis à vûe d'œil, juſqu'à la mort de cette petite fille; mais il n'étoit pas auſſi marqué aux extrémités que dans toute l'habitude du corps. Elle étoit devenue ſi légere ſur ſes derniers jours qu'on auroit peine à croire combien peu elle peſoit, & la maigreur l'avoit tellement défigurée qu'elle n'avoit plus que l'apparence d'un ſquelette. On lui pouvoit compter toutes les côtes; les os de ſon corps & de ſes membres ſembloient lui percer la peau: ſon corps & ſes membres continuoient de ſe peler de plus en plus, mais ſeulement de temps à autre. Ils devenoient auſſi quelquefois extrémement rouges, & l'on voyoit s'élever une infinité de petits boutons rouges qui reſtoient ſouvent entre cuir & chair. Ces deux accidents ſe manifeſtoient alternativement dans toute l'étendue des téguments. A l'égard des boutons, ils étoient durs, ſecs, mais le plus ſouvent remplis d'une ſéroſité ſanguinolente, âcre & fort diſſoute, qui ſortoit en abondance lorſqu'ils ſe crevoient. Dans ces circonſtances, quelques précautions que l'on prît pour toucher légerement l'enfant, il jettoit les hauts cris.

2°. Ces boutons s'étant ſéchés en dernier lieu, la tête, le front & le viſage de l'enfant

ſe riderent, & leur peau tomba par écailles ſéches, épaiſſes, & ſi conſidérables qu'on ſe ſeroit imaginé que c'étoit autant de petites membranes légerement tranſparentes. Tout le reſte de ſon corps éprouva le même ſort, quoique plus lentement, & d'une maniere moins ſenſible. Ses extrémités, tant ſupérieures qu'inférieures ſubirent auſſi les mêmes changements.

3° On auroit dit que le *bec de lievre*, formé par l'échancrure de la lévre ſupérieure, s'étoit élargi de quelque choſe; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette lévre ne prenant plus autant de nourriture que dans les premiers temps de la naiſſance de l'enfant, elle ſe deſſécha beaucoup, depuis ſe retrécit, & devint extrémement mince dans toute ſa ſubſtance. Bien loin que les parties qui terminoient cette ouverture, ayent continué de s'allonger, & de la retrécir comme auparavant, elles ne firent au contraire que ſe flétrir de jour en jour, perdre leur couleur vermeille, & s'éloigner l'une de l'autre en tout ſens. La lévre inférieure éprouvant en partie les mêmes changements s'eſt auſſi ridée, deſſéchée, retirée, pelée, & amincie inſenſiblement.

4°. Les bords anguleux & ſaillants du *bec de lievre* diſparurent tout à fait dans la ſuite. On les vit tomber à diverſes repriſes, & tour à tour, à fleur des deux corps cartilagineux qu'on a dit précédemment tenir lieu de machoire ſupérieure. Ils tomboient ſous la forme d'écailles dures, arrondies, concaves, minces & aſſez ſemblables à de la corne de lanterne. De-là, les extrémités de la lévre ſupérieure qui formoient l'échancrure reſterent d'un rouge

vif, & devinrent douloureuſes & toutes charnues.

5°. La membrane qui recouvroit les corps cartilagineux s'étant froncée inſenſiblement, & de plus en plus, perdit ſa couleur blanche, & prit par dégrès une couleur terne & livide : elle ſe déchira enſuite ſuivant ſa longueur ſur le milieu de ces corps monſtrueux, ſe détacha peu à peu, & tomba enfin par feuillets pliſſés, & des plus minces.

6°. Les corps cartilagineux ainſi à découvert parurent perdre leur volume, & ſe deſſécher ſurtout à leur ſurface ; particularité qui a donné lieu à la formation de nouvelles membranes. Elles tomberent ſucceſſivement comme les premieres, quoiqu'elles ſe trouvaſſent plus épaiſſes, & d'une nature qui retenoit quelque choſe du cartilage dont elles étoient le produit.

Cette circonſtance ſemble avoir aſſez de rapport avec la chûte d'un ongle qui ſurvient à la ſuite d'un panaris. C'eſt ainſi que ces corps, qui d'ailleurs ſe deſſéchoient en même-temps dans leur ſubſtance, comme nous venons de le faire remarquer, diminuerent beaucoup en gr oſſeur & en longueur juſqu'au dernier moment de la vie de l'enfant. De-là l'affaiſſement total des joues & l'augmentation frappante de l'échancrure, qui appartenoit à ces productions monſtrueuſes qui rempliſſoient la machoire ſupérieure. Mais la diminution de ces corps a été beaucoup plus grande dans leur partie antérieure, ſans doute à cauſe du frottement de l'air extérieur, qui agiſſoit deſſus d'une maniere plus directe que ſur leur partie poſtérieure, enchaſſée dans une portion charnue par le moyen de laquelle elle étoit dérobée au moins en par-

tie à l'action de cet agent. C'eſt pourquoi cette partie, ſouffrant moins d'altération, demeura preſque conſtamment dans ſon premier état.

7°. Son menton n'étoit plus bourſoufflé ni pendant; il ne flottoit plus ſur la poitrine & ne formoit aucun pli comme dans les premiers jours de ſa naiſſance; diſons mieux, ſon menton étoit tellement décharné qu'il n'en reſtoit aucun veſtige.

8°. L'entrée de la narine gauche n'étoit, pour ainſi dire, plus bouchée par le corps qu'on a obſervé être ſuſpendu tranſverſalement dans ſon milieu au bout du nez. Il en étoit de même par rapport à la partie de l'échancrure de la lévre ſupérieure qui répondoit au même côté. A force de ſe ſécher, de ſe flétrir & de s'en aller par écailles, ce corps s'étoit réduit preſqu'à rien. Ses extrêmités & ſa partie inférieure n'étoient ſans doute cartilagineuſes en apparence, que parce que la nature les avoit deſtinées à conſtituer la partie moyenne de la machoire ſupérieure, qui manquoit dans cet endroit, c'eſt-à-dire, les os palatins & maxillaires.

9°. Le morceau de chair, dont ce corps étoit ſurmonté, fut preſque le ſeul qui reſtât attaché au bout du nez en dernier lieu. Ce n'eſt pas qu'il n'ait eu auſſi ſes métamorphoſes particulieres. On vit diſparoître tout le duvet, dont il étoit couvert d'abord, & qui pendant quelque temps, avoit pris un peu d'accroiſſement.

10°. Les points miliaires qui ſe faiſoient remarquer ſur le nez, s'éteignoient & reparoiſſoient de temps-en-temps. Mais il eſt à obſerver qu'ils ne paroiſſoient plus en auſſi grand nombre, ni auſſi-bien formés ſur les derniers temps, & qu'ils s'anéantirent tout-à-fait environ huit jours avant la mort de l'enfant.

11°. Les cartilages du nez devinrent peu à peu tranſparents, pâles & auſſi minces qu'une feuille de papier, outre que leur capacité perdit beaucoup de ſon diametre.

12°. Les chancres qui attaquoient la membrane, dont tout l'intérieur du nez étoit revêtu, faiſant tous les jours de nouveaux progrés, & ſe multipliant d'ailleurs de plus en plus, la détruiſirent entiérement. Ils s'étendoient en allant du centre à la circonférence & de bas en haut. Ils renfermoient un pus blanc & viſqueux, mais qui n'en étoit pas moins corroſif. Toute cette capacité étoit d'un ſentiment ſi exquis que la nourriture quoique douce, & ſeulement tiede, y cauſoit de cuiſantes douleurs. Il eſt pourtant à préſumer d'après les cris de l'enfant qui étoient preſque continuels dans les derniers temps, comme auſſi d'après la nature du mal même, ſans parler de la violence des redoublements qui ſe faiſoient ſentir tous les ſoirs, & qui duroient toute la nuit : il eſt à préſumer, dis-je, que les douleurs de cette partie étoient ſans relâche, & tenoient l'enfant continuellement en haleine. On doit être d'autant plus porté à embraſſer cette opinion, que cette partie étoit alors dépouillée de ſa membrane dans toute ſon étendue.

13°. La malignité du premier chancre, qu'on a rapporté ci-devant, avoit entamé le *vomer* par le milieu dans ſa ſurface externe, augmentant de plus en plus, & gagnant rapidement de dehors en dedans ſur toute ſa circonférence ; il n'épargna pas la membrane qui recouvroit ce cartilage, pas même les cornets du nez, puiſqu'il rongea ſucceſſivement leur ſubſtance en entier. Ses effets étoient plus prompts & plus marqués du côté gauche ; auſſi ce même côté

a-t-il été le premier conſommé avec toutes ſes dépendances.

14°. Les dents que cet enfant avoit apportées en naiſſant, ſe ſécherent, ainſi que la gencive de la machoire inférieure, quoique d'une maniere moins ſenſible à la verité.

15°. Toute la membrane qui tapiſſoit les parois de la bouche & leur donnoit cette couleur d'un rouge vif qu'elles avoient dans les premiers temps, n'étoit autre choſe, ainſi que celle dont étoit revêtu l'intérieur du nez, qu'une excroiſſance chancreuſe. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'on l'a vue également entamée par un infinité de petits chancres, ſe couvrir de matiere purulente, épaiſſe & blanchâtre, & ſe détruire inſenſiblement.

16°. Les deux portions charnues & allongées, qui faiſoient l'office de luette, diminuerent avec le temps, & cela toujours ſuivant les proportions qu'on a déja indiquées ailleurs; ce qui rendit dès-lors la déglutition plus difficile.

17°. Il s'éleva en même-temps à la baſe & ſur le corps de la langue quantité de boutons rouges, douloureux & enflammés, qui n'étoient autres que la ſubſtance glanduleuſe dont elle eſt compoſée: peut-être cet accident étoit-il produit par la ſéroſité âcre contenue dans des veſicules, qui s'étoient crevées ſur la gencive de cette machoire. Ces grains glanduleux étoient déja d'un rouge foncé, fort tuméfié & des plus apparents, deſſus, deſſous, & ſur les côtés, depuis la baſe juſqu'à la pointe. Ils ſe convertirent en autant de chancres blancs & ſuperficiels. Comme ils étoient alors ſans douleur bien vive, ils duroient peu, & reparoiſſoient de temps en temps; mais ils ne faiſoient pas encore de grands ravages.

18°. La rougeur des feſſes, l'inflammation, la douleur & le ſuintement diſparurent enfin ; mais une maigreur exceſſive & des rides conſidérables ſuccédérent à leur place, d'où il eſt arrivé qu'elles pelerent, & que leur épiderme tomboit par écailles farineuſes au moindre attouchement, lorſqu'on rechangeoit l'enfant. Il y avoit alors cette différence, qu'on avoit beau le toucher qu'il ne ſe mettoit plus de mauvaiſe humeur, & qu'il n'entroit point en fureur comme auparavant. Au contraire on auroit volontiers cru qu'il y étoit abſolument inſenſible.

19°. Cet enfant plus de quinze jours avant ſa mort n'étoit plus ſujet aux échimoſes, dont on a fait mention dans le ſecond mémoire.

20°. Les tumeurs écroüelleuſes qui occupoient les malleoles & les pieds, percerent en plus grande partie, & ſe convertirent en autant d'ulceres plus ou moins larges & profonds. Le plus large auroit pu contenir une piece de vingt-quatre ſols. L'intérieur des uns étoit recouvert d'un pus blanc & épais, & d'autres étoient enduits de ſanie au dedans ; mais ils avoient tous des bords durs & livides. Quelques-uns étoient exactement ronds, profonds, ſecs & d'un rouge foncé, & le fond en étoit plus large que l'entrée.

21°. Les talons de cet enfant, qui au commencement étoient molets, ſpongieux, pendants, rouges & gonflés à peu près comme dans les angelures, ſe deſſécherent pareillement & tomberent ſous la forme d'écailles, longues, membraneuſes & fort épaiſſes. On ne rappellera point ici la chûte de l'excroiſſance, dont on a parlé ailleurs.

22°. Le lait de vache donné pur & tiéde, tantôt par cuillerées, tantôt avec le biberon,

ſe cailla & cauſa le dévoyement au bout de quelque temps ; ce qui occaſionna des tranchées & des convulſions aſſez violentes. Les ſelles que rendoit l'enfant étoient vertes & porracées ; leur odeur étoit auſſi des plus fétides. On eſſaya de couper le lait avec deux tiers d'eau chaude, après avoir inutilement tenté quelque temps auparavant, & même alors, de lui donner de l'eau rougie avec un peu de ſucre. On fut forcé dans cette fâcheuſe conjoncture de lui continuer l'uſage du lait, tout contraire qu'il lui étoit, ne lui pouvant faire prendre d'autre boiſſon, ni d'autre remède. Il n'a jamais été poſſible de lui faire gouter la bouillie dans aucun temps, pas même la plus légere. Elle reſtoit toute dans la bouche de l'enfant, qui après l'avoir inutilement agitée ſans pouvoir l'avaler, s'en barbouilloit tout l'intérieur de la bouche. On a même remarqué que les chancres augmentoient bien plus vîte dans le temps qu'il en uſoit alternativement avec ſon lait tiéde & coupé d'un tiers d'eau chaude ; ce qui mit dans la néceſſité de l'abandonner entiérement. Si une partie des nourritures qu'on lui donnoit, revenoit au dehors, ſoit pour avoir été donnée en trop grande quantité, ſoit pour n'avoir pas été portée aſſez avant vers le goſier, l'évacuation ne ſe faiſoit jamais que par la narine droite. Ce qui reſtoit de lait, tant dans la bouche que dans les narines, & ſur les cornets du nez, qu'entre la gencive & les corps cartilagineux, ne faiſoit qu'accélérer les progrès du chancre par le développement de ſon acide.

23°. L'enfant remuoit la langue en tous ſens & la levoit ſurtout en haut, faiſant tous les efforts poſſibles pour avaler les nourritures qu'on lui préſentoit, quand on n'avoit pas la précau-

tion de les porter fort avant dans la bouche. Cette impuiſſance venoit ſans contredit du manque où il étoit des os du palais & maxillaires, de l'arcade de la machoire ſupérieure, du voile palatin & de la luette. Preuve inconteſtable que toutes ces parties ſont autant d'inſtruments qui concourent de concert avec la langue, les lévres, les gencives & les dents à faciliter la déglutition des boiſſons & des aliments.

24°. Quand on donnoit à cet enfant la boiſſon * en trop grande quantité, ou avec trop de précipitation ; quand on la lui preſentoit trop chaude, ou qu'on la plongeoit trop avant dans la bouche, il ſecouoit violemment la tête ſur le champ, le viſage lui en devenoit d'un rouge violet, il crioit, ſe dépitoit, s'agitoit tout le corps avec force, & enfin refuſoit d'en prendre après cela pendant du temps de peur ſans doute d'éprouver les mêmes inconvenients. C'eſt une choſe inconcevable que la force qu'il employoit pour rejetter au-dehors les nourritures qu'on lui avoit ainſi données, leſquelles, ſuivant leur direction, déterminées en en-haut, ſortoient plus par le nez & l'échancrure de la levre ſupérieure, que par la bouche même.

25°. Comme l'humeur, qui ſe ſéparoit dans les ſinus frontaux & dans la cavité du nez, couloit ſans ceſſe à meſure qu'elle ſe formoit dans la bouche où elle ſe confondoit avec la ſalive, & ſervoit à remplir les mêmes uſages ſuivant toute apparence, quoique la bouche n'en fût cependant pas plus humide pour cela, il eſt arrivé de-là qu'elle ne prenoit aucune conſiſtance, ne ſéjournoit pas dans ces ſecrétoires

* C'étoit la ſeule nourriture qu'il pouvoit prendre.

& n'y formoit par conſéquent point de *Mucus*, comme il arrive dans l'état naturel. De-là il n'eſt pas étonnant que cet enfant n'ait jamais mouché, ni craché, ni bavé. Néanmoins il éternuoit fort ſouvent, & preſqu'auſſi fortement & avec autant de bruit que ſi l'organe de l'odorat n'avoit pas été vicié en naiſſant, ou mal conformé. Le Mucus qui accompagnoit ſon éternuement, étoit ſéreux ſans conſiſtance, & tomboit ſous la ſorme d'une roſée imperceptible.

26°. Il ne crioit d'abord que toutes les nuits, encore n'étoit-ce que par intervalles. Il étoit tranquille pendant la plus grande partie du jour, & paroiſſoit même d'aſſez bonne humeur. Sur les derniers temps, ſes maux redoublant ſans doute, il n'avoit plus qu'un cri perçant nuit & jour, & ſurtout la nuit. Comme on ne voyoit pour lors dans toute l'habitude du corps aucuns ſignes qui fiſſent connoître que le ſiége des douleurs étoit dans les téguments & dans les chairs, on ſeroit volontiers tenté de croire que l'humeur vicieuſe qui y donnoit lieu, s'étoit tranſportée ſur les os, ſur les viſceres, & qu'ainſi le mal, d'externe qu'il étoit, étoit devenu interne. Ce ſentiment eſt d'autant plus vraiſemblable que la partie inférieure de la poitrine & ſurtout l'abdomen étoient conſidérablement gonflés. Ce gonflement paroiſſoit plus marqué dans l'hypocondre droit, ce qui autoriſe à ſoupçonner que le foye & les poumons étoient le ſiége principal de l'humeur morbifique qui cauſoit tant de ravages. Les cris & les pleurs de cet enfant avoient quelque choſe de plus aigu & de plus perçants que ceux des enfants de ſon âge qui ſont dans l'état naturel; ils ſembloient d'ailleurs

ceſſer ſubitement, & tout ſe paſſoit dans le larinx. Ce phénomene ne pourroit-il point ſervir à conſtater la différence qui ſe trouve entre le ſyſtême de M. Dodart & celui de M. Ferrein ſur la formation de la voix, & fournir des éclairciſſements rélatifs à ces deux ſyſtêmes & même propres à les concilier enſemble ?

27°. Les points lacrymaux n'étoient point percés ; c'eſt pourquoi les larmes couloient involontairement le long des joues. Il y a auſſi aſſez d'apparence que le conduit nazal manquoit de chaque côté, ou au moins qu'il étoit imperforé.

28°. Une choſe qui n'eſt pas moins étonnante que particuliere, c'eſt que cet enfant a preſque toujours témoigné juſqu'à la mort un empreſſement plus ou moins vif pour tetter. Tout parloit en lui lorſqu'on le prenoit ſur les bras, il paroiſſoit chercher le tetton avec joie, de la bouche, de la langue, des mains & des geſtes, quoique toujours infructueuſement.

29°. Enfin il rioit quelquefois au commencement pour peu qu'on le careſſât. Telles ont été les diverſes métamorphoſes des maux qui ſont ſurvenus à cette petite fille pendant ſa vie. On ne donnera point ici l'hiſtoire de l'ouverture de ſon cadavre, comme on l'avoit promis. Des raiſons particulieres ont empêché qu'on ne l'ouvrît dans le temps. On prie le Public de diſpenſer de les détailler ici, d'autant plus qu'elles n'iroient point à l'enrichir de nouvelles connoiſſances capables de ſatisfaire ſa curioſité ou propres à l'inſtruire.

Quoiqu'on ſe ſoit auſſi engagé dans les Mémoires précédents d'indiquer à la ſuite de l'hiſtoire de cet enfant, les maladies de la mere qui

qui pouvoient avoir quelque rapport avec les différents accidents dont il a été tourmenté ; cependant on croit devoir les ſupprimer ici par prudence, & pour ne rien hazarder d'incertain ſur les cauſes prochaines & immédiates qui peuvent les avoir occaſionnés. Ainſi, on ſe bornera, ſuivant ce motif, à dire ſommairement, que la mere eſt ſujette à de fréquents maux de tête avec peſanteur & douleur ſourde, & élancements ; des tintements d'oreilles, quelquefois des brouillards ſur les yeux ; qu'elle a ſur le gros des joues quelques boutons rouges, vifs, pointus, aſſez gros, ſouvent entre cuir & chair, quelquefois très-ſaillants au-dehors, & comme ramaſſés en pelottons, mais cependant diſtingués les uns des autres. Il n'en ſuinte que de l'humeur ; ils paroiſſent & diſparoiſſent, ou du moins ſemblent s'éteindre de temps en temps. Ces boutons qui ont l'air d'être dartreux, à en juger par le premier coup d'œil, ſont toujours ſans douleur, & ne cauſent preſque jamais aucune démangeaiſon.

Cette même perſonne a très-ſouvent des fluxions ſur le viſage, ſes gencives s'engorgent de temps en temps, quoique ſans ſaigner, & ces gonflements abſcedent d'ordinaire & laiſſent ſortir une matiere ichoreuſe. Elle a même perdu pluſieurs dents, dont les unes ont été arrachées, & les autres ſont tombées d'elles-mêmes. Néanmoins celles qui reſtent ſont blanches, & en aſſez bon état. Elle reſſent de vives coliques de temps en temps, & des douleurs dans tous les membres, ſurtout le long de l'épine du dos : leurs redoublements ſe manifeſtent conſtamment la nuit. Son embonpoint eſt paſſable, ſes couleurs ſont belles :

en total elle eſt d'un caractere vif, mais bon ; ſa peau eſt naturelle. Elle eſt incommodée de fleurs blanches qui ſont abondantes, & preſque continuelles ; mais elles ne ſont jamais plus copieuſes qu'aux approches de ſes régles, & les huit premiers jours qui les ſuivent. Ses mois ſont toujours laborieux, & accompagnés de violentes tranchées. La quantité n'en eſt jamais bien grande ; outre qu'ils ont coutume de ne durer que quelques jours. Ses membres ſont quelquefois entrepris de rhumatiſmes vagues & goutteux, ſurtout dans les changements de temps, & au retour des ſaiſons. Elle eſt tourmentée de temps à autre de pertes d'appétit, d'autres fois de faim inſatiable, & cela alternativement.

Elle regarde tous ces maux comme l'effet d'un lait répandu, ſurvenu à la ſuite de ſa premiere couche, & auquel elle les fait remonter comme à leur ſource primitive. Il eſt vrai, ſuivant ce qu'elle rapporte, que ſa premiere couche fut très-laborieuſe ; qu'elle penſa lui coûter la vie ; que les ſuites furent très-fâcheuſes, & qu'il lui fallut beaucoup de temps pour s'en rétablir parfaitement. Le placenta qu'on lui tira alors, ſe trouva *ſphacelé*, extrémement noir dans ſa plus forte partie, & parſemé de taches gangreneuſes dans le reſte. Elle vuida conſidérablement, & pendant long-temps à force de remédes, mais toujours avec beaucoup de peine. Tout ce qui ſortoit de ſon corps étoit, de ſon propre aveu, très-fétide. La ſeconde couche qu'elle eut fut ſans accident funeſte, & la troiſiéme, qui eſt celle dont eſt provenu l'enfant en queſtion, fut des plus heureuſes. Ses vuidanges n'allerent pas en abondance, à l'en-

tendre ; cependant elle ne ſe porta jamais ſi bien que depuis ce temps-là.

A l'égard de ſon mari, il reſſent de temps en temps des attaques de rhumatiſmes, de gouttes, qui le plus ſouvent ſont très-vives, vagues & univerſelles. La région des reins eſt cependant leur ſiége principal ; ce qui l'oblige ſouvent à garder la chambre. Il eſt de plus en proye à des déchirements d'entrailles fréquents, & qui durent pendant quelques jours. Il paroît auſſi ſur tout ſon viſage de loin en loin des boutons d'un rouge terne, gros, & fort apparents, qui ſemblent ne contenir aucune humeur.

Des ophtalmies, tantôt ſéches, tantôt humides l'inquiétent ordinairement au renouvellement des ſaiſons. L'œil droit eſt celui qui y eſt le plus ſujet. Il eſt rare qu'il faſſe quelque choſe pour les diſſiper. Elles diſparoiſſent d'elles-mêmes, quand il les a ſupportées une huitaine ou au plus une quinzaine de jours. Au reſte, il eſt aſſez replet, & d'un tempéramment ſanguin qui tire beaucoup à la cacochymie.

Voilà où ſe réduit tout ce qu'on a pû obſerver, tant ſur l'état critique de l'enfant que ſur les circonſtances différentes qui peuvent avoir rapport à ſon hiſtoire dans la perſonne de ſes parents.

LETTRE

Sur la goutte, à l'Auteur du Recueil d'Obſervations de Médecine, &c.

MONSIEUR,

II. Je ſuis ſurpris que dans le traitement des accès de la goutte vous rejettiez tous les topiques.

Sans doute les aſtringents ou répercuſſifs ſont dangereux. Mais il en eſt d'autres ſalutaires, qui non-ſeulement ſoulagent les goutteux, abrégent les accès, mais qui les délivrent quelquefois pour toujours de cette cruelle maladie. Je vais vous en propoſer deux que j'ai ſouvent éprouvés.

Le premier eſt un bain de lait chaud dans lequel on a fait bouillir des fleurs de ſureau. On y fait tremper la partie malade, & avec ce lait on donne la douche ſur cette partie. J'ai vû ceſſer totalement l'accès en moins d'un quart d'heure, dès la premiere fois que j'ai employé ce remède.

Le ſecond eſt encore bien plus efficace. Il faut appliquer des navets * rapés, de l'épaiſſeur de deux travers de doigts, ſur de la filaſſe épaiſſe de trois ou quatre, afin qu'elle puiſſe conſerver plus long-temps l'humidité, & renouveller le cataplaſme avant que les navets ſoient ſéchés.

J'ai appris ce remède d'un homme qui avoit

* Les petits navets de couleur noirâtre, comme ceux de Vaugirard ou de Saulieu en Bourgogne, ſont les meilleurs.

ſouvent des accès très-longs & très-douloureux, & qui depuis pluſieurs années ne s'en reſſentoit plus.

La premiere fois que je m'en ſervis, ce fut pour une fille qui avoit le pied, la jambe & la cuiſſe extrémement enflammés & douloureux, & qui étoit obligée de garder le lit depuis près d'un an. Elle ſua de tout le corps ſi prodigieuſement que je fus obligé d'ôter le premier cataplaſme qui n'enveloppoit que le pied, & je ne le fis appliquer que le lendemain. Elle n'a jamais reſſenti d'accès depuis. *

Je m'en ſuis ſervi pour une Dame qui avoit la goutte aux deux pieds, aux deux genoux, & aux deux mains. Je fis appliquer des cataplaſmes ſur toutes ces parties, & elle fut guérie en très-peu de jours ſans ſuer. Peu de temps après elle alla à la campagne, & je l'ai perdu de vûe.

En allant à S. Domingue, je racontai ces effets du cataplaſme à M. Hallais, Médecin de la Rochelle, mon Confrere de licence, qui connoiſſoit ou traitoit une femme goutteuſe. On ſe réſolut à faire appliquer le cataplaſme, & ſur les deux ou trois heures après-midi le fils de la malade vint me remercier, & me dit que ſa mere ne ſouffroit plus. A S. Domingue, je n'ai eu qu'une occaſion de conſeiller ce remède. C'étoit au Juge de la Juriſdiction, homme fort âgé. Il fut ſoulagé, mais il ſe reſſentit encore pendant quelques jours de ſa goutte.

Depuis que je ſuis de retour, comme je n'ai point voulu voir de malade, je n'ai eu qu'une fois l'occaſion de le conſeiller à une Dame

* Vraiſemblablement on lui a fait prendre des remédes intérieurs ; car jamais un topique ne pourroit prévenir les retours des accès de goutte.

âgée qui avoit la goutte au poignet; elle fut conſidérablement ſoulagée dans l'eſpace de trois ou quatre heures, & délivrée entiérement au bout de trois ou quatre jours. Je ſuis étonné de n'avoir point entendu dire à Paris qu'on ait employé ce reméde. Car dès que je l'ai connu, je l'ai dit à tous mes Confreres & à tout le monde.

Je crois rendre un ſervice au public en le lui propoſant.

J'ajouterai que j'ai apporté de S. Domingue un fruit nommé *cœur-de-bœuf* * pour guérir les dévoiements, les diarrhées & les dyſenteries, dont je donnai une caiſſe à feu M. Laborye, qui par une fauſſe délicateſſe n'a point voulu en avertir. Comme je crois être hors de tout ſoupçon d'intérêt, ou de charlataniſme, puiſque j'en ai payé le fret & le port, & que je n'ai jamais voulu rien recevoir, je ne crains point d'avancer que ce reméde eſt préférable à tous ceux que nous avons. Ce reméde eſt eſt encore peu connu.

J'avois auſſi fait apporter de la même Iſle trois grandes caiſſes de feuilles d'un arbre qu'on appelle dans le pays *l'immortel*, & que j'ai nommé le *Maurepas*, ** qui eſt un ſpécifique aſſuré pour l'aſthme, (s'il y a des ſpécifiques aſſurés.) J'en ai été guéri moi-même, & j'ai guéri pluſieurs perſonnes à S. Domingue & à Paris.

J'en avois pareillement donné une caiſſe à M. Laborye; j'en avois gardé deux pour moi,

* Voyez un petit ouvrage qui a pour titre, Lettres à M. Déjan, Docteur, &c. ſur les maladies & les plantes de S. Domingue.

** Voyez le même ouvrage.

que j'ai prodiguées à tout le monde, non-ſeulement pour l'aſthme, mais pour le rhume; enſorte qu'il ne m'en reſte plus, ni à M. Laborye le fils. J'en ai demandé à S. Domingue, je ne ſçais ſi on m'en enverra. Madame la Marquiſe de ***, Douairiere, m'a promis d'en faire venir de la Martinique où ces arbres ſont fort communs. Un Ouragan qui arriva à S. Domingue, il y a trois ou quatre ans, en déracina dix-huit que j'avois fait venir dans une habitation. J'ai écrit à un de mes amis d'en faire chercher par les Négres, & de m'en acheter.

Votre très-humble &c. Chevalier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin du Roi.

A Vitry le François le 11 Décembre 1754.

LETTRE,

De M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur d'Anatomie, & de l'Art des Accouchements pour les Sages-femmes, à M. Navier, Docteur en Médecine, à Châlons ſur Marne, ſur la maladie de la nommée Supiot.

III. Je n'ai point du tout perdu de vûe le deſſein de revenir ſur la maladie de la quêteuſe de S. Roch, ni la promeſſe que j'en ai faite ſolemnellement dans mon petit ſupplément adreſſé à M. le Roi*: je ſonge très-ſérieuſement à m'en acquitter inceſſamment; & le morceau que j'ai là-deſſus eſt déja très-avancé. Le jugement de pluſieurs de mes Confreres à qui je l'ai communiqué, m'encourage à me hâter de le finir. Je ne me ſuis pas à la vérité beaucoup preſſé, juſqu'à ce que j'euſſe leur approbation, de mettre la derniere main à ce travail, ayant toujours voulu attendre ce qui pourroit paroître ſur cette matiere, afin d'en faire mon profit. Ce n'eſt pas que j'aye compté plus que vous, Monſieur, ſur les remarques qui ont été annoncées dans une gazette, avec promeſſe de les communiquer un jour à l'Académie de Chirurgie; mais il m'a paru naturel d'imaginer que quelqu'un ſe-

* M. le Roy, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Montpellier, & membre de la Société Royale des Sciences de la même Ville.

roit curieux de choiſir un tel ſujet pour le traiter à fond. Je ſuis moins ſurpris de n'entendre encore parler de rien, que d'avoir vû un Médecin d'Anjou ſe hâter de nous faire part de ſes idées ſur cette maladie qu'il ne connoiſſoit que très-imparfaitement, d'après un court expoſé que j'avois fait inſérer dans le Journal de Verdun. Auſſi n'eſt-il pas étonnant qu'il ait diſſerté de même ſur ce fait. Mais j'apprends avec une ſatisfaction toute ſinguliere que le Public ſera bien dédommagé de l'eſpéce d'oubli où ce phénomene paroiſſoit être tombé depuis du temps, par l'excellente diſſertation que vous avez compoſée ſur cette matiere. Je vous ſçais bon gré de me l'avoir communiquée avant que de la rendre publique. Mon pere doit donner auſſi à l'Académie un morceau ſur les os de cette malade. Je ſuis perſuadé, Monſieur, que celui que vous venez d'envoyer à cette ſçavante Société, ſur le même ſujet, ne diminuera point l'idée que vous avez déja donnée de vous dans le public. A en juger par l'analyſe que vous avez jointe à votre lettre, nous nous rencontrons dans pluſieurs points; je ne parle pas des expériences que vous avez faites ſur les os de divers animaux que vous avez mis dans différents acides: vous imaginez bien que j'en ai fait la plûpart de mon côté; j'y ai obſervé les mêmes effets que vous, & je répeterai avec ſoin toutes les autres dont vous rendez compte dans votre ouvrage.

Le ſentiment du Docteur Pringle m'a toujours paru mériter une attention particuliere, & je crois qu'on ne peut pas s'en éloigner entiérement.

Dans l'ouvrage ſur lequel je travaille à pré-

ſent, j'inſiſte principalement ſur le traitement que l'on pourroit mettre en uſage, s'il ſe préſentoit un cas pareil; mais je me propoſe comme un point eſſentiel d'établir (s'il eſt poſſible) des ſignes rationnels, pour aider un Médecin à reconnoître cette affreuſe maladie, avant qu'elle ſe ſoit déclarée par les ſignes ſenſibles, qu'on doit regarder dans ce cas, comme les ſymptômes d'un état de la maladie, qui demande les derniers efforts de l'art, pour y remédier efficacement. Entre autres moyens curatifs, je m'étends beaucoup ſur les bains préparés ; ils me paroiſſent fournir une reſſource aſſez certaine.

Vous voudriez, me mandez-vous, que j'euſſe ſtatué quels étoient les muſcles qui ont ſuivi les courbures & le déplacement des os, dans l'attitude affligeante que tout le corps de ma malade avoit priſe. A cela, j'aurai l'honneur de vous répondre ; premierement, que la plûpart des muſcles étoient confondus de maniere à ne pouvoir plus être reconnus, ni dans leur inſertion, ni dans leur origine, ni dans leur contact mutuel. J'ai eu tort, je l'avoue, de ne point marquer cette circonſtance.

Secondement, qu'il eſt aiſé de ſuppléer à ce défaut par une connoiſſance exacte de la Myologie. La préciſion avec laquelle je me ſuis attaché à décrire la courbure des plus grands os, peut aider à décider quels ſont les muſcles qui ont été principalement en action dans l'altération contre nature que les os ont éprouvée dans leur forme, & dans leur direction.

Je dois vous obſerver, en finiſſant de prendre garde à ne rien avancer, & à ne rien appuyer ſur les antiſcorbutiques dont la malade a fait

uſage. Vous ne pourriez en tirer des inductions, qu'autant que vous ſçauriez l'eſpece des antiſcorbutiques qui lui ont été adminiſtrés ; mais c'eſt ce qu'il n'a pas été poſſible de ſçavoir dans le temps : quoiqu'un Chirurgien qui les lui faiſoit prendre, crût en remarquer de bons effets, je les ai néanmoins fait ceſſer à la malade : le calme paſſager dont elle jouiſſoit alors, n'étant certainement que l'effet des narcotiques qu'elle prenoit en même-temps. Lorſque j'en ſuis venu à vouloir examiner de quelle nature étoient les antiſcorbutiques qui compoſoient le remède particulier de ce Chirurgien, afin de voir ſi le choix en étoit approprié, ou non, à l'état de la malade, & ſi je pouvois conſentir qu'elle le reprît, il s'eſt trouvé que la compoſition étoit un nouveau ſecret, dont ce ſçavant Auteur étoit, ſuivant ce qu'il m'a dit myſtérieuſement, le ſeul poſſeſſeur. Il en étoit de même par rapport aux calmants qu'il y joignoit ; ce qui a fait qu'il ne m'a pas été plus poſſible de ſçavoir ce que la malade prenoit dans ce moment, que lorſque différents Charlatans la traitoient tour à tour.

Il nous faut au moins, Monſieur, connoître ces ſortes de ſpécifiques par leurs effets, avant que de les employer ; & comme je n'en ai reconnu aucun de frappant dans celui dont uſoit alors la femme Supiot, je n'ai pû les lui faire reprendre.

J'ai l'honneur,

Votre, &c. Morand. d. m. p.

A Paris ce 25 Octobre 1753.

ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

* *Luxation incomplette de la machoire, dont la réduction offroit des obſtacles très-conſidérables,*

I. LE 12 Juillet 1753. M. Avocat du Havre, après avoir fait un grand Bâillement, reſta la bouche ouverte d'un grand pouce. Quelques Chirurgiens du Havre ayant eſſayé la réduction, & n'ayant pû y réuſſir, avoient décidé qu'il n'y n'avoit point de luxation, & que c'étoit une maladie dans les muſcles. Ils y appliquerent des linimens, & crurent remarquer que l'ouverture de la bouche diminuoit. On m'envoya un mémoire à conſulter, dans lequel l'obſervation précédente n'étoit pas oubliée. Les ſignes de luxation me paroiſſoient ſi évidents, que je ne pus m'empêcher de conclure pour cette maladie & de preſerire la réduction.

M. Teinturier Médecin de la même Ville ſoutint auſſi qu'il y avoit luxation, & détermina le malade à venir me trouver à Rouen; ce qu'il fit le 26 Juillet. J'allois partir pour voir M. de Malleville dangereuſement malade à Ponteaudemer, quand il arriva; ainſi ne pouvant donner à ſon affaire toute l'attention

* Lûe à l'Académie de Roüen, le 4 Juillet, 1754. par M. le Cat.

& tout le tems qui y étoient néceſſaires, je ne voulus pas même regarder ſa maladie ; je le remis au lendemain.

Pendant mon voyage, il fut chez pluſieurs Chirurgiens de cette Ville, qui firent toutes les manœuvres de l'art pour réduire la luxation, & ne purent y réuſſir.

Le malade fût donc obligé de revenir à moi à l'heure que je lui avois donnée le 27 Juillet, quinze jours après ſon accident.

1. Je commençai d'abord par les manœuvres ordinaires décrites dans tous les Auteurs. Elles furent inutiles.

2. Enſuite je lui mis un billot entre les dernieres dents molaires, & appuyant fortement ſous le menton, j'eſſayai de faire faire la baſcule à l'extrémité luxée de la machoire. Je repetai cette manœuvre pluſieurs fois, aidé des fortes mains du Chirurgien Major des Dragons Royaux : je ne réuſſis pas mieux.

3. Je démontai les tenettes paralleles, dont je me ſers dans certains cas de l'opération de la taille, & ayant garni de linge leurs extrémités, je les appuyai ſur les dernieres dents molaires de la machoire inférieure, d'une part, & contre les inciſives de la machoire ſupérieure, de l'autre, & fis tous mes efforts, avec ces puiſſants leviers, pour baiſſer le condyle de la machoire, tandis qu'on ſoutenoit le menton vers le haut. Je ne pus rien ébranler.

4. Je remis le billot de l'expérience 2. avec une double main ſous le menton, & j'ajoutai à cette manœuvre un lacq ou groſſe ficelle que j'avois accrochée à deux dents molaires où il y avoit une breche ; je fis tirer fortement la machoire inférieure en devant par ce lacq, & fis

enſuite & en même-tems uſage de mes tenettes paralleles que je viens de décrire. Tant de moyens ſi conformes à la méchanique de cette réduction me promettoient le ſuccès ; cependant je la répetai deux ou trois fois, & j'ôtai le billot pour laiſſer rentrer la machoire ; elle n'en fit rien.

Je déſeſpérois du ſuccès de mon opération, & le malade étoit réſolu à reſter toute ſa vie la bouche ouverte, à renoncer par conſéquent à la profeſſion d'Avôcat, &, qui pis eſt, à ne vivre que de potages, bouillies, &c. Une réſolution ſi triſte, priſe auſſi précipitamment par ce jeune homme, m'inſpira une ſorte de colere mêlée de pitié. Animé de ce ſentiment vif, je voulus eſſayer encore pour la derniere fois la manœuvre ſimple de mes pouces.

5. Je fis aſſeoir le malade ſur un oreiller placé ſur le plancher, ſes épaules & ſa tête ſoutenues par un Aide, & ayant placé à l'ordinaire mes pouces garnis de linge ſur les molaires, & appuyés ſur ſes dents, je relevai fortement la machoire inférieure avec mes mains ; enſorte que je ſerrois mes pouces entre ces molaires de façon à en reſſentir de la douleur en toute autre occaſion. Dans cet inſtant je fus étonné de ſentir que les molaires du côté gauche obéiſſoient, & que la machoire deſcendoit de ce côté-là dans ſa place naturelle. Alors la bouche ſe ferma exactement, à la grande ſatisfaction du malade, des aſſiſtans & du Chirurgien.

Il y a apparence que cette luxation n'étoit que d'un côté. Je le ſoupçonnai d'abord, mais on ne fût pas de mon avis. Quoiqu'il en ſoit, il eſt vraiſemblable que le condyle & l'apophyſe

coronoïde fortement engagés ſous l'arcade zigomatique, furent ébranlés & dégagés par les violentes manœuvres du troiſiéme eſſai, & que mes pouces n'eurent plus qu'une réduction ſimple & ordinaire à faire. Comme ce cas, quoique très-rare, peut encore arriver, j'ai cru devoir publier les manœuvres, par leſquelles j'ai ſurmonté ces obſtacles.

OBSERVATION,

Sur une hernie ſinguliere, & ſur d'autres vices de conformation dans un même ſujet. *

Par M. Marigues, Chirurgien juré à Verſailles.

II. Quelqu'uniformes que ſoient les démarches de la Nature dans ſes opérations, il arrive quelquefois qu'elle s'égare, en prenant de fauſſes routes, pour arriver au but qu'elle ſe propoſe; ce ſont ces égaremens de la Nature qui ſouvent nous repréſentent les objets ſous des formes ſingulieres, les uns avec trop de parties, les autres avec moins; d'autres enfin avec des vices non-ſeulement de conformation, mais encore de ſituation, comme on peut le voir dans les Auteurs qui ont ſoin de recueillir ces faits ſinguliers de la Nature.

* Quoique cette obſervation ne paroiſſe pas être d'une grande utilité dans la Chirurgie, elle n'en eſt pas moins curieuſe & rare; & j'oſe eſpérer qu'elle ſera bien reçûe du Public, puiſqu'elle a déjà mérité l'attention de pluſieurs perſonnes curieuſes auxquelles je l'ai communiquée.

L'œconomie animale n'eſt pas la ſeule expoſée à ces bizarreries naturelles ; l'œconomie végétale eſt ſuſceptible des mêmes vices *. Il eſt vrai qu'ils ne frappent pas tant l'attention, & cela, parce qu'on y prend moins garde : mais ceux qui obſervent également l'une & l'autre, ſçavent fort bien que dans cette derniere, on trouve de quoi ſatisfaire amplement ſa curioſité.

L'œconomie minérale n'eſt pas non plus exempte de ces ſingularités de la Nature ; au contraire je la trouve une ſource plus féconde, que les deux premieres, comme l'obſervent journellement ceux qui s'attachent à cette partie.

Mais ce qu'il y a de plus frappant, c'eſt de voir dans un même ſújet, qu'il ſemble que la Nature ſe ſoit preſque oubliée, par l'arrangement bizarre des parties, comme on l'a déjà vû dans pluſieurs Obſervateurs, & comme on va encore le voir par l'obſervation ſuivante.

Madame N*** accoucha à Verſailles le 13 Août 1754. après un travail très-laborieux, d'un enfant à terme, mais mort, il étoit de la groſſeur ordinaire de neuf mois. Je fus requis de faire l'ouverture de ſon cadavre, que je fis en préſence de M. Nazareth Chirurgien, & de Mes. Boiſleger, Rhodes, Ravage, Dutaillis & Vautier, toutes Maîtreſſes Sages-femmes de cette Ville ; auquel cadavre, il s'eſt trouvé ce qui ſuit.

A la région épigaſtrique, partie inférieure, s'eſt trouvée une grande poche herniaire, qui

* J'ai vû des arbres non-ſeulement dans le parc de Verſailles où il y en a de fort ſinguliers : mais encore dans pluſieurs autres lieux, avec des vices de conformation extraordinaires.

flottoit

flottoit ſur le ventre de droite à gauche & de gauche à droite, elle étoit formée par un allongement conſidérable du péritoine ; & l'épiderme la recouvroit à l'extérieur : cette poche n'étoit donc formée que par ces deux membranes, auſſi ſes parois étoient-elles très-minces.

Sa figure étoit exactemeut ronde, & cette rondeur portoit quatorze pouces de circuit ; il y avoit à cette poche un retréciſſement du côté de l'anneau ombilical, dont le diametre n'étoit pas plus grand que celui de l'anneau, qui donnoit paſſage à ce ſac ou poche herniaire. Ce retréciſſement, ſembloit former un pédicule à cette groſſe poche, dont la longueur de ce pédicule, n'excédoit pas un démi-pouce ; c'eſt au moyen de ce pédicule que cette poche flottoit de-cà & de-là.

Je fis une inciſion à cette poche exomphale, & je trouvai qu'elle renfermoit l'épiploon, le foie, la rate, l'eſtomac, le pancreas, une grande portion du méſentere, & tous les inteſtins. Tous ces viſceres étoient rangés dans cette poche dans l'ordre qui ſuit.

1°. Le foie, qui étoit très-gros, & auquel on ne remarquoit rien d'extraordinaire par rapport à la figure, étoit ſitué à la droite, & à la partie ſupérieure de cette poche ; il n'avoit point cette adhérence avec le diaphragme, qu'on appelle ligament coronaire ; Ses ligamens latéraux étoient fort allongés, & paſſoient dans l'anneau ombilical, comme je dirai cy-après. La véſicule du fiel étoit très-petite, & il n'y avoit point de bile dans ſa cavité.

2°. La rate étoit ſituée a la partie gauche & ſupérieure de cette poche ; ſon volume & ſa figure, n'étoient point changés de l'état naturel ;

ſon extrémité ſupérieure & poſtérieure, ſe gliſſoit derriere le cul de ſac de l'eſtomac, ce qui faiſoit qu'elle ne paroiſſoit que très peu, ſans déranger l'eſtomac qui la recouvroit preſque toute.

3°. L'eſtomac étoit ſitué à la partie moyenne & ſupérieure de la poche ; il étoit recouvert par le petit lobe du foie preſque comme à l'ordinaire, il étoit auſſi plus antérieur que le foie, car celui ci occupoit une partie de la portion poſtérieure de la poche : le volume & la figure de l'eſtomac, étoient comme dans l'état naturel.

4°. L'épiploon recouvroit tous ces viſceres, il étoit fort conſidérable & fort graiſſeux.

5°. Le pancreas étoit ſitué entre les deux lames de l'épiploon, derriere la partie inférieure & poſtérieure du fond de l'eſtomac, & le canal de Wirſungus venoit ſe rendre, en ſe confondant avec le coledoque, dans le duodenum comme dans l'état ordinaire : le volume & la figure du pancreas étoient comme dans l'état naturel.

6°. Les inteſtins occupoient la partie inférieure & poſtérieure de la poche & le reſte de ſon étendue ; leur volume & leur ſituation étoient à-peu-près les mêmes que dans l'état naturel ; mais le colon étoit fort long, & voici la route qu'il tenoit. Ayant pris ſon origine du cæcum qui étoit ſitué à la partie droite & inférieure de la poche, il montoit du côté droit en formant un arc de cercle (à cauſe de la rondeur de la poche ;) paſſoit deſſous le foie & derriere la partie poſtérieure & inférieure de l'eſtomac, de droite à gauche ; parvenu proche la rate, il deſcendoit devant tout le paquet inteſtinal à la partie antérieure de la poche,

& enfin parvenu à la partie inférieure & antérieure de cette poche, il remontoit par derriere ; les viſceres contenus dans la poche, allant un peu à gauche, paſſoient dans ce retréciſſement que j'ai dit ſervir de pédicule à la poche, & étant arrivé à la hauteur de l'anneau ombilical, il entroit dans le ventre par cet anneau, & deſcendoit directement, étant couché ſur la veine cave & l'artere aorte, juſqu'à la diviſion de ces vaiſſeaux ; enſuite il ſuivoit la courbure de l'os ſacrum, & ſe terminoit à l'anus comme à l'ordinaire.

7°. Le cordon ombilical ſembloit prendre racine de la partie inférieure de cette poche herniaire, & les vaiſſeaux ombilicaux paſſoient directement ſur la face antérieure de la poche entre le péritoine & l'épiderme, & alloient gagner l'anneau ombilical. La veine ne rentroit point dans le ventre, mais deſcendoit de gauche à droite, & alloit gagner la ſciſſure du foie ; la petite faulx du péritoine, décrite par M. de Garengeot, * qui paroît ſuſpendre cette veine dans ſon chemin, depuis l'anneau ombilical juſqu'au foie, manquoit ici ; & peut-être la diſtenſion que cauſoit à cette poche la préſence de tant de viſceres, l'avoit effacée & anéantie.

8°. Les deux arteres ombilicales deſcendoient dans la capacité de l'abdomen, & alloient gagner dans leurs faulx péritoniales les parties latérales de la veſſie à l'ordinaire. Pour l'ouraque, du haut de la veſſie, il ſe terminoit au bord inférieur de l'anneau ombilical.

9°. L'anneau ombilical étoit ſitué à la partie inférieure & moyenne de la région épigaſtrique ; il avoit un grand pouce de diametre ;

* Splanchnologie, tom. I. pag.

il contenoit les deux ligamens latéraux du foie ; la partie inférieure de l'œſophage, cette portion de l'inteſtin colon, qui rentroit dans le ventre, le meſentere, les deux arteres ombilicales & un cordon de vaiſſeaux dont il ſera parlé ci-après.

J'obſervai qu'après que j'eus ouvert cette poche, les viſceres qu'elle contenoit, ne s'éparpilloient pas, comme il ſemble qu'ils auroient dû faire, puiſqu'ils n'étoient plus contraints par les parois de cette poche ; au contraire, ils formoient une eſpéce de globe, en forme de peloton, & ils étoient ſi bien entrelacés, qu'il fallut y mettre les mains pour les ſéparer.

Les gros inteſtins étoient fort remplis de méconium, tant ceux qui étoient contenus dans la poche, que dans cette portion du colon, qui étoit rentrée dans le ventre, & qui alloit former le rectum ; il y en avoit beaucoup dans le cæcum.

Ce phénomene n'eſt pas favorable à l'opinion d'un Chirurgien de ma connoiſſance, (d'ailleurs très-habile Anatomiſte,) qui prétend que le méconium a ſa ſource dans les capſules atrabilaires, lequel eſt conduit dans les inteſtins par des vaiſſeaux particuliers, qui partent des capſules, & viennent aboutir aux inteſtins. Car outre que les capſules atrabilaires n'avoient aucune relation avec les parties contenues dans la poche, & que c'étoient les inteſtins contenus dans cette poche, & notamment le cæcum, qui en étoient le plus remplis ; c'eſt que la capſule du côté droit étoit preſque anéantie, comme on le verra ci-après.

Lorſque j'eus examiné cette poche herniaire le plus ſcrupuleuſement qu'il me fut poſſible; je fis une ouverture depuis l'ombilic juſqu'au pubis, je fis enſuite une autre inciſion juſqu'au cartilage xiphoïde: voici ce que je trouvai dans l'abdomen.

1°. Les reins étoient ſitués dans les hypochondres, l'un à droite & l'autre à gauche, par conſéquent l'un occupoit la place du foie, & l'autre celle de la rate & du cul de ſac de l'eſtomac: celui-ci deſcendoit un peu plus bas que l'autre. Leur volume étoit un peu plus conſidérable que dans l'état naturel, & il n'y avoit rien d'extraordinaire dans leur conformation intérieure.

2°. La capſule atrabilaire du côté gauche étoit auſſi groſſe que dans l'état naturel; elle contenoit dans ſa cavité une liqueur jaunâtre; elle touchoit au diaphragme: la capſule droite étoit preſqu'anéantie, & je n'y ai pû trouver aucune cavité; ce qui faiſoit que l'extrémité ſupérieure du rein de ce côté, touchoit au diaphragme, & que le rein étoit par cette raiſon ſitué plus haut que l'autre.

3°. La veſſie étoit dans ſa ſituation ordinaire, elle contenoit fort peu d'urine.

4°. Les gros vaiſſeaux ſuivoient leur route ordinaire, ils n'avoient rien de particulier. Les parties de la génération étoient bien conformées; néanmoins la verge m'a paru un peu plus groſſe que dans l'état naturel.

5°. Le meſentere étoit attaché au corps des vertebres à l'ordinaire, & s'allongeoit de bas en haut, venoit gagner l'anneau ombilical, par lequel il paſſoit & alloit ſe terminer aux inteſtins renfermés dans la poche.

6°. Cette portion du colon que j'ai dit rentrer dans le ventre n'avoit point de méſocolon, mais elle étoit attachée le long de la veine cave & de l'aorte, à cette portion du péritoine qui recouvre la partie antérieure de ces vaiſſeaux, par une forte adhérence.

Ainſi on voit par ce que je viens de dire, que la capacité de l'abdomen, ne contenoit que les reins, les capſules atrabilaires (qui étoient hors du ſac du péritoine.) Une portion de l'œſophage, une portion du meſentere, une portion du colon, la veſſie & les vaiſſeaux.

L'examen du bas ventre ayant été fait, je paſſai à celui de la poitrine; ayant fait l'ouverture de cette capacité, je remarquai: 1°. Que le cœur & les oreilles étoient d'un volume extraordinaire: ce volume pouvoit égaler celui du cœur d'un enfant de 4 ou 5 ans: il occupoit preſque toute la capacité de la poitrine. Ses ventricules contenoient beaucoup de ſang ainſi que les oreillettes, ils n'avoient d'ailleurs rien de ſingulier.

2°. Le thimus étoit compoſé de deux lobes, il y en avoit un de la groſſeur ordinaire, mais l'autre n'excédoit pas la quatriéme partie du premier.

3°. Le poumon occupoit la partie poſtérieure de la poitrine; il étoit rentaſſé, & fort contraint par le volume du cœur.

4°. L'œſophage venoit gagner l'eſtomac par une fauſſe route: il deſcendoit dans la poitrine comme à l'ordinaire le long de la trachée artere, mais étant parvenu un peu plus bas que ſa bifurcation, il ſe gliſſoit de gauche à droite, entre les deux bronches, & venoit ſe loger entre les deux lames du médiaſtin, qui

lui ſervoient comme de gaîne, dans laquelle il faiſoit quelque chemin, & venoit gagner la face interne du ſternum à la partie inférieure : Enſuite étant parvenu à la partie charnue du diaphragme, il perçoit cette partie charnue, ou plutôt un écartement de fibres charnues du diaphragme lui faiſoit paſſage, & il entroit par ce paſſage dans la région épigaſtrique : cet écartement de fibres étoit immédiatement derriere le cartilage xiphoïde à environ un ligne & demie de ce cartilage, ce paſſage étoit par conſéquent fort éloigné de l'endroit où il doit être naturellement, dans lequel endroit il n'y avoit aucune marque de perforation. L'œſophage après avoir percé le diaphragme, venoit gagner directement l'anneau ombilical dans lequel il paſſoit, & alloit s'inſérer à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, qui étoit contenu dans la poche.

5°. Le diaphragme qui pour l'ordinaire eſt vouté du côté de l'abdomen, l'étoit au contraire du côté de la poitrine, & ſon centre nerveux formoit une convexité du côté du bas ventre, ſans doute à cauſe du volume du cœur, qui ayant plus de gravité, péſoit davantage ſur cette cloiſon muſculeuſe, qui n'étoit pas ſoutenue par les viſceres du bas ventre comme dans l'état naturel : * mais les parties charnues de cette cloiſon étoient un tant ſoit peu voutées à l'endroit qui répond aux hypochondres : peut-être à cauſe de la préſence des reins, qui étoient très-fermement attachés aux hypochon-

* Cette eſpéce de renverſement du diaphragme pouvoit encore être occaſionné par le tiraillement du foie contenu dans la poche herniaire, à cauſe de l'attache du ligament du petit lobe du foie à cette cloiſon muſculeuſe.

dres, & qui paroiſſoient ſoutenir de chaque côté la partie charnue de cette cloiſon.

Le ligament du petit lobe du foie qui s'attache obliquement au diaphragme, étoit ſitué comme à l'ordinaire, il étoit beaucoup moins long que le ligament du grand lobe; ces deux ligamens paſſoient parallelement dans l'anneau ombilical, enſuite ils s'écartoient; le droit alloit gagner le grand lobe du foie, & le gauche alloit s'attacher au petit lobe. Le foie étoit donc ſuſpendu dans cette poche herniaire par ces deux ligamens.

Le canal veineux étoit très-long, il ſortoit du ſinus de la veine porte par la partie cave du foie, accompagné de pluſieurs vaiſſeaux qui m'ont paru être les veines hépatiques: tous ces vaiſſeaux étoient renfermés dans une eſpéce de gaîne membraneuſe, fort irrégulierement conſtruite, laquelle formoit une eſpéce de cordon qui rentroit dans le ventre par l'anneau ombilical, & alloit ſe terminer à la veine cave, immédiatement au-deſſous du diaphragme; une portion de ce cordon s'avançoit juſqu'à l'aorte, & embraſſoit étroitement le tronc cœliaque, dont les rameaux étoient auſſi contenus dans la même gaîne que les veines hépatiques.

Je remarquai enſuite que cet enfant avoit un bec de liévre à la levre ſupérieure du côté droit qui ſe perdoit dans la narine droite. Je lui ouvris la bouche, & j'apperçus une fente qui régnoit depuis la levre ſupérieure juſqu'au fond de la bouche, qui partageoit le voile du palais en deux portions: cette fente ou cette diviſion ſe terminoit à la luette qui étoit auſſi diviſée en deux portions, dont chacune avoit la groſſeur & la forme d'un grain d'orge; ces deux petites luet-

tes étoient ſuſpendues à l'extrémité des demi-arcades ou des piliers du voile du palais.

Cette fente ou cette diviſion avoit une bonne ligne de diametre dans toute ſa longueur, & je faiſois paſſer un ſtilet dans la narine droite, depuis ſon extrémité antérieure, juſqu'à ſon extrémité poſtérieure.

Les glandes amigdales étoient ſituées entre les deux piliers de la voûte du palais comme dans l'état naturel. Le reſte de la bouche étoit très-bien conformé.

Voulant m'inſtruire davantage de la nature de cette fente, je diſſéquai cette partie, & je trouvai qu'elle étoit formée par la diviſion de l'os maxillaire droit en deux portions : cette diviſion commençoit dans l'eſpace qui ſe trouve entre les deux alvéoles des dents inciſives du même côté, ſe continuoit parallelement à cette ligne qui réſulte de la jonction des deux os maxillaires, coupoit auſſi directement l'os du palais du côté droit en deux portions, & ſe terminoit au bord poſtérieur de cet os ; ainſi la portion de l'os maxillaire qui répondoit au même os du côté oppoſé étoit la moins conſidérable, ſa largeur n'avoit pas plus d'une ligne, il en étoit de même à l'égard de l'os du palais.

La membrane qui tapiſſe la voûte du palais entroit de chaque côté en ſe repliant ſur les bords de cette fente contre nature dans la cavité du nez, & alloit ſe confondre avec la membrane de ſchneïder.

Le larinx & le pharinx n'avoient aucune mauvaiſe conformation.

J'inciſai enſuite les téguments de la tête dans leſquels je trouvai une infiltration de ſang conſi-

dérable je trouvai auſſi beaucoup de ſang épanché dans le cerveau après avoir ouvert le crâne.

Je regarde cette infiltration, & cet épanchement de ſang comme la ſuite de pluſieurs contuſions à cette partie, en conſéquence du travail laborieux dont cet accouchement a été accompagné, & en même-temps comme la cauſe immédiate de la mort de cet enfant.

Il avoit encore au bras droit un ſingulier diaſtaſis qui lui rendoit la main crochue: la premiere rangée des os du carpe n'étoit point articulée avec les deux os de l'avant-bras: ces deux os étoient très-éloignés l'un de l'autre par leur partie inférieure, & cet éloignement occaſionnoit un eſpace dans lequel étoit logée la premiere rangée des os du carpe; cette rangée y étoit maintenue par de forts ligaments, & l'extrémité de l'os du coude étoit comme jettée du côté externe de l'avant-bras, tandis que l'extrémité du rayon étoit parallele à la premiere rangée: cette ſituation des deux os de l'avant-bras rendoit la main crochue en dedans; ce qui la favoriſoit encore, c'étoit un fort ligament, qui de la deuxiéme rangée des os du carpe venoit s'attacher à l'extrémité du rayon: car lorſque j'eus coupé ce ligament, la main reprit un peu ſa direction.

Je penſe que toutes les ſingularités obſervées dans ce cadavre que je viens de décrire ſont exiſtentes dès la premiere conformation; car la mere a eu une groſſeſſe des plus heureuſes, aucune envie déſordonnée, & cet enfant n'eſt pas le premier qu'elle ait porté; elle n'a eu ni coups, ni chûtes qui ayent pû occaſionner aucun de ces dérangements de parties, & cette couche quoique laborieuſe s'eſt terminée fort heureuſement.

Si on eût voulu m'abandonner ce cadavre, mon deſſein étoit de l'envoyer, ſans y toucher, à Meſſieurs de l'Académie Royale de Chirurgie, où il auroit peut-être été examiné plus ſcrupuleuſement, & on en auroit tiré ſans doute des inductions auſſi curieuſes qu'utiles; mais le vain ſcrupule de le faire enterrer, parce qu'il avoit été ondoyé, m'empêchât d'avoir cette ſatisfaction.

LETTRE,

De M. Bonami Chirurgien en chef de l'Hôpital Général de la Ville de Rouen, à M. Cambon, Chirurgien Major en ſurvivance de l'Hôpital Militaire de Charleville & Mezieres, concernant deux opérations de la Taille avec le Lithotome caché.

III. J'ai reçu, mon cher Confrere, l'obſervation exacte que vous m'aviez promiſe de la cure des deux malades pierreux de Rouen que nous avons vû tailler enſemble a Paris, où je m'étois rendu exprès pour voir opérer le Frere Coſme, le premier du mois dernier.

Il eſt bien juſte qu'en repréſailles, je vous envoie, comme vous le ſouhaitez, l'hiſtoire détaillée de leur état qui a précédé l'opération. Le premier âgé d'environ treize ans, eſt fils de M. Fortin, Perruquier, rue des Hermites à Rouen, & ſouffroit depuis près de ſix ans. L'autre nommé Jean-Baptiſte-Louis Thoret, âgé de ſept ans trois mois, demeure avec ſa mere

qui eſt veuve, rue S. Hilaire, même Ville.

Il y avoit pluſieurs années que ce dernier avoit commencé à ſouffrir, mais ſes douleurs avoient tellement augmenté dans le courant de la derniere, & ſur-tout les dernieres ſemaines avant ſa taille, qu'il ne paroiſſoit pas poſſible qu'il y réſiſtât davantage. Ses cris perçants, dont j'ai été témoin plus d'une fois, attendriſſoient la plus part des aſſiſtants. Sa mere qui eſt dans la plus grande ſatisfaction, m'a raconté que les perſonnes avec qui elle avoit voyagé en le conduiſant à Paris, avoient été ſurpriſes de le voir ſurvivre aux accès de ſouffrances fréquents dont elles étoient témoins, quoiqu'il fût avec elle dans la voiture d'eau, ou les cahots d'un chemin inégal n'avoient aucune part.

J'appris auſſi à Paris, des gens chez qui il logeoit, qu'ils avoient craint beaucoup pour ſa vie pendant les deux jours qu'il y ſéjourna avant que d'être taillé.

La plus grande quantité de ſon urine couloit involontairement ſuivant le rapport de ſa mere, & celle qu'il rendoit dans quelque vaſe, étoit chargée de pus & exhaloit une odeur fétide & inſupportable depuis très-long-temps.

L'énigme de tous ces accidents, & de pluſieurs autres, dont le détail eſt moins néceſſaire, fut bientôt levé à la vûe de la pierre murale qu'on lui tira. Comme vous y étiez préſent, je me bornerai à vous en rappeller la groſſeur & la figure, qui ſont à peu près celles d'un maron, ayant la couleur de quelques dégrés plus brune, & elle étoit hériſſée de pointes ſur toute ſa ſurface, aſſez reſſemblantes à celles qui ſe rencontrent ſur l'enveloppe des marons d'inde.

Cette configuration ſinguliere & peu com-

mune, avec un morceau de chair fongueuſe qui y étoit attaché, ne nous laiſſa plus aucun doute ſur les déſordres qu'elle avoit dû produire par ſon ſéjour dans la veſſie. Je ne doute pas que vous ne vous rappelliez dans cette occaſion, d'avoir oui dire auſſi bien que moi, à de grands Maîtres de l'Art, ſur-tout dans les Hôpitaux de Paris où l'on taille beaucoup, qu'ils ont communément une très-mauvaiſe opinion du ſuccès de l'opération, lorſqu'ils y rencontrent des pierres telles à tous égards que celle dont il s'agit; & c'eſt ce qu'ils attribuent avec quelque fondement au déchirement inévitable qu'elle fait au paſſage, quant il n'eſt pas ſuffiſamment dilaté par l'inciſion. Ne pourroit-on pas y ajouter le déſordre perpétuel de leurs aſpérités ſur la tunique interne de la veſſie pendant leur formation, & leur ſéjour? Car, cet accident me paroît pour le moins auſſi évident que l'autre, ſur-tout ſi l'on ſe repréſente quelqu'un qui ſeroit forcé d'embraſſer continuellement dans une de ſes mains, & ſerrer de temps en temps pendant pluſieurs ſemaines, mois, ou même des années entieres, un corps dur quelconque, de la figure & groſſeur d'un moyen œuf de poule, dont la ſuperficie ſeroit hériſſée de pointes d'éguilles ou d'épingles ſaillantes d'une ligne ou plus; & je penſe que c'eſt-là préciſément ce qui ſe paſſe dans la veſſie avec ces ſortes de pierres chaque fois qu'elle ſe contracte pour l'expulſion de l'urine.

La mere de cet enfant m'a encore aſſuré de plus, que depuis qu'il eſt au monde, il a toujours été ſujet à quelques autres infirmités indépendantes de celles de ſa pierre, & ſur-tout à celle des vers dont il rendoit de temps à au-

tre une très-grande quantité, juſqu'au jour qu'elle l'a amené à Paris.

Enfin, il eſt arrivé à Rouen avec ſon compagnon Fortin, le 28 de Novembre dernier dans la plus parfaite ſanté, où je les ai déja viſités pluſieurs fois avec la plus grande ſatisfaction.

Au reſte, Monſieur, quoique mon hiſtoire ſoit l'objet principal de ma reconnoiſſance pour votre exactitude, je ſouhaiterois néanmoins que vous la rendiſſiez publique, ſi elle vous paroît aſſez intéreſſante, jointe à l'obſervation dont vous m'avez fait part, pour encourager ceux de nos Confreres ſectateurs comme nous du Lithotome caché.

A Rouen le 10 Décembre 1754.

BONAMI.

RÉPONSE

De M. Cambon.

IV. M. Cambon ſe rend avec d'autant plus de plaiſir au ſouhait de M. Bonami, qu'en ſatisfaiſant d'un côté ſon inclination décidée pour le bien public, il la ſatisfait d'un autre, en marquant ſa reconnoiſſance pour ce zelé & habile Chirurgien.

Voici donc le récit exact & interreſſant de ce qui a ſuivi la taille de Jean-Baptiſte Thoret, à l'égard duquel on vient de lire l'hiſtoire de ce qui la précédée.

Premiérement, l'opération a été auſſi prompte & heureuſe qu'on pouvoit le déſirer.

Secondement, le malade a été quarante-huit heures ſans aucune ſorte d'accident; mais dans le courant du troiſiéme jour, il eſt ſurvenu un léger gonflement au teſticule gauche, dont il ne ſe plaignoit que lorſqu'on y touchoit. D'ailleurs, il n'a paru qu'une très-légere phlogoſe au ſcrotum, & rien du tout aux environs.

Troiſiémement, la plaie eſt devenue blanchâtre au-dedans, en même-temps que l'enflure du teſticule a paru, elle a commencé à rendre vers le 6 une matiere plâtreuſe, mêlée de filandres glaireuſes, dont l'écoulement a duré près de huit jours; il a fini avec la réunion entiere de la plaie du 15 au 16.

Quatriémement, le ventre a toujours été molet, mais toute la région du rein & de l'uretere gauche étoit douloureuſe, lorſqu'on y appuyoit un peu, & cette douleur paroiſſoit contiguë à celle du teſticule gonflé; ce qui a fait ſoupçonner d'abord que ce rein malade pouvoit être la ſource de tout le reſte.

Or, ce qui n'étoit que ſimple ſoupçon pendant l'exiſtence de la plaie s'eſt tourné en démonſtration auſſitôt après ſa réunion; car dès ce moment, l'enflure du teſticule, qui n'avoit fait aucun progrès pendant la ſuppuration de la veſſie, a diſparu tout à coup dans une nuit: & à notre grand étonnement, elle a paſſé la nuit d'après au bout du prépuce, qui s'eſt allongé d'un pouce au-deſſus du gland, & groſſi à proportion. Il étoit un peu douloureux, tranſparent, & ſans rougeur, ainſi qu'il arrive dans la plûpart des engorgements lymphatiques.

Cet engorgement a diſparu à ſon tour quelques jours après, dans une nuit auſſi, pour aller former un dépôt ſubit, auſſi gros qu'une

noix moyenne, dans la ſubſtance du ſcrotum ſur le même endroit qu'elle avoit déja occupé, lequel s'eſt ouvert peu d'heures après, a rendu beaucoup de pus mal digéré, ſéreux & blanchâtre, comme du lait ſortant du caillé, pendant deux ou trois jours; ce qui a tari ſans retour ces alternatives bizarres d'enflure.

La ſenſibilité du rein & de l'uretere, qui vraiſemblablement étoit antérieure à l'époque de l'opération, ſi l'on y eût pris garde, eſt celui de tous les accidents qui a ceſſé le dernier; d'où je conclus qu'il eſt auſſi clair que le jour que la maladie du rein a été la cauſe unique de celle du ſcrotum & du prépuce, puiſque la veſſie qui étoit très-malade a paſſé par différents dégrés de ſuppuration, & qu'elle s'eſt trouvée parfaitement guérie & rétablie dans le même-temps que la plaie s'eſt cicatriſée, &c.

Voici une obſervation qui léve tout doute ſur ma concluſion: un jeune homme âgé actuellement de vingt-un ans fut taillé à l'âge de ſix: il eſt reſté fiſtuleux quatorze ans, & malgré cette accident, il s'eſt formé une pierre auſſi groſſe qu'un maron, ayant deux bouts allongés dans l'uretre, à l'endroit même de ſa fiſtule: on l'a tirée au mois de Janvier dernier, il en eſt reſté encore fiſtuleux. Ce même a été pris d'une attaque terrible de néphrétique depuis peu d'un ſeul côté, rendant beaucoup de ſang par les urines, avec fiévre, vomiſſements, &c. Il a ſenti en même-temps une vive douleur au teſticule du même côté, (qui étoit comme avoit été celui de notre petit Thoret,) & ce même teſticule s'eſt gonflé & groſſi environ quatre fois plus que dans ſon état naturel.

Les accidents du rein ont totalement cédé à ſix

ſix ſaignées, boiſſons convenables, autres remédes, &c. Mais le teſticule ſeul a réſiſté à tout pluſieurs ſemaines encore après, s'eſt abſcedé enſuite à force de topiques convenables, & enfin la moitié de ſon corps, que je conſerve dans l'eſprit de vin, a ſuivi la ſuppuration, & le ſurplus s'eſt parfaitement guéri & cicatriſé avec la plaie du ſcrotum.

Cinquiémement, du 6 au 12, cet enfant a été preſque toujours dans une triſteſſe taciturne & mélancolique, ce qui faiſoit craindre quelqu'amas de vers dans les inteſtins; ſa mere ayant aſſuré qu'il en avoit rendu ſouvent depuis tous les temps, on lui a fait prendre à cet effet beaucoup d'huile d'amandes douces, avec un quart de ſyrop de limons qui l'ont évacué abondamment, & qui ont diſſipé ſa mélancholie par dégrés. Outre les remédes par la bouche, on y a joint quantité de lavements pendant le courant de ſa cure, qui ont paru lui faire beaucoup de bien.

Sixiémement, pour topiques, l'on s'eſt contenté de compreſſes trempées dans du vin chaud avec un mélange de ſel de ſaturne, & renouvellées trois fois par jour ſur les bourſes & le prépuce, & d'un emplâtre ſuppuratif ſur le petit abſcès après qu'il a été ouvert. Quant à la plaie, elle s'eſt nettoyée & cicatriſée définitivement ſans accident du 15 au 16, & ſans aucun panſement.

Enfin, le ſujet a repris de la nourriture ſolide par dégrés & ſans danger, s'eſt fortifié, & tellement rétabli qu'il a été en état le vingt-ſeptiéme jour, après ſon opération, de s'en retourner de Paris à Rouen, d'où ſa mere marque qu'il eſt arrivé le lendemain en parfaite ſanté

malgré la gelée, le brouillard & la neige; jugez du ſurplus.

Je ne m'étendrai point ſur la cure de Fortin ſon compagnon, parce qu'elle s'eſt opérée tout uniment ſans aucun accident ni panſement. Ce ſujet n'étoit point équivoque, l'exécution de ſon opération ne vous laiſſa rien à déſirer, vous l'avez obſervé pendant les deux jours ſuivants que vous avez ſéjourné à Paris, vous l'avez vû auſſi tranquille, & bien portant, que s'il n'avoit rien ſouffert.

Je vous rends avec plaiſir le témoignage qu'il a toujours continué de même, & qu'il eſt parti avec ſon compagnon en parfaite ſanté. Je me perſuade d'avance par le bon caractere que je vous connois, que vous ſerez très-ſatisfait de ces deux cures, quoiqu'opérées dans la rigueur d'une ſaiſon qui étoit ſi ſuſpecte à nos ancêtres, &c.

De Paris le 28 Novembre 1754.

ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations ſur la Pharmacie.

LETTRE PREMIERE.

Sur la nature du Soufre.

I. JE crois, Monſieur, que vous me rendez aſſez de juſtice pour ne me pas regarder comme un ſectateur d'opinions nouvelles, un amateur de ſingularités, un fauteur de paradoxes. Mais vous me connoiſſez en même-temps ſuffiſamment pour être convaincu que je ne ſçai pas déférer à l'opinion vulgaire, quelque accréditée qu'elle paroiſſe être par le nombre & les qualités de ſes partiſans, dès qu'elle eſt réfractaire aux loix de l'évidence. C'eſt avec de tels ſentiments que j'entreprends aujourd'hui de remettre dans ſon vrai point de lumiere une vérité de fait, qui peu apperçue, mal expoſée, a répandu le faux jour qu'elle recevoit ſur un grand nombre de phénomenes chymiques.

Quelques Chymiſtes n'ont pas héſité à regarder le ſoufre minéral comme une eſpéce de ſel. Ceux qui l'ont conſidéré ſous cet aſpect, y ont été induits par l'apparence cryſtalline que cette ſubſtance prend en ſubiſſant un refroidiſſement lent, ſuite d'une fuſion ſuffiſamment liquide. La forme cryſtalline qu'affecte auſſi ce

corps, quand on les diſſout dans le huiles, a confirmé cette premiere idée. C'eſt un fait conſtant aujourd'hui, familier même aux obſervateurs les moins ſubtils.

Pluſieurs Chymiſtes ont été plus avant; ils ont ôſé enchérir ſur la dénomination de ſel donnée au ſouſre, en déterminer l'eſpéce. Ils l'ont décidé acide. D'autres lui ont nié formellement cette propriété.

Mais, Monſieur, quand les autorités me manqueroient, je ne craindrois point de prendre ſur moi l'affirmative de cette propoſition. Elle m'a paru ſoutenue par un enchaînement de preuves ſi bien liées qu'elles ont entraîné ſans peine mon ſuffrage. J'ai de la peine à croire qu'elles n'emportent pas de même ceux de mes Lecteurs.

Je dis donc que le ſoufre eſt un ſel acide. Mais je me ſens arrêter au premier pas. Il a des qualités qui répugnent aux définitions mêmes de ſel & d'acide. Il eſt indiſſoluble dans l'eau, il ne rougit point le ſyrop violat. J'avoue que ces deux conditions ſont capitales dans la conſtitution ordinaire d'un ſel, & d'un ſel acide. Mais il y a long-temps qu'il s'éleve en Chymie un juſte cri contre l'abus des axiomes, & des régles trop générales. Celle-ci a ſes exceptions, ſuſceptibles même de variétés propres à chacun des individus qui les forme.

Bien loin que ces deux qualités nuiſent à mon ſentiment, je prétends faire voir au contraire qu'elles ſont une dépendance néceſſaires de la nature de l'acide en queſtion, qu'elle ſervent à en déterminer le caractere & l'eſpéce. En effet, ſi *l'acide ſulphureux* étoit diſſoluble dans l'eau, s'il rougiſſoit la teinture de vio-

lette, il rentreroit dès lors-dans la claſſe des acides vitrioliques purs & ordinaires; il ne ſeroit pas aujourd'hui l'objet d'une exception digne d'une recherche approfondie.

Pour procéder méthodiquement à la diſcuſſion de nos preuves, définiſſons d'abord cette ſubſtance. J'appelle le ſoufre commun *un acide vitriolique rendu concret par l'union d'une ſurabondance de phlogiſtique.* Perſonne ne ſera tenté ſans doute d'attaquer une définition fondée ſur l'analyſe même du minéral. Les moins experts ſçavent aujourd'hui que les principes conſtitutifs du ſoufre ſont, quant aux parties perceptibles à nos ſens, l'acide vitriolique & le phlogiſtique. L'expérience, & l'accord conſtant des gens de l'Art ſont donc déja réunis en ma faveur. Dans le ſoufre, je n'apperçois de matériaux que ceux qui ſont propres à former un corps tel que celui que j'ai défini. La matiere de l'acidité y eſt contenue d'une façon manifeſte : il ne s'agit donc plus que de ſçavoir ſi elle s'y trouve dans un état libre & actif, en quel dégré elle exerce ſon action, & jouit de ſa liberté.

Ceux des Chymiſtes, qui ſans égard aux idées reçues, ni à la juſteſſe & à la préciſion des notions, ont fait une claſſe des ſels neutres, rendus tels par la matiere graſſe, voudront peut-être auſſi neutraliſer le ſoufre commun. Mais j'ai des forces redoutables à oppoſer à ce renverſement d'ordre, quand je m'occuperai de l'examen des autres propriétés de l'acide.

Avant que d'en venir là, je crois néceſſaire de prouver que ce même ſurcroît de matiere graſſe, qui ſpécifie mon acide, eſt la cauſe de ſon indiſſolubilité dans l'eau, & de ſon ineffi-

cacité à rougir les couleurs bleues végétales. Je ne doute point que les Chymiſtes intelligents ne m'ayent déja entendu à demi mot, ou plutôt que leur pénétration n'ait prévenu mes explications. Tout ce que j'ai à dire ſur ce ſujet eſt ſi conforme aux loix invariables de la ſaine théorie, qu'il ſe ſuppoſe naturellement, & ſans effort.

La matiere graſſe, diſons-nous, eſt la cauſe qui empêche l'acide ſulphureux de jouir de toutes ſes propriétés, & de les déployer dans toute leur force. Je n'alléguerai point ici l'indiſſolubilité eſſentielle de cette même matiere dans l'eau, ni la qualité qu'elle communique aux autres ſubſtances, d'être d'autant moins diſſoluble dans ce menſtruë, qu'elle leur eſt unie en plus grande proportion. Ce ſont des premiers rudiments de l'Art, qui n'ont pas beſoin d'être remis ſous les yeux. Contentons-nous de les fixer ſur l'expérience.

Décompoſez le ſoufre par la combuſtion, ſuivant les régles thecniques. Quel produit obtenez-vous? Un acide, mais quel eſt-il? Eſt-ce le vitriolique pur? Non; c'eſt un acide volatil, participant de la matiere graſſe qui lui étoit jointe avant la déflagration. Il a ſes caracteres particuliers. Il efface les couleurs des fleurs, les blanchit ainſi que les étoffes. Il arrête la fermentation. Il coagule beaucoup moins le ſang que les autres acides, &c.

Uni à l'alkali fixe, ce n'eſt point un vrai tartre vitriolé qu'il forme, indeſtructible par tout autre agent que le phlogiſtique. Il réſulte de cette combinaiſon une eſpéce de ſel, que l'acide vitriolique même, mais pur, détruit. Cet acide peut en ce cas être oppoſé à lui-même, & ſe déplacer.

Diſons plus : l'acide vitriolique, extrait du ſoufre, a été déterioré, dégradé. Les acides minéraux inférieurs ont le pas ſur lui, le débuſquent. Combinés eux-mêmes avec la matiere graſſe, puiſque c'eſt elle en partie qui les ſpécifie, affoiblis conſéquemment par cette combinaiſon, ils l'emportent ſur l'acide vitriolique, plus chargé qu'eux de phlogiſtique.

N'abandonnons pas la ſuite d'une expérience frappante, & déciſive pour notre cauſe. Qu'on dégage ce même acide ſulphureux volatil de cette matiere graſſe qui émouſſe ſes traits, en les enveloppant; à l'inſtant il rentre dans tous ſes droits. Il reprend ſa force, ſon rang, ſa ſupériorité ſur les autres acides.

Suivons deprès la progreſſion : toutes les difficultés ſont prêtes à s'évanouir. Nous venons de voir l'acide vitriolique, chargé juſqu'à un certain point de matiere graſſe, céder à ſon propre acide épuré, même aux acides du ſecond ordre. Eh bien, ſurchargeons-le de matiere graſſe, de phlogiſtique; réduiſons-le à l'état de ſoufre. Bientôt il va dégénérer de façon à ſe laiſſer vaincre par les plus foibles acidules.

Mais prouvez-nous, me va-t-on dire, que l'acide ſulphureux, ſous la forme de ſoufre, ſoit encore acide. C'eſt ici le lieu de rappeller la principale propriété d'un acide; j'entends celle de s'unir à l'alkali, & de donner la naiſſance au ſel neutre. Si le ſoufre eſt doué de cette faculté, il a droit de prétendre au titre d'acide ſans qu'on puiſſe raiſonnablement le lui conteſter. Or nous voici arrivés au moment de développer l'œtiologie d'une opération qui a été juſqu'ici mal entendue par le gros des

E iv

Chymiſtes, & qui fait la baſe de ma démonſtration. Qu'eſt-ce que la combinaiſon vulgairement, & bizarrement nommée *foie de ſoufre*? Ici, Monſieur, ſe rencontre le vrai nœud de la difficulté, mais qui n'eſt pas un nœud gordien.

Le foie de ſoufre eſt un vrai ſel neutre. Tous les phénomenes viennent s'offrir à l'appui de ce ſentiment. Mais permettez-moi, Monſieur, de me livrer ici à l'impétuoſité de mon zéle. Je ne puis modérer mon impatience, au point de ne pas m'échapper en plaintes, à l'occaſion des dénominations ridicules, & ſans valeur. Je ſuis perſuadé que le nom de *foie de ſoufre* n'a pas peu contribué à brouiller les idées ſur le ſujet qu'il déſigne. Il y a ſur-tout en Chymie nombre de dénominations ſi hétéroclites, ſi peu rélatives au fond ou aux propriétés des objets dénommés, qu'elles ſemblent inventées pour détourner & écarter l'attention de deſſus la nature de ces mêmes objets.

Si l'on eût originairement examiné cette combinaiſon, qu'on l'eût ſimplement appellée *ſoufre neutraliſé*, *ſel neutre ſulphureux*, je ne me verrois pas aujourd'hui les armes à la main pour forcer à reconnoître une vérité ſimple, facile à ſaiſir, à qui la ſucceſſion des temps a fait prendre les traits du problême : les momens des artiſtes toujours précieux, puiſqu'ils ſont conſacrés à l'expérience, ſe trouveroient ménagés.

Le principe de la neutralité du foie de ſoufre une fois établi, l'on va voir avec une ſurpriſe agréable tous les phénomenes concomitants ſe développer d'une maniere facile & inſenſible. Je vais même les faire ſervir à expli-

quer ce principe, dont ils ne ſont que des conſéquences, avant que d'éclaircir certaines queſtions, qui dans l'ordre naturel devroient les précéder. Mais comme elles ſont ſujettes à des objections, dont la réfutation entraîneroit de longs raiſonnements, elles pourroient jetter de la longueur dans une démonſtration qui ſera plus avantageuſement ſoutenue par les faits mêmes, rapprochés & cumulés. D'ailleurs, la ſimple expoſition des expériences que j'ai à rapporter affoiblira peut-être tellement ces difficultés, qu'il ne ſera plus beſoin d'y répondre, & que mon ſentiment ſe trouvera hors de toute atteinte. Au reſte, je ne me prévaudrai pourtant pas de mon avantage, ni pour les diſſimuler, ni pour me diſpenſer de les réſoudre.

En déterminant le dégré d'acidité du ſoufre, nous avons repréſenté, que, comme plus chargé de matiere graſſe qu'aucun autre acide, il devoit être le plus foible de tous. C'eſt ce que l'expérience prouve évidemment. A l'approche du plus debile acide végétal, le ſoufre quitte ſa baſe alkaline dans le ſel neutre ſulphureux, appellé foie de ſoufre. Le vinaigre, le jus de limon, d'oſeille, &c. le décompoſent en ſe ſubſtituant à la place du ſoufre, qui abandonné de l'alkali, ſe précipite.

Mais ce n'eſt pas aſſez encore: par une conſéquence néceſſaire de mes principes, tous les ſels neutres ammoniacaux, terreux, métalliques doivent détruire mon ſel ſulphureux. Auſſi des expériences multipliées m'ont-elles appris que cet effet s'enſuit avec tant de facilité, qu'il eſt inſtantané. Au moment du contact des deux ſels neutres en liqueur, la double décompoſi-

tion s'en opére. Prenez une ſolution de vitriol martial, de venus, de zinc, une diſſolution de cuivre, de fer, par le nitre, &c. mêlez-en dans du foie de ſoufre liquide. Sur le champ, l'acide de la diſſolution métallique ravira la baſe ſaline au ſoufre qui ſe précipitera conjointement avec la baſe métallique. Je me contente d'indiquer ici rapidemment ces expériences, dans le détail deſquelles je ne puis entrer quant à préſent. Je ne m'arrête pas non plus à l'examen des précipités. Ces objets me jetteroient dans de trop longs écarts. D'ailleurs, je ne ſuis pas encore en état de rendre compte au Public de la ſuite de tentatives expérimentales que j'ai faites pour éclaircir cette partie interreſſante de mon ſujet. Mais je ne négligerai pas de lui en faire part, quand mon travail ſera parvenu au point de maturité où je le veux amener

J'ajouterai ſeulement que, quand on ſe ſert d'un ſel ammoniacal quelconque pour décompoſer le ſel neutre ſulphureux, la double décompoſition eſt alors auſſi marquée que complette. Il en réſulte deux nouveaux ſels neutres : l'un qui ayant pour baſe un alkali fixe, eſt un ſel fixe, ſpécifié par l'acide du ſel ammoniac donné; l'autre qui eſt un nouveau ſel ammoniacal, compoſé du ſoufre, joint en qualité d'acide à l'alkali volatil. En un mot, ce dernier eſt un vrai ſel ammoniacal volatil. Mais il a cette qualité dans un dégré d'autant plus éminent qu'il eſt compoſé de deux ſubſtances ſéparément volatiles. Ce ſeul trait n'eſt-il pas concluant en ma faveur? N'apperçoit-on pas manifeſtement, Monſieur, notre nouveau ſel ſe ranger comme de lui-même dans

la claſſe des ſels neutres, dont la baſe eſt volatile. Si j'appelle ce ſel nouveau, ce n'eſt pas quant à ſon exiſtence, mais quant à la connoiſſance de ſa nature.

Le cercle des propriétés acides du ſoufre eſt-il ſi étroit qu'il ſe borne à ſon action ſur l'alkali fixe & volatil? Quelque foible que ſoit ſa puiſſance, les limites n'en ſont pas ſi reſſerrées. Elle s'étend ſur les chaux, les terres abſorbantes, les métaux. La chaux ne forme-t-elle pas auſſi avec ce minéral ce qu'on appelle foie de ſoufre? C'eſt un vrai ſel neutre ſulphureux, auſſi-bien que le pyrophore d'Homberg. Mais dans l'un, la baſe eſt calcaire, & dans l'autre crétacée, quoique rapprochée de l'état de chaux. Qui ne ſçait que le ſoufre mêlé en poudre avec de la limaille de fer, la pénetre, à l'aide de l'eau ſeule ſans le ſecours du feu, avec un gonflement, une efferveſcence marquée, quoique lente. Et qu'on ne m'objecte pas qu'il ne travaille ſur le fer qu'à meſure que la diminution ſucceſſive du phlogiſtique lui rend par dégrés ſon énergie. Certainement, il a commencé d'agir avant que d'avoir rien perdu de ſon phlogiſtique, quoique ſon action ne fût pas alors ſenſible. La déperdition du phlogiſtique dans le ſoufre, n'eſt occaſionnée que par un certain dégré de chaleur qu'excite dans la matiere le mouvement inteſtin cauſé par l'action même du ſoufre; action qui, en qualité de cauſe, précéde ſon effet.

Qu'eſt-ce que le cinnabre, tant naturel qu'artificiel, ſinon un vrai ſel neutre ſulphureux volatil? Ne ſe ſoumet-il pas dans ſa décompoſition aux loix générales des affinités? Les alkalis fixes, les abſorbans terreux, le fer, le cuivre,

le plomb, l'antimoine réguliſé, l'argent même déplacent le fluide métallique dans l'ordre réſultant de leur aptitude à ſe prêter à l'action du ſoufre. Il forme de nouveaux ſels neutres avec toutes ces ſubſtances. L'antimoine crud n'eſt-il pas encore un vrai ſel neutre ſulphureux métallique? Les orpimens ne paroiſſent-ils pas devoir être compris dans la même claſſe? A l'égard de l'arſenic, il a un caractere ſalin, développé, qui paroît indiquer que ſa minéraliſation eſt dûe à l'acide vitriolique, mais aſſez *déſulphuré* pour qu'il puiſſe exercer ſa vertu corroſive & virulente. Enfin l'argent même, ce métal parfait, eſt-il à l'abri de l'action du ſoufre? Je ſuſpends la mention que j'ai à faire de la faculté diſſolvante du ſoufre neutraliſé par l'alkali fixe; forme ſous laquelle rien ne lui réſiſte. J'appuierai dans la ſuite ſur cette circonſtance, ainſi que ſur pluſieurs autres qui ſont compriſes dans mes vûes.

Peut-être pourrois-je inſiſter auſſi ſur les divers vitriols qui ſe préparent par la calcination avec le ſoufre. Mais pourquoi recourir à des appuis frêles & chancelans, quand j'en ai de fermes & de ſolides? On ne manqueroit pas de m'objecter que le ſoufre n'agit qu'à meſure que cet acide rompt ſes liens. Je ne puis cependant m'empêcher de dire que je crois voir dans la faculté acide du ſoufre, une des principales machines que la Nature met en œuvre pour la minéraliſation. Ce moyen entre bien dans ſon plan, & ſa maniere d'opérer lente, paiſible, progreſſive.

Je ne ſuis embarraſſé, comme l'on voit, que de la multiplicité, & de l'affluence de mes preuves. Tout ſourit, tout applaudit en Chymie à

la grande vérité de devant laquelle je tire aujourd'hui le rideau. Elle répand un jour ſi éclatant ſur la ſphère Chymique entiere, qu'il devient auſſi néceſſaire que juſte d'ouvrir les yeux à ſa clarté. De combien de Méchaniſmes occultes cette clé ne donne-t-elle point l'ouverture?

Mais je m'apperçois, Monſieur, que mon ſujet m'emporte au-delà des bornes qui me ſont preſcrites, & de celles d'une lettre. Je me hâte de finir ici. Je remets au mois prochain la diſcuſſion des objections qu'on peut faire contre la thèſe que j'établis ici, ainſi que l'expoſition de quelques autres expériences, & la déduction des conſéquences relatives à l'uſage médicinal du ſoufre, conſidéré ſous le caractere d'acide. Je deſcendrai auſſi dans des éclairciſſements ſur certains phénomenes qui paroiſſent peut-être au premier coup d'œil ſortir de ma théorie. Je les y ramenerai, & j'en rapporterai d'autres qui s'y renferment naturellement.

J'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre, &c.
P. de Ste. C**.

Paris ce 10 *Décembre* 1754.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans cette Partie.

Préface, *pag.* 3

ARTICLE PREMIER.

I. SUITE *de l'obſervation ſur un vice de conformation, par M. Miſſa, d. m. p.* 5

II. *Lettre ſur la goutte, par M. Chevalier, d. m. p.* 20

III. *Lettre ſur la maladie de la nommée Supiot, par M. Morand, d. m. p.* 24

ARTICLE II.

I. *Obſervation ſur une luxation incomplette de la machoire, par M. le Cat,* 28

II. *Obſervation ſur une hernie ſinguliere, & ſur d'autres vices de conformation dans un même ſujet, par M. Marigues, Chirurgien,* 31

III. *Lettres ſur deux opérations de la Taille par le Lithotome caché,* 43 & 46

ARTICLE III.

Lettre ſur la Nature du ſoufre, par M. de S. C. 51

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du préſent mois. A Paris, ce premier Janvier 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

FÉVRIER 1755.

Tome II.

A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Le même Libraire débite : Nouveau ſyſtême ſur la Génération de l'Homme & ſur celle de l'Oiſeau, par M. de Launay, Chirurgien Major du Régiment Royal Infanterie.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez BARRIERES.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A LYON, chez PIERRE BRUYSET PONTHUS.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A MONTPELLIER, chez RIGAUD.
A NANCY, chez BABIN.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A ORLÉANS chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A TOURS, chez { LAMBERT. BILLIAUT. }
A VALENCIENNE, chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

FÉVRIER 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations de Médecine.

QUESTION,

Sur l'Inoculation de la petite Vérole.

I. ON demande, *Et c'eſt dans des Ecoles de Médecine que ſe fait la Queſtion* *, ſi on devroit introduire en France l'Inoculation de la petite Vérole, & ſi l'État gagneroit beaucoup en donnant à tous les Citoyens une maladie que preſque tous ſont con-

* *Nota*, On eſt dans l'uſage aux Écoles de Médecine de la Faculté de Paris d'agiter deux queſtions aux actes de *Veſperie*, *Doctorerie* & *Paſtillaire*. On

damnés à avoir, & dont un ſi grand nombre eſt deſtiné à être la victime.

Je réponds le plus briévement qu'il eſt poſſible à la queſtion qui m'eſt propoſée.

On doit pratiquer l'Inoculation, s'il eſt démontré; 1°. Que par cette méthode on parvient conſtamment à donner des petites Véroles douces & bénignes.

2°. Si ceux qui ſont inoculés ſont pour la ſuite à l'abri de cette maladie.

3°. S'il y a lieu d'aſſurer qu'on ne peut pas donner la petite Vérole à quelqu'un qui ne devoit jamais l'avoir.

4°. Enfin, s'il eſt évident qu'on prévient par la méthode que l'on propoſe, la mort ou la difformité d'un grand nombre de ſujets.

Tous ces points diſcutés, appuyés par le raiſonnement & par l'expérience, dicteront notre concluſion.

La petite Vérole par elle-même eſt une maladie ſans danger: la plûpart des hommes en apportent avec eux le germe plus ou moins actif, plus ou moins lent à ſe développer. Ce germe mis en action excite dans le ſang un trouble, & une ſorte de fermentation qui s'appaiſe & s'éteint par le dépôt d'une partie des humeurs qui ſe porte à la peau. Là, elles éprouvent tous les changements par leſquels paſſe un fluide extravaſé, & hors des voies de la circu-

n'imprime jamais que le point de la queſtion: celle-ci nous a paru mériter l'attention du Public; c'eſt pourquoi nous avons engagé l'Auteur à nous permettre d'imprimer dans ce Recueil la traduction de la Réponſe qu'il fit à la Queſtion ſuivante, le 24 Octobre 1754.

An virus variolarum intra corpus inoculatione debeat intrudi?

lation : elles ſe cuiſent, ſe mûriſſent : une partie s'évapore, & l'autre ſe change en une croûte, qui peu à peu ſe deſſéche, & tombe bientôt après.

Cette eſpéce de dépuration une fois faite, & bien faite, met les humeurs à l'abri d'une pareille maladie, ſoit que par cette ſorte de fermentation elles ayent acquis une diſpoſition *antiſeptique*, ſoit que le germe de la petite Vérole ſe ſoit lui-même affoibli, & anéanti au point de ne pouvoir plus produire aucun effet.

Ces différents temps, ou plutôt ces différentes actions s'exécutent ſans le ſecours de l'Art. La Nature ſe charge de tout, & elle réuſſit toujours dans ſon objet. Des incidents ſeuls, & certaines circonſtances qui ſe gliſſent à la traverſe, viennent la troubler dans ſon opération : ainſi une dépuration du ſang qui ſe faiſoit ſans trouble & ſans inquiétude, ſe changera tout à coup en une maladie effrayante, & qui menace la vie. La Nature veut percer, mille obſtacles l'arrêtent & rendent inutiles ou nuiſibles les efforts qu'elle fait pour triompher.

Puiſque la petite Vérole par elle-même n'offre aucun danger, qu'elle ne devient maladie, & maladie terrible que par des circonſtances qui lui ſont étrangeres, ſi nous étions les maîtres de ces *incidents*, s'il dépendoit de nous de les arrêter ou de les prévenir, ne ſimplifierions-nous pas le mal ? ne le trouverions-nous pas plus traitable, & ne ſerions-nous pas dans le cas d'être le plus ſouvent ſpectateurs oiſifs du travail de la Nature ? Or, c'eſt ce que nous promet l'Inoculation : le peut elle ? C'eſt ce que nous ne ſçaurons qu'après avoir examiné d'où partent tous les *incidents* qui ſont d'une maladie qui de-

vroit toujours être douce & bénigne, une maladie auſſi ſouvent mortelle.

Toutes les cauſes qui rendent les petites Véroles mauvaiſes peuvent ſe tirer : 1°. De la ſaiſon & de la conſtitution de l'air : 2°. De leurs eſpéces : 3°. Du tempérament & de la diſpoſition du ſujet qui les reçoit.

1°. Il y a des ſaiſons où les maladies ſe *jugent* plus difficilement, & avec beaucoup plus de déſavantage que dans d'autres : cela ſe remarque ſur-tout dans les petites Véroles : par exemple, celles du Printemps ſont ordinairement plus favorables que ne le ſont celles de l'Automne : celles-ci rarement ſont ſimples, leurs ſymptômes ne ſe ſoutiennent pas, & variant à chaque inſtant, ils rendent l'iſſue de la maladie douteuſe & incertaine.

La principale cauſe de ces variations doit s'imputer aux ſeuls changements de l'air plus fréquents dans cette ſaiſon : cela eſt conſtaté par les obſervations *noſo-météorologiques* qu'on fait en différents endroits de l'Europe ; cela eſt démontré par l'expérience, puiſqu'un changement heureux de temps ou de vent ſuffit ſouvent pour adoucir ces petites Véroles, & les ramener à leur véritable nature.

N'expliquons pas comment & pourquoi tout cela arrive, attachons-nous aux faits, obſervons-les pour nous mettre à l'abri de ces coups qu'amenent réguliérement certaines ſaiſons ; & nous imiterons en cela la ſageſſe de ce peuple éclairé, qui ſurpris une fois par les ravages du Nil, ſçut ſe faire par la ſuite des richeſſes de ce débordement même qui avoit fait ſa ruine. Il nous ſuffit de ſçavoir que les biens qu'apportent avec elles les ſaiſons ſont compenſés par des

maladies qui les ſuivent; que ces maladies qui arrivent réguliérement, ſont plus aiſées à traiter que lorſqu'elles ſe trouvent dans une ſaiſon différente de la leur; qu'il y a des ſaiſons plus favorables que d'autres pour les maladies dont la criſe doit ſe faire à la peau; que dans une ſaiſon douteuſe les maladies aiguës parcourent leurs temps avec plus de peine & d'inquiétude.

Faiſons l'application de ces principes à la petite Vérole: en même-temps que nous découvrirons quand, & pourquoi elle eſt plus funeſte, nous connoîtrons auſſi la ſaiſon & le temps, dont nous devons faire uſage pour la donner.

Mais la petite Vérole n'eſt pas ſeulement dangéreuſe, parce qu'elle arrive dans une ſaiſon qui n'eſt pas la ſienne, & où toutes les maladies ſont d'un *jugement* incertain; on la voit ſouvent déſoler des Contrées, & des Provinces entieres dans un temps même où on n'avoit pas à ſe défier d'elle.

On ne peut attribuer ſes ravages qu'à une conſtitution particuliére de l'air, qui en même-temps qu'elle provoque le développement du virus variolique, ſurcharge encore la ſaiſon d'une autre maladie: ces miaſmes, que l'air voiture alors avec lui, répandent la contagion, & produiſent des maladies dans les lieux par où ils paſſent, & où ils s'arrêtent: par quel privilége pourroient être préſervés de la contagion générale ceux qui portent en eux le virus variolique encore aſſoupi, ou ceux chez qui ce même virus déja mis en action eſt prêt à ſe développer, & à parcourir ces différents temps.

La Nature étoit occupée à une maladie qui

demandoit la réunion de toutes ſes forces; il en ſurvient une autre qui menace l'économie animale, qui l'attaque avec des armes différentes, qui exige des ſecours d'une autre eſpéce: que doit-il alors arriver?

L'action principale ſe trouve troublée, quelquefois anéantie: deux ennemis concertent à la fois notre ruine; êtes-vous vainqueur de l'un, l'autre l'eſt de vous. Ce concours de maladies en forme une toute nouvelle qui a des ſymptômes ſinguliers & inconnus, & qui demande une façon toute nouvelle d'être traitée: les forces de la Nature ſe trouvent ainſi partagées; ſeule contre pluſieurs elle périclite, elle chancelle, & ſuccombe enfin ſous les coups d'un ennemi qui la ſaiſit, déja fatiguée & occupée autour d'un autre.

Cette complication de maladies ſi effrayante s'évitera dans la méthode que l'on propoſe. Que l'Inoculation ſe pratique dans le Printemps, & lorſqu'il ne régnera aucune maladie épidémique, la petite Vérole ſera ſans danger & ſans inquiétude.

2°. Il y a certaines eſpéces de petites Véroles mauvaiſes de leur nature, toujours accompagnées de ſymptômes effrayants, & qui, ſi elles n'emportent pas tous ceux qui l'ont, en mutilent & défigurent le plus grand nombre: comme il ſe fait un choix de petites Véroles, quand on pratique l'Inoculation, on rejettera les eſpéces qui ſont d'un mauvais préſage; c'eſt encore un avantage que l'on procurera à la Nature: c'eſt un ennemi plus doux & plus aiſé qu'on lui donnera à combattre.

3°. Pour que la petite Vérole ſoit ſans danger, ce n'eſt pas aſſez qu'elle ſoit d'une bonne

eſpéce, & qu'elle arrive dans une ſaiſon où ſes différentes phaſes ſe parcourent avec facilité & ſans équivoque; l'âge, le tempérament, & la diſpoſition du ſujet influent encore beaucoup ſur le prognoſtic que l'on doit porter.

La petite Vérole eſt une maladie de l'enfance; les enfants lutteront donc contre elle avec plus d'avantage que les Adultes, & ceux-ci avec beaucoup moins de péril que les vieillards: car ſelon la remarque d'Hippocrate *, les maladies ſont plus ou moins dangéreuſes, ſelon qu'elles ſont plus ou moins éloignées de l'âge, & du tempérament du ſujet qu'elles attaquent.

Il y a des tempéraments pour qui le développement du germe de la petite Vérole eſt toujours funeſte, & le plus ſouvent mortel, où les fibres dures & roides ſe prêtent avec peine, où les humeurs s'incendient à la moindre cauſe, & produiſent tout à coup dans les parties eſſentielles à la vie des engorgements inflammatoires qui ſont au-deſſus des reſſources de l'Art. Que le virus variolique ſe rarefie dans un vieillard ſec & aride, la matiere morbifique ne pouvant ſe faire une iſſue au-dehors refluera, & ira étouffer les organes de la vie.

Vous voyez cet homme que le moindre mouvement échauffe, qui vous fait craindre à chaque inſtant une péripneumonie ou une apoplexie: le virus variolique ſe déclare chez lui, le cerveau, le poûmon eſt engorgé avant que le Médecin ſoit appellé.

Croyez-vous que la petite Vérole ſoit d'un

* *Morborum alii ad alia tempora benè aut malè ſe habent; & ætates quædam ad tempora, & regiones, & victus.* aph. 3. ſect. III.

meilleur augure dans ce tempérament épuiſé par les plaiſirs, & qui n'a pas ſçu ſe ménager pendant la ſanté des reſſources contre la maladie ?

Les veilles, & les aliments âcres réduiſent encore les humeurs & la peau à un état qui doit toujours rendre la petite Vérole dangéreuſe : envain croit-on réparer par le ſommeil du jour la perte de la nuit ; la texture naturelle de la peau ſe dérange peu à peu, affectée par un atmoſphere différent de celui du jour, & les fluides deviennent âcres & ſuſceptibles d'inflammation. C'eſt une vérité que nous confirme malheureuſement la pratique. On ne doit pas même chercher d'autre raiſon pour laquelle la petite Vérole eſt plus dangéreuſe à Paris que dans les Provinces, & plus mortelle pour les riches que pour ceux qui ſont obligés de mener une vie réguliere.

Certaines maladies héréditaires ou *acquiſes*, des indiſpoſitions néceſſaires ou inévitables troublent la plûpart du temps les évolutions de la petite Vérole ; l'ébullition ſe fait difficilement, l'éruption n'eſt jamais parfaite, & le ſujet eſt deſtiné à une mort prochaine, ou à traîner encore quelques années dans la langueur & les ſouffrances. Ainſi nous voyons périr ou languir preſque tous ceux, qui ayant le ſcorbut, la gale, ou quelqu'autre maladie, ſont encore aſſez malheureux pour avoir la petite Vérole.

Une fille touche à l'âge de puberté : après bien des combats elle voyoit enfin le port, elle y mouilloit avec ſécurité ; paroît la petite Vérole, & elle trouve ſa perte dans ce qu'elle avoit regardé comme ſon ſalut.

Après les vœux de toute une famille, une

mere porte en ſon ſein l'eſpérance d'une poſtérité brillante & glorieuſe; la petite Vérole ſe préſente, & la joie eſt changée en triſteſſe : quelle crainte, quelle horreur encore n'inſpire pas cette maladie, lorſqu'elle vient ſaiſir une jeune mere à peine hors des douleurs de l'accouchement !

Les petites Véroles les plus bénignes changent bien vîte de caractere, lorſqu'elles tombent ſur un ſujet épuiſé par des maladies qui ont précédé, ou qui eſt encore la victime d'autres infirmités, qui demandent toutes les forces de la Nature pour leur guériſon.

Le temps, la ſaiſon, le tempérament, l'eſpéce de petite Vérole promettoient la maladie la moins équivoque pour le ſuccès ; mais la crainte & l'effroi qui ſaiſit avec elle, vient tout troubler. Les graces, la figure faiſoit l'appanage d'une fille; elle a la petite Vérole: quel coup! elle n'apperçoit que la mort, ou les triſtes débris de ſa beauté. La frayeur concentre les forces, s'oppoſe à leur développement, & reſſerrant ainſi les fibres, elle empêche l'éruption de la matiere morbifique.

Qu'on interroge les plus fameux Praticiens, & ils diront qu'une partie des déſaſtres que fait la petite Vérole, doit s'imputer à la frayeur qu'inſpire cette maladie. Pour le dire en paſſant, je ne ſçais pourquoi le Public, injuſte à l'égard des Médecins, & cruel pour lui-même, ſe plaît à exagérer les ravages de cette maladie. Il s'en faut beaucoup qu'elle emporte autant de ſujets qu'on le croit; il y auroit de l'avantage à perſuader le Public de cette vérité, on parviendroit à le raſſurer de ſes craintes, & on racheteroit la vie de beaucoup de Citoyens. C'eſt

dans cette vûe que je ſuis depuis pluſieurs années le traitement des petites Véroles dans les Hôpitaux ; elles y ſont beaucoup moins malheureuſes qu'on veut qu'elles le ſoient même dans la Ville. J'eſpere le démontrer quelque jour, moins pour l'apologie de l'Art, que pour raſſurer bien des Citoyens. Cette frayeur qu'inſpire la petite Vérole, entretenue par le préjugé, & fortifiée à Paris par l'éducation, rend l'iſſue de cette maladie ſi équivoque pour les perſonnes d'un certain âge. N'eſt-ce pas par cette raiſon qu'à toutes choſes égales, la petite Vérole ſe terminera toujours plus heureuſement pour un enfant que pour un Adulte ?

Lorſque je ſuivois dans les Hôpitaux les opérations de Chirurgie, j'ai eu occaſion de voir pluſieurs fois les effets de la puſillanimité, & de la frayeur. Je les ai obſervés ſur-tout chez quelques-uns qui venoient ſe faire tailler : ils ſe frappoient au point que leur pouls reſtoit toujours petit, dur & concentré : j'augurois alors mal de l'opération ; je les voyois tailler avec toute l'habileté poſſible ; délivrés, ils ne témoignoient aucun plaiſir, leur pouls reſtoit dans le même état, le reſſerrement qu'avoit occaſionné la crainte de l'opération étoit toujours le même. Les potions cordiales ou les ſaignées ne pouvoient rien, & au bout de quelques jours ils mouroient au grand étonnement de la plûpart de ceux qui les avoient vûs opérer, & ſans qu'on pût accuſer en rien l'Opérateur.

Nous venons de parcourir en peu de mots les principales cauſes qui rendent incertain le ſuccès des petites Véroles : elles peuvent ſe rapporter, comme nous l'avons vû, à la ſaiſon peu favorable, à des maladies régnantes, à certai-

taines eſpéces généralement mauvaiſes; enfin, au ſujet déja malade ou miné par quelque maladie qui a précédé, &c. Inoculons des enfants qui ſe portent bien, préparons-les par une méthode convenable, choiſiſſons une bonne ſaiſon, nous n'aurons à craindre aucun inconvénient, ni aucune cataſtrophe.

Les expériences, & les obſervations confirment les eſpérances que donnent ſur ce ſujet la théorie & le raiſonnement.

L'Inoculation, apportée de la Circaſſie à Conſtantinople, ſe pratique depuis bien des années ſur les Étrangers qui font leur réſidence dans cette Capitale de la Turquie, & quoique dans un air fort chaud, & peu propre aux maladies aiguës, elle a les plus grands ſuccès. Elle en a autant au Sénégal où elle eſt en uſage de temps immémorial: mais ſans aller chercher ſi loin, paſſons chez nos voiſins, chez les Anglois, que la réputation qu'ils ſe ſont acquiſe dans les ſçiences, ne fera pas ſoupçonner d'embraſſer légerement une opération qui intéreſſe la vie des Citoyens, ou de ſacrifier au préjugé & à la mode: cette Nation ſe félicite de jour en jour d'avoir adopté l'Inoculation; les perſonnes les plus précieuſes à l'État ont été inoculées, & le Clergé de Londres, qui avoit cru devoir condamner cette méthode, n'a pû s'empêcher de ſe rétracter publiquement à la vûe de ſes grands ſuccès.

Ne nous arrêtons, ni aux calculs des partiſans zélés de l'Inoculation, ni aux raiſonnements captieux, & aux imputations fauſſes de ſes ennemis. Interrogeons, écoutons des Juges légitimes & de poids: M. *Jurin*, Docteur en Médecine, & Sécrétaire de la Société

Royale a ſuivi exactement cette opération ſans prendre aucun parti. Il rapporte qu'elle a été faite en différents endroits, par différentes perſonnes, & dans des ſaiſons différentes ſur plus de quatre cents ſujets, & tous eurent des petites Véroles qui n'offrirent rien d'inquiétant; cependant il paroît qu'on a négligé chez le plus grand nombre bien des précautions. Pluſieurs ont été inoculés ſans préparation, beaucoup dans de mauvaiſes ſaiſons, & quelques-uns par des perſonnes qui n'étoient point de l'Art.

Le Chevalier *Sloane* qui s'eſt fait un ſi grand nom dans les ſçiences, & en particulier dans la Médecine, n'avoit pas goûté d'abord cette méthode; mais les vrais Sçavants ſont des conquêtes aiſées pour la raiſon. Il n'eut pas de peine à ſe rendre après les examens & les expériences; d'adverſaire de l'Inoculation, il en devint une proſélite éclairé, & il fut tellement perſuadé de ſa bonté, qu'il ne fit pas difficulté de la faire pratiquer ſur les Héritiers préſomptifs de la Couronne de la Grande-Bretagne.

La petite Vérole artificielle eſt donc une petite Vérole ſans danger: l'expérience prouve de jour en jour ce qu'avoit inſinué la théorie. Nous en voyons la raiſon dans le choix de la ſaiſon, celui du temps, & la préparation du ſujet. Toutes ces choſes même étant négligées, elle eſt eſſentiellement meilleure; c'eſt ce que l'obſervation nous prouve: car quoique pratiquée dans des épidémies, où tous ceux qui en étoient attaqués périſſoient, quoique priſe chez des ſujets qui en étoient la victime, elle a eu des ſuccès ſi conſidérables qu'on ne peut même lui imputer aucune mort. Quelques-uns de ceux

qui ſe ſont fait donner la petite Vérole dans une ſaiſon ſi contraire ont inquiété, mais il n'en eſt pas mort un ſeul. On peut conſulter là-deſſus *Timon*, *Pylarin* & *Antoine le Duc*. Pourquoi une petite Vérole donnée par la méthode que nous propoſons, eſt-elle, à choſes égales, moins mauvaiſe que celle qui vient naturellement? Quoique *Timon* ait tenté de l'expliquer, & l'ait fait avec beaucoup de ſagacité, je crois qu'on peut regarder cette queſtion comme un point qui mérite encore d'être diſcuté.

La petite Vérole artificielle eſt bénigne, elle ne doit être accompagnée d'aucun accident, d'aucun ſymptôme effrayant : mais garantit-elle de la naturelle? Eſt-on ſûr de ne plus avoir cette maladie, lorſqu'on a paſſé par la nouvelle méthode? Voilà la difficulté que nous avons à réſoudre, & nous allons le faire en peu de mots.

On donne véritablement la petite Vérole par l'Inoculation; (c'eſt une vérité que je laiſſe à démontrer à d'autres:) mais on ſçait qu'en général cette maladie ne revient point; ceux qui ont été inoculés ſont dans le cas de ceux qui ont eu la petite Vérole : la préſomption eſt donc qu'ils ſeront auſſi pour le reſte de leur vie à l'abri de cette maladie.

Joignons à ces préſomptions les expériences & les obſervations. On a expoſé à l'air variolique des perſonnes à qui on avoit donné la petite Vérole, on a eſſayé de leur rendre cette maladie; quoiqu'on ait fait, de quelque façon qu'on s'y ſoit pris, on n'a jamais pû y parvenir. Il en eſt de la petite Vérole artificielle comme de la naturelle : toutes les deux n'attaquent pour l'ordinaire qu'une fois le même ſu-

jet, l'une équivaut à l'autre, l'artificielle a toutes les prérogatives de la naturelle, ſans avoir aucun de ſes inconvénients. J'ai vû il y a quelques années une Dame Angloiſe, de qui je tiens une hiſtoire qui revient bien à ce ſujet, dans des tranſes continuelles de la petite Vérole, elle prit la réſolution de ſe faire inoculer: mais l'opération fut ſans effet, les plaies même où fut injecté le virus variolique ne ſuppurerent pas; les Médecins lui dirent que vraiſemblablement elle avoit eu la petite Vérole, ou bien que ſi elle ne l'avoit point eu, elle n'avoit point ſujet de la craindre. Quelque temps après, elle apprit d'une Gouvernante qui l'avoit élevée, qu'elle avoit été inoculée dans ſon enfance.

Voilà donc un moyen doux & ſûr de ſe préſerver d'une maladie qui emporte tant d'hommes; on objectera peut-être:

La petite Vérole que vous donnez eſt en général ſans danger, elle fait jouir des priviléges de la petite Vérole naturelle; mais ne ſuffit-il pas, pour la condamner, qu'il puiſſe périr un ſeul ſujet, lequel n'eût peut-être jamais eu cette maladie?

Cette objection ſpécieuſe, & qui fait tant d'ennemis à l'Inoculation eſt réfutée par des obſervations authentiques: cet homme à qui on avoit donné la petite Vérole, & qui meurt, étoit deſtiné à l'avoir; il eſt impoſſible de donner la petite Vérole à quelqu'un qui ne porte pas en ſoi le germe de cette maladie; ce pus que vous inſérez ne produira aucun effet, s'il ne ſe trouve une matiere à raréfier & à développer; c'eſt une vérité que nous prouvent les obſervations ſuivantes.

Sur

Sur cent perſonnes, on convient qu'il y en a environ quatre ou cinq qui n'ont jamais la petite Vérole : la contagion, l'épidémie, le commerce des malades ne peut rien ſur elles. Sur cent perſonnes que l'on inocule, on trouve de même & conſtamment un pareil nombre qui réſiſte à l'Inoculation, & qui s'expoſe par la ſuite impunément à la contagion des petites Véroles naturelles. N'eſt-il pas plus que vraiſemblable que ce ſont nos cinq privilégiés qui ne devoient jamais avoir la petite Vérole? L'Art ne peut leur ôter le privilége qu'ils avoient reçu de la Nature. Cette obſervation belle, déciſive, & qui doit donner des partiſans à l'Inoculation, a été faite à Londres, à Géneve, au Sénégal, & dans tous les endroits où l'on pratique communément l'Inoculation.

Cet homme qui meurt de la petite Vérole qu'on lui donne, eût-il été plus heureux, s'il eût attendu tranquillement la naturelle? Celle qu'on lui a inſérée eſt eſſentiellement plus bénigne que l'autre; elle eſt ſimple, on a évité tout ce qui pouvoit la compliquer ou la rendre fâcheuſe. Dans ce raiſonnement, on trouve notre réponſe, comme on trouvera l'apologie complette de l'Inoculation dans le ſujet dont il eſt queſtion, ſi l'on a égard aux circonſtances qui ont pû précéder ou accompagner ſa mort, & ſi l'on fait en même-temps réflexion au peu de fonds qu'il y a à faire ſur la durée de la vie des hommes.

Les petites Véroles que l'on donne par l'Inoculation, n'offrant jamais aucune contr'indication, ſoit par rapport au ſujet, ſoit par rapport à la ſaiſon, elles ſeront toujours ſans danger, elles ne feront jamais périr perſonne :

l'expérience eſt ſur ce point d'accord avec la théorie : combien de ſujets l'État ne gagnera-t-il donc point en recevant l'Inoculation ? C'eſt ce qu'a tenté de faire voir un Académicien, qui ſera auſſi cher à la poſtérité par ſon zéle pour le bien public, qu'il eſt ſûr d'être fameux auprès d'elle par la gloire qu'il s'eſt acquiſe dans les ſçiences utiles, & qui ne ſont point d'une ſpéculation ſédentaire. Ce qu'a fait il y a quelques années l'Evêque de *Worceſter* pour ſes Diocéſains, M. *de la Condamine* vient de le faire pour ſes Concitoyens. Si la raiſon armée de l'éloquence ſuffit pour triompher des préjugés, on a tout lieu d'eſpérer que le diſcours de l'Académicien François aura autant de ſuccès à Paris que le Sermon du Prélat Anglois en a eu à Londres. M. *de la Condamine* dans ſa diſſertation évalue le nombre des ſujets que nous ſauvera l'Inoculation : mais, ſommes-nous en état de faire cette évaluation avec préciſion ? Avons-nous toutes les obſervations néceſſaires ? Sçavons-nous juſqu'à quel point les petites Véroles ſont mauvaiſes en France ? Il y a des Provinces, où ſur deux cents, on ne perd pas un ſujet ; il y a des années, où dans les Hôpitaux même de Paris, il meurt à peine une perſonne ſur vingt.

Ne fait-on pas les petites Véroles beaucoup plus mauvaiſes qu'elles ne le ſont ? Ne leur impute-t-on pas bien des morts qu'on doit jetter ſur le compte des fiévres peſtilentielles qui ont régné dans ces années ? On a pris les liſtes des morts, leſquelles liſtes ſervent de fondement aux calculs qu'on fait, & aux conſéquences qu'on tire : ne peut-on pas faire obſerver à l'Auteur que les années où les petites Véroles

ont été ſi funeſtes, les épidémies ou maladies régnantes ont enlevé moins de monde, comme le contraire eſt arrivé, lorſque les petites Véroles n'ont point paru.

Quoiqu'il en ſoit, nous penſons avec M. *de la Condamine* que l'introduction de l'Inoculation nous conſervera un grand nombre de ſujets, mettra le calme dans bien des familles, & aſſurera bien des têtes auſquelles eſt ſouvent attaché le bonheur des Citoyens, la ſûreté & la tranquillité de l'État. Je m'apperçois que je paſſe les limites qui me ſont preſcrites : ainſi je finis après avoir réſumé en deux mots.

1°. Les petites Véroles artificielles ſont conſtamment bénignes & ſans danger, nous l'avons prouvé.

2°. Celui qui a eu la petite Vérole par l'Inoculation eſt dans le cas de celui qui a eu la petite Vérole nouvelle, c'eſt-à-dire, qu'il peut ſe flatter autant que le dernier d'être à l'abri de cette maladie. L'analogie, l'identité de maladie nous inſinue cette vérité, l'expérience la démontre.

3°. On ne peut donner la petite Vérole à quelqu'un qui ne devoit jamais l'avoir : nous avons ſur ce point plus que de fortes préſomptions.

4°. Nous manquons d'obſervations pour évaluer avec préciſion le nombre de ſujets qu'on devra à l'Inoculation : mais il eſt hors de doute que nous en racheterons un très-grand nombre.

5°. Les épidémies ne ſe trouveront plus compliquées par les petites Véroles, ni celles-ci par les premieres.

De-là, nous concluons qu'on ne peut que

déſirer l'introduction de l'Inoculation; qu'elle ſe fera avec ſuccès, puiſqu'elle réuſſit dans les Païs les plus contraires aux maladies aiguës; & nous oſons nous flatter que le peuple, & les Médecins l'adopteront généralement, lorſqu'on aura amaſſé des obſervations, & des expériences capables de gagner la confiance des uns, & de devenir la régle de la conduite des autres.

LETTRE,

De M. Moucet, Conſeiller du Roi, & ſon Médecin dans la Ville de S. Malo, à ſon ami, Monſieur P. Med. à T. ſur différentes maladies ſingulieres qui ont été traitées à l'Hôtel-Dieu de S. Malo.

MONSIEUR,

II. Je vous ſuis très-redevable de l'obſervation que vous venez de me communiquer, au ſujet de la mort preſque ſubite de M. du B., dans la tête duquel vous avez trouvé une petite pierre oblongue, poreuſe, de la groſſeur d'un pois, enfermée dans la cavité du ſinus longitudinal ſupérieur *. Il faut par un juſte retour que je vous faſſe part d'une partie de ce que j'ai

* On déſireroit que M. P*** Médecin à T. voulût bien faire part au Public par la voie de ce Recueil de l'Obſervation dont il s'agit ici. On eſpere que l'utilité qu'on en pourroit retirer le déterminera à le faire, & que M. Moucet par le même motif voudra bien continuer à nous communiquer ce qui ſe paſſera de plus intéreſſant dans l'Hôtel-Dieu de S. Malo.

eu occaſion d'obſerver cette année à l'Hôtel-Dieu de cette Ville.

Une fille âgée de vingt-deux ans, forte, robuſte, d'un tempérament ſanguin, qui avoit fait, il y a quelques années, une chûte qu'elle ne déclara point, vint à l'Hôtel-Dieu le mois d'Avril dernier: elle ne ſe plaignoit que d'un violent mal de tête, qui étoit ſans fiévre. Comme elle ne jouiſſoit que très-peu des avantages de ſon ſexe, je la fis ſaigner du bras: ſon ſang étoit très-épais, coëneux, & inflammatoire. On réitéra la ſaignée du bras, celle du pied, de la jugulaire, les ſangſues à la gorge; (car on ne put les appliquer aux temples.) La poudre tempérante, les atténuants, &c. furent mis en uſage, mais ſans ſuccès. En certain temps, j'eus recours aux emmenagogues pour aider la Nature: mais en vain. Après quelques jours de repos, je la mis à l'uſage des fondants, qui la ſoulagerent au point qu'elle ſortit de l'Hôpital. Quelques jours après, comme elle portoit un fardeau ſur la tête, le pied lui gliſſa, & elle tomba à la renverſe, de ſorte que le derriere de la tête porta ſur le pavé; ce qui l'obligea trois ſemaines après de rentrer à l'Hôtel-Dieu, ſe plaignant toujours d'un mal de tête affreux. Le ſur-lendemain depuis ſa rentrée, il lui prit de ſi grandes foibleſſes qu'on crut qu'elle alloit expirer. Il ſurvint enſuite un vomiſſement conſidérable de matiere non digérée, que je facilitai en la faiſant boire beaucoup. Je lui fis prendre enſuite une potion cordiale, qui lui procura un ſoulagement aſſez conſidérable. Le lendemain, on m'avertit pour la premiere fois qu'elle avoit une tumeur dure, ronde, de la groſſeur d'une feve à la partie poſtérieure ſupérieure, & la-

térale gauche de la tête. Cette tumeur augmenta juſqu'à la groſſeur du poing, ſans autre douleur que le mal de tête qui ſubſiſtoit toujours. Un mois après, la malade perdit peu à peu, & par dégrés la vûe ſans altération ſenſible dans les yeux. Trois ſemaines enſuite, le bras & le pied droits furent attaqués d'une paralyſie, ſuivie d'une incontinence entiere d'urine, & d'un grand aſſoupiſſement. Enfin, la malade mourut le 9 Novembre, & nous l'ouvrîmes le 10.

La tumeur étant découverte, nous vîmes une maſſe charnue, blanchâtre, dure & ſkirrheuſe, convexe par la partie extérieure, plane, & un peu concave par celle qui adhéroit au crâne. Après l'extirpation de cette maſſe, nous trouvames le pariétal gauche entiérement rongé, & détruit dans tout l'eſpace que couvroit la tumeur, c'eſt-à-dire, depuis quatre lignes au-deſſus de la jonction des ſutures ſagittale & lambdoïde de derriere en devant, juſqu'à plus de la moitié du pariétal, & latéralement de droite à gauche, depuis trois lignes au-de-là de la ſuture ſagittale, juſqu'à un pouce près de l'angle poſtérieur & inférieur de cet os; de ſorte que plus de la moitié du pariétal gauche, & trois lignes du droit étoient détruites: ce qui formoit un trou, long de deux pouces neuf lignes, & large de deux pouces, à la circonférence duquel on remarquoit en quelques endroits la table externe rongée de plus d'un demi-pouce au-delà de l'interne; les os du crâne étoient très-minces. Aux environs de la groſſe tumeur ſe trouverent pluſieurs tubercules, ſous leſquelles la table externe du pariétal étoit corrodée de la grandeur d'une piéce de ſix ſols, & l'interne cariée & percée de plu-

ſieurs trous. La partie de l'os qui rempliſſoit le vuide étoit adhérente à la dure-mere, qui en cet endroit étoit elle-même skirrheuſe. Ces eſquilles d'os s'écraſoient aiſément entre les doigts, & étoient de couleur de liége, trempé dans de l'eau forte. La ſuperficie de la ſubſtance corticale du cerveau étoit calleuſe dans le même endroit, tandis que tout le reſte paroiſſoit ſans altération.

On n'a jamais remarqué pendant la vie, ni après la mort de cette fille, rien qui ait pû donner le moindre ſoupçon de virus vénérien, ſcrophuleux, ſcorbutique ni chancreux: ainſi pour donner les raiſons phyſiques d'un tel événement, il faut avoir recours à des cauſes dont la briéveté d'une Lettre ne me permet pas le détail.

Le 17 de Novembre dernier, un enfant de ſept ans & demi, grabataire depuis quelques ſemaines, fut tout d'un coup attaqué d'une ſi violente hémorrhagie que la bouche & le nez ne ſuffiſoient pas pour l'évacuation du ſang qui étoit d'un rouge très-vermeil, & qui ſe coaguloit en tombant. L'enfant expira en deux à trois minutes. L'ayant ouvert, nous trouvames dans la cavité droite de la poitrine tout le poûmon corrompu, de couleur cendrée, à la vérité ſans pus, mais ſi mol & ſi facile à déchirer qu'on ne pouvoit preſque le toucher ſans y enfoncer les doigts. Il étoit ſi adhérent à toute la partie de la plevre qui revêt les côtes, & au médiaſtin que je ne le pûs aucunement détacher.

Un garçon d'environ trente ans, d'un tempérament aſſez délicat, qui deux mois auparavant avoit eu une violente colique, dont il avoit été guéri, fut ſaiſi d'un grand mal de tête

& de côté, avec quelques douleurs paſſageres de colique, très-peu de fiévre; il eut enſuite un vomiſſement qui l'incommodoit très-fréquemment. Il rendit un jour une quantité prodigieuſe de matieres très-liquides, mais auſſi noires que de l'encre, quoiqu'il n'eût pris ce matin-là qu'un bouillon. Cependant à la faveur des remédes, il ſe rétablit au point de pouvoir ſe promener par la ſalle. Comme il ſe chauffoit avec les autres, il tomba tout d'un coup en foibleſſe, avec perte de la parole qu'il ne recouvra point: le viſage devint bleu, les convulſions ſuivirent, s'agitant fort en ſon lit, portant continuellement les mains à la tête, comme voulant ſe gratter en ſe plaignant. Le pouls étoit preſque naturel. La nuit qu'il mourut, les convulſions augmenterent, au point que quatre hommes ne pouvoient le tenir. Il ſe donnoit des coups de poingts violents ſur la tête & ſur le ventre, ſans qu'on pût rien lui faire prendre pour le ſoulager.

Nous l'ouvrimes le 4 Décembre: d'abord il s'exhala de l'abdomen une odeur aſſez forte. Les inteſtins, & ſur-tout le colon, étoient d'un brun bleuâtre, tendant à la corruption. Le poûmon étoit très-mortifié, & même gangrené dans chaque cavité de la poitrine. Il y avoit dans l'oreillette droite du cœur un polype de la groſſeur d'un bon œuf de pigeon qui ſe diviſoit en deux branches, dont l'une rempliſſoit la cavité de la veine cave ſupérieure, & de toutes ſes ramifications dont elle repréſentoit la figure & les diviſions. Cette branche avoit plus d'un pied de long, ſans y comprendre ce que nous ne pûmes avoir, qui ſans doute étoit beaucoup plus grand, ainſi que le fai-

ſoient juger les troncs. L'autre branche rempliſſoit la cavité de la veine cave inférieure, & n'avoit que trois pouces de long. Chacune de ces branches étoit de la groſſeur de trois groſſes plumes d'oye. L'ouverture du crâne ne nous fournit rien digne de remarque. J'ai conſervé pendant plus de quinze jours ce polype, tant dans l'eau chaude que dans d'autres liqueurs; il étoit de couleur blanchâtre, aſſez ferme, & vraiment maſſe charnue.

Je pourrois encore vous rapporter quelques autres particularités: mais j'attends que vous me communiquiez de nouvelles obſervations. Vous ne pouvez me faire plus de plaiſir, ſi ce n'eſt de me croire avec un profond reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.
MOUCET, d. m.

A S. Malo, ce 25 Décembre 1754.

OBSERVATION,

Sur une morſure d'un Canard en colere vénimeuſe & mortelle, par M. le Cat.

III. Le 11 de Mars 1752. Mathieu Gron, Payſan de Sotteville, âgé de dix-neuf ans, d'un excellent tempérament, & jouiſſant alors d'une bonne ſanté, prenoit avec les animaux de ſa cour une récréation, digne de la ſimplicité des premiers ſiécles. Ayant remarqué un canard épris d'amour pour ſa femelle, il voulut s'amuſer à traverſer leurs plaiſirs, & dans ce deſſein, il ſe ſaiſit de l'amante.

Le canard doublement furieux du contretemps qui faiſoit obſtacle à ſes deſirs, & du danger qu'il craignoit pour l'objet de ſes amours, s'élance ſur Mathieu. Celui-ci étoit dans une poſture, où il avoit la tête près de la terre; enſorte que l'animal lui attrapa avec ſon bec la lévre ſupérieure du côté gauche, & la lui pinça très-vivement.

Le jeune homme ne fit pas plus de cas de la bleſſure que de l'adverſaire; cependant, quoiqu'il n'y eût pas de plaie, la lévre enfla, devint dure & douloureuſe. Enfin, au bout de quelques jours, l'enflure gagna le viſage, la gorge, le bras même, & la fiévre ſurvint.

Un Chirurgien du Fauxbourg S. Sever, qui ſe trouva à Sotteville, vit Mathieu: il lui trouva la gorge gonflée, & d'une dureté extrême, le viſage & les yeux bouffis, la lévre parſemée d'ulceres & d'eſcarres gangréneuſes; il fit une ſaignée du bras.

Les bonnes gens peu accoutumés à ſe faire traiter de maladies ne rappellerent pas le Chirurgien. Les accidents firent des progrès dans la gorge, gagnerent la poitrine, & prirent là les apparences d'une péripneumonie, accompagnée néanmoins des accidents primitifs, & caractériſtiques de malignité, dont j'ai parlé.

M. l'Abbé Guerin *, à qui la mere de Mathieu apporte tous les jours du lait, m'avertit le vendredi 7 Avril de cette ſinguliere maladie. Je fus à Sotteville le Dimanche. Mathieu étoit mort le vendredi même qu'on nous avoit informés de ſon état; & je ne pus qu'apprendre de ſes parents, & de ſon Chirurgien les particularités que je viens d'en raconter.

Comme il me paroît conſtant que la morſure du canard eſt la cauſe de la mort de Mathieu: cette enflure de la lévre, de la gorge, & du viſage, ces eſcarres gangréneuſes ſont autant de ſignes qui dénotent le caractere vénimeux de cette morſure: celle-ci n'a pû être telle de la part d'un canard, qu'en ſuppoſant que ſa ſalive a reçu cette mauvaiſe qualité de la double fureur dont l'animal fut ſaiſi par la mauvaiſe plaiſanterie de Mathieu. Cette ſalive perverſe aura pénétré la membrane interne de la lévre du bleſſé. Naturellement délicate, elle ſe ſera mêlée à ſa ſalive, lui aura communiqué ſa contagion, aura infecté les canaux, & tous les organes ſalivaires voiſins, & par eux, tous les nerfs & les eſprits de la machine; d'où s'eſt enſuivi la fiévre, & enfin la mort.

Cette obſervation m'a paru bonne à joindre à celles qui tendent à prouver que la morſure

* Sécrétaire Veteran de l'Académie.

des animaux de toute eſpéce devient vénimeuſe par un certain dégré de colere ; que les animaux vénimeux ne ſont tels, que quand ils ſont animés de cette paſſion ; & que par conſéquent, le venin, les virus, & j'oſe ajouter, la plûpart des maladies, ont leur ſiége dans les eſprits.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. Guntz, Médecin du Roi de Pologne, datée de Dreſde le 13 Juin 1753. ſur un enfant d'une groſſeur extraordinaire.

IV. Comme j'étois avec le Roi à Leipſik, il y a un mois, on y fit voir une fille de *trois ans*, qui étoit tellement graſſe que la circonférence du bas ventre ſurpaſſoit la longueur du corps. Cet enfant étant *mort ſubitement*, je l'examinai par dehors en prenant la meſure de toutes les parties, & je l'ai même diſſéqué ; de façon que je garde le ſquélette. La poitrine, avec ſes contenus, étoit environ de la grandeur d'un enfant de trois ans : mais la tête & le bas ventre ne différoient guére de la tête & du bas ventre d'un Adulte, excepté la rate, la veſſie, les reins, & la matrice qui étoient d'un enfant. Tout l'enfant peſoit quatre-vingt-deux livres, & la graiſſe ſeule cinquante-ſept livres : la peau étoit extrémement mince, & le cœur très-court, en proportion de la circonférence. Le ventricule étoit attaché au diaphragme, près de ſon orifice ſupérieur ; & cette partie attachée ſe trouvoit à moitié pourrie & rompue, ſans que l'enfant s'en fût plaint auparavant.

RELATION

D'un Cancer extraordinaire de M. Jean Kai, écrite par ſon fils. *

V. Le cancer dont mon pere fut attaqué, & dont il eſt mort, devoit ſon origine à une légere contuſion ſur l'os de la pommette. Le mal gagna inſenſiblement toute la joue, & malgré tous les ſecours de l'Art, l'œil ne fut bientôt plus qu'un ulcere, & il ſe corrompit tellement que mon pere l'arracha lui-même de ſa cavité. L'humeur corroſive rongea enſuite l'oreille, les os du nez, du palais, le coronal; de ſorte que la dure-mere reſta à découvert. Le mal continuant à faire des progrès, le cerveau en fut tellement endommagé qu'il en ſortoit tous les jours quelques morceaux **. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le malade conſervoit malgré cela ſon bon ſens, & qu'il n'eut ni ſpaſmes ni convulſions pendant tout le cours de cette cruelle maladie. Il ſe levoit de ſon lit pour être panſé dans le temps même que le cerveau étoit dans l'état qu'on vient de décrire. Il ne perdit la parole que quatre jours avant que de mourir. Son cerveau étoit alors totalement

* Tranſac. Philoſ. n. 277. & T. V. des Mém. Abreg. pag. 214.

** Sur la fin de l'année 1753. dans une des Viſites de malades que Mrs les Médecins de Paris font tous les Samedis aux Écoles, il ſe préſenta une femme des environs de Beauvais, qui étoit attaquée d'un pareil cancer. Elle avoit déja la moitié de la joue toute rongée.

détruit & conſumé, & il n'étoit plus reſté ſous le crâne qu'une matiere noire, putride, & en petite quantité *.

LETTRE,

De M. Miſſa, d. m. p. à l'Auteur du Recueil périodique, &c. ſur une Dormeuſe extraordinaire.

VI. J'ai lû avec autant de plaiſir que de ſatisfaction, l'hiſtoire du *dormeur de la charité*, que vous avez rendue publique dans votre Recueil d'Obſervations du mois d'Octobre dernier, pag. 249. Il ſeroit à ſouhaiter que M. Falconet, ſi connu par la grande étendue de ſes connoiſſan-

* On peut lire à ce ſujet les expériences faites par M. Willis, Médecin Anglois, ſur des chiens vivants, celles de Borelli, &c. les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, les Actes de Londres, la premiere Obſervation Chirurgicale de M. Briſſeau rapportée à la fin de l'Anatomie de Paleſin : elle a pour titre : *Obſervation qui prouve que la ſubſtance du cerveau peut être conſidérablement endommagée, & même en partie détruite, ou emportée, ſans que l'animal en périſſe.* Cette épreuve a été faite ſur un ſoldat dans la Ville de Douai. Voyez encore les Ouvrages de Wan-Suiten, premier Médecin de l'Empereur. M. Miſſa, Docteur Régent de la Faculté de Paris fut témoin, il y a douze ou treize ans, d'un pareil cas à l'Hôtel-Dieu de Paris. Un Maſſon âgé d'environ ſoixante-cinq ans, étant tombé d'un échaffaud, eut toute la partie antérieure du cerveau emportée bien profondément, & même juſqu'au milieu de la partie ſupérieure & moyenne de la tête. Le malade mourut à la vérité de cette fracture : mais ce ne fut que longtemps après, & il n'eut aucune convulſion.

ces, & qui vous a communiqué cette piéce, voulût encore nous faire part des morceaux intéreſſants dont il eſt poſſeſſeur, & dont l'humanité pourroit tirer un grand avantage. Ce puiſſant motif m'engage à vous donner l'hiſtoire d'une *dormeuſe* d'une autre eſpéce, & qui a fait beaucoup de bruit dans la Flandres.

Une femme de la Ville de S. Guillin, âgée d'environ cinquante ans, d'une taille fort médiocre, & d'un tempérament mélancholique, tomboit tous les jours dans une profonde léthargie. Cet accès lui prenoit exactement tous les matins, & l'aſſoupiſſement augmentoit par dégrés, à meſure que le ſoleil montoit ſur l'horiſon: il diminuoit de même, à proportion que cet aſtre approchoit de ſon couchant, & il ceſſoit enfin auſſitôt que le jour faiſoit place aux ténébres. Cette ſituation critique, qui renverſoit dans cette femme l'ordre naturel ſi ſagement établi par la providence, donna lieu à quelques mauvaiſes plaiſanteries, & la fit appeller la *marmotte de la Flandre:* on auroit pu cependant la nommer avec plus de vraiſemblance le *hibou des Pays-bas.*

Pendant ce ſommeil contre nature, ſon pouls étoit paſſablement bon, & peu au-deſſous de l'état où il ſe trouvoit quand elle étoit éveillée. Tout ſon corps étoit roide de convulſions, ſes membres, tant ſupérieurs qu'inférieurs reſtoient étendus, convulſes, & abſolument immobiles; toutes les parties de ſon corps paroiſſoient entiérement privées de ſentimens & de mouvemens. On employoit alors en vain différents moyens pour lui reſtituer l'un & l'autre de ces avantages.

Comme on ne put d'abord s'empêcher de

ſoupçonner de ſa part quelques ſupercheries, on s'aviſa de la piquer fortement avec de groſſes épingles, de la pincer, de la ſecouer, de la frapper, de lui faire des brûlures, & même des inciſions aſſez profondes ſans qu'elle témoignât reſſentir aucune douleur, ou qu'elle parût ſortir pour quelques moments d'une léthargie ſi extraordinaire, tant l'exercice de ſes ſens étoit anéanti. Son réveil qui n'arrivoit qu'après le ſoleil couché, comme on l'a dit plus haut, étoit toujours annoncé par de violents mouvements convulſifs qui attaquoient d'abord ſes membres, paſſoient enſuite à la tête, & dans les différentes parties du viſage, & ſe graduoient à meſure que le temps de ſon réveil approchoit davantage. Lorſqu'il étoit arrivé, cette femme ſembloit recouvrer par dégrés le libre exercice de ſes ſens, & ſe trouvoit en état de faire tous les mouvements ordinaires, quoique cependant avec plus de difficulté que dans l'état naturel, & ſa reſpiration devenoit plus libre. Des larmes involontaires lui couloient alors des yeux : elle paroiſſoit triſte, & avoit toujours beſoin d'aller à la ſelle. Elle demandoit enſuite un verre de vin & un biſcuit qu'elle ne pouvoit manger qu'en l'humectant, & en prenant d'inſtant en inſtant une gorgée de vin. Cette nourriture étoit celle qu'elle déſiroit uniquement, & c'étoit en vain qu'on lui préſentoit d'autres mets plus friands & plus délicats. Comme elle ne prenoit autre choſe que du vin & du biſcuit, tout le temps qu'elle reſtoit éveillée, c'eſt-à-dire, pendant la nuit, elle devint extrêmement maigre, & reſſembloit à un ſquélette.

Revenons encore à ce qui ſe paſſoit à ſon réveil, lorſqu'elle avoit été maltraitée pendant ſon

ſon aſſoupiſſement. Elle portoit alors ſes mains ſur les parties malades, & ſe plaignoit amérement à ceux qui l'environnoient des mauvais traitements qu'on lui avoit faits ſans qu'elle l'eût méritée. Elle ne faiſoit cependant jamais ces plaintes qu'après avoir pris la nourriture dont on vient de parler.

Cette femme qui étoit pauvre parcourut divers Villes de la Flandres pour ſe donner en ſpectacle, & gagner par ce moyen de quoi ſubſiſter. Le long ſéjour qu'elle fit à Louvain donna le temps à tout le monde de la voir, & d'examiner ſcrupuleuſement un phénomene ſi extraordinaire. Les anciens Profeſſeurs en Médecine de cette Ville, regardant cet événement comme une fable, & une chimére, ne purent ſe réſoudre à augmenter le nombre des ſpectateurs. C'eſt ainſi que le préjugé fait ſouvent fermer les yeux aux hommes du premier mérite, & les empêche de travailler à la découcouverte de choſes dont l'humanité pourroit ſouvent tirer de grands avantages. Les jeunes Profeſſeurs, & les autres Médecins de la Ville, regardant ce phénomene d'un œil bien différent, apporterent tous leurs ſoins pour s'inſtruire à fond de l'état réel de cette Dormeuſe extraordinaire, & ils eurent tout lieu d'être ſatisfaits.

Le peuple qui eſt toujours extrême en tout, après avoir long-temps regardé cette femme avec une ſorte d'admiration, & contribué même à lui faire une eſpécé de petite fortune, changea tout d'un coup à ſon égard, & chercha à ternir ſa réputation. Les uns publioient que c'étoit en punition de ſes crimes que Dieu l'affligeoit de cette infirmité ; d'autres l'attribuoient

à la magie, & prétendoient que c'étoit l'effet de quelque pacte diabolique. Ces différents bruits qui n'avoient d'autre fondement que l'ignorance, le préjugé, & l'eſprit de vertige, firent tant de tort à cette femme qu'elle fut obligée de ſortir avec précipitation de Louvain, & même de ſe cacher avec ſoin dans les autres Villes par où elle paſſoit; de ſorte qu'on n'a pû ſçavoir ce qu'elle étoit devenue. Ainſi, il n'eſt pas poſſible de donner ici l'hiſtoire complette de cette maladie, qui n'étoit autre choſe qu'une eſpéce de vapeurs hiſtériques, à la vérité fort ſingulieres, & qui ont duré pluſieurs années conſécutives.

Ce fut dans mon retour de Hollande en France que j'appris les particularités de ce phénomene. Il me fut confirmé par pluſieurs perſonnes dignes de foi, & entr'autres par Mrs Van-Ryswick, & Micheils, connus par leurs talents & leur capacité.

J'ai l'honneur, &c.

De Paris ce 10 Décembre 1754.

MÉMOIRE,

Sur une tumeur ſkirrheuſe, ſituée entre le péritoine & la partie ſupérieure du muſcle droit & tranſverſe, qui occupe l'hypochondre gauche; par M. H. M. Miſſa, d. m. p.

VII. M*** âgé de cinquante-huit ans, attaqué d'une maladie de langueur depuis dix-huit mois, prit le parti de ſe rendre à Paris pour me conſulter ſur ſon état. La premiere fois que je le vis, j'eus ſoin de lui faire faire le détail des différentes incommodités qu'il avoit eues dans le courant de ſa vie, & je cherchai à connoître la nature de ſon tempérament. Informé de ce qui m'étoit ſi eſſentiel de ſçavoir, je le queſtionnai fort au long ſur ſon indiſpoſition préſente, ſur les progrès de ſa maladie, ſur les ſymptômes dont elle avoit été accompagnée, & enfin ſur les remédes qu'il avoit faits juſqu'alors. Je voulus enſuite m'aſſurer par le moyen du tact quel étoit l'état actuel des viſceres de ſon ventre; mais comme le malade avoit pris quelques nourritures ſolides, & que par conſéquent je ne pouvois conſtater au juſte l'état de ſes viſceres, je remis au lendemain matin l'examen que j'aurois fait ce jour-là. J'ordonnai qu'on lui fît prendre avant mon arrivée un lavement d'eau de ſon, avec de la graine de lin, & du miel mercuriel, afin que je puſſe juger de ſon état, ſans courir les riſques de me méprendre ſur la juſte diſpoſition de ſon bas ventre,

& des parties qui y ſont contenues. On ſçait que, quand on examine quelqu'un qui a pris de ſolides nourritures, on eſt quelquefois expoſé à prendre certains gonflements locaux ou univerſels, qui ne ſont autre choſe que l'effet des aliments ou des excréments retenus dans les inteſtins, pour un état de tenſion contre nature, pour des obſtructions ou des engorgements skirrheux.

Après avoir ainſi diſpoſé mon malade, je me rendis le lendemain matin chez lui, & l'ayant fait coucher directement ſur le dos, je procédai à l'examen des parties du bas ventre. J'obſervai qu'il avoit, un peu au-deſſous des extrémités de la premiere, de la ſeconde, de la troiſiéme, de la quatriéme, de la cinquiéme des fauſſes côtes, une tumeur fort conſidérable qui occupoit l'hypochondre gauche, ſur-tout dans ſa partie antérieure. Cette tumeur étoit ſans aucune adhérence à ces mêmes côtes, & débordoit à la diſtance de deux pouces au-deſſous d'elles, à raiſon de ſon étendue. C'étoit une maſſe très-dure, fort ſaillante au-dehors, d'une conſiſtance tout-à-fait skirrheuſe, & indolente au tact. Sa figure formoit une ovale aſſez allongée; ſa ſituation en ligne droite étoit tranſverſale par rapport aux muſcles du bas ventre. Elle ſuivoit d'ailleurs la direction des fauſſes côtes dont elle étoit en partie recouverte comme on l'a vû plus haut. Elle avoit environ huit pouces de longueur ſur quatre de largeur: les bords en étoient cependant un peu arrondis. Son épaiſſeur pouvoit avoir au plus deux pouces & demi, ce qui la faiſoit paroître plus éminente à l'extérieur.

En pouſſant doucement cette tumeur avec la main ſuivant ſes différentes directions, je re-

marquai qu'elle étoit vacillante, qu'elle gliſſoit en tout ſens, & décrivoit une eſpace d'environ deux pouces de circonférence. Il me parut cependant qu'elle avoit une adhérence particuliere aſſez forte & ſpacieuſe aux parois externes du péritoine. C'eſt pour cela qu'elle n'étoit mobile que juſqu'à un certain point, & qu'elle n'obéiſſoit qu'en partie à l'impreſſion du mouvement qu'on lui communiquoit. Quand il étoit queſtion de la mouvoir en en-haut, ou de l'abaiſſer, on remarquoit qu'elle offroit plus de réſiſtance, & qu'elle faiſoit auſſi moins de chemin. Mais ſi elle pouvoit décrire ces divers mouvements, c'étoit ſans doute parce qu'elle n'avoit aucune adhérence bien marquée aux viſceres qui étoient contenus dans la cavité du bas ventre, dont elle étoit voiſine.

Après m'être aſſuré au moyen du tact de la poſition des parties contenantes, pour ſçavoir au juſte à quoi m'en tenir ſur la nature, & la diſpoſition actuelle de ces mêmes viſceres, je les examinai à leur tour avec toutes les précautions requiſes, & il ne s'en trouva aucun qui fut attaqué de quelque groſſeur ſenſible.

Réſolu de me mettre au fait de ce qui faiſoit l'objet de mon examen, de maniere à ne me laiſſer aucun doute, je fis enſuite coucher le malade ſur le côté droit, puis ſur le gauche. Je m'apperçus alors que la tumeur ſuivoit dans ces ſituations latérales la pente naturelle, en décrivant environ un pouce & demi d'eſpace.

Comme il ſembloit que le paquet des inteſtins, & les viſceres voiſins faiſoient ſoulever extérieurement, & un peu au-de-là du milieu de la région épigaſtrique cette même tumeur, quand le malade étoit couché à la renverſe, il

arrivoit de-là qu'il étoit beaucoup plus aiſé de la ſentir, puiſqu'elle devenoit en même-temps plus ſuperficielle. On ſentoit alors avec beaucoup de facilité, au-deſſous de la peau, une infinité de petits ganglions qui paroiſſoient comme autant de lentilles diſperſées çà & là dans le tiſſu cellulaire du corps graiſſeux. Ces ganglions étoient tous immobiles, & intimement adhérents à la ſurface extérieure du péritoine, où ils avoient en partie leur principe & leur ſiége principal.

Loin que ces circonſtances empêchaſſent de ſentir le battement forcé, & contre nature de l'aorte deſcendante, dans l'endroit où étoit le ſiége même du mal, elles ne ſervoient au contraire qu'à le rendre plus palpable. Il faut obſerver encore que les muſcles du bas ventre, qui ſont ſitués du côté gauche, ſe durciſſoient beaucoup, un peu au-deſſous de la tumeur, dans le temps qu'ils faiſoient lever la tête en devant au malade.

Cette circonſtance me fit ſoupçonner que cette tumeur pouvoit avoir ſon ſiége dans le corps graiſſeux de la portion ſupérieure des muſcles droits, & tranſverſes du côté gauche. De-là, je conclus que ſon véritable ſiége n'étoit point ailleurs qu'entre les mêmes muſcles & le péritoine, avec la partie externe duquel il étoit évident qu'elle avoit une adhérence bien marquée. Suivant ce principe, il ne devoit pas être étonnant que la vacillation de cette tumeur fut dépendante de la diverſité des mouvements, des poſitions différentes que prenoient les muſcles du bas ventre. Pour qu'il ne me reſtât aucun ſcrupule ſur l'état préſent du malade par rapport au bas ventre, je le fis te-

nir de bout, le corps ſeulement penché un peu en devant, & ſes deux mains appuyées ſur mes épaules. Dans cette ſituation, je pouſſai facilement avec ma main la tumeur en dedans du corps; mais le malade ne la ſentit preſque pas, quoique j'appuyaſſe aſſez fort. Cela venoit ſans doute de ce que, les muſcles étant dans un état de ſoupleſſe & de relâchement, ils ceſſoient de porter deſſus leur action, & de la comprimer. Je le fis enſuite aſſeoir ſur le bord d'une chaiſe le corps droit, & enſuite renverſé en arriere ſans le ſoutenir aucunement dans cette poſture. Mon deſſein étoit de mettre en contraction par cette manœuvre les muſcles de l'abdomen, ſurtout les muſcles droits. L'Anatomie de concert avec la Méchanique nous enſeigne qu'ils ne manquent jamais de ſe contracter dans cette ſituation, & cela pour empêcher par une providence toute particuliere que le tronc ne tombe en arriere, & ne ſe ſépare en entier du baſſin. Ce qui eſt une preuve de la ſageſſe de l'Auteur de la Nature dans ſes opérations, & particuliérement dans cette rencontre.

En appuyant foiblement ma main ſur ces muſcles, je remarquai qu'ils n'étoient violemment tendus qu'un peu au-deſſus, & au deſſous de l'extrémité inférieure de la tumeur. J'obſervai encore que dans certaines ſituations, l'extrémité ſupérieure des muſcles droits étoit entiérement ſous cette tumeur ſkirrheuſe, & nullement pardeſſus. Telle étoit donc la raiſon pour laquelle cette tumeur ne paroiſſoit dans certaines poſitions avoir aucune communication avec la région épigaſtrique, & qu'elle ſe retiroit en entier ſelon ces différents cas dans l'étendue de l'hypochondre gauche.

Je crois devoir obſerver ici que le malade avoit un vice de conformation occaſionné par une noueure dont il avoit été affligé dans ſa jeuneſſe. Ce vice ſe faiſoit principalement remarquer dans la longueur de l'épine du dos qui étoit exoſtoſée, & irréguliérement contournée. Il conſiſtoit encore dans l'élévation contre nature de l'épaule droite, & des fauſſes côtes qui appartenoient au côté gauche de l'abdomen, & dans la dépreſſion vicieuſe des trois dernieres vraies côtes qui étoient ſituées du même côté. J'ajouterai encore que les extrémités des os longs étoient d'une groſſeur contre nature, tant aux poignets qu'aux pieds, & que les os de la jambe gauche étoient courbés en dehors dans leur partie ſupérieure.

La perſonne dont il s'agit ici étoit d'une conſtitution ſéche & mélancholique. Son régime de vie avoit été aſſez uniforme ſuivant ſon rapport, & elle n'avoit fait aucune débauche. Les ſciences abſtraites avoient toujours fait ſa principale occupation. Son caractere naturellement doux étoit ſouvent altéré par la vivacité & l'impatience. Il avoit toujours été grand mangeur : mais ſes digeſtions ſe faiſoient mal ; ce qui lui cauſoit de fréquents accès de colique. Il avoit eu auſſi deux attaques d'ictere ou jauniſſe, d'où l'on pourroit conclure que ſon foie n'étoit pas ſain : ajoutons qu'il avoit reſſenti pluſieurs fois pendant ſa vie de vives douleurs qui ſe manifeſtoient ordinairement dans l'hypochondre droit, & qu'il étoit pluſieurs jours ſans aller à la ſelle, même en ſanté. Les derniers jours de ſa maladie, il rendoit des urines peu copieuſes, troubles & briquetées ; & il mourut enfin d'une hydropiſie aſcite peu de temps après

ſon retour des eaux minérales de Barreges. Il avoit été obligé d'en interrompre l'uſage au bout de douze jours, parce qu'elles ne paſſoient qu'avec beaucoup de difficulté.

CONSULTATION

Dreſſée en conſéquence du Mémoire précédent.

VIII. Suivant l'examen exact & reflêchi que j'ai fait de l'état du malade, tant par le moyen du tact, que par les queſtions que j'ai faites, la tumeur extraordinaire eſt ce qu'il y a de plus conſidérable : mais comme elle n'occupe, ni ne dérange par ſa compreſſion continuelle aucun des viſcéres eſſentiels à la vie, il n'y a pas à craindre qu'elle faſſe ſortir de leur état naturel aucune des fonctions importantes dans l'économie animale pour la conſervation de la ſanté. On peut porter le même jugement ſur les ganglions ſans nombre, qui ſont parſemés dans le tiſſu cellulaire du corps graiſſeux. Ils ne different de cette tumeur que du plus au moins, étant à peu près de même nature, & dépendant également d'une lymphe qui s'eſt endurcie depuis long-temps.

Il y auroit de l'imprudence, & même du danger pour le malade de tenter de détruire cette tumeur par l'uſage de quelques violents fondants, ou par des apéritifs & de puiſſants purgatifs : d'ailleurs, la tentative en ſeroit vaine & infructueuſe. Ces remédes, ſoit extérieurs, ſoit intérieurs, diſſoudroient le ſang, feroient ſur les viſceres une impreſſion fâcheuſe, pour ne

pas dire mortelle, & ne mordroient pas efficacement ſur la tumeur.

On ne peut donc conſeiller au malade qu'un bon régime ; ainſi, il ne doit ſe nourrir que de viandes, rôties ou bouillies, ſeulement à dîner. Il prendra pour ſon ſouper un ſimple potage, & aura ſoin de ſe purger de loin en loin avec des purgatifs doux, légerement apéritifs, amers, & par conſéquent ſtomachiques. Ces médicaments évacueront la ſabure qui pourroit ſe former dans l'eſtomac ou les premieres voies, & faciliteront en conſéquence les digeſtions. Le malade doit ſur-tout ne faire uſage que des aliments propres à adoucir le ſang, à l'embaumer, & à rendre le ton & la vigueur aux ſolides qui en ſont déchûs juſqu'à un certain point. Le malade doit éviter avec ſoin les mauvaiſes influences de l'air, telles que le ſerein du matin & du ſoir, les brouillards, le froid, la pluie, & ſur-tout la grande ardeur du ſoleil. Il faut encore qu'il s'abſtienne de caffé, de vin pur, & d'autres liqueurs ſpiritueuſes ou échauffantes. Les paſſions vives, de quelque nature qu'elles ſoient, ne ſont pas moins contraires à l'état du malade. Il ſeroit encore à propos qu'il fixât ſon ſéjour dans quelque endroit ou l'air ſeroit ſain, & qu'il cherchât à s'égayer. Il trouvera plus de ſoulagement dans cette maniere de vivre que dans tous les médicaments qu'il pourroit faire, & qui, quoiqu'appropriés à ſon infirmité, lui ſeroient contraires par rapport à ſa maigreur exceſſive, à la pénurie de forces, & à la chûte de tempérament où il eſt dès à préſent.

Si cependant le malade perſiſtoit à vouloir faire quelques remédes, voici le ſeul qui, à mon avis, réuſſiroit peut-être, pourvû néan-

moins qu'il en uſât avec beaucoup de circonſpection. Je lui conſeillerois donc de prendre les eaux minérales de Barreges ou de Cauterets en ſe tranſportant ſur les lieux, & d'en faire uſage pendant long-temps à diverſes repriſes, & en différentes ſaiſons. Il peut les prendre en bains ou en boiſſon. A leur défaut, je ſerois d'avis qu'il allât à Plombieres au mois de Juin, & qu'il prît les eaux à deux ſaiſons différentes, en mettant trois ſemaines ou un mois d'intervalle entre chaque voyage.

Il boiroit ces eaux depuis deux verres juſqu'à ſix ou huit, ſuivant les effets plus ou moins marqués qui en réſulteroient à l'avantage du malade. Il en ſoutiendroit l'uſage en prenant ſix ou huit bains au plus, auſquels il auroit recours chaque fois. Ces eaux ſont à la vérité excellentes pour fondre les matieres glaireuſes qui obſtruent les glandes, & en dépravent les fonctions, ſur-tout celles de l'eſtomac, des inteſtins, & des autres couloirs qui entrent dans la compoſition des viſceres du bas ventre. Elles fortifient d'ailleurs les fibres, & leur donnent une ſorte de ſoupleſſe, diviſent la lymphe du ſang, & en rétabliſſent parfaitement la fluidité. Par ces vertus ſalutaires, elles remédient aux obſtructions, quand elles ne ſont point trop invétérées: elles préviennent les nouvelles, & empêchent qu'il ne ſe forme de rechef des concrétions lymphatiques.

Comme ces dernieres eaux ont coutume d'échauffer beaucoup, il eſt à propos, avant que d'en faire uſage, de prendre ſept ou huit bains domeſtiques, & de ſe mettre aux bouillons légerement amers & rafraîchiſſants. Il obſervera auſſi de ſe purger avec des minoratifs doux,

au commencement, au milieu, & à la fin de ce régime préliminaire. La langueur & l'extrême maigreur du malade m'obligent de lui défendre de ſe laiſſer ſaigner. S'il fait uſage des eaux minérales de Plombieres, il prendra pour boiſſon ordinaire celles de Buſſun qui ſont dans le voiſinage. Elles ſerviront à modérer la chaleur que les autres exciteroient dans ſes entrailles, & délayeront la maſſe des humeurs.

Lorſque le malade ſera ſur les lieux, il s'en rapportera pour les purgations qu'il ſera néceſſaire de prendre, & le régime de vie qui doit être obſervé, aux Médecins qui préſident à l'uſage de ces eaux. *

Délibéré à Paris, ce 26 Avril 1754.

* Le malade s'étant apperçu que les eaux paſſoient bien, & qu'il en recevoit du ſoulagement, eut l'imprudence de doubler la doſe ſans conſulter perſonne; & c'eſt ce qui a occaſionné ſa mort précipitée.

OBSERVATION,

Sur un Satyriaſis ou Satyriaſme, par M. Hatté, D. M. P.

IX. Si les progrès de la Médecine ne ſont que ceux de l'obſervation, on conviendra ſans doute que l'obſervation doit porter principalement ſur les objets encore négligés ou trop peu connus. Le *Satyriaſme*, le Priapiſme, & le *Tabes Dorſalis* paroiſſent ſur-tout de ce nombre. Les Auteurs qui ſe ſont répandus ſouvent avec prolixité ſur tant d'autres ſujets moins importants, n'ont parlé de ces dernieres maladies, qu'en ſe copiant les uns les autres, & en termes qui laiſſent viſiblement appercevoir qu'ils les connoiſſoient peu.

Le *Satyriaſme* eſt un deſir fréquent du coït avec érection : ce dernier ſymptôme (l'érection) eſt auſſi celui du Priapiſme, & en conſtitue en partie l'eſſence. Des Médecins ont confondu l'une & l'autre maladie. Cælius Aurelianus crut avoir établi plus heureuſement, & déterminé plus préciſément leur différence, en donnant au Priapiſme la qualité de maladie chronique, & au *Satyriaſme* celle de maladie courte ou aiguë. Le Priapiſme n'eſt en effet qu'une érection continuelle, mais ſans éjaculation ſubſéquente. Au rapport de Demetrius, d'Apamée, un vieillard ſe vit dans cet état pendant des mois entiers, la verge roide comme une corne (ſelon l'expreſſion de l'Auteur) ſans que le patient ait jamais pû dans tout ces temps éjaculer, ni par les libertés qu'il ſe per-

mettoit, ni par les ſecours de la Médecine, juſqu'à ce qu'enfin il revînt preſque inſenſiblement à ſon état naturel.

Le deſir du coït, qui ſe fait rarement ſentir dans le Priapiſme, eſt au contraire le ſymptôme principal du *Satyriaſme*; maladie qui confine ſi fort à une autre particuliere aux femmes, & connue ſous le nom de fureur utérine. Mais il faut éviter de confondre ici avec le *Satyriaſme* l'Erotomenie * qui eſt un deſir violent du coït avec démence; maladie le plus ſouvent occaſionnée par une replétion de ſemence **, & dont le remede eſt l'éjaculation qui devient au contraire mortelle dans le *Satyriaſme*.

Le malade qui fait le ſujet de notre obſervation s'apperçut des atteintes de *Satyriaſme* à l'âge de vingt-ſept ans, quoiqu'il fût alors marié à une femme dont il n'éprouvoit point de refus déraiſonnables. Il lui rendoit le devoir conjugal trois & quatre fois chaque jour, croyant d'abord qu'en ſuivant un penchant où la Nature le portoit, ſans qu'il eût à ſe reprocher de s'y exciter lui-même, il ne pouvoit craindre de fatiguer par là ſa ſanté. Il éprouva néanmoins le contraire. De gras & de robuſte qu'il étoit, il devint maigre, exténué, ſes forces l'abandonnerent de jour en jour, & il ſe trouva enfin dans un état d'épuiſement qui l'obligea à prendre le conſeil d'un Médecin: ce fut de feu

* Maladie particuliere à quelques Hypochondriaques, Mélancholiques & Maniaques, qu'on pourroit déſigner ſous le nom de *Fureur Génitale*.

** Elle dépend auſſi quelquefois de la ſechereſſe, & de l'irritabilité ſpaſmodique des fibres, & de l'acrimonie de l'humeur ſéminale.

M. de Santeuil, Docteur de la Faculté de Paris, qui trouvant dans le malade des douleurs vives & très-aiguës le long du dos, ne put lui procurer de prompt ſoulagement que par le ſecours de la ſaignée. On étuva le dos avec l'eau de tripes, de laquelle on lui fit auſſi des lavements, tandis que d'ailleurs on mit le malade au bouillon de poulet, & à une ptiſane adoucissante. Les ſymptômes ſe calmerent après quinze jours de régime exact, & de remédes appropriés. Mais le malade ſentit renaître avec ſes forces les plus violents deſirs du coït, qu'il contint d'abord ou ne ſatisfit qu'avec précaution, mais enſuite avec ſi peu de ménagement qu'il retomba dans le même état où il avoit été trouvé quatre ans auparavant par M. de Santeuil. Il étoit pour lors à Soiſſons; ceux qui le virent, le traiterent très-méthodiquement, & d'une maniere toute ſemblable à celle dont on l'avoit traité d'abord.

Guéri de ſa rechûte, il devint plus modéré à ſatisfaire ſes deſirs, & ſa femme même y contribua en quelque choſe, en prenant l'attention de ſe lever de grand matin, avant que ſon mari fût éveillé, afin de lui éviter un ſujet de tentation trop ordinaire. Ce ne fut que le 20 Décembre dernier qu'il retomba dans les accidents qu'il avoit déja éprouvés deux fois. Il eſt bon de marquer ici les époques de ſes rechûtes, pour mieux ſentir en quoi différe notre obſervation de celle d'un Médecin, dont parle Lomnius, qui avoit remarqué que le *Tabes Dorſalis* ne reparoiſſoit que tous les ſept ans; & nous voyons ici que la premiere rechûte fut après quatre ans, & cette derniere, après neuf ans. Quand je fus appellé pour le voir, je le

trouvai qui alloit & revenoit dans ſa chambre preſque le cul par terre, ſe tenant les jambes avec les mains, & marchant en quelque ſorte comme un cul de jatte. Quand il tentoit de ſe lever pour s'aſſeoir ou ſe coucher, ce changement de ſituation ne pouvoit être ſans les plus cruelles ſouffrances. J'engageai le malade à ſe tenir couché ſur le côté, afin d'éviter que la poſition ſur le dos, comme chacun l'expérimente, ne vint à exciter des érections trop dangéreuſes pour les ſuites.

En examinant alors les choſes dans le plus grand détail, je ne trouvai que très-peu des ſymptômes dont Hippocrate caractériſe le *Tabes Dorſalis*, & très-peu de ceux que rapporte Lomnius qui parle d'après ſes propres obſervations *. Ni la gonorrhée, ni la difficulté d'uriner, ni la douleur gravative de la tête, ni les tremblements de mains, accidents ordinaires aux jeunes mariés qui tombent dans cette maladie, ne ſe firent point remarquer ici. Mais ſeulement une douleur aiguë, & des plus vives depuis le milieu du dos preſque à la chûte des reins, & ſur l'os ſacrum, en même-temps qu'un gonflement très-conſidérable le long de la partie gauche de l'épine du dos formoient ſeuls le diagnoſtic du *Tabes*. De ce dernier ſymptôme, on pourroit inférer bien naturellement que les termes du *Tabes Dorſalis* ne ſçauroient bien ſe rendre par ceux d'exténuation ou phthiſie dorſale : le malade jouiſſant d'une grande liberté dans toutes ſes fonctions vitales & naturelles

* Les *Tabes Dorſalis*, dont il eſt ici queſtion, ne conſtitueroit-il pas une eſpéce nouvelle & différente de celles dont parlent Hippocrate & Lomnius?

n'étoit

n'étoit occupé que des douleurs des lombes *. Il avoit employé l'eau de tripes en fomentation, mais inutilement. Je fis appliquer ſur le dos un cataplaſme fait avec les feuilles de ſureau, le mélilot, l'oignon de lys légerement cuits enſemble dans ſuffiſante quantité d'eau; cela parut calmer plus notablement la violence de la douleur, & le pouls qui étoit d'abord fort tendu devint mollet: je recommandai beaucoup les lavements avec la décoction des plantes émollientes. Je fis faire en même-temps une ptiſane avec les racines de fraiſier, de nénuphar, & de feuilles de laitue; le malade prenoit, outre cela, de deux heures en deux heures, un gobelet d'émultion avec les quatre ſemences froides, & le ſyrop de nénuphar. Toutes ces boiſſons ne parurent point refroidir trop l'eſtomac: il les continua pendant cinq jours, & après ce temps, je crus devoir le purger ſur les indications que préſentoient une bouche amere, & un léger reſſentiment de fiévre qui revenoit tous les ſoirs. La médecine fut compoſée de tamarins, de manne, de ſel végétal, & de lénitif fin. Du reſte, je recommandai dans le régime qu'on eût attention ſe mettre de la laitue, & du potiron dans ſes bouillons, ou à ſon défaut des quatre ſemences froides.

Après dix jours de cette diete bien obſervée, les douleurs diſparurent, mais en même-temps l'érection reparut à proportion, ſans que pour cela les forces du malade fuſſent notablement accrues. Je me mis alors à la recherche des cauſes de ce *Satyriaſme* que je crus d'abord ſortir de quelque levain particulier, qui pouvoit

* Ces douleurs ne tiendroient-elles pas du rhumatiſme ou de la goutte?

former le *ſtimulus* qui excitoit ſi vivement le ſujet au coït ; mais par tout ce que je pus ſçavoir du malade, aucun exantheme, ou humeur de goutte, ou vice vérolique n'avoient précédé cette maladie. Et il ſemble donc que la ſeule liberté que le malade s'étoit permiſe dans ſa jeuneſſe, & dont il m'avoit fait l'aveu, avoit formé une habitude, ou en quelque ſorte une ſeconde Nature, d'où étoit réſulté le *Satyriaſme*. De même que l'on voit des gens qui vomiſſent tous les matins par la ſeule habitude qu'ils en ont contractée d'abord volontairement; d'autres rotent tous les jours pendant une demi-heure, comme il s'en trouve par la même raiſon qui urinent à preſque toutes les heures, ſans autre néceſſité, & ſans autre cauſe que celle qu'a fait naître l'habitude.

Les ſuites du *Tabes Dorſalis*, dont le malade vient d'eſſuier le troiſiéme accès, ſont une foibleſſe conſidérable dans les reins, au point qu'il ne ſçauroit plus lever un poids que leveroit ſans peine un enfant de dix ans. Sa maigreur d'ailleurs approche preſque du maraſme, & il faudroit à préſent un régime nourriſſant pour pouvoir faire reparoître un embonpoint que le malade déſireroit ſi fort; mais comment donner ici des aliments ſucculents ſans ſuſciter de nouveau le *Satyriaſme*, à moins que de marier les Antiphrodiſiaques aux aliments. Il me paroît que le lait entre autres pour toute nourriture pourra ſatisfaire heureuſement à ces deux intentions.

ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

EXTIRPATION

Des Amigdales Skirrheuſes, par M. le Cat.

I. L'Esquinancie ou inflammation de la gorge ſe termine d'ordinaire, ou par réſolution, ou par ſuppuration : mais il arrive auſſi quelquefois que les glandes amigdales deviennent skirrheuſes, & réſiſtent à tous les remédes, auquel cas c'eſt une néceſſité de les extirper.

Il y a deux bonnes méthodes de faire cette opération. La premiere eſt d'emporter ces glandes skirrheuſes avec l'inſtrument tranchant. La ſeconde de procurer la chûte de ces tumeurs par la ligature.

L'extirpation par l'inſtrument tranchant s'exécute ainſi.

Le malade eſt aſſis vis-à-vis d'une fenêtre ſur une chaiſe, le derriere de la tête appuyé ſur l'eſtomac d'un Aide Chirurgien qui lui tient les deux mains croiſées ſur le front. L'Opérateur placé devant lui, abaiſſe la langue du malade avec le doigt index de la main gauche, & lui

paſſe une errhine double dans l'une des amigdales. Il donne à tenir cette errhine à un Aide qui la tire en dehors avec la glande, tandis que l'Opérateur ſe ſert des deux mains pour la diſſéquer avec un petit ſcalpel à lancette très-court de lame; ayant attention d'écarter des doigts de la main qui n'opere pas, les cloiſons du palais, ſoit avec les ongles, ſoit avec une petite feuille de myrthe.

Au lieu du petit ſcalpel à lancette, je me ſuis très-bien trouvé du petit couteau courbe à pointe émouſſée, que j'ai fait faire pour extirper les tumeurs intérieures, & qui fait la cinquiéme figure du Mémoire que j'ai donné à la Société Royale ſur cette matiere. Il faut armer d'une bandelette le tranchant de ce couteau juſqu'à un pouce près de ſon extrémité. On éleve la tumeur priſe dans l'errhine en même-temps qu'on la tire en dehors: on paſſe le tranchant découvert du couteau au-deſſous de la tumeur: ſon extrémité mouſſe eſt pouſſée contre, & en dedans de la cloiſon poſtérieure du palais, & l'on coupe de bas en haut la tumeur juſques vers ſon milieu; après-quoi on paſſe le couteau en deſſus de la tumeur avec la même précaution qu'on a priſe pour le bas, & l'on coupe de haut en bas le reſte de la tumeur.

J'inſiſte ſur cette circonſtance de couper la tumeur en deux fois, & de la prendre au-deſſous, & au-deſſus de ſon milieu; c'eſt-à-dire, par ſes extrémités, parce que j'ai éprouvé que le milieu étant plus tendu par l'errhine ſe coupe toujours aſſez bien & aſſez profondément, au lieu que les extrémités par ce défaut de tenſion directe laiſſent preſque toujours des lambeaux,

parce qu'elles obéiſſent, & s'allongent ſous l'inſtrument tranchant, lorſque le milieu ne prête plus un point d'appui à l'errhine ; au lieu que tant que cet inſtrument a ſon entier effet ſur la tumeur, tous les environs en ſont très-tendus, très-allongés, & par conſéquent dans l'état d'être plus exactement coupés.

Si le ſang abonde, on laiſſe pancher la tête au malade pour le cracher ſans ôter l'errhine.

Il arrive quelquefois que l'errhine paſſe au travers de la glande, lorſque celle-ci eſt un peu friable ; dans ce cas-là, il faut avoir recours à des pinces plates à polypes, pour pincer & attirer les lambeaux ou reſtes de cette glande.

Quand l'une des glandes eſt extirpée, il eſt bon, avant que de paſſer à l'autre, de laiſſer étancher le ſang, ou d'y concourir avec un gargariſme ſtyptique.

Si ce gargariſme ne ſuffiſoit pas, il faut avoir tout prêt deux pierres de vitriol taillées en crayon, & placées dans un porte-crayon pour toucher les vaiſſeaux ouverts.

Lorſque l'hémorrhagie eſt bien arrêtée, on procéde à l'extirpation de l'autre amigdale, comme on a fait à la premiere.

Extirpation par un Inſtrument tranchant d'un ſeul coup.

L'extirpation que je viens de décrire eſt celle qu'on peut faire, & qu'on a coutume de faire avec les inſtruments connus ; mais voici une méthode plus abregée avec l'inſtrument de la figure qui ſe trouve à la fin de cette piéce *.

Si c'eſt l'amigdale gauche que vous voulez extirper, paſſez la pointe de l'errhine entre la cloiſon poſtérieure & l'amigdale: entrez dans cette glande, en portant peu à peu le manche de l'errhine vers la commiſſure droite de la lévre, où vous la laiſſez & la donnez à tenir à un Aide: alors paſſez la tenaille inciſive dans la bouche, ouvrez-là, & la pouſſez entre les cloiſons antérieures & poſtérieures pour embraſſer, & l'errhine, & toute la glande par de-là l'errhine qui la traverſe par le milieu : appuyez ferme ſur les branches, en faiſant quelques petits mouvements de côté & d'autre pour la faire mieux couper, & emporter la glande qui ſe coupera d'autant mieux qu'elle ſera plus dure, plus ſkirrheuſe.

Vous extirperez la glande droite par une manœuvre ſemblable, le manche de l'errhine étant tenu vers le coin gauche de la bouche.

Extirpation pour la ligature.

L'extirpation des amigdales par l'inſtrument tranchant n'eſt pas ſans quelque danger d'hémorrhagie, & il eſt des ſujets ſanguins, des

* Cette figure eſt un quart plus petite que nature.

amigdales variqueuſes où ce danger peut être plus évident.

Dans ces cas-là, il eſt plus ſûr d'extirper ces glandes, en les faiſant tomber, comme les polypes par la ligature.

Pour faire cette opération :

Ayez deux aiguilles courbes, dont la courbure ſoit une portion de cercle, excepté près de l'œil de l'aiguille où il faut qu'elle ſe redreſſe & s'allonge un peu, en forme de tangente du même cercle ; que leur grandeur ſoit telle, qu'il y ait de la pointe à l'œil de l'aiguille environ ſeize ou dix-ſept lignes, & qu'ainſi ſa courbe faſſe la portion d'un cercle d'environ ſept à huit lignes de rayon.

Enfilez chacune de ces aiguilles de deux fils cirés doubles, très-forts ; faites enſorte que chacun de ces fils ſoit de différente couleur, comme blanc & rouge, afin de les reconnoître. Que ces fils ayent au moins dix-huit pouces, & enfilez-les de façon que le bout enfilé n'ait que deux à trois pouces, afin que, quand les aiguilles ſont paſſées dans les glandes, & hors de la boule, ces bouts de fils ſoient loin hors de la glande, & qu'on puiſſe aiſément les diſtinguer, & les dépaſſer hors des yeux de l'aiguille.

Choiſiſſez du fil fort, par préférence à la ſoie ; celle-ci eſt plus caſſante, j'y ai été attrapé, & obligé de recommencer cette pénible opération, parce qu'une ſemblable ligature de ſoie ſe caſſa en la faiſant.

Ayant fait placer votre malade, comme ci-devant, mettez l'une de vos aiguilles dans un porte-aiguille bien ſolide.

Paſſez cette aiguille à travers l'amigdale ſkirrheuſe obliquement de haut en bas, & de de-

vant en arriere, afin de n'être pas autant expoſé à attraper les cloiſons qu'on le ſeroit en paſſant à travers directement, commençant ſous la cloiſon antérieure que vous écarterez avec une feuille de mirthe, & finiſſant en bas contre la cloiſon poſtérieure que vous écarterez pareillement avec l'ongle du doigt index de l'autre main, recevant la pointe de l'aiguille contre le dedans, & le long du dedans du même doigt.

Pouſſez l'aiguille juſques près de ſon œil, s'il eſt poſſible, de façon que le doigt index, le long duquel coule le dos de ſa pointe, & de ſon tranchant, puiſſe avec le pouce de la même main ſaiſir ſolidement cette partie de l'aiguille par un bon tiers au moins de ſa longueur.

Alors dégagez l'aiguille du porte-aiguille; & de l'autre main, achevez de faire paſſer l'aiguille & ces fils à travers de l'amigdale, & hors de la bouche.

J'inſiſte pour qu'on ſoit ſolidement ſaiſi de l'aiguille, auparavant que de lâcher le porte-aiguille, parce que dans une opération de cette eſpéce que je faiſois, le malade par un fort mouvement de déglutition, m'arracha des doigts une aiguille que j'avois paſſée du dedans au dehors, & l'auroit avallée, ſi je ne l'euſſe ratrappée, comme elle entroit dans le pharinx. Ce que je ne fis pas ſans beaucoup de peine, ayant à combattre alors des mouvements convulſifs très-violents de ces organes, avec des doigts couverts de leur mucilage gluant, qui faiſoit gliſſer tout ce que je voulois pincer.

L'aiguille étant paſſée, & hors de la bouche, vous en ôtez les fils. Alors vous reconnoiſſez vos fils rouge & blanc, & avec chacun d'eux

vous faites une ligature, dont l'une embraſſe la moitié poſtérieure ſupérieure de l'amigdale, & a par conſéquent ſon nœud à cette partie ſupérieure poſtérieure : & l'autre embraſſe la moitié antérieure inférieure de la même glande, & a par conſéquent ſon nœud à cette partie antérieure inférieure de la ſurface de cette glande ; faites ce nœud double, c'eſt-à-dire, vous paſſez le fil deux fois dans l'anſe, mais vous ne faites que ce nœud, & vous le ſerrez avec le *porte-ligature ſimple* qui doit être muni d'un manche pour ne pas bleſſer la main de l'Opérateur : il faut auſſi que le fil qui paſſe au travers du *porte-ligature* ſoit tenu ferme, & un peu tiré par un Aide, tandis que l'Opérateur tire l'autre de ſa main gauche. Ces fils qu'on tire doivent faire pluſieurs tours autour de la main, qu'il ſeroit bon de garnir d'un linge : car il eſt eſſentiel de ſerrer fort & long-temps, afin que la ligature ſerre fortement la ſubſtance même ſolide des organes, & que les liqueurs de la région ſerrée ayent le temps de s'échapper, & de faire place au fil, qui ſans cela ſeroit lâche le moment d'après.

Comme vous vous ſervez du *porte-ligature* pour faire ce nœud, vous paſſez dans cet inſtrument le fil de votre nœud qui regarde le fond du gozier, & vous faites un nœud à ce côté du fil afin de le reconnoître.

On fait par la même manœuvre les ligatures à la glande de l'autre côté ; après-quoi on fait paſſer chaque paquet de fil par les coins de la bouche ; on les enveloppe d'un linge, on les attache au bonnet, & l'on fait gargariſer la bouche avec un peu de vin chaud & d'eau.

Le traitement qui ſuit cette opération conſiſte :

1°. A ſaigner le malade une heure après :

2°. A le mettre au bouillon, à la priſane ſimple, ou mieux, à l'uſage d'une limonade faite avec le ſuc de citron, l'eau & le ſucre. Il en boit ſouvent, & à petits coups.

Le lendemain ou le ſur-lendemain de cette opération, vous ſerrez de nouveau cette ligature; & pour le faire, vous recherchez vos fils de différente couleur, & parmi ceux-ci, ceux qui ont des nœuds, vous ſouvenant de paſſer ceux-ci dans le *porte-ligature*, afin de ſerrer ce nœud dans la même forme & direction dans leſquelles a été faite la premiere ligature.

PARALLELE

De l'Extirpation des Amigdales par la ligature, & par l'Inſtrument tranchant.

Les avantages de la ligature ſont, qu'elle eſt exempte des hémorrhagies, & qu'elle porte preſque toujours la mortification juſques dans les racines de la tumeur, & en procure une plus entiere extirpation, lorſqu'il eſt poſſible de faire une ligature complette de cette tumeur.

Mais ces avantages ſont contre-balancés par un grand nombre d'inconvénients.

1°. La ligature eſt plus longue, plus embarraſſante, plus difficile que l'extirpation par le fer.

2°. Elle eſt ſuivie d'inflammation, & de gonflement conſidérable dans cette région, & par conſéquent plus douloureuſe en totalité que l'extirpation par le fer.

3°. Il eſt preſqu'impoſſible qu'elle embraſſe complettement la tumeur, parce que cette tumeur eſt preſque plate, que ſa baſe large eſt cachée dans l'intérieur des cloiſons du palais; de ſorte qu'il arrive ſouvent que les fils ne ſont que ſéparer cette tumeur en pluſieurs lambeaux, qu'il faut enſuite extirper avec l'inſtrument tranchant, & faire autant d'extirpations qu'il y a de lambeaux.

Par où l'on voit que pour l'ordinaire les amigdales ſkirrheuſes ne ſont pas des tumeurs dans le cas le plus favorable à la ligature, puiſque ces ſortes de tumeurs ſont celles qui ſont fort iſolées, & ont des baſes étroites pour l'ordinaire, parce qu'il peut ſe trouver de ces tumeurs extrémement ſaillantes au dehors, & qu'on pourroit embraſſer complettement, ou à très-peu de choſe près; mais je crois que s'il s'en trouve, elles ſont rares.

Le ſeul inconvénient de l'extirpation eſt l'hémorrhagie; mais cet accident eſt peu à craindre dans cette région: les arteres y ſont petites naturellement, & encore plus quand l'organe eſt ſkirrheuſe. Nous avons fait pluſieurs extirpations dans ces régions ſans aucune hémorrhagie qui nous eût obligés à recourir aux aſtringents; & en ſuppoſant cet accident, je ne penſe pas qu'il en puiſſe arriver que les ſtyptiques n'arrêtaſſent point.

Je conſeillerois donc de préférer pour l'extirpation des amigdales ſkirrheuſes les inſtruments tranchants, parce que cette opération eſt plus prompte, plus complette; que quand elle eſt faite, le malade eſt guéri, au lieu que dans la ligature il eſt plus malade qu'auparavant, & ſouvent expoſé à de nouvelles opéra-

tions. La ſeule précaution que doit prendre celui qui extirpe avec l'inſtrument tranchant, eſt d'avoir, en cas d'hémorrhagie, l'eau ſtyptique ; & dans un porte-crayon des boutons de vitriol, dont je préſume qu'il ſe ſervira rarement. Il ne ſera pas néceſſaire de l'avertir de faire ſouvent gargariſer, & cracher ſon malade pendant l'opération, parce qu'il y ſera forcé pour ballayer cette région du ſang qui l'empêche de voir les parties, & de faire ſon opération auſſi complette qu'il le doit. En général, il doit prendre patience, & y exhorter d'avance ſon malade, parce que toutes les opérations pratiquées dans le gozier ſont longues par les nauſées fréquentes du malade, & les fréquentes néceſſités de gargariſer, & de laiſſer reprendre haleine au patient.

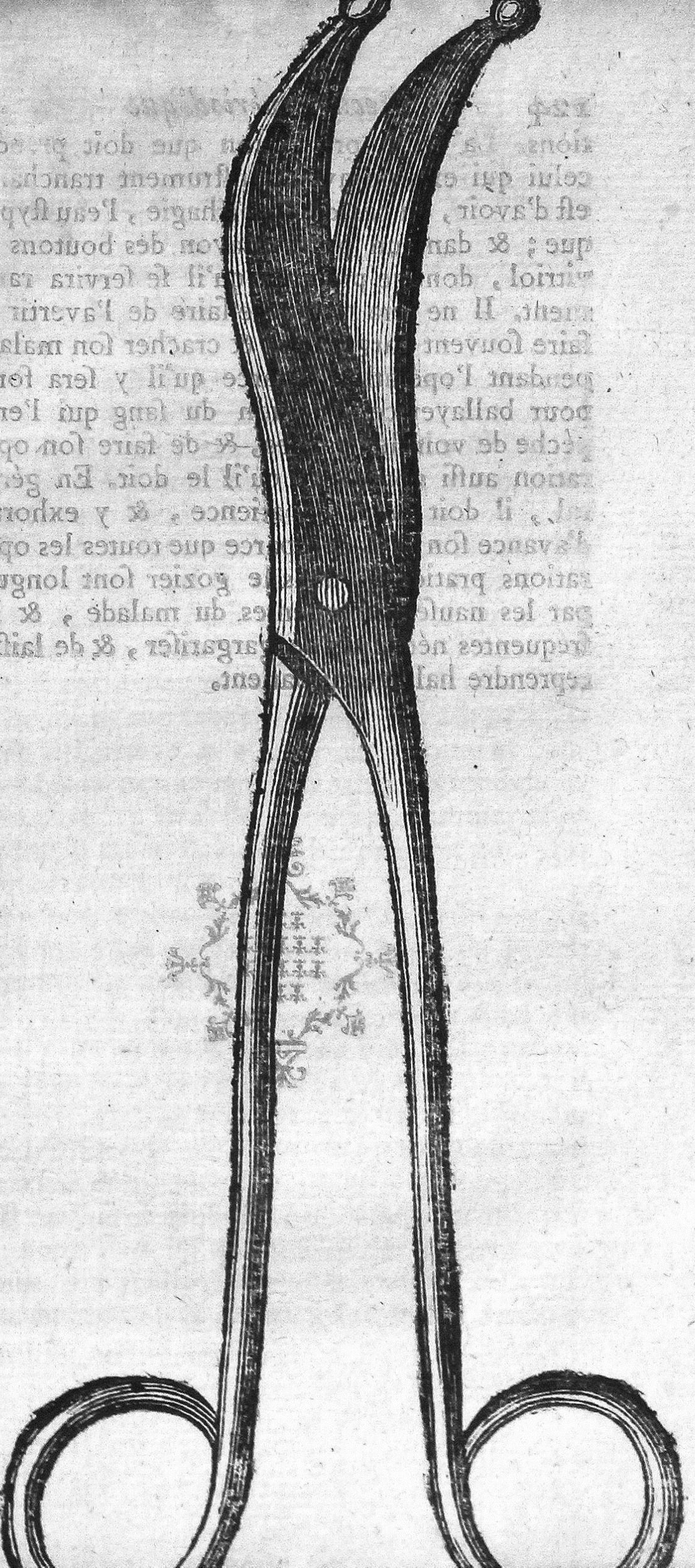

OBSERVATION,

Sur un Bubonocele par M. D... Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris.

II. Au mois d'Avril 1754. j'accompagnai au Faubourg Saint Germain M. C.... Maître en Chirurgie, qui y étoit mandé pour voir M.... Marchand Epicier, homme d'un aſſez bon tempérament, âgé de 66 ans ou environ.

Il portoit depuis près de 18 ans un épiplocele du côté droit, qui ne lui avoit juſques-là cauſé aucun accident. Mais un jour qu'il fit un effort violent pour ſoulever un tonneau d'huile, il ſentit tout-à-coup une douleur très-vive dans l'aine du même côté: y ayant auſſi-tôt porté la main, il trouva le volume de ſa tumeur conſidérablement augmenté dans toutes ſes dimenſions; car au lieu d'être bornée comme auparavant au pli de l'aine, elle s'étendoit pour lors juſques dans le ſcrotum.

En peu de temps cette tumeur devint rouge, l'inflammation & la douleur firent de grands progrès, & une fiévre très-violente fut ſuivie de veilles & d'une agitation conſidérable; ſon ventre devint tendu & douloureux, il ſouffroit cruellement à la région épigaſtrique; enfin il fut tourmenté de hocquets, & un vomiſſement fort fréquent de matieres ſtercorales mit le comble à ſon état déplorable.

Il fut ſaigné pluſieurs fois du bras en très-peu de temps, on lui fit prendre des potions huileuſes, on appliqua ſur la tumeur des cataplaſmes émoliens, & enfin on lui donna des lavemens de même nature.

Tous ces ſecours n'ayant aucunement ſoulagé le malade, M. C.... par l'ordre de qui je les lui avois adminiſtrés, n'en eſpérant plus aucun ſuccès, ſe détermina à lui faire l'opération ſur le champ.

Après avoir inciſé les tégumens & mis le ſac herniaire à découvert, il l'ouvrit: ce ſac contenoit environ un demi pied d'inteſtin très-livide, & qui flotoit dans une eau rouſsâtre, avec une portion d'épiploon large comme la main, qui étoit adhérente au ſac herniaire, & celui-ci l'étoit à toute la circonference de l'anneau, que M. C.... ne pût dilater que ſuivant ſa longueur, c'eſt-à-dire, ſuivant la direction des fibres du muſcle droit, en inciſant ſur la portion adhérente de l'épiploon, & en évitant avec ſoin ſes vaiſſeaux: après quoi il fit rentrer l'inteſtin dans le ventre, ayant eu ſoin de l'étuver auparavant avec de l'eau-de-vie; il renverſa l'épiploon ſur le ventre, ſe ſervant au lieu de ligature d'une tente introduite dans l'anneau, qui par la preſſion qu'elle faiſoit ſur cette partie, faiſoit le même effet.

Cette opération ſoulagea véritablement le malade, mais ne calma qu'une partie des accidens, car les hocquets, ainſi que la diſtenſion douloureuſe de la région épigaſtrique, ſubſiſterent toujours.

Cependant comme le malade avoit bien rendu un lavement qu'on lui avoit donné, & que depuis il avoit été pluſieurs fois à la ſelle ſans ce ſecours, l'on n'attribuoit ces accidens qu'à l'irritation des parties. On lui fit prendre des potions huileuſes, mais ſans ſuccès.

En levant le premier appareil nous trouvâmes les parties en fort bon état: mais au panſement du

du jour ſuivant nous remarquâmes au côté gauche de la région hipogaſtrique une gangrenne qui s'étendoit ſur une partie du ſcrotum du même côté; cet accident étoit accompagné d'un pouls dur, petit & fort enfoncé, & fut ſuivi de ſa mort.

Nous en fiſmes l'ouverture. La portion d'inteſtin qui avoit été renfermée dans la tumeur, étoit fort livide, mais ſans ſolution de continuité: le canal inteſtinal étoit enflammé en quelques endroits; l'arc ſupérieur du colon étoit deſcendu juſqu'à la région hipogaſtrique, y ayant été entraîné par l'épiploon, qui depuis ſon attache à cette partie juſqu'à ſon adhérence, n'avoit pas plus de deux travers de doigt: ces deux dernieres parties, auſſi-bien que l'eſtomac, qui étoit dans ſa ſituation ordinaire, n'étoient pas enflammées, toutes les autres étoient dans leur état naturel.

Quant aux parties contenantes toutes celles du côté gauche, tant communes que propres, elles étoient toutes gangrenées antérieurement, depuis l'ombilic juſqu'au pli de l'aine; & poſtérieurement, depuis les premieres vertebres lombaires juſqu'au pli de la feſſe; la verge, tout le ſcrotum & la cuiſſe du même côté l'étoient auſſi.

Ce qu'il y a de plus ſurprenant dans ce fait, c'eſt que le côté droit qui eſt celui où l'on avoit fait l'opération, n'a preſque point été affecté.

Je crois pouvoir conclure de ce que je viens d'expoſer, que ce ſont ces derniers accidens que l'on doit regarder comme la cauſe de la mort de cet homme; cauſe abſolument indépendante de l'opération, & que l'on ne doit attribuer tous ces fâcheux accidents qu'à un vice particulier

du ſang dont l'opération pouvoit tout au plus avoir été la cauſe déterminante, puiſque toutes les parties qui étoient les plus intéreſſées dans les hernies, étoient les moins endommagées.

Au reſte, il y a lieu de s'étonner comment cet accident n'eſt pas plûtôt arrivé à un homme qui étant expoſé à faire des efforts violents, ne s'eſt pas même ſervi de bandage pour maintenir l'épiploon, & empêcher que les autres parties qui pouvoient s'échapper avec tant de facilité à la faveur de celui-ci, ne ſortiſſent pour former cet entero-épiplocele, qui étoit d'autant plus dangereux qu'il étoit compliqué d'adhérence.

EFFET

Du Scorbut, obſervé par un Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, dans une femme de cinquante ans, morte en 1754. à l'Hôpital de Saint Louis.

III. Au mois de May 1754, on tranſporta à l'Hôpital de Saint Louis une femme de 50 ans, attaquée du ſcorbut depuis trois mois: (ſi on veut en fixer l'époque à la manifeſtation du virus par les ſymptômes extérieurs.)

Son mal de bouche excedoit pour lors le deuxiéme dégré: j'y ai vû pendant près de quinze jours la chaleur s'augmenter, & en conſéquence la puanteur de l'haleine: les genſives étoient tumefiées, douloureuſes, déjà corrodées dans la canelure qui régne le long des arcades alveolaires, & prêtes à s'ulcerer tout à fait. Une des amigdales gonflée s'étoit abſcedée: un aphte chancreux en ayant rongé l'extérieur, avoit

donné jour à la matiere purulente : un des replis antérieurs de la cloiſon du palais ſe trouvoit occupé par un aphte de même nature, & une troiſiéme s'étendoit ſur la partie latérale de la langue, depuis la baſe juſqu'à la pointe, la ſalive inviſquée par la matiere des chancres, n'en avoit pas moins une qualité ſalſugineuſe, c'étoit une trâme épaiſſe de filets glaireuſe qui tapiſſoit la bouche : d'un autre côté, l'acrimonie de l'humeur trachéale plus atténuée, ou le dévelopement même des ſels alkalis volatils excitoit par quintes une toux fatiguante pendant 4 à 5 jours : la jouë droite fut affligée d'une fluction phlagmoneuſe, à laquelle ſuccederent des excoriations & des chancres vers les dernieres molaires de l'une & l'autre machoire.

Les extrémités inférieures, depuis les lombres juſqu'aux orteils, étoient couvertes d'ecchymoſes larges, plus ou moins continues, noires & vraiſemblablement cauſées par la ſtagnation du ſang dans les derniers capillaires ſanguins lors les laſſitudes ſpontannées de ſes jambes : elles étoient ſans duretés, ſans douleurs : la réſolution de ces ecchymoſes a été des plus promptes par le moyen des embrocations uſitées : mais j'ai employé plus de trois ſemaines à guérir la bouche : j'ai rémedié à la fluxion par les cataplaſmes anodains : j'ai dégorgé les genſives par des moucheture, & chaque jour j'ai brûlé la ſuperficie des aphtes, en les touchant légerement avec la pointe d'un pinceau imbibé d'eau mercurielle. Je ne voulois pas que ce cauſtique portât ſon impreſſion juſqu'au vif, & je l'étendois dans l'eau commune, pour en modérer l'activité, parce que le dégré d'inflammation rendoit déja la bouche antérieure aſſez douloureuſe.

Nous ne brûlons ordinairement les eſcares des chancres de la bouche que tous les trois jours : mais nous appuyons davantage pour les pénétrer tout à fait, lorſqu'à la circonférence il n'y a pas de rougeur, qui nous faſſe appréhender d'en augmenter l'étendue : c'eſt en ſuivant cette même indication, que pour cette malade j'ai ſubſtitué long-temps l'eau d'orge tiédie, à la lotion que nous avons coutume de donner à nos ſcorbutiques pour les gargariſer ; j'y ai joint après coup le miel royal & une quatriéme partie d'eau-de-vie camphrée. Enfin, par des ſoins réitérés, par une autre attention rédoublée, j'ai vû l'inflammation diſparoître ; bien-tôt après j'obtins la cicatrice des aphtes détergés. Il s'en faut de beaucoup que je me fuſſe flatté du ſuccès dans l'état de la maladie.

Il ne reſtoit plus à l'extérieur aucun des ſignes qui caracteriſent le ſcorbut ; la malade étoit aſſez calme, prenoit autant d'alimens qu'on en donnoit aux convaleſcentes, & ne ſe plaignoit plus d'aucun mal; depuis quelques jours j'avois même ceſſé de la voir. Un après-dîner on vint m'avertir qu'elle venoit de ſe caſſer un bras dans le lit, j'y courus, & je trouvai qu'en effet l'humerus droit étoit fracturé ; je m'informai d'elle comment l'accident lui étoit arrivé, elle me répondit avec la tranquillité d'une femme qui ne ſouffre pas, qu'ayant voulu ſe tourner ſur le côté, elle avoit ſenti craquer l'os de ſon bras.

Il y avoit à peine un demi-quart d'heure qu'on avoit refait ſon lit, d'où j'inferai d'abord qu'elle devoit être aſſez mollement couchée, pour ne pas laiſſer imaginer qu'elle ſe fût déterminée par un mouvement trop bruſque à changer d'attitude ; elle étoit, j'en conviens, allour-

die par l'épuiſement de ſes forces, excédée par les douleurs, aggravée par le poids de ſes maux : mais qu'en réſultoit-il encore ? Ou ce n'étoit qu'avec lenteur que ſon corps avoit eſſayé à ſe retirer de la gêne ; ou bien c'étoit que l'impatience naturelle à ſon ſexe avoit eu la vertu de ſurmonter cet obſtacle : étoit-il probable que la charge du corps qui ſe renverſoit par un ſeul demi tour, auroit pû fracturer un membre horiſontalement étendu près de lui ; il falloit donc ſuppoſer que l'affaiſſement de la paille n'en avoit pas également ſoutenu la longueur ? Car c'eſt d'autant que tout l'effort de la maſſe auroit porté ſur la partie la moins appuyée, qu'il en auroit occaſionné la fracture, parce qu'elle eût été reſpectivement la plus foible ; je ne doute pas qu'une telle poſition n'ait pû ſe trouver, mais la conjecture ne me parut pas aſſez plauſible pour m'y arrêter plus long-temps. Je n'avois pas oublié que le ſcorbut avoit extérieurement produit dans cette femme des ſymptômes aſſez fâcheux, pour être en droit de rapporter à ſon action un effet qui plus fréquemment ſuppoſe une cauſe externe & violente ; telle étoit véritablement la carie de cette portion d'os, que le poids du corps y étant appliqué, ſi l'on veut encore ſuppoſer le défaut de point d'appui, la fracture en devenoit plus inévitable.

Huit jours après la réduction vint une diarrhée qui dans l'eſpace de 48 heures fit périr la malade, ſans que les ſelles euſſent été trop fréquentes, pour que cette ſeule évacuation pût être regardée comme cauſe de ſa mort. Etant avertis qu'elle venoit d'expirer, nous fumes curieux d'examiner auſſi-tôt l'état de l'humerus. Le déſordre que nous y remarquâmes, nous confirma

dans notre opinion ſur la fragibilité de cet os, augmentée par un vice qui avoit ſourdement travaillé à ſa deſtruction : juſques-là elle n'avoit pas paru reſſentir une douleur fixe ou aſſez aiguë, pour faire ſoupçonner une telle éroſion à certaine partie de l'humerus, qui dans le reſte de la continuité ne ſe reſſentoit en rien des progrès de l'humeur violente. Nous trouvâmes néanmoins que tel étoit le délabrement des ſubſtances intérieures, à deux travers de doigt tant au-deſſus qu'au-deſſous de la fracture ; que cet os avoit également perdu de ſon intégrité tout au tour du canal oſſeux & ſelon la même étendue ; les parois qui en formoient le diamétre ne laiſſoient plus à la ſubſtance compacte qu'un tiers de ſon épaiſſeur ; les lames fracturées étoient aſſez amincies * pour céder à l'impreſſion du doigt, comme feroit une corne de lanterne : elles en avoient auſſi la tranſparance, quoique rembrunies au-dehors. Non-ſeulement la moëlle dépravée avoit pris ſa conſiſtance d'une ſanie bourbeuſe & la couleur foncée du caffé : mais elle préſentoit encore au toucher des aſpérités graveleuſes, par ſon mêlange avec les débris des ſubſtances réticulaires & compacte intérieure.

Dans l'intention de porter nos remarques ſur les autres os du même ſujet, nous nous rendîmes à la ſalle des morts ; mais nous eumes le déplaiſir d'apprendre que M. le Curé venoit de faire enlever le corps pour l'inhumer ; trop de vigilance à faire ſon devoir nous a peut-être

* Cette obſervation paroît avoir aſſez de rapport avec celles qu'on lit dans les Obſervations Chirurgicales de Saviard ſur le fracas des os d'une Malade de l'Hôtel-Dieu de Paris, & avec le ramoliſſement extraordinaire des os de la nommée Supiot.

privés du moyen de rendre cette obſervation plus intéreſſante.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de Londres par M. Schloſſer, Médecin Hollandois, à M. Miſſa, Docteur, Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Sur quelques effets ſinguliers de l'Agaric.

MONSIEUR,

IV. Le devoir que je me ſuis fait de vous communiquer les nouvelles découvertes qui viendront à ma connoiſſance, m'engage à vous faire part d'une choſe qui pourra piquer en même-temps votre curioſité, & ſatisfaire votre goût décidé pour l'*Obſervation*.

M. Warner, habile Chirurgien de l'Hôpital de Gui, vient de publier en Anglois un Volume in-8. qui contient cinquante Obſervations chirurgicales, la plûpart aſſez rares, & toutes écrites avec beaucoup d'exactitude. Six entr'autres ſont très-curieuſes, & ſont faites pour confirmer ou réfuter ce que les François ont avancé ſur l'uſage & ſur l'effet ſurprenant de l'Agaric dans les Hémorrhagies en général : mais ſur-tout dans celles qui viennent à la ſuite de l'amputation de quelqu'une des extrémités, des mamelles, &c.

L'Auteur y rapporte l'hiſtoire de cinq perſonnes à qui l'Agaric a été appliqué après l'amputation de la jambe avec tout le ſuccès & la

promptitude imaginable. Le Malade n'a eu aucune convulſion, & n'a été attaqué d'aucune fiévre ſymptomatique, ni d'inflammation grave, ni autres accidents qui ſont preſque toujours cauſés par les ligatures des vaiſſeaux, & qui apportent du retardement à la guériſon de la playe.

M. Warner a eu occaſion de s'aſſurer que l'Agaric appliqué aux orifices des grandes arterres de la jambe après l'amputation, les avoit contractés & fermés ſi exactement dans l'eſpace d'une ſeule heure, qu'ayant ôté les morceaux d'Agaric & laché le tourniquet, il ne ſortit pas une goutte de ſang de ces arterres. De plus leurs orifices ainſi réunis ont pû ſoutenir toute la force de la circulation du ſang. Pour vous mettre, Monſieur, plus au fait de cette Obſervation, je vais vous en donner le précis.

M. Warner ayant fait l'amputation de la jambe au-deſſous du genou à un des malades de ſon hôpital, appliqua ſimplement aux orifices de toutes les grandes arterres un morceau d'Agaric * ſans faire aucune ligature. Le ſang ſe trouvant arrêté par ce moyen, M. Warner panſa la playe. On vint l'avertir une heure après que tout l'appareil étoit mouillé & percé de ſang. Il ſe rendit auſſi-tôt auprès de ſon malade, & défit ſans perdre de temps tout l'appareil, en évitant néanmoins avec ſoin de déranger les morceaux d'Agaric qui étoient reſtés en place. Il remarqua alors que le ſang n'étoit ſorti d'aucuns ramaux arteriels, ſur l'ouverture deſquels il avoit mis l'Agaric. Il découvrit heureuſement

* Sans doute qu'il avoit été préparé auparavant, comme on a coutume de le faire en France?

qu'une petite ramification qui lui avoit échappé dans le panſement, parce qu'elle étoit éloignée des arteres apparentes, avoit ſeule fourni tout le ſang qu'on avoit vû couler. Cette remarque le détermina à appliquer ſur cette petite artere un morceau d'Agaric pour arrêter l'écoulement. M. Warner profitant de cette circonſtance, eut la curioſité d'examiner quel effet les autres morceaux d'Agaric avoient pû produire dans l'eſpace d'une ſeule heure. Il les ôta les uns après les autres avec beaucoup de circonſpection, & il eut la ſatisfaction de voir que toutes les ouvertures des arteres étoient déja ſi parfaitement réunies, qu'elles ne laiſſoient échapper aucune goutte de ſang, quoique le tourniquet fût alors lâché.

Je ne penſe pas que cette obſervation auſſi neuve que ſinguliere, ait été faite par aucun Chirurgien de France. Elle prouve, ſelon moi, plus que toutes celles qu'on nous a données juſqu'ici, combien la vertu de l'Agaric eſt efficace contre l'hémorrhagie qui accompagne ordinairement l'amputation, de quelque nature qu'elle ſoit. Ainſi je ſerois d'avis qu'on en recommandât l'uſage en pareille circonſtance.

Une autre raiſon qui doit la faire préferer aux ligatures, c'eſt que celles-ci reſtent pluſieurs jours, & quelquefois même long-temps dans la playe, avant qu'on puiſſe les ôter avec ſûreté. D'où il arrive que la cicatrice en devient beaucoup plus tardive, & la guériſon eſt plus lente. J'oublie de vous avertir, Monſieur, que j'ai encore obſervé que les morceaux d'Agaric ſortoient de la playe dès le quatriéme jour, ſans que jamais l'hémorrhagie reparût en aucune maniere.

Je profite, Monſieur, de cette occaſion, pour

vous faire connoître que l'époque de l'uſage de l'Agaric pour arrêter l'hémorrhagie, n'eſt pas auſſi moderne que les François ſe l'imaginent. M. Maſſon a fait ici nouvellement une expérience pour prouver que l'ingénieuſe explication que M. Morand donne de la façon dont l'Agaric agit en pareil cas, eſt des plus naturelles. Il met un morceau d'Agaric dans une certaine quantité de ſang nouvellement ſorti de la veine : il remarque que ce morceau s'enfle beaucoup, & ſe remplit ſeulement de la partie ſéreuſe du ſang. L'Auteur vient de rendre publique cette expérience dans un petit Ouvrage, où il fait voir que Felix Tourt, qui écrivoit dans le ſeiziéme ſiécle, a parlé fort au long & avec connoiſſance des vertus & de l'uſage de ce remede dans les amputations pour arrêter le ſang. Il en rapporte pluſieurs exemples qui ſont autant de preuves de la vérité qu'il avance. J'ai l'honneur d'être, &c.*

De Londres ce 28 Novembre 1754.

* M. Schloſſer a écrit à peu près les mêmes choſes à M. Latterman, Chirurgien Hollandois, qui eſt préſentement à Paris, & qui les a communiquées à M. Miſſa.

ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations ſur la Pharmacie.

EXTRAIT

De deux Lettres écrites de Londres à M. Miſſa, D. M. P.

Sur l'uſage de deux Remédes.

1°. *Pour le mal de Tête.*

ON vante beaucoup ici (Londres) un reméde qu'on dit être des plus ſalutaires pour les maux de tête qui ne viennent pas originairement de quelque cauſe topiques, tels que ſont les maux de tête invétérés ou périodiques, la migraine, la douleur vague, & la péſanteur de la tête, &c. Ce reméde n'eſt autre choſe que *l'Oether-Frobenii* qu'on fait en diſtillant l'Alkool avec l'huile de vitriol. Pour s'en ſervir avec ſuccès, il faut mettre dans le creux de la main quelques dracmes de cette liqueur qu'on applique enſuite ſur le front du malade. Ce reméde eſt ſi efficace qu'il emporte preſque toujours, en moins de deux ou trois minutes, le mal de tête le plus violent, & même ceux qui ont duré des mois entiers.

2°. *Pour la Lépre.*

On vient de guérir dans l'Hôpital Militaire de Londres un homme qui avoit tout le corps monſtrueuſement couvert de croûtes lépreuſes. On ne s'eſt ſervi pour le guérir que de l'*Amalgama-Stanni* donné à un ſcrupule par jour. Ce remède occaſionnoit au malade pendant les premiers jours des évacuations conſidérables qui diminuerent inſenſiblement. La guériſon a été aſſez prompte, & les croûtes lépreuſes ſont entiérement tombées d'elles-mêmes ; de ſorte que le malade s'eſt trouvé parfaitement délivré de cette infirmité *.

De Londres, ce 26 Décembre 1754.

* On ſe croît obligé d'avertir les perſonnes qui voudroient faire uſage des remédes indiqués dans ce Recueil, ou dans d'autres livres, qu'ils ne doivent point le faire ſans conſulter les perſonnes de l'Art. Autrement, ils s'expoſeroient à quelque danger évident comme il arrive tous les jours : car, tel remède qui a tiré d'affaire une perſonne, en peut faire périr une autre dont le tempérament ſera différent, ou n'aura point été préparé par d'autres remédes convenables à ſon état.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Recueil de Février 1755.

ARTICLE PREMIER.

I. *Queſtion ſur l'Inoculation de la petite Verole, & réponſe à cette queſtion.* Page 67

II. *Lettre ſur differentes Maladies ſingulieres qui ont été traitées à l'Hôtel-Dieu de Saint Malo, par M. Moucet, Medecin de cette Ville.* p. 84

III. *Obſervation ſur une morſure venimeuſe & mortelle d'un Canard amoureux, par M. le Cat.* p. 90

IV. *Extrait d'une Lettre de M. Guntz, Medecin du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, au ſujet d'un enfant d'une groſſeur extraordinaire.* p. 92

V. *Rélation d'un Cancer extraordinaire.* p. 93

VI. *Lettre de M. Miſſa d. m. p. au ſujet d'une Dormeuſe extraordinaire.* p. 94
VII. *Mémoire ſur une Tumeur Skirrheuſe, par le même.* p. 96
VIII. *Conſultation à ce ſujet.* p. 105
IX. *Obſervation ſur le Satyriaſme, par M. Hatté. d. m p.* p. 109

ARTICLE II.

I. *Extirpation des Amigdales Skirrheuſes, par M. le Cat.* p. 115
II. *Obſervation ſur un Bubonocele, par M. D. Chirurgien à L'Hôtel-Dieu de Paris.* p. 127
III. *Effet du Scorbut, obſervé par un Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, dans une femme de 50 ans, morte en 1754. à l'Hôpital de Saint Louis.* p. 130
IV. *Extrait d'une Lettre écrite de Londres, par M. Schloſſer, Medecin Hollandois, à M. Miſſa, Docteur, Régent de Faculté de Medecine de Paris.* p. 135

ARTICLE III.

I. *Remede pour le mal de tête.* p. 139
Autre pour la Lépre éprouvé dans l'Hôpital Militaire de Londres. p. 140

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du préſent mois. A Paris, ce premier Février 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

MARS 1755.

Tome II.

A PARIS,
Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à Barbou, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Le même Libraire débite : Nouveau ſyſtême ſur la Génération de l'Homme & ſur celle de l'Oiſeau, par M. de Launay, Chirurgien Major du Régiment Royal Infanterie.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez Godar.
A ANGERS, chez Barrieres.
A ARRAS, chez Laureau.
A BLOIS, chez Masson.
A BORDEAUX, chez Jacques la Bottiere.
A S. BRIEUX, chez Prudhomme.
A LA HAYE, chez Vandaalen.
A LILLE, chez Jacquet.
A LYON, chez Pierre Bruyset Ponthus.
A S. MALO, chez Hovius.
A MARSEILLE, chez Mossy.
A MONTPELLIER, chez Rigaud.
A NANCY, chez Babin.
A NANTES, chez Jacques Vatar.
A ORLÉANS chez Chevillon.
A RENNES, chez Jacques Vatar, jeune.
A ROUEN, chez Lucas.
A TOURS, chez Lambert. / Billiaut.
A VALENCIENNE, chez Quesnel.
A VERSAILLES, chez le Febvre.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

MARS 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations de Médecine.

LETTRE,

De M. Miſſa, d, m. p. à l'Editeur du Récueil périodique des Obſervations de Médecine, au ſujet de la publication d'une Théſe ſur le Cuivre.

MONSIEUR,

LE ſcrupule que vous vous faites de publier une Théſe déja ancienne & connue, doit diſparoître à la vûe des avantages qu'on peut retirer d'une nouvelle publication de ce morceau important. D'ailleurs vous ne ferez en cela que ſuivre l'avis de pluſieurs Médecins de la Faculté, & en particulier de M. Falconet. Ces

perſonnes qui s'intéreſſent à la conſervation du genre humain, voyent avec peine combien il eſt difficile de détruire les anciens uſages, quelque dangereux qu'ils ſoient. Vous comprenez que je veux parler de la préparation des aliments dans les vaiſſeaux de cuivre. Comme on ne parvient jamais à proſcrire un uſage anciennement établi, qu'à force de lui livrer de nouveaux combats, & même ſans relâche, on ne peut donc trop multiplier les occaſions & les moyens de lui faire la guerre. Le Public ouvrira peut-être enfin les yeux ſur ſon propre intérêt, & les Magiſtrats toujours zélés pour le bien de leur Patrie, pourront employer l'autorité qui leur eſt confiée à forcer ce même Public de prevenir les dangers auſquels il eſt expoſé tous les jours par ſon obſtination à ſe ſervir des vaiſſeaux de cuivre dans les cuiſines.

Entre mille exemples funeſtes que je pourrois rapporter, je me contenterai de vous faire part des ſuivants, qui paroîtront d'autant plus frappants qu'ils ſont nouveaux.

Au mois de Novembre dernier, je fus appellé chez un Maître Menuiſier pour y traiter toute ſa familleq'on ſoupçonnoit avoir été empoiſonnée. Après pluſieurs interrogations, j'appris de cet homme qu'il avoit mangé d'une carpe à l'étuvée cuite dans un chaudron de cuivre qui n'avoit point été étamé; que le premier jour il n'avoit point été incommodé: mais que le ſecond jour, ayant mangé le reſte de cette carpe qu'on avoit laiſſée dans le chaudron, il s'étoit ſenti extrêmement mal lui & ſa famille. (*a*)

(*a*) Comme tout le monde connoît les accidens que produit le verd de gris & les remedes qu'on employe en cette occaſion, je penſe qu'il eſt inutile d'en faire ici mention.

Le dix de Fevrier de cette année pareil accident arriva à Charonne. Un particulier, ſon épouſe, ſes deux enfans & une ſervante, ſe trouverent empoiſonnés tout à coup, pour avoir mangé d'un ragoût préparé dans une caſſerole de cuivre. Le poiſon ſe fit ſentir avec tant de violence deux heures après le repas, que le mari & la femme en moururent, le premier dans les vingt-quatre heures, & l'autre le même jour, ſans qu'on pût l'adminiſtrer. Les trois autres ſont toujours en danger de mort: & s'ils ſont aſſez heureux pour l'éviter, il y a tout lieu de craindre qu'ils ne demeurent affectés de quelques maladies chroniques.

Vous voyez, Monſieur, combien il eſt néceſſaire de réveiller l'attention des Citoyens; & vous ne devez plus balancer un inſtant à communiquer par la voye de votre Journal une Théſe, qui, toute connue qu'elle ſoit, ne l'eſt pas encore aſſez, & deviendra plus publique par ce moyen. Je finis en vous remettant devant les yeux les ſages Réglemens des Suédois qui ont proſcrit à jamais de leurs cuiſines tous les uſtenciles de cuivre. La Lettre de M. le Baron de Scheffer à ce ſujet ſe trouve inſérée dans le Mercure de France de l'année 1753. Pluſieurs Etats de l'Europe ſont actuellement occupés à chaſſer ce métal funeſte de leur domaine, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on en fit autant en France.

Le cuivre n'eſt pas le ſeul métal dangereux pour la préparation des alimens: le plomb & l'étain ont auſſi leurs inconvéniens, comme je le démontrerai dans quelques Obſervations qui paroîtront dans votre Journal.

J'ai, &c. Miſſa. d. m. p.

D. O. M.

QUÆSTIO MEDICA,

CARDINALITIIS diſputationibus, manè diſcutienda, in Scholis Medicorum, die Jovis vigeſimâ menſis Februarii, anno Domini M. DCC. XLIX.

M. CAMILLO FALCONET, Salubris Conſilii Regii Socio, & è Regiâ Inſcriptionum & Numiſmatum Academiâ, Doctore Medico, Præſide.

An ab omni re cibariâ vaſa ænea prorsùs ableganda.

I.

PRIMARIUM Medici officium eſt, ut legibus Hygienes hominem ſanum in ſtatu præſenti conſervet, & à malis impendentibus tueatur. Verùm ſingulis non modò proſpicere debet, ſed etiam omnium ſuorum civium ſaluti invigilare, ac, jure meritò dixerim, univerſitati generis humani conſulere. Præ omnibus autem quæ ad hominum ſanitatem faciunt, ſanè eſt momenti res coquinaria. Medico igitur diligenter explorandum, nedùm inſuper habeat,

quidquid in culinâ agitur, præſertim id de quo ſollicitudinem ſuſpicimus, quibus in vaſis parentur, ſerventurque alimenta, ne *mors in ollâ* fortè latitet. Vaſa quæ pro re cibariâ adhibentur, è lignis fiunt, terris, metallis. At metallorum quæ perfectiſſima, puriſſimaque vulgò audiunt aurum & argentum, utinam ſola in uſu forent, ſi per modicum pretium liceret, reliquorum verò quod minimè noxium eſt, uſurparetur! cùm tamen inter ea cuprum, quod maximè venenoſum eſt, ex pravâ conſuetudine in cibis parandis adhibeatur.

I I.

Venenum id omne eſt quod corpus vincit. Venenorum pleraque (*a*) 1°. ſummâ partium tenuitate agunt & mole minimâ: 2°. brevi tempore graviſſima ſymptomata inducunt vel mortem ipſam: 3°. in partes maximè nervoſas vim ſuam exerunt. Potentiſſima verò ſunt venena quæ ex minerali oriuntur regno. Ex vegetabilibus pleraque in primis viis agunt & in ſecundis. Succi autem animales venenoſi inſtillari debent & immiſceri per vulnus liquidis noſtris, aliàs per os aſſumpti vix nocentes. At lethifera mineralia vix ultrà primas tranſeunt vias, ventriculi & inteſtinorum tunicas erodunt, ſphacelum ibi citiſſimè inducunt; quæ ſumma virulentia partium diviſioni, gravitati ſimul & ſoliditati veroſimilius debetur. Totum hinc minerale regnum animali fabricâ vix ſuperabile. Non ſemel Mercurius in mortuorum è lue venereâ capitibus & inter eorum excrementa repertus, reperta in

(*a*) Hoffm. T. l. p. 196.

cadaveribus foſſorum ipſa metalla quæ vivi effodiebant, ſal marinus cum urinâ vix mutatus expellitur è corpore. Nec deeſſe mineralibus ſpiritum ſuum tectorem ſive *Gas* probant halitus è terræ ſuperficie, vapores per minerarum cuniculos vagantes, (*a*) quibus & lucernæ, & vita foſſorum extinguuntur, tùm effluvia maximè nociva metallorum dum tractantur. At metallum quale eſt cuprum, quòd venenoſum & inſuper ſolvi poteſt ab omnibus menſtruis, aquâ, oleo, ſalinis, pinguibus, quantò magis extimeſcendum! Venenum porrò nullum in univerſum in naturâ eſt; ſed uniuſcujuſque ea eſt indoles ut pro ſpecie animalis à quo recipitur varios imò contrarios effectus edat. Hinc quæ nonnullis mortem inferunt venena, aliis animantibus in alimentum cedunt. Hircis convenit cicuta, Hyoſcyamus porcis. Arſenicum homini lethale, nequaquam generi canino, (*b*) contrà nux vomica quæ canes interimit nobis fit medicamentum. Adde etiam præparationis ope vel mutatâ doſi venena fieri medicamenta & viciſſim, ut demonſtrant Opium, Mercurius ex corroſivo factus dulcis, Yucæ radix, &c.

III.

Cuprum, *Æs* Latinis, *Venus* Chemicis, metallum eſt ductile ſatis, valdè ſonorum, colore rubro nitens ubi expolitum eſt. Communior in mineris cum ferro origo & terrarum utriuſque metalli analogia quædam fortè locum

(*a*) Beccher. phyſic. ſub. terr. Kirker, Mund. Sub. terr. paſſim.

(*b*) Vepf. de Cic. aquat.

dederunt antiquiſſimæ illi (*a*) fabulæ de Veneris & Martis amoribus, Diiſque rete inextricabili conjunctis, à Vulcano nempè igne ſubterraneo. Cuprum dum manibus pertractatur, ingratum exhalat odorem, ſaporem præbet acrem, auſterum, nauſeabundum ex quibus jam quid venenoſi ſubodoraris. Suſpicionem augent Fabri ærarii qui ſtatim atque metallum hoc tractant, in alvi (*b*) fluxum incidunt; deinceps verò vim cupri erodendi, exſiccandi magis ac magis (*c*) experiuntur, halitibus viroſis ex ære percuſſo excitatis pulmones ventriculumque valdè afficientibus. Demonſtrationem facit viride æris quo aſſumpto diriſſima ab omni ævo obſervata ſunt ſymptomata, ventriculi, inteſtinorum tormina & dolores, horrendi vomitus, nauſeæ, frequentes & ſæpè inanes dejiciendi conatus, anhelitûs difficultas, ſiccitas oris & totius corporis, diræ vigiliæ, ſpaſmodicæ membrorum contractiones & ſæpè mors ipſa cum ventriculi & inteſtinorum eroſione. Porro nullum eſt eorum quæ vocantur Menſtrua à quo viride æris ſivè cupri ſolutio non perficiatur. Ab acidis nempè ſolvitur, ab alcalinis omnibus, ſalibus mediis, oleis cujuſcumque generis, pinguedine, imò ab aquâ ipſâ & aëre humido cuprum convertitur in æruginem. Ab acido vitriolico quidem cærulea ſolutio, à nitroſo intenſior, ab acido ſalis (*d*) primò viridis, dein verò fuſca, ab oleis potiſſimùm & ab alcalinis fixis viridis, ab eiſdem vo-

(*a*) Homer. Odyſſ. Lib. VIII.

(*b*) Miſcellan. Curioſor. Decad. II. Ann. IX. Obſerv. II.

(*c*) Ramazz. de morb. artific.

(*d*) Junk. Conſpect. Chem. de cupro.

latilibus eleganter cyanea, & adeò exquiſitè ut atomus cupri ubicumque lateat, hoc ſpiritu prodatur, ab aceto emergunt cryſtalli ex cæruleo virideſcentes. His ſi addas particularum æris tenuitatem ſummamque diviſionem Boyleo certis cognitam experimentis; nullus dubitabis cuprum omnes veneni mineralis [Sect. II.] proprietates obtinere. Quantùm ergò nobis timendum, ſi vaſa cuprea in uſu cibario adhibeantur perpetuò expoſita aëri culinarum particulis tùm oleoſis, tùm ſalinis gravidiſſimo? Si exindè parentur in iis, ſerventurque alimenta aceto, aliiſque acidis vegetabilibus, cepis, aromatibus, pinguibus condita, promovente etiam ſolutionem cupri loci ipſiuſmet tepore? Si aqua in talibus aſſervetur vaſis, aqua tam crebri uſus ad vitam, aqua vehiculum omnis noſtri alimenti? Quis neget undequaque nobis imminere periculum? Juſcula inſulſa cum carnibus in cupreis vaſis cocta & refrigerata ſaporem æris citiſſimè contrahunt, quem ſæpiùs variis aromatibus fucare deindè tentant peſſimi coqui. Corpora duriora in mortariis æneis trita cupri abraſi & ſimul mixti certiſſima (*a*) ſigna dederunt. Nec longè quæſiveris exempla contagii metallici funeſtiſſima, exhibent ſanè Medicorum ubique monumenta. Emulſiones cum Margaritis, (*b*) aquas ſtillatitias ex herbis pappoſis emeticas evaſiſſe, hortulanum (*c*) à ciceribus aſſumptis miſerè extinctum tertio die, veſtales pluſquàm triginta ab eſu oryzæ in diarrhœam cum cardialgiâ incidiſſe, vomitus à

(*a*) Briſſeau Diſſert. ſur le Cuivre, &c. Schulzius Diſſert. quâ mors in ollâ, &c.
(*b*) Miſcellan. Curioſ. Decad. II. ibid.
(*c*) Ibid. Cent. 3. Obſ. 95.

ſalibus mediis ſimpliciter alterantibus excitatos, (*a*) à lacte, ab oleis, caſeo ac aceto vomitus horrendos, torminaque graviſſima exorta paſſim legere eſt ex coctione, tritu, præparatione, aſſervatione in cupreis vaſis. Quid moror ? Vix eſt aliquis hominum cœtus, vel privata familia quæ aliquam de venenoſo cupri contagio ſibi funeſtam non tibi narret hiſtoriam. Periculi verò magnitudinem & veneni energiam non immeritò æſtimaveris; 1°. ex diverſâ æris quo vas conflatum fuerit, præparatione. Cuprum ſiquidem rubrum lapidis calaminaris additione dat orichalcum, cum aliquâ Zinchi portione maſſam aurei coloris * cum ſtanni aliquâ parte fragilius duriuſque metallum : cum his omnibus admixtis æruginem nihilominùs contrahit cuprum, difficiliùs tamen quàm purum rubrum; at deteſtanda multò magis præparatio quæ arſenicum admittit. 2°. A naturâ corporis cocti, ſervatique plus minùſve corrodente; 3°. à ſpatio temporis quo in vaſe moratur; 4°. à diverſo coloris gradu ejuſdem; 5°. à majori minorive quantitate aſſumpti cibi venenati; 6°. à variâ diſpoſitione viſcerum præſertim ventriculi ipſomet inſtanti quo cibi potuſve infecti aſſumuntur.

I V.

Ut vegetabilium & animalium cujuſque ſic & metallorum ſua & propria eſt indoles, ac natura vix niſi effectibus definienda. Cupri vim deleteriam experimenta demonſtrant, at cauſa effectuum obſcurior. Multi tamen in rebus che-

(*a*) Acad. Leopold. Ephem Cent. I. obſ. 13.
* Metallum Principis Roberti.

micis expertiſſimi præſentiam ſubſtantiæ arſenicalis hîc incuſant & probare videntur : 1°. geneſis cupri in terris (*a*) bituminoſis, arſenicalibus : 2°. facillima ſolutio à ſalibus omnis generis : 3°. effectus rodentes cauſtici in corpore humano : 4°. fuſio croci cupri ex hyacintho virideſcentis non multùm ab arſenici cum plumbi vitro liquati colore abludens : 5°. flamma cupri ex cæruleo vireſcens & purpurea, ſolutio cærulea in ſpiritu nitri, flores æris puri per ſe ſublimati ; quæ omnia arſenicalibus conveniunt ſubſtantiis. Jam verò metallum quod æri tuto poſſit ſubſtitui inquiris : plumbum in uſum cibarium advocare non ſinunt ſtatus ipſe metallicus mollior, ſolutio ab acidis, alcalinis, oleoſis, lanugo quâ effloreſcit diutiùs aëri expoſitum, vina lithargyro corrupta quæ per Germaniam (*b*) tot millia hominum jugularunt, morbi ipſius plumbi opificum qui colicos dolores & manuum tremores experiuntur primò, mox (*c*) paralytici, lienoſi, veternoſi, edentuli. De ſtanno quædam ſuſpiciones nondum ſatis confirmatæ nimiùm tamen plauſibiles : præ omnibus metallis in minera arſenicalibus, ut ita dicam, floribus obſitum eſt : inſperſum carbonibus flores quos evehit arſenicalem (*d*) quaſi faciem repræſentant : ſtanni ſcobs flammæ candelæ injecta fumum emittit (*e*) cum odore allium leviter redolente : vina in poculis ſtanneis ſæpiùs emetica fiunt : arſenicum

(*a*) Junker. conſpect. chem. ibid.

(*b*) Zelleri Diſſert. de vinis lithargyro mangonizatis.

(*c*) Ramazz. Ibid.

(*d*) Junker.

(*e*) D. Geoff. Mat. Med. de Stann.

nulli metallo faciliùs adhæret quàm ſtanno : ſtannarii (*a*) ea ſymptomata pati ſolent quibus obnoxii ſunt plumbi fuſores & molitores. At ponas ſtannum per ſe innocuum, quid eò fiet ſi plumbi octavâ vel decimâ parte adulteretur, de quo jam tempore Galeni querelæ, imò ut ſæpè fit non paucâ quantitate reguli antimonii, cupri & ipſiuſmet arſenici? An ergò vaſa conquinaria deficient innocua exceptis argenteis aureiſve? Tutiſſima habes fictilia, fragilia quidem, tutiſſima æquè ſed multò magis durabilia quæ ex ferro parantur. Ferrum nempè ubique terrarum reperiundum, nulli animali cognito nocens, homini amiciſſimum, fuſum, malleatum, vel in chalybem mutatum materiam nobis offert inſtrumentis, vaſiſque pro uſibus internis aptiſſimam. Fabri ferrarii ex conſtanti obſervatione ſani, longævi, nec alia ex opere ſuo patiuntur incommoda quàm alvi adſtrictionem (*b*) & lippitudinem. Ferrum mercurii & plumbi conſortium reſpuit; ſi minimam cupri quantitatem continet, hoc contagio illud purgare docent Artis Chemicæ (*c*) Magiſtri. Ab aquâ, fatemur, ſolvendum ſe præbet, ab oleis verò non itidem ut cuprum; ſed rubigo innoxia, imò ſalutifera, & in illius prædicandis virtutibus vox planè deficeret. Inargentari etiam poteſt & inaurari, ſi quæ foret neceſſitas utilitaſve. Juſcula & carnes in lebetibus è ferro fuſo vel malleato, quamvis alio metallo non obductis, parata atque ſervata nullum indè referunt ingratum ſaporem. His in vaſis lentior, æquabilior decoctio, undè per-

(*a*) Ramazz.
(*b*) Ramazz.
(*c*) Kunk. Labor. exper. de ferro.

ſecta juſculorum & ciborum confectio. Diſtillationes chemicæ variique proceſſus talibus inſtrumentis, feliciſſimè (*a*) ac tutiſſimè ſuccedunt. Demùm ferrum malleatum emollire, ſtanno puriori firmiùs obducere, adeòque à rubigine defendere, ſicque variam ad omnes uſus ſupellectilem tutiſſimam, ſaniſſimam, mole levem & minoris pretii paucis abhinc annis fabricari docuit civis optimus & ingenioſus artifex. * Quid ergò impedit quominùs vaſis cupreis periculi plenis ferrea ſubſtituantur ſemper innocua? His ſuffragantur Politices & Œconomiæ leges, quandoquidem in tantâ ferri copiâ penuriâ cupri laboramus. Quæ verò ſint ferri principia demonſtrat ipſiuſmet metalli artificialis compoſitio è terrâ limoſâ craſſiore ſubruſâ ubivis ferè locorum reperiundâ, & materiâ quâcumque minerali, vegetabili, animali phlogiſticum principium ſuppeditante. Hinc ſpes certiſſima nunquam hominibus defuturi metallorum utiliſſimi.

V.

Nec objicias ex cupro ſales, tincturas varias, Ens veneris Boyleo laudatiſſimum, aliaque bene multa parari ad uſum internum, felicis uſus præſertim in epilepſiis; tincturæ cupri alcalinæ (*b*) volatilis ope ſanatum hydropicum excitato maximo urinæ effluvio qui diù ſoſpes ſupervixit. Etenim cogita mutatâ præparatione vel doſi venena fieri medicamenta; [Sect. II.] multum deindè diſcriminis eſſe inter medicamentum

(*a*) Briſſeau. Ibid.
* Le Sieur Premery.
(*b*) Boerh. Elem. Chem. proceſſ. 192.

cautè, prudenter à Medico in deſperato morbo exhibitum & venenum ſanis diverſæ ætatis & temperiei per cibos incertâ aſſumptum doſi. At vaſa ænea ſtanno obduci poſſunt & à prudentibus non adhibentur niſi ſic incruſtata. Verum jam ponamus de ſtanno vanas omninò eſſe ſuſpiciones; [Sect. IV.] ergò jam ſanitas vitaque hominum pendebunt à laminâ ſtanni tenuiſſimâ frequentiori uſu facilè abradendâ ; pendebunt ab incuriâ ſervi vel coquorum qui vaſa recens obducta rejiciunt ob ingratum ſaporem ex materiis adhibitis oriundum ut ſtannum cupro adhæreat. Reponis adhuc cuprum facillimè quidem cum alimento miſceri ſed minimâ doſi. Verùm quid fiet ſi ſæpiùs repetitum venenum & undequaque paratum, à coquis in privatis ædibus per omnia ferè inſtrumenta, ab iis qui ſaccharo fructus condiunt per patinas ex ære rubro (undè in ſaccharum innocens injuſtiſſimæ querelæ), à cereviſiariis per lebetes ad coquendam cerviſiam, à mulieribus ruſticis lac ferentibus in vaſis ex orichalco, à piſtoribus per varia inſtrumenta cuprea quibus utuntur, à ſalis communis venditoribus per bilances ærugine ſemper infectas : ſi demùm quidquid ferè venditur emiturque ære contaminatum miſceatur cibis, potibus, medicamentis ? Certè vel diriſſima ſymptomata [Sect. III.] illicò emicabunt, vel ſaltem lenta quædam ſed exitialis labes viſceribus inuretur ; undè morbi plurimi, incogniti, vix medicabiles oriuntur præſertim in infantibus nondum huìcce veneno aſſuefactis, feminis & quibuſcumque debilioribus. Fatemur equidem lìquores è vaſis æneis vix quidquam abradere dum ebulliunt, nec infici niſi dum refrigerantur ; quippe calore vigente, minor applicatio liquoris parietibus va-

ſis, remittente verò major. At de ſubtiliori
phyſicâ, feliciorique apparatu parùm curant,
nec unquam curabunt, plebeia gens, coqui,
mulierculæ. Nunquam ergò ſatis in tuto ſanitas
erit cupreis adhibitis vaſis. Nunc verò ſi per fre-
quentiorem incuriam de contagio metallico in
cibis antequam aſſumantur, ſit aliqua tibi ſuſ-
picio, ſolventia cupri [Sect. III.] adhibe &
attende ad colores oriundos ex ſuperfuſis menſ-
truis præſertim *alkali volatili* : at ſi jam aſſump-
tum venenum demonſtrant ſymptomata, me-
dicinam accipe : vomitus primò excitandus per
aquam, oleum calidum, butyrum recens vel
pingua omnia ; hoſte jam per majorem partem
ejecto ad lenientia, cremores hordei, oryzæ,
lacticinia recurrendum per aliquot dies : tandem
cardiacis, carminantibus, tonumque ventriculi
& inteſtinorum reparantibus inſiſtendum. Vo-
mitum vel ſeceſſum remediis vehementioribus,
(*a*) ut antimonialibus ciere piaculum foret, cùm
rodens rodenti eſſet addere. Si febris acceſſerit,
diluentia, mucilaginoſa, nitroſa in uſum ad-
vocanda ; ſed veneno domando ſæpiùs impar me-
dicina, cùm nempè majori aſſumptum fuit doſi.
Latrices itaque legibus & officio [Sect. I.] viri
medici tenentur, ut potè ſanitatis miniſtri, de
imminente ex vaſis æneis periculo cives graviter
ac ſeverè monere, adeòque palàm & audacter
concludere :

Ergò ab omni re cibariâ vaſa ænea prorsùs ablegenda.

Proponebat Pariſiis FRANCISCUS THIERY,
Tullenſis, Doctor Medicus Pontimuſſanus, Sa-
luberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis Bac-
calaureus, A. R. S. H. 1749. à ſextâ ad meridiem.

(*a*) Mercurial. de venenis.

TRADUCTION

TRADUCTION
DE LA PIECE PRÉCEDENTE.

QUESTION DE MÉDECINE,

Diſcutée le matin pour les Diſputes Cardinales, dans les Ecoles de Médecine, le Jeudi vingtiéme du mois de Février de l'année 1749.

Sous la Préſidence de M. Camille Falconet, Médecin Conſultant du Roi, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, Docteur Régent de la Faculté.

Si on doit rejetter entierement l'uſage des vaiſſeaux de cuivre dans la préparation des aliments.

I.

LE principal devoir du Médecin eſt de conſerver, ſuivant les régles de l'Hygiéne, l'homme ſain dans l'état où il eſt, & de le défendre des maladies dont il eſt ménacé. Ce ne ſont pas ſeulement les particuliers qui doivent faire l'objet de ſon attention; mais il eſt encore obligé

de veiller à la conſervation de la ſanté de tous ſes Concitoyens, ou, pour mieux dire, il doit avoir en vûe l'avantage de tout le genre humain. De toutes les choſes qui ſervent à entretenir la ſanté des hommes, il n'en eſt, ſans contredit, aucune de plus grande importance que l'art de préparer les alimens. Tout ce qui a rapport à cet objet ne doit donc pas être négligé par les Médecins : ils doivent au contraire y faire la plus grande attention, ſur-tout pour ce qui concerne les vaiſſeaux dont on ſe ſert à cet effet. C'eſt ce dernier point que nous avons entrepris de traiter en particulier, de peur que le principal ſoutien de la vie ne devienne ſouvent la cauſe de la mort. Les vaiſſeaux qu'on employe dans la préparation des aliments ſe font de bois, de terre & de métal. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'y eût parmi les métaux que les plus purs & les plus parfaits, c'eſt-à-dire, l'or & l'argent, qui fuſſent en uſage, ſi la modicité du prix le permettoit ; & que parmi les autres on fût exact à ne ſe ſervir que du moins nuiſible : mais on a la mauvaiſe habitude d'employer à cet uſage le cuivre, qui eſt certainement un véritable poiſon.

II.

On appelle poiſon tout ce qui détruit les principes de la vie. La plûpart des poiſons, (*a*) 1°. agiſſent par l'extrême ſubtilité de leurs parties. 2°. Ils produiſent en peu de temps les plus terribles ſymptômes ou cauſent la mort même. 3°. Leur action ſe porte ſur les parties les plus nerveuſes. Les poiſons les plus violens ſont ceux

(*a*) Hoffm. t. 1. p. 196.

qui ſe tirent du régne minéral. L'action de ceux que fourniſſent les végétaux, ſe paſſe dans les premieres & dans les ſecondes voyes : mais les ſucs animaux vénéneux doivent être inſinués par une playe & mêlés avec nos liqueurs ; car ſi on les prend par la bouche, ils ſont à peine nuiſibles. Les poiſons tirés des minéraux paſſent à peine au-delà des premieres voyes, ils corrodent les tuniques de l'eſtomach & des inteſtins, & y produiſent bien-tôt la gangrene. Il eſt vraiſemblable que cette grande malignité eſt dûe à la diviſion, à la péſanteur & à la ſolidité des parties dont ils ſont compoſés. Il paroît de-là que les animaux ſont incapables de ſurmonter l'énergie des productions du régne minéral. On a trouvé pluſieurs fois du mercure dans la tête des perſonnes mortes de la Vérole, & parmi leurs excrémens ; on a vû dans des cadavres de Mineurs les mêmes métaux qu'ils avoient tirés pendant leur vie des entrailles de la terre. Le ſel marin ſort du corps avec l'urine, ſans avoir ſubi preſqu'aucune altération. Les minéraux ont de plus cet eſprit recteur, ce Gas de Van-helmont, qui ſe fait aſſez ſentir par les exhalaiſons qui s'élevent de la ſurface de la terre, par les vapeurs qui ſont répandues dans les ſoûterrains des Mines, & (*a*) qui éteignent les lampes des Mineurs, & leur cauſent ſouvent la mort ; enfin par tous les écoulemens dangéreux qui s'échappent des métaux, lorſqu'on les travaille. Mais combien plus ne devons-nous pas redouter un métal vénéneux, tel que le cuivre, qui peut être diſſous par tous les menſtrues, comme l'eau, l'huile & les ſels ? Au reſte il n'y a

(*a*) Beccher. phyſic. ſubterr. Kirker, Mund. ſubterr. paſſim.

point de poiſon univerſel dans la nature ; mais ils produiſent chacun en particulier des effets différents, ou même oppoſés, ſuivant les diverſes eſpéces d'animaux ſur leſquelles ils agiſſent, enſorte que quelques poiſons qui ſont mortels pour certains animaux, ſervent de nourriture à d'autres : la cigue eſt un aliment pour les boucs, la juſquiame pour les cochons; l'arſenic, qui eſt mortel à l'homme, ne fait point de mal aux chiens ; (a) au contraire la noix vomique, qui leur cauſe la mort, eſt un médicament pour nous. De plus on parvient par des préparations, ou ſeulement en changeant la doſe, à transformer les poiſons en remedes, & réciproquement : comme, par exemple, l'Opium, le Mercure qui de corroſif devient doux, la racine d'Yuca, &c.

III.

Le cuivre que les Latins appellent *Æs*, & que les Chymiſtes appellent Venus, eſt un métal ductile, très-ſonore & d'un rouge brillant, lorſqu'il eſt poli. C'eſt peut-être parce que le fer ſe trouve le plus ſouvent allié avec du cuivre dans les mines, & qu'il y a une très-grande analogie entre les terres de ces deux métaux, qu'on a imaginé cette Fable ſi célébre dans l'Antiquité, (b) des amours de Venus & de Mars, & du ret admirable dans lequel ces Dieux ſe trouverent embarraſſés, par l'artifice de Vulcain, c'eſt-à-dire, par le feu ſouterrain. Lorſqu'on tient le cuivre entre ſes mains il exhale une odeur déſa-

(*a*) Vepf. de Cic. aquat.
(*b*) Homer. odiſſ. lib. VIII.

gréable ; il a une ſaveur âcre, propre à exciter le vomiſſement : ce qui fait déja ſoupçonner quelque choſe de vénéneux. On ſe confirme dans cette idée, en voyant que les Ouvriers qui travaillent ce métal, ſont bien-tôt incommodés d'une diarrhée, *(a)* & éprouvent enſuite de plus violents ſymptômes, *(b)* en conſéquence des particules corroſives de ce métal, qui portent leur action ſur les poumons & l'eſtomach. Enfin cela ſe trouve démontré par les effets du verd de gris, qui étant pris par la bouche, a cauſé de tous temps les ſymptômes les plus terribles, de violentes douleurs d'eſtomach & d'inteſtins, des nauſées, des vomiſſements horribles, des envies fréquentes & ſouvent inutiles d'aller à la ſelle, une difficulté de reſpirer, un deſſéchement de la bouche & de tout le corps, de cruelles inſomnies, des contractions ſpaſmodiques des membres, & ſouvent la mort même avec la corroſion de l'eſtomach & des inteſtins. Or il n'y a aucun menſtrue qui ne diſſolve le cuivre, ou ne faſſe du verd-de-gris : car il ſe diſſout par les acides, par tous les alkalis, les ſels neutres, les huiles de toutes eſpéces, la graiſſe : enfin l'eau ellemême, & l'air chargé d'humidité, changent le cuivre en verd-de-gris. L'acide vitriolique fait une diſſolution bleue, l'acide nitreux la fait plus foncée : celle du ſel marin eſt d'abord *(c)* verte, enſuite brune : la diſſolution par les huiles, & ſur-tout par les alkalis fixes, eſt verte, par les alkalis volatiles elle eſt d'un beau bleu céleſte,

(*a*) Miſcellan. Natur. Curioſor. decad. II. An. IX. Obſ. II.

(*b*) Ramazz. de morb. artific.

(*c*) Junk. Conſpect. chem. de cupro.

& ſe fait ſi parfaitement que le moindre atôme de cuivre, tout caché qu'il ſoit, ne peut échapper à ce menſtrue : le vinaigre produit avec ce métal des cryſtaux d'un bleu verdâtre. Si l'on ajoute à tout cela l'extrême ſubtilité des particules du cuivre, ce que Boyle a prouvé par des expériences certaines, on ne pourra plus douter que ce métal n'ait toutes les propriétés d'un poiſon minéral. (Sect. II.) Que n'avons-nous donc pas à craindre, ſi on employe à la préparation des aliments des vaiſſeaux de cuivre, dans des lieux où l'air eſt toujours fort chargé de particules huileuſes & ſalines ? Si on y apprête, ou ſi on y conſerve des mets aſſaiſonnés avec des acides végetaux, des oignons, des aromates, des graiſſes, tandis que d'ailleurs la chaleur du lieu même favoriſe la diſſolution du cuivre : enfin ſi on conſerve l'eau dans ces vaiſſeaux, l'eau véhicule de tous nos aliments, & qui eſt d'un ſi grand uſage dans la vie, qui ne ſera pas convaincu du péril qui nous ménace de toutes parts ? Des bouillons & des ragoûts préparés & refroidis dans ces vaiſſeaux y contractent bien-tôt un goût de cuivre, que les Cuiſiniers imprudens tâchent le plus ſouvent de leur faire perdre enſuite par différens aromates. Des corps durs, broyés dans des mortiers de cuivre, ont donné des ſignes certains qu'ils s'étoient mêlés (*a*) avec des particules cuivreuſes, qui avoient été détachées durant la trituration. Il ne faut pas chercher bien loin des exemples funeſtes des malheurs cauſés par ce poiſon métallique : les faſtes de la Médecine en ſont remplis. On y voit des émulſions avec des per-

(*a*) Briſſeau diſſert. ſur le cuivre, &c. Schulzius diſſert. quâ mors in ollâ, &c.

les : (*a*) des eaux diſtillées des plantes rafraîchiſſantes, ſont devenues émétiques : qu'un Jardinier (*b*) mourut miſérablement pour avoir mangé des pois : que plus de trente Religieuſes, qui avoient mangé du riz, furent attaquées d'une violente diarrhée, avec une grande douleur d'eſtomach : que des ſels neutres, ſimplement altérans, exciterent des vomiſſemens : qu'il en ſurvint d'horribles avec de violentes tranchées, pour avoir pris du lait, (*c*) de l'huile, du fromage & du vinaigre, parce que tous ces alimens avoient été cuits, préparés, conſervés dans des vaiſſeaux de cuivre. Mais à quoi bon m'arrêter à ces obſervations ? Il n'y a preſque aucune famille particuliere qui n'ait quelque récit funeſte à faire ſur les dangereux effets de ce métal. On pourra juger de la grandeur du péril & de l'énergie de ce poiſon, 1°. par les différentes manieres de préparer le cuivre qui ſert à former le vaiſſeau : le cuivre rouge mêlé avec de la pierre calaminaire devient du léton, avec du zinck il acquiert une couleur d'or, & fait ce qu'on appelle du métal de Prince, avec un peu d'étain il ſe change en un métal plus dur & plus fragile : le cuivre ainſi altéré donne cependant toujours du verd-de-gris, à la vérité plus difficilement que le rouge pur, mais la préparation où entre l'arſenic eſt beaucoup plus funeſte : 2°. Par la nature, plus ou moins corroſive, du corps qui eſt cuit ou conſervé dans ces vaiſſeaux : 3°. Par l'eſpace de temps qu'il y a ſéjourné : 4°. par ſon différent dégré de chaleur : 5°. par la quantité, plus ou moins grande, qu'on

(*a*) Miſcellan. Curioſ. decad. II. ibid.
(*b*) Ibid. Cent. 3. obſ. 95.
(*c*) Acad. Léopold. Ephem. Cent. 1. obſ. 13.

a pris des mets empoiſonnés : 6°. par la différente diſpoſition des viſceres, particulierement de l'eſtomach, dans le moment qu'on fait uſage de ces aliments vénéneux.

I V.

Les Minéraux ont comme les Végétaux & les Animaux chacun leur nature particuliere, & ce n'eſt que par les effets qu'on peut parvenir à la connoître. Les expériences nous apprennent aſſez combien le cuivre eſt funeſte : mais la cauſe en eſt fort obſcure. Un grand nombre de Chymiſtes célébres l'attribuent à une ſubſtance arſénicale, qu'ils croyent mêlée avec ce métal, & ce ſentiment paroît appuyé ſur les raiſons ſuivantes. 1°. La génération du cuivre (*a*) dans des terres bitumineuſes, arſénicales : 2°. la facilité qu'il a à être diſſous par toutes ſortes de ſels : 3°. ſes effets corroſifs & cauſtiques dans le corps humain : 4°. la fuſion du ſaffran de cuivre, d'un bleu verdâtre, qui approche beaucoup de la couleur de l'arſénic fondu avec du verre de plomb : 5°. la flâme du cuivre d'un bleu verdâtre & pourpré, la diſſolution bleue de ce métal par l'eſprit de nitre, les fleurs de cuivre pur ſublimé par lui-même : propriétés qui conviennent toutes aux ſubſtances arſénicales. On demande maintenant quel eſt le métal qu'on peut ſubſtituer au cuivre avec ſûreté : il y a de très-grandes raiſons qui empêchent qu'on ne puiſſe ſe ſervir du *plomb* ; le peu de dureté qu'il a dans ſon état naturel, la facilité qu'il a d'etre diſſous par les acides, les alkalis, les huiles : l'efflorescence, dont il ſe

(*a*) Juncker. conſpect. chem. ibid.

trouve couvert, lorſqu'il a été long-temps exposé à l'air : les vins frélatés avec la litharge, qui ont fait périr tant de milliers d'hommes (*a*) en Allemagne : les maladies des Ouvriers qui travaillent le plomb, leſquels ſont d'abord attaqués de violentes coliques & tremblement de mains, & tombent enſuite dans la paralyſie (*b*) & dans la léthargie, ont la ratte tuméfiée, & perdent toutes leurs dents. On a quelques ſoupçons ſur l'*étain* qui ne ſont pas confirmés ; mais qui cependant ne ſont que trop plauſibles : c'eſt celui de tous les métaux qui dans la mine eſt le plus couvert de fleurs arſénicales. Les fleurs qui ſe ſubliment du mélange de ce métal, avec du charbon pulvériſé, ont de la reſſemblance avec l'arſénic ; (*c*) la limaille d'étain jettée ſur la flamme d'une chandelle, donne de la fumée avec une odeur qui approche un peu de celle de l'ail ; (*d*) les vins qu'on a laiſſé repoſer dans des gobelets d'étain, ſont ſouvent émétiques ; l'arſénic ne s'allie à aucun métal plus facilement qu'à l'étain ; ceux qui travaillent ce métal éprouvent (*e*) les mêmes ſymptômes que ceux qui manient le plomb : mais ſuppoſé que l'étain ne ſoit pas nuiſible par lui-même, qu'arrivera-t-il, s'il a été falſifié en mêlant une huitiéme ou une dixiéme partie de plomb, comme on s'en plaignoit déja du temps de Galien, ou bien du régule d'antimoine, du cuivre & même de l'arſénic ?

(*a*) Zeller. Diſſert. de Vinis lithargyro mangonizatis.

(*b*) Ramazz. Ibid.

(*c*) Junker.

(*d*) D. Geoff. Mater. Med. de Stanno.

(*e*) Ramazz.

N'y aura-t-il donc que les vaiſſeaux d'or & d'argent dont on pourra ſe ſervir en toute sûreté ? Ceux qui ſont faits d'argile ou de terre ſont excellents, mais fragiles à la vérité ; ceux de fer ne ſont pas moins sûrs & ont l'avantage d'être plus ſolides. Le fer ſe trouve répandu de toutes parts ; il eſt très-ſalutaire à l'homme, & ne nuit à aucun animal, ſoit qu'il ſoit fondu, battu, ou changé en acier : il nous offre une matiere très-propre à faire toutes ſortes d'uſtenciles deſtinés à la préparation des aliments. Une expérience conſtante nous fait voir que les Ouvriers en fer ſont ſains & jouiſſent d'une longue vie, & que ce genre de travail ne leur cauſe aucune autre incommodité que la conſtipation du ventre (*a*) & la chaſſie. Le fer ne peut s'amalgamer avec le mercure, ni s'allier avec le plomb : s'il contient la moindre partie de cuivre, les Chymiſtes apprennent à le purifier & à le ſéparer (*b*) entierement de ce poiſon. Il ſe laiſſe à la vérité diſſoudre par l'eau : mais non pas par les huiles comme le cuivre : & ſa rouille, non-ſeulement n'eſt pas nuiſible, mais elle eſt ſi ſalutaire d'un commun aveu, qu'il ſeroit inutile de vouloir célébrer toutes ſes vertus. D'ailleurs ce métal peut être argenté & doré, ſi l'on juge cet embelliſſement de quelque utilité. La viande & les bouillons préparés & conſervés dans des pots de fer, fondu ou battu, quoiqu'ils ne ſoient revêtus d'aucun autre métal, n'y contractent point de mauvais goût. La décoction ſe fait plus lentement, il eſt vrai, mais plus uniformément dans ces vaiſſeaux ; enſorte que ces aliments y ſont parfaite-

(*a*) Ramazz.
(*b*) Kunkel. labor. exper. de ferro.

ment bien préparés. Les diſtillations chymiques, & différentes autres opérations, réuſſiſſent très-bien, & ſe font en toute ſûreté (*a*) dans ces ſortes de vaiſſeaux. Enfin un Ouvrier très-ingénieux (*b*) & excellent Citoyen a donné depuis quelques années le moyen d'amollir le fer battu, de l'étamer d'une maniere durable, de le défendre de la rouille, & par ce moyen de ſe procurer une batterie de cuiſine très-ſaine, plus légere & à moins de frais, Qu'eſt-ce qui empêche donc qu'à des vaiſſeaux de cuivre, qui ſont ſi pernicieux, on ne ſubſtitue ceux de fer, qui ne peuvent jamais être nuiſibles? Nous y devons d'ailleurs être portés par les loix de l'œconomie & de la politique, puiſqu'avec une ſi grande abondance de fer, nous ſommes dans la diſette de cuivre. La compoſition artificielle du fer nous apprend quels ſont les principes dont ce métal eſt formé. On eſt parvenu à en faire avec une terre limoneuſe, groſſiere, rouſſâtre, & qui ſe trouve preſque par-tout, jointe à une matiere quelconque minérale, végétale, animale, qui puiſſe fournir le principe phlogiſtique : d'où il ſuit que nous avons tout lieu d'eſpérer que les hommes ne manqueront jamais du plus utile des métaux.

V.

Qu'on n'objecte pas que l'on prépare avec le cuivre, des ſels, différentes teintures, l'*ens veneris* ſi eſtimé de Boyle, & pluſieurs autres remedes d'un très-grand uſage, pris intérieure-

(*a*) Briſſeau. Ibid.
(*b*) Le Sieur Premery.

ment, ſur-tout dans les maladies épileptiques : qu'on a guéri un hydropique (*a*) avec une teinture de cuivre alkaline volatile, qui produiſit un écoulement d'urine très-abondant : car il faut ſe reſſouvenir que par le changement de préparation, ou de doſe, des poiſons peuvent devenir des médicaments, (Sect. II.) & que de plus, il y a bien de la différence entre un remede ordonné avec prudence & avec précaution par un Médecin dans un cas déſeſperé, & un poiſon pris à une doſe incertaine avec les aliments par des perſonnes en ſanté, de différents âges & de divers tempéraments. Mais les vaiſſeaux de cuivre peuvent être étamés, & les perſonnes prudentes ne s'en ſervent qu'avec cette précaution. Dans ce cas, ſuppoſons que tous les ſoupçons dont nous avons parlé, (Sect. IV.) ſoient ſans fondement, la ſanté & la vie des hommes dépendront donc alors d'une lame d'étain très-déliée qui s'uſera facilement. L'une & l'autre dépendra donc de l'imprudence des Domeſtiques & des Cuiſiniers, qui rejettent les vaiſſeaux récemment étamés, à cauſe du mauvais goût qui vient des matieres qu'on a employées pour faire attacher l'étain au cuivre. On réplique encore que le cuivre ſe mêle facilement à la vérité avec les aliments, mais en très-petite doſe. Qu'arrivera-t-il cependant, ſi on prend ſi fréquemment un poiſon préparé en tant de manieres par les Cuiſiniers dans les maiſons où l'on ſe ſert du cuivre pour les uſtenciles : par ceux qui font des confitures dans des vaiſſeaux de cuivre rouge : (d'où il arrive qu'on ſe plaint injuſtement du ſucre qui n'a aucune part au mal qui en résulte :) par les

(*a*) Boerrh. elem. chem. proceſſ. 192.

Braſſeurs qui font cuire la bierre dans des pots de cuivre : par les femmes de la campagne qui apportent le lait dans des vaiſſeaux de ce métal : par les Boulangers qui ſe ſervent de différents inſtruments de cuivre : par les Marchands de ſel commun qui le péſent dans des balances toujours pleines de verd-de-gris : enfin, que n'arrivera-t-il pas, ſi preſque tout ce qui ſe vend & s'achette eſt infecté de cuivre & ſe mêle avec les aliments, la boiſſon & les remedes? Il en réſultera certainement de très-cruels ſymptômes en fort peu de temps, ou du moins les viſceres ſe corrompront peu à peu. On contractera des maladies lentes, inconnues, qui malgré tous les remedes ſe termineront ſouvent par la mort. C'eſt ce qui arrivera ſur-tout dans les femmes délicates & foibles, & dans les enfants qui ne ſeront pas encore accoutumés à ce poiſon. Il eſt vrai, & nous l'avouons, que les liqueurs, tandis qu'elles bouillent, ne détachent preſque rien des vaiſſeaux, & qu'elles ne s'infectent qu'en ſe refroidiſſant : car lorſque la chaleur eſt dans ſa force, la liqueur eſt moins appliquée aux parois du vaiſſeau : elle l'eſt au contraire davantage à meſure que la chaleur vient à diminuer. Mais il ne faut pas s'attendre que le Vulgaire, les femmelettes, les Cuiſiniers, ſe donnent aſſez de ſoin pour profiter de cette remarque : ils négligent les pratiques les plus ſimples, & toute la Phyſique eſt inutile pour eux. La ſanté ne ſera donc jamais en ſûreté, tant qu'on fera uſage du cuivre. Si l'on a quelque ſoupçon que ce poiſon métallique ſe ſoit gliſſé dans les aliments, avant qu'on les ait pris, il n'y a qu'à employer les diſſolvants du cuivre, ſur tout l'*alkali volatile*, (Section III.) & remarquer les couleurs qu'ils

produiſent. Mais ſi les ſymptômes ne ſont que trop connoître que le poiſon eſt déja pris, il faudra auſſi-tôt exciter le vomiſſement avec de l'eau chaude, de l'huile, du beurre frais, ou avec toutes ſortes de corps gras : ayant fait ſortir ce poiſon pour la plus grande partie, on aura recours pendant quelques jours aux adouciſſants, aux crêmes d'orge, de riz, à toutes ſortes de laitage : après quoi on inſiſtera ſur les cardiaques, les carminatifs, & ſur tous les remedes capables de rétablir le ton de l'eſtomach & des inteſtins. Il ſeroit très-dangereux de vouloir procurer des évacuations par haut ou par bas avec des remedes plus violents, (*a*) comme les antimoniaux, puiſqu'on ajoûteroit par-là un corroſif à un autre. Si la fiévre ſurvenoit, on mettroit en uſage les délayants, les mucilagineux, & les nitreux : mais le plus ſouvent la Médecine eſt incapable de ſurmonter la violence de ce poiſon, lorſqu'il a été pris à une trop grande doſe. Il eſt donc du devoir des Médecins, comme Miniſtres de la ſanté, d'avertir ſérieuſement les Citoyens du péril dont ils ſont ménacés par l'uſage des vaiſſeaux de cuivre, & d'affirmer publiquement avec courage, en concluant :

Qu'on doit abſolument rejetter l'uſage des vaiſſeaux de cuivre dans la préparation des aliments.

Queſtion propoſée à Paris par FRANÇOIS THIERY, de Toul, Docteur en Médecine de Pont-à-Mouſſon, Bachelier de la Faculté de Paris, l'année 1749. depuis ſix heures juſqu'à midi.

(*a*) Mercurial. de Venenis.

LETTRE,

*De M***. Médecin Allemand, à M. Bouvart, Médecin de la Faculté de Paris, ſur le Scorbut.*

De Copenhague, le 4 Janvier 1755.

IV. Vous ne pouvez douter, Monſieur, de l'intention où je ſuis de ſatisfaire, pendant mon ſéjour ici, aux engagements que j'ai pris avec vous; mais cette ſuite d'Obſervations bien circonſtanciées ſur le *Scorbut*, que vous dites attendre de moi, comme d'un Obſervateur ſans préoccupation, demande un bien plus long-temps que vous ne l'aviez eſpéré d'abord, & que je ne m'en étois flatté moi-même.

Lorſque j'eus l'honneur de vous entretenir dans mon paſſage à Paris, votre raiſonnement, s'il vous en ſouvient, étoit celui-ci. Pour avoir l'hiſtoire entiere d'une maladie, il faut être dans le lieu où elle régne avec le plus d'étendue. Comme c'eſt dans l'Italie, ſur-tout à Pavie & à Crémone, qu'il eſt plus facile d'obſerver les fiévres intermittentes malignes, & les ſubintrantes lipyriques, ſur leſquelles M. Valkaringhi nous laiſſe eſpérer le Récueil de ſes Obſervations journalieres: comme c'eſt en Angleterre que les maladies hypocondriaques paroiſſent ſous plus de faces, ou du moins ſous des traits plus ſenſibles; c'eſt auſſi dans le Nord, où le *Scorbut* ſemble avoir pris naiſſance, qu'on peut mieux

le ſuivre * dans toutes ſes démarches, & lui voir un caractere mieux marqué. Mais ne ſerez-vous pas, Monſieur, auſſi étonné que je l'ai été moi-même, d'apprendre que le nom de cette maladie eſt peut-être tout ce qu'il en eſt jamais ſorti: & ſi l'on y excepte quelques coins de terre marécageux où le *Scorbut* eſt endémique, rien n'y eſt ſi commun que le nom, & rien de ſi rare que la choſe. Ce qui a ſans doute étendu l'idée du *Scorbut*, & occaſionné la mépriſe, n'eſt que le mot de *Scorb* ou *Scorbut*, qui dans l'Idiome Eſclavon eſt un terme générique que vous ne ſçauriez mieux rendre en françois que par celui de *maladie*.

S'il eſt vrai qu'ici comme ailleurs l'eſprit de ſyſtême ait quelque temps prévalu, & qu'il ſe trouve encore des gens pour qui toute maladie chronique un peu opiniâtre eſt auſſi-tôt chargée de l'opprobre du *Scorbut*, qu'ils appelleroient volontiers le mal Germanique, comme j'ai vû en France la plûpart de vos Chirurgiens rapporter tout à la Vérole comme au ſeul mal françois; cependant ici ceux à qui le préjugé n'a point faſciné les yeux, reconnoiſſent que ces maladies douteuſes, ces ſymptômes irréguliers qui ſe ſuccédent avec tant de caprice, qui d'affections hypocondriaques ou hyſtériques paſſent en coliques, en fiévres erratiques, dans des douleurs de rhumatiſme, ſouvent auſſi inconſtantes que les premiers accidents qui avoient paru dabord, ſont bien plus ordinairement les précurſeurs de maladies régulieres entierement diſtinctes du

* Voyez la Théſe de M Miſſa ſur le Scorbut, ſoutenue aux Ecoles de Médecine, le 7 de Février 1754.

du *Scorbut* *, qu'ils ne le ſont du *Scorbut* lui-même, tant que le Médecin ſçait attendre la déciſion de la nature, ſans la troubler par des remedes qui apportent quelquefois le mal qu'on vouloit combattre. Toute indiſpoſition équivoque n'eſt point ici une diſpoſition au *Scorbut*, & l'on rougit aujourd'hui d'avoir perverti par-là l'ordre naturel dans la recherche des cauſes de maladies chroniques; obligation que l'on a ſans doute aux efforts que Sthal, ce génie ſupérieur, que l'on pourroit appeller le reſtaurateur de la Médecine & l'inſtituteur de la bonne méthode, a courageuſement faits pour s'oppoſer au torrent général. Dans les maladies chroniques, ce qui paroît ſouvent aux yeux de ceux que le *Scorbut* a charmés, une humeur qui ſe déplace, & une humeur ſcorbutique, n'eſt pour un *Sthalien* que le ſang lui-même, qui par ſa ſurabondance ou ſon épaiſſiſſement fatigue & péſe ſur les parties où il ſéjourne. Ces maladies ſont ce que M. Sthal appelle *apparatus ad hæmorrhagias, intentio hæmorrhagias commovendi, conamina per hæmorrhagias*. Il n'eſt preſque point d'âge qui n'ait une tendance particuliere à l'hémorrhagie: ainſi dans

* Si l'Auteur de cette Lettre s'étoit donné le temps d'approfondir davantage la matiere, il n'auroit pas manqué de s'appercevoir que tous ces accidents & les maladies régulieres qui viennent à la ſuite, ſont autant de métamorphoſes du Scorbut, différentes entr'elles à la vérité, bien loin que les uns & les autres ſoient entierement diſtincts de ce Prothée en Médecine, qui ſe déguiſe tous les jours, ſur-tout dans le Nord, où il eſt plus familier, ſous toutes ſortes de formes imaginables. Voilà du moins ce que l'obſervation conſtante a appris juſqu'ici ſur ce ſujet à ceux qui l'ont obſervé de plus près ſur les lieux.

les premiers temps de la jeuneſſe, les douleurs de tête, les maux de gorge, &c. ſemblent préparer les hémorrhagies du nez. Quelques années après ſuccéde le crachement de ſang, ſi l'on n'éprouve à ſon défaut des anxietés dans les hypocondres, des chatouillements, des reſſerrements de poitrine; dans l'âge moyen enſuite, les efforts ſe portant plus bas, les hémorroïdes viennent à paroître, ou ne laiſſent voir en équivalent que coliques, que fauſſes néphrétiques, que rhumatiſmes, &c. Enfin dans une vieilleſſe avancée, qui n'urine point de ſang, doit s'attendre aux plus cruelles attaques de la goutte ſciatique, ou à mille autres tourments dans les parties inférieures. Ce qu'on voit de particulier dans les âges, on l'obſerve dans les tempéraments. Dans l'idée enfin de M. Sthal, toutes ces diſpoſitions à l'hémorrhagie conduiſent bien plus au *Scorbut*, que le *Scorbut* lui-même ne conduit à l'hémorrhagie; * & ſi dans quelques-unes d'elles, les Anti-Scorbutiques adminiſtrés par une main habile ont eu quelque ſuccès, c'eſt moins par une vertu ſpécifique & contraire aux miaſmes du *Scorbut*, que par leur qualité fondante. Dans cette tendance à l'hémorrhagie, qu'amene avec ſoi la ſurabondance ou l'épaiſſiſſement du ſang, le genre vaſculeux, dit Sthal, doit inévitablement éprouver une tenſion ſpaſ-

* Les hémorrhagies périodiquesha bituelles & contre nature, ne ſont autre choſe en général que le produit & l'écoulement critique & ſpontané du Virus ſcorbutique; pourquoi les diſtinguer avec M. Sthal? Ces hypothéſes en Pathologie ſont-elles préférables aux faits réels dans la recherche naturelle des cauſes phyſiques des Maladies?

modique dans l'une ou l'autre partie. On ne ſçauroit donc alors procurer la fonte du ſang, qu'à la faveur ou enſuite de la détente, ce qui emporte avec ſoi le préalable des humectans. Il eſt d'ailleurs bien rare qu'on puiſſe inſiſter long-temps ſur les Anti-Scorbutiques, ſans voir bien-tôt renaître l'éréthiſme qui oblige de recourir de nouveau à l'uſage des aqueux ou des farineux. Enfin l'on travailleroit inutilement à fondre la maſſe des humeurs, ſi l'on ne lui procuroit une ſortie ; d'où naît la néceſſité des purgations réiterées, & proportionnées au dégré de la fonte, mais conſtamment douces & modérées, avec l'attention ſcrupuleuſe qu'avoient eue les Anciens, qui craignoient, diſoient-ils, d'enflammer dans ce cas l'humeur atrabilaire ; d'où s'eſt établie leur purgation *per epicraſin*.

Malgré la vraiſemblance que porte avec ſoi le ſentiment de M. Sthal, l'impartialité, Monſieur, dont je fais gloire auprès de vous, ne me permet pas d'y appercevoir encore autre choſe qu'une opinion, & ſuſceptible même de bien des difficultés ; ſur-tout ſi cette cauſe unique (la ſurabondance ou l'épaiſſiſſement du ſang) ſi ordinaire dans les maladies de vapeurs, ſe répetoit par-tout où ſon Auteur croit l'appercevoir. Le chemin que Sydenham a tracé pour trouver la vérité, eſt à mon avis infiniment plus ſûr. Quoiqu'il ne doutât point que le germe du *Scorbut* ne ſe confondît quelquefois avec ceux des autres maladies, cependant comme il avoit ſenti la confuſion où jettoit l'idée trop univerſelle du *Scorbut*, il ſouhaita que les Médecins, pour ſe garder des fauſſes apparences dont cette maladie fait ordinairement illuſion, ſe propoſaſſent moins de découvrir le *Scorbut*, où il affecte de ſe ca-

cher, que de bien connoître tant d'autres maladies qui affectent mêmes formes & mêmes dehors. C'eſt, il eſt vrai, un bien vaſte champ que celui que préſente l'inconſtante variété de l'humeur particuliere, ſoit des écrouelles, ſoit exanthêmes, ſoit de la goutte, ſoit de la vérole, &c. Mais tandis que je vais travailler à remplir la tâche que vous m'avez impoſée ſur le *Scorbut*, c'eſt à vous, Monſieur, à démêler dans toutes les maladies congénerées au *Scorbut*, ce qu'elles ont de propre & de diſtinct les unes des autres. Déja un de vos Médecins François, célébre autrefois en Hollande, M. Drelincourt, eſt très-heureuſement parvenu par un détail exact des accidents que l'on voit arriver aux hypocondriaques liéneux, que vous appellez rateleux, eſt parvenu, dis-je, à mettre en évidence ſous combien de faces ces malades peuvent reſſembler aux Scorbutiques. C'eſt de vos Obſervations, Monſieur, que l'on eſt en droit d'attendre aujourd'hui les notions exactes & lumineuſes qui reſtent à déſirer là-deſſus; puiſque tous ſçavent, tous conviennent, vos jaloux mêmes, que les heureux ſuccès de votre Pratique ſont dûs à votre ſagacité ſupérieure dans le diagnoſtic des maladies. Si vous ne vous étiez déja lié avec moi par les obligations de la correſpondance, je chercherois ici à vous ſolliciter par le motif du bien public; mais je ne ſçaurois vous cacher que je ſuis jaloux d'avoir perſonnellement ce tribut de vos lumieres, autant que je le ſuis de vous aſſurer de l'eſtime & du reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, ***.

LETTRE

De M. d'Hermont, Docteur en Médecine, à M. le Cat, ſur ſa théorie des Maladies, avec la réponſe du dernier par apoſtilles.

MONSIEUR,

V. J'ai vû avec plaiſir dans les Journaux un extrait de votre ingénieuſe théorie des maladies, où vous dévoilez la part que les ſolides ont dans leur formation : mais, vous avouerai-je ma façon de penſer, je vois avec regret que vous en excluez trop abſolument les fluides, (*a*) & vos raiſonnements m'ont fait naître quelques doutes que je vais vous expoſer avec cette liberté philoſophique que les ſeuls vrais génies méritent & pardonnent.

(*a*) S'il étoit poſſible de dire dans un extrait tout ce que contient l'ouvrage dont on veut donner une idée, M. d'Hermont ne me reprocheroit pas *d'exclure abſolument les fluides des cauſes des maladies.* Voici comme je m'explique dans mon ſecond Mémoire, art. 11. qui contient mon *nouveau Plan de Pathologie*, §. 1. *Plan général*, &c. » En combattant un préjugé, » nous nous garderons bien de donner nous-

PROPOSITION I.

Les Maladies, quoique conſiſtant dans les liqueurs, n'excluent point une maladie locale. (a)

Preuve. Mille faits démontrent que certaines ſubſtances errantes dans nos liqueurs ont une action plus marquée ſur certaines parties. Les Cantharides, par exemple, ſur les voyes urinaires; les Narcotiques ſur le cerveau : le Tartre ſtibié ſur les premieres voyes : le Mercure ſur les glandes ſalivales, &c. Un

» mêmes dans un autre. Autant il eſt faux que » la cauſe de toutes les maladies réſide dans les » humeurs, autant il ſeroit déraiſonnable de » ſoutenir que celles-ci n'ont aucune part à cette » cauſe. Les eſprits ſont, ſans doute, les prin- » cipes les plus univerſels & de la ſanté & des » maladies, mais ils ne ſont pas l'unique.... Après quoi j'entre dans des détails que ce préambule annonce,

(*a*) Cette propoſition implique contradiction. Une maladie qui eſt dans *les liqueurs* ſe trouve par-tout où il y a des liqueurs. Or nous avons des liqueurs dans toutes les parties. Donc toute maladie qui a ſon ſiége dans les liqueurs ſera générale. Il ne peut donc y avoir de maladie locale dépendante de liqueurs, que dans le cas qu'une

Malade qui a eſſuyé pluſieurs frictions, a la maſſe des humeurs toute pénétrée du mercure errant avec elle. Cependant ce métal ſi diviſible produit une affection contre nature dans les parties du goſier, tandis qu'il cauſe en même-temps divers autres ſymptômes, & qu'il corrige auſſi en même-temps le virus répandu dans toutes les autres parties du corps. (*a*)

portion de liqueurs fût altérée & fixée en même-temps dans les ſolides qu'elle va pervertir. Mais ce cas, s'il exiſte, n'eſt plus une maladie dans *les liqueurs*, c'eſt-à-dire, dans la maſſe, ou une partie de la maſſe des fluides livrés au cours ordinaire de la circulation.

(*a*) Cette *liberté philoſophique que les vrais génies méritent & pardonnent*, m'autoriſe à répondre à M. d'Hermont, qu'aucune de ſes preuves ne parle en ſa faveur; que c'eſt par-tout le *petitio principii*, & que je puis les retorquer contre lui.

Comme les liqueurs, qui arroſent les voyes urinaires, ſont les mêmes que celles qui arroſent les voyes des aliments & du chile, il s'enſuit que ſi les cantharides avoient une action ſur les premieres, elles en auroient une toute pareille ſur les ſecondes, & en général ſur toutes les parties. Donc cette vertu ſpécifique des cantharides agit ſur des principes qui ſont particuliers aux organes urinaires, & ainſi de tous les autres ſpécifiques. Or mon ſyſtême ſeul donne la clef de ces principes, en établiſſant que le fluide des

N iv

PROPOSITION II.

La dépravation des eſprits eſt néceſſairement liée avec celle des liqueurs. (a)

nerfs uniforme dans le cerveau, prend un premier genre de différences dans les ganglions, & que chacun de ces genres ſe diviſe enſuite en autant d'eſpéces qu'il y a d'organes & de parties par les glandes propres à chacune de ces parties, glandes qui ſont des ſubſtituts des ganglions, comme ceux-ci ſont des ſubſtituts du cerveau.

Les narcotiques n'agiſſent pas ſur le cerveau, mais directement ſur les houpes nerveuſes, & par conſéquent ſur les eſprits de l'eſtomac, & ſympathiquement ſur la dure & pie mere. Il eſt clair que l'émétique n'agit que ſur ces mêmes houpes de l'eſtomac. Le mercure eſt un remede tonique qui agit ſur les ſolides en général, & qui par l'érétiſme qu'il leur procure, fait ſéjourner les liqueurs ſur les couloirs ; de-là la ſalivation, de-là le flux de ventre, de-là la grande tranſpiration qui expulſe le virus.

Je me flatte que chacune de ces propoſitions développées convainqueroient, perſuaderoient même M. d'Hermont. J'ai cela tout fait ; mais il faut que chacune de ces matieres attende ſon tour pour ſe préſenter décemment devant le Public, & c'eſt à ma Phyſiologie à ouvrir la ſcéne. Les morceaux de Pathologie que j'ai donnés juſqu'ici, ne ſont que des échappés de mes leçons publiques.

(*a*) Oui, ſans doute, comme cauſe de la dépravation de ces liqueurs, mais non pas comme

Preuve. Les eſprits ſont le produit de l'économie animale, ou du moins leur action réguliere en dépend. (*a*) L'organiſation ſi compliquée du cerveau en eſt conſtamment la ſource : donc leur formation ne doit point être troublée, que l'économie animale ne ſoit primitivement dérangée, ou bien il faut que les cauſes morbifiques agiſſent immédiatement ſur les eſprits nerveux, & qu'elles les corrompent ſubitement : mais pour cela une cauſe morbifique doit être ou externe ou interne. Si elle eſt externe, comment peut-elle entrer ſeulement dans les nerfs, ſans s'inſinuer en même-temps par les couloirs de la tranſpiration, & ſe mêler

ſubordonnée à celles-ci, au moins ordinairement, ſelon la remarque. (a. prop. 1.)

(*a*) Je ſuis bien fâché d'être obligé de dire à M. d'Hermont que tout cela n'eſt point vrai. 1°. Le fluide des nerfs a ſa ſource, non dans l'économie animale, mais dans tous les fluides de l'univers que nous reſpirons, ou qui nous pénétrent, & dans tous les mixtes que nous employons, ſoit à notre nourriture, ſoit à notre guériſon. 2°. Loin que l'action des eſprits dépende de l'économie animale, au contraire tout le jeu de celle-ci dépend & de la conſtitution & de l'action des eſprits. Voyez ſur ces deux points le Mémoire qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin en 1753.

à nos liqueurs ? Si elle eſt interne, comment ſe perſuader qu'elle agiſſe ſeulement ſur les nerfs, ſans ſe mêler aux liqueurs & les altérer ? Une cauſe capable de corrompre les eſprits dans les nerfs, ne doit-elle pas néceſſairement pénétrer les vaiſſeaux & atteindre les liqueurs ? (*a*)

PROPOSITION III.

La ſeule dépravation des eſprits ne ſçauroit produire certains ſymptômes des Maladies. (b)

Preuve. Conſidérons un Malade atta-

(*a*) C'eſt une choſe démontrée dans mes Ouvrages, que les virus n'agiſſent que ſur les houpes nerveuſes, ſur les eſprits, & que la malignité en général eſt une modification de ces eſprits, dont les liqueurs ne ſont nullement ſuſceptibles. C'eſt dommage qu'on ne puiſſe raſſembler ces preuves dans un extrait, dans un Journal, mais il eſt bien ſimple de concevoir qu'une cauſe morbifique, mêlée même aux liqueurs, n'y faſſe rien, & aille s'en prendre aux nerfs, aux vaiſſeaux, aux organes, quand on voit de l'eau forte épargner la cire, la graiſſe, & ronger le cuivre, &c.

(*b*) Tous ceux qu'on va voir dans les preuves ſuivantes, ſont des ſuites naturelles de la dépravation des eſprits, & de l'érétiſme fiévreux qu'elle produit.

qué d'une fiévre continue. Les liqueurs ne ſont-elles pas manifeſtement altérées? Le ſang tiré par la ſaignée a changé de couleur & de conſiſtance. (*a*) Les ſueurs ſont fœtides, les urines ſont rouges & troubles, la ſalive eſt amere, &c. Une

(*a*) Toute cette altération du ſang eſt l'effet & non pas la cauſe de la fiévre : ce mouvement impétueux briſe, décompoſe nos liqueurs, leur fait perdre leur conſiſtance & leur couleur : cela eſt ſi vrai que dans les fiévres malignes où le pouls eſt petit, c'eſt-à-dire, le mouvement du ſang médiocre, & où la reſpiration eſt libre, c'eſt-à-dire, où le poumon fournit au ſang tout le rafraichiſſement ou toute la conſiſtance dont il a beſoin, cette liqueur tirée par la ſaignée, conſerve toute ſa beauté naturelle; cependant ſi la maladie étoit dans les liqueurs, celles qui ſont malignes ou extrêmes devroient nous donner le ſang le plus affreux. Ayez un ſimple rhume avec oppreſſion, difficulté de reſpirer; ſi l'on vous ſaigne, on vous tirera un ſang diſſous, couanneux, extrêmement vilain; parce que vos poumons embarraſſés ne reçoivent pas aſſez d'air, & ne raccommodent pas le ſang des diſſolutions qu'il éprouve naturellement dans ſa circulation par les capillaires artériels. Il y a plus; il y a des ſujets deſquels on ne tire jamais que de cette eſpéce de ſang diſſous, quoiqu'ils jouiſſent de leur ſanté ordinaire; parce que cette ſanté eſt jointe au défaut habituel ou d'une reſpiration difficile, ou d'un mouvement exceſſif dans les liqueurs; défaut qui fait que les poumons ne

affection alors univerſelle régne, & cependant tout à coup la maladie ſe fixe dans une certaine partie où il ſe fait une métaſtaſe. Ces déleteres pernicieux formés d'abord dans les premieres voyes, ont produit une fiévre qui ſe termine, au bout d'un certain temps, par un dépôt critique dans les parotides. Comment prouver que cet épais dépôt, ou que cette métaſtaſe conſidérable ne ſoit formé que d'eſprits altérés? Les eſprits étant un fluide qui ne circule point, qui ne retourne point à ſon reſervoir, comment une métaſtaſe & un dépôt critique peuvent-ils changer ou guérir une maladie? Les évacuations naturelles ou excitées par l'art, qui finiſſent certaines maladies, ou qui les accompagnent, ſont quelquefois égales à une partie de la maſſe entiere des humeurs. Comment une ſi énorme quantité de liquides peut-elle être fournie par les nerfs devenus les voyes de la dépuration des eſprits alté-

communiquent pas au ſang toute la condenſation dont il a beſoin pour obtenir cette conſiſtance & cette couleur, auſquelles on diſtingue ce qu'on appelle le beau ſang. Il eſt donc *manifeſte* que l'altération des liqueurs dans la fiévre continue, eſt l'effet de cette fiévre, & non ſa cauſe.

rés? (a) Ces conſidérations me feroient pancher à établir une maladie dans un dérangement commun des ſolides & des liquides; d'où il réſulte que ces deux cauſes doivent néceſſairement influer l'une ſur l'autre, & que ce déſordre étant une fois établi, les ſolides perdent leur action ordinaire ſur les liqueurs, qui,

(a) Les ſueurs fœtides ſont l'effet du développement des ſoulphres exaltés par le grand mouvement de la fiévre. Les urines troubles & rouges ſont l'effet de la dilatation de canaux excrétoires des reins forcés par ce mouvement impétueux, qui ſeul peut expliquer ce phénoméne. L'amertume de la ſalive eſt la ſuite de l'alcaliſation des ſels que produit le grand mouvement, la grande chaleur continués.

A l'égard de la métaſtaſe ou du dépôt critique, le ſyſtême ſeul des eſprits morbifiques peut l'expliquer; car ſi cette cauſe maladive étoit répandue dans les liqueurs, on a vû dans mon Mémoire, qu'elle ſeroit en quelques minutes communiquée à toutes ces liqueurs par les circulations promptes & réitérées qui ont bien-tôt mêlé ce levain avec toute la maſſe. Or il eſt abſolument impoſſible qu'un vice de toute cette maſſe ſe dépoſe ſur un ſeul & unique endroit, & laiſſe tout le reſte exempt de cette contagion. Au lieu qu'en mettant ce vice dans une portion des eſprits, dans une région particuliere des nerfs, dont le fluide ne circule point, il eſt aiſé d'expliquer, 1°. Comment ce vice local donne tous les ſymptômes connus des maladies malignes &

travaillées différemment, doivent dégénerer de plus en plus. (*a*)

autres? 2°. Comment ce fluide pervers, ſe portant ſur les parotides ou ailleurs, y formera un abcès dont la ſuppuration évacuera cette cauſe morbifique, & guérira radicalement la maladie. Cette obſervation de tous les ſiécles, que les glandes ſont des émonctoires ou des organes; par leſquels l'économie animale ſe dépure, ſe débarraſſe des levains morbifiques, confirme merveilleuſement mon ſyſtéme, ſelon lequel les glandes ſont des productions des extrémités des nerfs, dans leſquelles il eſt naturel que ces canaux dépoſent les portions viciées de leur fluide. A l'égard des évacuations prodigieuſes, par leſquelles on guérit certaines maladies, ce ſeroit une grande erreur de croire que toutes ces liqueurs fondues ſoient des levains morbifiques. Il eſt évident, à quiconque réflechit, que ces eſpéces de leſſives que nous donnons aux malades, les dépouillent peut-être de vingt livres de liqueurs naturelles, avant que celles-ci ayent éteint & entraîné avec elles quelques étincelles de ces eſprits pervers, auteurs du trouble de toute l'économie animale: de-là vient l'épuiſement qui ſuit les guériſons faites par ces évacuations générales; au lieu que celles qui ſe font par de petits dépôts critiques & ſuppuratoires, laiſſent toutes ou preſque toutes leurs forces aux malades, parce qu'alors la nature ne choiſit dans ſa dépuration & n'expulſe que les fluides viciés.

(*a*) M. d'Hermont a raiſon, c'eſt auſſi mon avis, comme on vient de voir. Nous différons ſeulement en ce qu'il paroît donner le principal

Voilà, Monſieur, les embarras où la méchanique ingénieuſe des maladies produites par le ſeul fluide nerveux vicié, a jetté mon eſprit. Comme l'extrait public de votre théorie eſt fort court, j'imagine que ces doutes auroient diſparu, ſi j'avois pû lire votre diſſertation munie de toutes ſes preuves. Mais je n'en ſens pas moins le prix du noble effort que vous faites pour diſſiper un préjugé en faveur des humeurs ſeules, qui eſt ſans doute bien enraciné chez quelques Médecins que Warton avoit en vain déja voulu détromper ſur cet article. (*a*)

J'ai l'honneur d'être, &c. d'Hermont, Docteur en Médecine.

A l'Aigle, *ce* 15 *Janvier* 1755.

rolle aux liqueurs, & que je l'attribue aux eſprits ; car on ſe doute bien que les ſolides ne ſont rien ſans le fluide qui les anime, c'eſt-à-dire, ſans les eſprits.

(*a*) Je ne doute nullement que nous ne ſoyons bien-tôt d'accord, M. d'Hermont & moi, ſi cet habile Médecin avoit lû tout ce que j'ai écrit ſur ces matieres. Nous cherchons tous deux ſincerement la vérité, prêts à abandonner nos propres opinions, & à la ſuivre courageuſement par-tout où nous la trouverons, & par-tout où elle nous conduira.

LE CAT.

A Rouen le 29 *Janvier* 1755.

OBSERVATION,

Sur un délire produit d'abord par une fiévre vive, lequel ſubſiſta enſuite ſans fiévre, comme une eſpéce de folie, & dont on croit avoir découvert le ſiége dans les viſcéres du bas ventre, contre l'opinion où l'on eſt communément que ces déſordres ont leurs principes dans le cerveau.

Par M. le Cat.

VI. Jean Guillemarre de S. Adrien, près le Port Saint Ouen, Maître Potier, tomba dans une maladie qu'on attribua au plomb qui entre dans le vernis des vaiſſeaux de terre.

Cette maladie lui donna le délire qu'il conſerva en ſanté comme en maladie.

Il vint à l'Hôtel-Dieu pour une fiévre dont on le guérit. Il n'en demeura pas moins fou, s'imaginant toujours conduire des chevaux, une charrette, & faiſant ſans ceſſe le tapage d'un Charretier embourbé. Après quelques mois, il fut repris de la fiévre, & mourut.

Par l'ouverture de ſon cadavre faite le 26 Avril 1744. je ne trouvai rien d'extraordinaire dans ſon cerveau: mais dans le bas ventre je remarquai que tout le colon étoit parſemé à ſa ſurface interne & externe de taches violettes noires comme d'une forte échimoſe. Les membranes muſculeuſes & nerveuſes n'en étoient pas atteintes: il n'y avoit que la commune & la véloutée. La véſicule

véſicule de fiel étoit pâle & avoit des taches ſemblables. Tout le reſte étoit ſain.

Cette Obſervation ſe joint à un grand nombre d'autres qui prouvent que le délire a ſouvent ſon ſiége, non dans la tête, comme on le croit, mais dans les viſceres du bas ventre : que la folie, qui eſt une eſpéce de délire ſans fiévre, a très-ſouvent le même principe : & que l'épithéte d'hypochondriaques que nos Peres ont donné à ceux qui ſont attaqués de vapeurs aſſez approchantes des délires précédents, eſt une preuve qu'ils avoient déja reconnu que ces dérangements de la raiſon avoient leurs principes dans les organes nerveux ſitués au-deſſous de la poitrine.

RELATION

Des ravages cauſés par une eſpéce de charbon ſurvenu au côté gauche du viſage.

VII. Il y a environ vingt ans qu'une femme de la Campagne, laborieuſe, dure & d'un tempérament aſſez robuſte, eut une fille âgée d'environ ſept ans, qui fut attaquée de la petite vérole. A la ſuite de cette maladie, il ſe forma un dépôt dans la tête. Les convulſions qui ſurvinrent furent ſi conſidérables, qu'un œil, où étoit le principal dépôt de l'humeur, lui ſortit de la tête avec violence. La mere qui tenoit ſon enfant dans ſes bras, reçut ſur ſon œil la plus grande partie du pus qui réjaillit de la playe de cet enfant. L'œil ainſi couvert de ſanie s'enflamma à l'inſtant, & devint extrêmement gros. Le mal s'augmentant de plus en plus, il ſe forma une maſſe charnue de figure conique qui avançoit

de ſix pouces. La paupiere ſupérieure & l'inférieure s'allongerent ſur toute la tumeur. Il en ſortit enſuite une ſéroſité rouſſâtre. La malade, pendant plus de vingt ans, ne prit d'autres remedes que deux ou trois médecines par années, & continua de faire uſage de nourritures groſſieres, comme elle avoit accoutumé, malgré les douleurs exceſſives qu'elle reſſentoit.

Elles devinrent enfin ſi vives depuis 15 mois *, que la malade crut devoir appeller alors un Chirurgien. En examinant l'état de cette tumeur, il trouva l'orbite rempli d'un corps ſpongieux, c'eſt-à-dire, qu'il s'apperçut que le globe de l'œil étoit entierement pourri & ſphacelé. Les deux paupieres dans leur allongement étoient devenues totalement cartilagineuſes & en partie oſſeuſes. Le Chirurgien étoit d'abord d'avis de faire l'opération; mais il prit enſuite le parti de conſulter un Médecin, qui après une ſeconde viſite qu'il fit à la malade, ne fut pas d'avis qu'on extirpât cette tumeur. Le Chirurgien déferant aux conſeils du Médecin, ſe contenta d'appliquer ſur le mal les topiques convenables. Il continuoit ces remedes, lorſqu'il apprit l'arrivée d'un Médecin célébre par ſes connoiſſances & ſa ſagacité. Il l'engagea auſſi-tôt à voir la malade, dans l'eſpérance qu'il trouveroit quelque moyen de délivrer cette femme d'un mal qui l'incommodoit depuis ſi long-temps. Le Médecin, conſidérant que le mal le plus preſſant étoit le vice local, conſeilla l'amputation. En conſéquence le Chirurgien enleva d'abord tout ce

* La Lettre par laquelle on apprend le détail de cette maladie, eſt datée de Vitry-le-François, du 15 Fevrier de cette année.

qui étoit contenu dans la cavité du globe. Le lendemain il coupa la paupiere inférieure, qu'il ne put enlever que dans ſa partie cartilagineuſe, & le ſur-lendemain il en fit autant à la paupiere ſupérieure. Il appliqua enſuite de l'agaric ſur les arteres, mais ſoit qu'il ne fût pas bien préparé, ſoit que l'humeur corroſive en empêchât les effets; il ne put arrêter l'hémorrhagie, & le Chirurgien fut obligé d'avoir recours aux ſtyptiques ordinaires, tels que colcothar, le vitriol de cuivre, l'alun, &c.

Ces remedes n'ayant pas été ſuffiſans pour arrêter l'hémorrhagie qui revenoit de temps en temps, on fut obligé d'avoir recours à la pierre à cauterre. L'humeur corroſive qui avoit ſans doute trouvé une pente naturelle par l'extirpation de la paupiere inférieure, coula ſur la joue & y fit un ravage épouvantable. Tout le côté gauche de la face, depuis la paupiere ſupérieure, juſques & compris une partie du col du même côté, en s'étendant juſqu'à l'oreille, furent entrepris & couverts de petites boſſes en forme de glandes & de champignons, qui s'étendirent & qui groſſirent de plus en plus. Toute la playe, y compris la paupiere ſupérieure, forma une protubérance de plus de quatre pouces, dont le circuit eſt maintenant de trois pieds. La bouche s'eſt entierement tournée du côté droit à cauſe du gonflement conſidérable de la partie oppoſée. L'autre côté de la face eſt devenu extrêmement maigre: ce qui forme le plus affreux ſpectacle qu'on puiſſe s'imaginer. Les parties intérieures de la bouche ne ſont pas en meilleur état: les gencives ſe corrodent, les dents tiennent à peine dans les alveoles, & ſont preſque toutes carriées. Le mal a fait tant de progrès qu'on voit à dé-

couvert le fond de l'orbite, les os *unguis*, *planum* & ſphénoïde, qui ſont d'ailleurs extrêmement noirs. Tous les remedes qu'on a pû imaginer n'ont pû arrêter le progrès de ce mal, ni modérer les violentes douleurs que la malade reſſent continuellement. Ajoutons que cette femme eſt tellement conſtipée qu'elle eſt pluſieurs ſemaines ſans aller à la ſelle, & que les efforts qu'elle fait pour y aller rendent les déjections ſanguinolentes. Elle fait cependant naturellement toutes ſes autres fonctions, ſoit animales ou vitales, & ne paroît incommodée que dans la partie affligée. Elle a encore beaucoup de force, mais ſon poulx eſt toujours dur, foible & fébrile. Cette femme eſt maintenant âgée de ſoixante ans, & elle n'avoit eu aucune incommodité juſqu'au moment que lui arriva l'accident dont nous avons fait mention. *

* On a obſervé dans le ſcorbut qui a regné l'été dernier à l'Hôpital de S. Louis, pluſieurs charbons de cette nature. On peut inférer de-là que le mal de cette femme n'eſt autre choſe que le produit d'un vice ſcorbutique. On a remarqué dans ce même Hôpital que le charbon a attaqué plûtôt les enfants que les Adultes.

Nòta. *Comme tous les remedes qu'on a fait à la perſonne dont il s'agit ici, n'ont encore eu aucun ſuccès, & n'ont pû arrêter les progrès du mal, l'Auteur de la Lettre déſireroit que les perſonnes de l'art vouluſſent bien indiquer les remedes qu'ils croiroient les plus propres à détruire cette horrible maladie, ou du moins à en ſuſpendre les progrès, & à modérer les douleurs aigues & preſque inſoutenables que la malade reſſent depuis ſi long-temps.*

ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations ſur la Chirurgie.

LETTRE,

De M. Rigaudeaux Chirurgien, Aide-Major des Hôpitaux du Roi, Maître en Chirurgie, Accoucheur, au ſujet d'un inſtrument, pour faciliter le paſſage de la tête de l'enfant, dans les accouchemens laborieux.

I. En liſant la ſeconde Partie du premier Tome de la *Bibliothéque des Sciences & des beaux Arts*, (Avril, May, Juin, 1754.) j'y ai vû avec plaiſir le ſecret de M. Roouhuiſſen, pour terminer promptement l'eſpéce d'accouchement laborieux, dans lequel la tête de l'enfant ſe trouve engagée au paſſage. Ce ſecret, qui eſt tout à fait phyſique & géométrique, conſiſte dans un inſtrument très-propre pour cet effet. On en trouve la deſcription dans le livre que je viens de citer, & la maniere de s'en ſervir utilement.

L'Auteur qui en avoit long-temps fait myſtère, le communiqua enfin à quelques perſonnes d'Amſterdam, moyennant une ſomme d'argent. Ces Meſſieurs qui ne l'avoient acheté que

par un motif d'humanité, l'ont rendu public dans l'Ouvrage dont je viens de parler.

Un cas preſſant m'avoit fait découvrir cet inſtrument il y a pluſieurs années, comme je pourrois le prouver par les atteſtations d'un grand nombre de perſonnes dignes de foi. Je n'en ai jamais fait un myſtère & je l'ai même communiqué à pluſieurs de mes confreres. Voici à quelle occaſion j'inventai l'inſtrument dont il s'agit.

Je fus appellé le 26 d'Avril 1738. pour délivrer une femme que les Sages-femmes ne pouvoient venir à bout d'accoucher. Depuis 30 heures la tête de l'enfant étoit enclavée entre les os du baſſin de la mere. Les douleurs de cette femme s'étoient fort ralenties, elle n'avoit preſque plus de force & l'enfant étoit très-foible. Après avoir inutilement employé toutes ſortes de moyens pour délivrer cette femme, je ne ſçavois plus quel parti prendre, lorſque j'apperçus une ſpatule d'Apoticaire qui ſe trouvoit dans la chambre où j'étois.

Tout le monde connoît la conſtruction de cet inſtrument Pharmacœutique, qui étoit de la longueur d'un pied, ſon corps & ſon milieu ronds de la groſſeur d'une groſſe plume à écrire, l'une de ſes extrémités applaties & large d'environ un pouce, l'autre extrémité terminée par un bouton; conſidérant attentivement cet inſtrument en ſa partie platte qui avoit environ une ligne d'épaiſſeur, je m'imaginai que lui donnant une courbure en quart de cercle, je pourrois l'introduire ſur le derriere de la tête de l'enfant, & que par le moyen de ſon extrémité qui appuyeroit ſur la partie inférieure de l'os occipital près la nuque, je pourrois obliger cette tête d'avancer ſans la déchirer.

Je mis dont la ſpatule au feu, & lui donnai la courbure que je jugeai convenable. Je la fis encore rougir, & la trempai dans l'eau froide pour lui donner plus de fermeté. Je l'eſſuyai avec un linge, je la frottai d'huile, & ayant poſé la femme en ſituation convenable, je me mis pour lors en devoir d'opérer avec une ſecrette & intérieure eſpérance de réuſſir. J'eus aſſez de peine d'abord à l'introduire, attendu quelle rencontroit toujours en ſon chemin quelque obſtacle, ſoit les plis de l'uterus, ou la peau de la tête de l'enfant, ou enfin la tête même qui étant très-ſerrée contre les os pubis, m'empêchoit l'intromiſſion de ma ſpatule. Ayant vaincu ces obſtacles, & étant bien aſſuré que l'inſtrument étoit immédiatement ſur la tête, & entre l'uterus & elle, j'attendis qu'il prît une petite douleur à la mere, afin qu'étant ſecondé, je pûſſe mieux réuſſir dans mon deſſein. Mais il fut inutile d'en attendre, les douleurs étoient ſi foibles qu'à peine s'appercevoit-on quelle en eût.

Lorſque je crus en avoir remarqué une legere, je fis agir la ſpatule. Je tirai aſſez fortement en en bas, en appuyant legerement l'inſtrument contre les os pubis de la mere, & relevant la main qui le tenoit contre ſon abdomen, mettant quelquefois les deux mains à l'inſtrument, mais toujours inutilement, car la tête ne ſortoit point de place. Je ſentois cependant que l'extrémité de la ſpatule appuyoit fortement ſur le derriere de la tête, ſans pouvoir lui faire vaincre ce détroit. Accablé de fatigue, de triſteſſe, & ne voyant plus d'eſpérance de réuſſir, je m'aviſai d'appliquer trois doigts de la main gauche ſur le coccix, le repouſſant fortement

en arriere, pendant que de la main droite je faiſois agir ma ſpatule, je ſentis pour lors la tête de l'enfant qui avançoit à vûe d'œil, & dans le moins de deux inſtans, cette tête paſſa à mon grand étonnement & à ma grande ſatisfaction.

Il faut ici remarquer que l'enfant étoit très gros & vivant, puiſqu'il vit encore aujourd'hui; qu'il ne fut point déchiré ni même trop contus, non plus que la mere qui s'eſt bien rétablie, & qui a encore eu pluſieurs enfans depuis celui qui fait le ſujet de cette obſervation. La ſpatule dont je me ſervis, étoit d'un fer mince, & plioit ſans beaucoup d'effort, & par conſéquent n'agiſſoit en levier que foiblement; mais ayant conſidéré l'heureux & admirable ſecours que je reçus de cette ſpatule, dès le lendemain je fis conſtruire par un Coûtelier un inſtrument plus propre, avec un tronçon de lame de ſabre, & je lui fis donner la forme qu'on voit cy-après repréſentée, de plat & de côté. Il fut très-bien exécuté, bien poli, & tous les bords bien arrondis, ſans y avoir jamais plus fait toucher.

C'eſt avec cet inſtrument & avec la même méthode, que j'ai terminé plus de quarante accouchemens laborieux en très peu de temps, dont la difficulté venoit des diſproportions du paſſage & du volume de la tête de l'enfant.

Mais j'avertis ici, que ſi l'on ne prend la précaution d'opérer comme je l'ai indiqué cy-deſſus, (qui eſt de reculer fortement le coccix pendant que vous ferez agir l'inſtrument,) on ne doit pas ſe flatter de réuſſir.

Je n'ai jamais fait de myſtère de cet inſtrument que j'avois heureuſement imaginé, puiſque je l'ai montré à tous ceux qui ont voulu le

voir. Mes éleves en Chirurgie, Meſſieurs les Chirurgiens Majors des Régimens, les Habitans de cette Ville, & ceux de la Campagne l'ont vû & examiné, & je ne me ſuis point caché de ſon uſage, excepté à certaines perſonnes pour leſquelles je devois m'en ſervir, qui me marquoient une ſi grande horreur des inſtrumens Chirurgicaux, & qui auroient crû que que j'allois tirer leurs enfans avec des crochets, n'étant pas encore revenues, ſur cette cruelle méthode qui ſe pratiquoit en cette Ville, il n'y à pas plus de trente ans.

Je me ſuis toujours ſervi de cet inſtrument à nud, autrement dit ſans aucune enveloppe, le faiſant chauffer au dégré de chaleur des parties qu'il alloit toucher, & enſuite je le frottois de beurre ou d'huile, ſelòn ce qui ſe trouvoit chez celles que j'allois accoucher.

Au ſurplus je ſuis très ſurpris de la prodigieuſe quantité d'accouchemens, que quelques-uns des poſſeſſeurs du ſecret de Roouhuiſſen, diſent avoir opérés par le moyen de notre inſtrument, puiſqu'ils en font monter le nombre pour chacun d'eux à plus de huit cens, en ſix années de temps. Je ſoupçonnerois volontiers s'il m'étoit permis, qu'ils en faiſoient uſage dans un grand nombre d'accouchemens très-naturels, afin comme l'on dit, *d'abréger beſogne*, en effet il y réuſſit au mieux, pour moi je ne l'ai enployé que dans les cas de néceſſité.

Figure & deſcription de mon inſtrument.

Vû par côté. Sa longueur depuis A juſqu'à B eſt de huit pouces & demi.

Sa courbure depuis A juſqu'à C eſt de trois pouces neuf lignes.

L'arc de ſa courbure dans ſon milieu D s'éloigne de la ligne droite, de huit à neuf lignes.

Depuis E juſqu'à B eſt un petit manche de bois d'ébene, à l'extrémité duquel la queue de l'inſtrument eſt rivée ſur une roſette d'argent.

Depuis A juſqu'à C ſon épaiſſeur eſt d'une ligne, ou tout au plus d'un dixiéme de pouce,

Vû de plat. Depuis C juſqu'à E il diminue de largeur & augmente inſenſiblement en épaiſſeur, & devient en E cilindrique & un peu conique.

Sa largeur depuis F juſqu'à G eſt d'environ un pouce.

Depuis G juſqu'à H il diminue de largeur, & inſenſiblement il devient rond près du manche; à la face interne de ſon extrémité F & environ la longueur d'un pouce, il y a des petites rainures fort ſuperficielles & tranſverſales, pour que l'inſtrument ne gliſſe pas ſi facilement ſur le derriere de la tête de l'enfant. *

* Pluſieurs Auteurs ont fait mention de l'inſtrument de M. Roouhuiſſen, qui a fait beaucoup de bruit dans toute l'Europe. Entre autres Heiſter, dans la derniere édition de ſa Chirurgie; M. Smelie, dans ſon traité des Accouchemens; M. Plevier dans l'Art d'accoucher

reformé, & pluſieurs autres. Mais il eſt prouvé que cet inſtrument n'étoit point encore le véritable, & qu'on ne l'a trouvé que depuis un an ou environ. Il a été rendu public par ſes héritiers, qui ont prêté leur ſerment aux Magiſtrats pour atteſter que c'étoit le véritable. Ainſi on ne peut plus douter que ce ne ſoit le même dont ſe ſervoit l'Auteur.

Il paroît qu'il eſt de grande conſéquence que cet inſtrument ne ſoit pas beaucoup concave ni recourbé; qu'il ſoit court & ne ſoit pas trop mince, ſi on en excepte la pointe, qui doit être ovale & allongée. Alors il entrera plus aiſément & ſans froiſſement des parties entre les os pubis, la ſuperficie de la Matrice & la tête de l'enfant arrêté au paſſage; tandis qu'au moyen des autres avantages la preſſion deviendra plus égale, plus large, plus directe, plus forte, plus ſûre & plus facile ſur la tête de l'enfant ſans en enfoncer aucune partie, ni la bleſſer D'ailleurs l'opération ſera beaucoup plus commode & plus prompte ſi le manche de l'inſtrument eſt fort, court & des plus ſimples. Quel qu'il ſoit on ne ſçauroit le manier en pareil cas avec trop de circonſpection, pour ne pas bleſſer ni la mere ni l'enfant, & ne pas donner lieu à quelque inflammation ou autres accidens graves. La courbure de cet inſtrument marquée par la figure paroît être trop grande, & diminuer par conſéquent la force de la compreſſion, qui eſt ſon avantage le plus eſſentiel en pareil cas. Il ſemble par là plus propre à aſſujettir la tête de l'enfant, à l'empêcher de fuir & d'échapper à l'Accoucheur en reculant, ce qui eſt peut-être moins à craindre & fort important.

M. Levret Maître en Chirurgie de Paris, a inventé depuis quelque temps pour la même fin, un inſtrument qui a beaucoup de rapport avec celui-ci. Il y a cependant cette différence, qu'il eſt compoſé de pluſieurs branches; en quoi il prétend qu'il eſt plus commode & plus ſûr.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Doüai en Flandres, *le* 28 *Janvier* 1755.

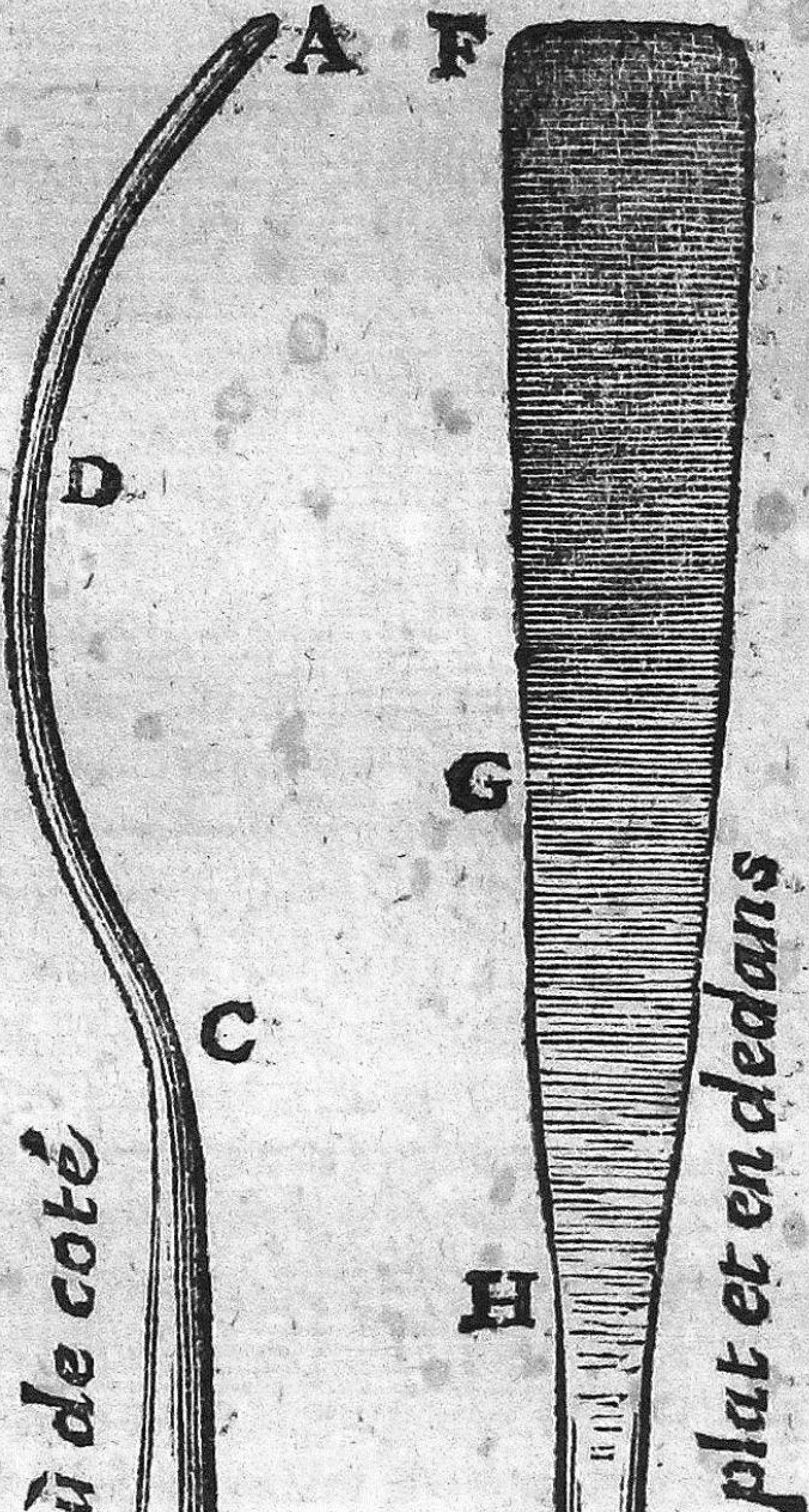
A
F
D
G
C
H
E
B
vû de coté
vû de plat et en dedans

RÉPONSE

De M. Miſſa, D. M. P. à M. Schloſſer, Médecin Hollandois, préſentement à Londres.

MONSIEUR,

II. Vous m'avez fait un ſenſible plaiſir de me communiquer l'obſervation de M. Warmer votre ami au ſujet de l'application de l'agaric, dans l'amputation de la jambe faite au-deſſous du genoux. On ne peut s'empêcher de convenir qu'elle ne ſoit fort ſinguliere, & qu'elle n'ait toute l'apparence de la nouveauté. Nos Chirurgiens n'ont pas encore oſé porter auſſi loin l'uſage de ce reméde, & par les informations que j'ai faites dans nos Hôpitaux, je me ſuis aſſuré qu'aucuns des Chefs ne ſe ſont point encore ſervis de l'Agaric en pareille circonſtance. Il n'y a pas même de preuves que les Chirurgiens en ayent fait ici l'expérience chez des particuliers. M. Broſſart eſt le ſeul, à ce qu'on m'a dit, qui après avoir fait à un Laboureur de Province l'amputation de la jambe, s'eſt ſervi avec ſuccès de l'Agaric pour étancher le ſang.

La carriere que M. Warmer a eu le courage d'ouvrir ſera bientôt fréquentée par les Gens de l'Art, & pluſieurs de ceux à qui j'ai fait part de cette découverte ſont réſolus de la mettre en pratique à la premiere occaſion.

Je ne puis m'empêcher ici, Monſieur, de vous témoigner juſqu'à quel point je ſuis ſurpris de la facilité incroyable avec laquelle Meſſieurs les Anglois ont abandonné les ligatures dans

l'amputation, & ſur-tout dans celle des extrémités inférieures. Je m'étois perſuadé qu'ils tenoient mieux à leurs préjugés, & qu'il en coûtoit davantage à la conſtance de leur caractere pour renoncer à l'ancien uſage. On ſçait que dans toutes les amputations ils avoient coutume de chercher avec une patience étonnante, & un ſoin qui alloit juſqu'au ſcrupule les plus petites arteres, ſouvent même preſque imperceptibles pour les aſſujettir les unes après les autres au moyen de la ligature; de ſorte qu'on en comptoit un nombre prodigieux ſur la ſuperficie de la même plaie. Jugez par-là combien il falloit de temps pour terminer une opération de cette eſpéce, opération lente & douloureuſe; diſons mieux, contraire à la guériſon de la plaie.

Je m'explique. En multipliant ainſi les ligatures, combien ne publioit-on pas par contre-coup, & ſans néceſſité les cauſes prochaines de l'inflammation, d'où s'enſuivoient les convulſions & les autres accidents, ſouvent mortels qui ne manquoient preſque jamais d'arriver. Ajoutons qu'on mettoit autant de temps à ôter ces ligatures ſans nombre qu'on en avoit mis à les faire, puiſqu'il falloit les chercher dans la plaie avec autant de lenteur & de ſcrupule qu'on en avoit employé dans la premiere opération. Ainſi le malade ſe trouvoit expoſé à une ſeconde épreuve auſſi rigoureuſe que la premiere, ſans parler des nouveaux dangers qui n'étoient pas moins à craindre. D'ailleurs, cette manœuvre faiſoit renaître l'hémorrhagie, par conſéquent retardoit la guériſon de la plaie, ou plutôt y apportoit de nouveaux obſtacles, comme vous en convenez vous même, Monſieur, dans votre Lettre. Mais puiſque l'Agaric appliqué ſeul ſur

l'orifice des arteres remédie à tous ces inconvéniens, on ne ſçauroit trop louer celui qui en a fait renaître l'uſage.

Quant à ce que vous m'obſervez que *l'époque de cet uſage n'eſt pas auſſi moderne que les François ſe l'imaginent*, je puis vous aſſurer que notre Faculté ne l'a jamais regardé comme tel, & qu'à la publication de ce remède nous nous ſommes tous efforcés de détromper le Public, en faiſant ſoutenir dans nos Écoles des Actes dans leſquels on démontroit que cette méthode n'avoit d'autre mérite que d'être tirée depuis peu de l'oubli où elle avoit été plongée en quelque ſorte pendant l'eſpace d'environ un demi ſiécle. Ainſi, notre Faculté a donc fait voir que l'Agaric n'a d'autre obligation à M. Broſſart que ſon rajeuniſſement ; c'eſt ce qu'il ne me ſera pas difficile de vous prouver.

Afin de mettre plus d'ordre dans cette Lettre, je la diviſerai en trois parties. Dans la premiere, je démontrerai que notre Faculté n'a jamais regardé l'Agaric comme un remède nouveau. Dans la ſeconde, je ferai voir les raiſons pour leſquelles ce remède ſert à arrêter les hémorrhagies ; & dans la troiſiéme, j'indiquerai l'uſage de différentes matieres qu'on pourroit ſuppléer à l'Agaric.

1°. Je commence par la premiere partie, & je tirerai mes preuves de deux Thèſes : l'une de M. le Roi ſur l'uſage du *Licoperdon* qu'il a ſoutenue dans nos Écoles le 27 d'Avril 1752. ſous la préſidence de M. Herment, Médecin ordinaire du Roi, & qui avoit pour titre, *Utrum in arteriarum vulneribus tutum hemorrhagiæ ſiſtendæ auxilium, fungus maximus, rotundus, pulverulentus Joannis Bauhini ?* Le titre de l'autre

étoit : *An ad ſiſtendam membrorum reſciſioni ſuper venientem hemorrhagiam, detur artificium tutius vaſorum ligaturâ?* Feu M. de Vandeneſſe, d. m. p. étoit l'Auteur de cette Thèſe ſoutenue le 24 de Février 1752. Je vous renvois à la Lettre de cette derniere Thèſe, dont je crois que vous ſerez ſatisfait. Sa longueur m'empêche de vous en donner le précis. Ces deux Thèſes dans leſquelles on conclut pour l'affirmative ont rapport, comme vous le voyez, à l'uſage de l'Agaric dans le cas de l'hémorrhagie. Je ne dois pas oublier non plus la queſtion que M. Antoine de Juſſieu, D. M. P. Profeſſeur de Botanique au Jardin du Roi, & de l'Académie Royale des Sciences, fit dans nos Écoles le 30 Octobre 1752. à la Doctorerie de M. Petiot. Elle avoit pour titre : *An fungorum actio in compeſcendis hemorrhagiis in adſtrictione [conſiſtat recens innoteſcat?* Nous avons donc dévancé par ces Actes M. Maſſon, qui rapporte que Felix Tourt, Auteur du XVIe Siécle a parlé fort au long, & avec connoiſſance de l'uſage de ce remède dans les amputations pour arrêter le ſang.

Avant que de paſſer à la Thèſe de M. le Roi dont je donnerai le précis, je dois vous obſerver que dans le temps qu'on publia ce remède, je fis voir à pluſieurs de mes Confreres que l'uſage de l'Agaric n'étoit point nouveau, & qu'il n'étoit point reſté dans l'oubli parmi nous pendant pluſieurs ſiécles, comme on vouloit nous le perſuader, & je citai à cet effet un paſſage d'un ouvrage * de M. Helvetius le pere, votre

* Ce paſſage ſe trouve au long dans la lettre de M. Helvetius D. M. à M. Regis ſur la nature & la guériſon du cancer, imprimée à Paris chez Laurent d'Houri, ruë Saint Jacques, 1697.

Compatriote

Compatriote, qui écrivoit en 1697. En voici la ſubſtance.

» Comme il eſt impoſſible en coupant la tu-
» meur quand on fait l'opération du cancer de
» ne pas ouvrir des arteres & des veines, il eſt
» à propos d'avoir des ſtyptiques tous prêts à ap-
» pliquer pour arrêter l'hémorrhagie qui ſurvient
» dans ces cas. Les ſtyptiques les plus univerſels
» & les plus connus, ſont les bols & les diffé-
» rentes préparations de vitriols, dont on a cou-
» tumé de ſe ſervir. Le plus ſimple & le plus
» excellent que je connoiſſe, eſt celui qu'on ap-
» pelle *crepitus lupi* vulgairement nommé *veſſe*
» *de loup* (*a*). C'eſt une eſpéce de champignon
» qui arrête le ſang d'une maniere ſurprenante.
» Il a d'ailleurs une autre qualité; c'eſt de ne
» cauſer aucune douleur & de ne faire aucun
» eſcarre comme les vitriols &c: ce qui doit à
» mon avis, le rendre préférable à tous les autres
» ſtyptiques.

« Quand on veut s'en ſervir, on choiſit le
« plus gros & le plus poudreux. On le coupe
« par tranches, & on l'applique ſur les arteres
« & les veines ouvertes. Lorſque le Chirurgien
« a lieu de croire que les vaiſſeaux ſont ſuffi-
« ſamment repris & cicatriſés, il doit ſonger
« à l'ôter; mais il faut qu'il ait ſoin aupara-
« vant de le baſſiner avec un peu d'eau tiéde
« pour le détacher; parce que ce champignon

(*a*) M. de la Foſſe Maréchal du Roi, fit en 1749. pluſieurs expériences avec la veſſe de loup, pour arrêter l'hémorrhagie dans des opérations qu'il avoit faites à des chevaux. M. Bouvart fut nommé Commiſſaire par l'Académie Royale des Sciences, pour examiner les Mémoires que M. de la Foſſe avoit préſentés à cette Compagnie.

« fait avec le ſang une eſpéce de colle, qui eſt « fortement adhérente aux parties. Le Chirur- « gien doit enſuite panſer la plaie, avec les « remédes indiqués en pareils cas, &c. * »

Jugez, Monſieur, ſi après la lecture de ce paſſage, on a pû regarder parmi nous le remede de M. Broſſart comme nouveau, ou comme récemment tiré de l'oubli où il n'étoit pas.

Je reviens à la Thèſe de M. le Roi, & voici ce qui y a donné occaſion. Une perſonne attachée au Prince de Conti, ayant été bleſſée d'un coup d'épée au tronc même de l'artere du bras droit, il ſe forma trois mois après un aneuriſme qui s'étoit tellement accru, qu'il étoit preſque auſſi gros que les deux poings. Comme on craignoit que la peau ne ſe rompît, on fût obligé d'avoir reçours à l'opération, par le conſeil de M. Verdelhan Deſmoles D. M. P, & de M. Morand, dont le nom ſeul fait l'éloge. Avant que de procéder à l'opération, on avoit parlé d'employer la ligature; mais on craignoit en même-temps que le malade ne fût en danger de perdre le bras. M. Verdelhan propoſa de faire uſage du champignon de M. Broſſart à la place de la ligature, & ſon ſentiment prévalut. Le ſuccès en fut ſi heureux, que la cicatrice ſe fit parfaitement en un mois, ſans danger ni accident (*a*).

* Remarquez qu'il eſt ici queſtion de l'amputation du Cancer à la mamelle.

„ (*a*) Pendant qu'on célébre la vertu bienfaiſante „ de ce champignon, pour arrêter les hémorrhagies, „ on ne peut s'empêcher, dit l'Auteur de la Thèſe, „ de donner aux Médecins les louanges qui leur ſont „ dûes pour l'avoir fait connoître, & l'avoir mis en „ vogue. Je ne dois pas oublier Jean Bohin, le pre-

L'opération fut faite le dernier jour de Décembre 1750. L'artere ayant été ouverte dans ſa longueur, la bleſſure fit voir que le diametre du vaiſſeau étoit augmenté du double. On appliqua donc le topique & par deſſus l'appareil convenable. Le poulx fut intercepté au poignet du bras qui avoit ſouffert l'opération pendant environ vingt heures, après leſquelles il ſe fit ſentir aſſez paſſablement bien. ** Ce cas extraordinaire étant différent des autres, devint une occaſion favorable dont ſe ſervit adroitement M. Verdelhan, pour mettre ce topique

„ mier Auteur de cette découverte, & qui en a re-
„ commandé l'uſage d'après ſes propres expériences.
„ Son remède a cet avantage ſur celui de M. Broſſart,
„ qu'il n'a beſoin pour être employé, ni du ſecours
„ du couteau, ni de celui du marteau, ni d'aucun
„ autre préparation ; que d'ailleurs il eſt ſous la main
„ de tout le monde, & qu'il a la vertu d'arrêter dans
„ tel inſtant que ce ſoit les hémorrhagies même les
„ plus dangereuſes. „ *

* M. Verdelhan, qui à l'exemple de ſes Confreres, s'occupe avec tant de zéle à la perfection de la Chirurgie, & qui cherche à diminuer les violentes douleurs, ſuites ordinaires de l'opération, n'eſt ſans doute pas moins digne de louanges que les anciens Médecins qui ont recommandé l'uſage de l'Algaric avant lui. De ce nombre ſont, Diſcoride, Liv. 4. cap. 83. Charles Cluſius, ſpec. 3. gen. 26. fung. pernic. pag. 288. Ancélius Médecin, Lib. *de Re. Metall.* Edit. 1557. pag. 238. cap. 51. Anton. Nuckius Méd. exper. Chirurg. exper. 29. p. 99. ſans parler de Meſſieurs Guettard, Grandclas, qui ont fait pluſieurs expériences ſur les vertus de différentes eſpéces de champignons, pour arrêter les hémorrhagies dans les grandes amputations. Ces expériences ſont inſérées dans le Journal Économique.

** Je tiens ce détail, de M. Morand mon Confrere, qui avoit aſſiſté à l'opération.

en réputation. Son utilité & la préférence qu'on lui doit ſur la ligature, ne ſe manifeſtent jamais plus, que dans le cas d'une artere ouverte ſelon ſa longueur; ſur-tout quand la partie eſt Œdémateuſe, & lorſqu'il s'agit de comprimer l'artere ſublinguale.

Quant à ce que vous me mandez, M. au ſujet des expériences que M. Warner a eu occaſion de faire ſur les prompts effets de l'Agaric, je vous repondrai qu'on en avoit déja fait de pareilles en France. M. Grandclas dont j'ai déjà parlé, avoit appliqué ſur diverſes arteres d'animaux ouvertes à deſſein, des morceaux d'Agaric ou champignons de preſque toutes les eſpéces. Après avoir diſſequé les arteres ſur leſquelles il les avoit appliqués, il obſerva que la matiere viſqueuſe dont ces morceaux de Champignons étoient impregnés, avoient réuni ſi exactement les orifices de l'artere ouverte, qu'on pouvoit à peine en reconnoître l'ouverture. Ce fut en levant l'appareil deux heures après l'avoir mis, qu'il fut convaincu de l'efficacité de ce reméde, puiſqu'il s'apperçut de l'exacte & ſolide réunion des parties comme je viens de le dire, & que par conſéquent il n'y avoit plus d'hémorrhagie à craindre. Ainſi le prompt effet de l'agaric que M. Warner a obſervé dans l'amputation dont vous m'avez fait part, n'a ſurpris aucune perſonne de notre Faculté.

Après avoir parlé des effets ſurprenans de l'Agaric; examinons quelles doivent être ſes qualités, & les raiſons pour leſquelles il arréte l'hémorrhagie.

II. Je ſuis bien éloigné du ſentiment de Dioſcoride qui ſoutient que la vertu des champignons pour

arrêter le ſang, ne conſiſte que dans le *gluten* (viſcoſité.) *Habent enim (fungi)*, dit cet Auteur, *qui tales ſunt intra ſe lentorem quemdam concretum & ſtrigmenti modo viſcorum* (*a*). L'expérience nous apprend que le champignon perd cette matiere viſqueuſe auſſi-tôt qu'il eſt entierement deſſeché. Quand on le porte à la bouche & ſur la langue, ſi on en excepte quelques eſpéces, comme le *licoperdon*, il ne donne aucune marque d'aſtriction, à moins qu'il ne ſoit nouvellement cueilli ou mal deſſeché. Ceux dans leſquels on remarque encore de la viſcoſité, portent avec eux une qualité corroſive & veneneuſe, & par conſéquent il ſeroit dangereux de les employer en pareille occaſion. Ce n'eſt donc pas ſans fondement, que je ne reconnois dans l'Agaric d'autre vertu que celle qui lui eſt commune avec les remédes ſpongieux & abſorbans. Cette vertu conſiſte donc à comprimer mollement & exactement les parois des arteres, & à bien fermer leur ouverture, en ſe chargeant de la séroſité du ſang épanché. Le champignon produit ces effets d'autant plus naturellement, qu'il eſt compoſé de deux ſubſtances, comme le remarque fort à propos Jean Bohin. *

La premiere qui n'eſt qu'une peau membraneuſe aſſez forte, enveloppe entierement la ſeconde dont la ſubſtance eſt cohérente, mais comme ſpongieuſe liſſée ou unie, quoiqu'elle ſoit mollement velue dans toutes ſes parties. Je ne ſuis point de l'avis de l'Auteur qui prétend que c'eſt la ſeule partie du champignon

(*a*) Dioſcor. Liv. 4. cap. 83.

* Hiſt. gen. Plant. 1651. t. VI. cap. 75. p. 848.

dont il faille ſe ſervir : je penſe au contraire qu'il eſt néceſſaire d'ôter la peau membraneuſe du côté qui doit couvrir l'ouverture des vaiſſeaux, & qu'il faut laiſſer celle qui lui eſt oppoſée. *Il y en a*, dit cet Auteur, *qui aſſûrent que les champignons les plus anciens & les plus mûrs, ſont excellens pour arrêter les hémorrhagies même les plus dangereuſes.* Il rapporte en même-temps pluſieurs expériences qu'il a faites, & qui ont eu tout le ſuccès qu'on pouvoit en attendre.

Galien * avoit reconnu que les médicaments les plus propres à produire la cicatrice, étoient ceux qui avoient le plus de fléxibilité, & qui étoient doux au toucher. Il conſeille au contraire de rejetter l'uſage de ceux qui ſont âpres au toucher, parce qu'ils ont coutume de produire des calloſités au lieu de former une bonne cicatrice. Il s'enſuit donc de-là que quelques Ecrivains, ſoit anciens, ſoit modernes, ont eu tort d'attribuer les effets de l'Agaric à la matiere viſqueuſe & à l'aſtriction qu'on lui ſuppoſe gratuitement. Il ne la doit qu'à la fléxibilité incroyable avec laquelle il embraſſe étroitement l'orifice du vaiſſeau. Il s'accommode, pour ainſi dire, de ſoi-même à ſa propre figure qu'il prend exactement. Il le comprime en tous ſens & d'une maniere tout à-fait égale. Ses poils lanugineux & extrêmement fins s'imbibent de la partie aqueuſe du ſang, & par ce moyen ils ſe collent intimément à tous les points que forment les parois ouverts des vaiſſeaux; tandis que par ſa partie cohérente il retient réunies enſemble les lévres de la playe, & les empêche de ſe ſéparer l'une de l'autre.

* Gal. lib. 5. de comp. Med. per gen. cap. 7.

C'eſt ainſi que l'expérience journaliere & ſuivie depuis pluſieurs ſiécles nous démontre qu'il en eſt de la réunion des arteres coupées & déchirées, comme de celle des veines. Il faut cependant obſerver que la premiere exige l'application du tourniquet, une compreſſion plus ſoigneuſe & plus forte, & un appareil plus composé, à cauſe du mouvement particulier aux arteres, de ſyſtole & de diaſtole, qui eſt alternatif & preſque continuel. Les arteres donnent par ce moyen une iſſue au ſang qui aborde ſans ceſſe, parce que leurs parois ne ſont jamais en repos.

Quand on a eu la précaution, avant que d'appliquer le topique, de bien rapprocher les deux bords de l'artere, la guériſon eſt bien avancée. La cicatrice eſt alors plûtôt l'effet des efforts de la nature, que celui des remedes, quelque efficaces qu'ils ſoient par eux-mêmes. D'ailleurs elle eſt beaucoup plus facile, & devient plus prompte & plus ſûre. Dans ce cas l'artere ſe ferme, pour ainſi dire, hermétiquement & ſans le ſecours d'un corps intermédiaire. On ne trouve des tampons dans l'orifice des vaiſſeaux ſur leſquels on a appliqué les ſtyptiques, que lorſqu'on a négligé de comprimer exactement leurs extrémités. Ainſi la formation du corps étranger qui ſert à réunir les vaiſſeaux dans le cas d'hémorrhagie, eſt une négligence de l'Opérateur. Ce corps étranger retarde beaucoup la guériſon, & la rend ſouvent incertaine, en donnant lieu à l'écoulement du ſang, lorſqu'il vient à s'échapper. Ajoutons qu'il entretient la douleur & cauſe l'inflammation.

Vous avouerez ſans doute, Monſieur, après ces détails, que l'Agaric n'eſt un remede pro-

pre à arrêter les hémorrhagies, que parce qu'il poſſede dans un dégré éminent les qualités néceſſaires dont je viens de parler. Par conſéquent tout autre corps qui aura ces mêmes qualités, & au même dégré, ne ſera pas moins capable de produire les mêmes effets. C'eſt ce que je vais démontrer.

III. L'Agaric n'eſt pas le ſeul ſtyptique dont on faſſe uſage pour étancher le ſang. La plûpart des Garçons Chirurgiens, lorſqu'ils ont fait quelques coupures en raſant, ont toujours eu coutume de prendre des morceaux d'amadoue, ſouvent mis l'un ſur l'autre, pour les appliquer ſur la bleſſure, après les avoir froiſſés entre leurs doigts, afin de leur donner plus de conſiſtance. Les gens * de la campagne employent pour la même raiſon la veſſe de loup brute & ſans aucune préparation, avec cette différence qu'ils mettent ſur la partie bleſſée la face interne de ce champignon. ** On lui ſubſtitue fort ſouvent la toile d'araignée, ſur-tout celle qui eſt blanche & toute couverte de farine, telle qu'on la trouve dans les bluteries & les moulins. On choiſit ordinairement la plus épaiſſe, & quelquefois même on en met pluſieurs l'une ſur l'autre, afin que ce ſtyptique ait plus d'épaiſſeur. Ce remede n'eſt jamais ſans ſuccès.

Je croirois volontiers que l'on pourroit tirer du regne animal & du regne végétal des remedes

* Cet uſage ſe pratique auſſi en Allemagne & dans les autres Etats de l'Europe, ſuivant la remarque de Cluſius dans l'endroit déja cité.

** On rapporte qu'à l'Hôtel-Dieu de Rouen, & dans pluſieurs autres Villes, on ne ſe ſert point d'autres ſtyptiques, ſoit dans les amputations, ſoit dans tout autre cas d'hémorrhagie.

qui ſuppléeroient dans l'occaſion au défaut du champignon. Dans le premier on choiſiroit le duvet fin qui eſt caché ſous les grandes plumes des cignes, des canards, des oyes, &c. la bourre, la coque & le filoſele brut des vers à ſoye, ou des autres chénilles champêtres; ſur-tout ſi l'on mettoit ſur la ſuperficie de ces topiques quelques poudres farineuſes, abſorbantes. On pourroit encore faire uſage du chamois, du cuir de veau qui ſeroit molaſſe, & autres; mais il faudroit que la ſuperficie que l'on deſtineroit à appliquer ſur le mal, fût comme ratinée & velue; des morceaux de caſtor qui auroient ſervi à faire des ſouliers ou des chapeaux, pourvû qu'ils fuſſent bien battus, renforcés & rendus mols & parfaitement unis dans une de leurs ſuperficies.

Parmi les végétaux on pourroit ſe ſervir des mouſſes d'arbres, de quelque conferva, de lichen, du duvet ou de la bourre, qui ſe trouvent ſur les feuilles, les fleurs & le fruit de certaines plantes, ſur-tout de celles qui fourniſſent le chanvre; de la moelle de ſureau, des bedeguars, des roſiers ſauvages ou églantiers; du coton qui ſert de couche aux ſémences de quelques plantes, telles que l'ouatte de la famille des apocins des cotons & des camenerions, &c. Je pourrois encore parler de ces filets blancs * que l'on voit voltiger en l'air vers la fin de l'été, & que les

* Ce Phénoméne qui a embarraſſé long-temps les Naturaliſtes, n'eſt autre choſe que le duvet des plantes cotoneuſes, qui s'en eſt détaché petit à petit, lorſqu'elles ſe ſont flétries & deſſéchées. Ces duvets enlevés dans l'air par le vent, ſe réuniſſent enſemble, au moyen de l'humidité qui eſt aſſez conſidérable pendant les nuits de Septembre; ce qui forment ces filets cotoneux ou cette toile dont il s'agit.

enfants nomment communément *filaſſe de la bonne Vierge*, & qui s'attachent ſur les ronces, &c.

Il me ſemble qu'on pourroit employer dans le même cas & avec le même ſuccès les linges blancs, mols, & à demi uſés, après les avoir battus, & rendus parfaitement unis ſur leur ſuperficie; mais il faudroit toujours avoir ſoin, en ſe ſervant de toutes ces matieres indiquées ci-deſſus, de conſerver dans les corps durs un côté hériſſé de poils fins, qui ſeroit propre à s'imbiber de la ſéroſité du ſang, & à former ainſi le tampon qui boucheroit l'orifice des vaiſſeaux coupés. ** A l'égard du corps oppoſé, je ne puis trop repéter qu'il doit être néceſſairement très-compacte; enſorte qu'il paroiſſe que tous les pores en ſoient entierement bouchés, ou du moins ſi reſſerrés que le ſang ne puiſſe les pénétrer. (*a*) Tous ces moyens que j'indique, s'ils ne ſont pas propres dans les grandes opérations, pourroient être de quelque utilité dans celles qui ne ſeroient pas ſi conſidérables. J'ajoûte encore que le papier brouillard & le papier gris pourroient peut-être ſervir de topiques, en mettant pluſieurs feuilles les unes ſur les autres, & en les frappant au marteau pour en former un corps compacte, & capable d'arrêter la ſéroſité du ſang.

Il eſt donc à propos de remarquer, que pour arrêter l'hémorrhagie d'une playe, il ne ſuffit

** J'ai remarqué plus haut que cette méthode étoit moins sûre que l'application d'un topique, dont la ſurface ſeroit parfaitement unie.

(*a*) Telles ſont les raiſons pour leſquelles j'ai conſeillé de laiſſer à l'Agaric, dans ſa face oppoſée à la playe, la peau membraneuſe dont elle eſt couverte.

pas que la ſuperficie du topique, qui doit répondre à l'ouverture des vaiſſeaux, ſoit ſpongieuſe, molle, ſouple & velue; il faut encore que le corps de ce remede & ſa ſurface externe ayent une certaine conſiſtance qui les rendent durs & impénétrables. * Il s'enſuit de cette remarque, que les étoffes de laine, l'éponge & les autres corps ras & ſpongieux ne peuvent pas ſervir de topiques, à cauſe de la trop grande ouverture de leurs pores qui donneroient paſſage au ſang. Par la même raiſon la plûpart des remedes que je propoſe ci-deſſus auroient beſoin plus ou moins de préparations, ſi on vouloit les employer dans les grandes opérations.

Comme on ne ſçauroit trop multiplier les ſecours en Chirurgie, ſur-tout dans un cas auſſi important que celui de l'amputation, j'ai cru que je pouvois, ſans paroître prolixe, indiquer pluſieurs moyens que l'on peut trouver ſans peine.

Nous ne devons donc plus balancer à bannir dans les amputations toutes les méthodes qui les rendent douloureuſes, longues & pénibles, puiſque nous avons maintenant à notre diſpoſition des ſecours ſi doux, ſi faciles à pratiquer, & en même-temps ſi ſalutaires. Banniſſons auſſi les cauteres potentiels, & à plus forte raiſon les cauteres actuels qui ſont la reſſource de l'ignorance. N'excluons pas moins l'uſage des compreſſions forcées & des ligatures, qui n'étoient

* C'eſt ſans doute la raiſon pour laquelle, dans les opérations où l'on a conſervé la peau & le plus de chair qu'il a été poſſible, la récidive de l'hémorrhagie eſt moins à craindre, & la guériſon eſt plus prompte & plus ſûre. Ce qui n'arrive pas dans celles où l'on n'a pas uſé des mêmes précautions.

cependant pas inconnues à Hyppocrate & à Galien. Elles faiſoient tout l'appui de l'ancienne Chirurgie en ſemblable rencontre. ** Diſpenſez-moi de vous en rapporter les pernicieux effets, qui ne ſont que trop connus, & qui auroient dû les faire proſcrire depuis long-temps de la Pratique Chirurgicale. Les ligatures, comme vous le remarquez judicieuſement, ne manquent jamais d'apporter du retardement à la guériſon de la playe.

Il me reſteroit encore bien des choſes à vous dire ſur cette matiere, ſi je ne craignois de vous ennuyer, & ſi en même-temps elles vous étoient moins connues. Je reſerve pour une autre occaſion à vous faire part des différentes expériences que je fais maintenant ſur le même ſujet. Je ſuis ſi ſatisfait du commerce littéraire que vous avez établi entre vous & moi, que je vous prie très-inſtamment de vouloir bien le continuer. Je ferai de mon mieux, par l'intérêt perſonnel que j'y prends, pour en entretenir la correſpondance.

J'ai l'honneur, &c.

** Les aſtringens, les ſtyptiques, les remedes âcres trop actifs, & les eſcarrotiques, qui laiſſent après eux des ſuites preſque auſſi funeſtes que la ligature, ne ſont pas moins à rejetter en pareil cas.

A Paris, ce 18 Fevrier 1755.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Recueil de Mars 1755.

ARTICLE PREMIER.

I. *Lettre de M. Miſſa au ſujet de la publication d'une Théſe ſur le Cuivre.* Page 147

II. *Théſe de Médecine ſur le Cuivre.* p. 150

III. *Traduction de cette Théſe.* p. 161

IV. *Lettre d'un Médecin Allemand ſur le Scorbut.* p. 175

V. *Lettre de M. d'Hermont, Docteur en Médecine, à M. le Cat, ſur ſa Théorie des Maladies, avec la réponſe du dernier par apoſtilles.* p. 181

VI. *Obſervation ſur un Délire, &c. par M. le Cat.* p. 192

VII. *Rélation des Ravages cauſés par une eſpéce de Charbon ſurvenu au viſage.* Page 193

ARTICLE II.

I. *Lettre de M. Rigaudeaux, Maître en Chirurgie, au ſujet d'un Inſtrument propre dans les Accouchements.* p. 197

II. *Réponſe de M. Miſſa, D. M. P. à M. Schloſſer, Médecin Hollandois, au ſujet de l'Agaric.* p. 205

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA

Du Journal de Février 1755.

A la page 104. à l'avant derniere ligne à la fin du mot *briquetées*, il devroit y avoir un point, & c'eſt l'endroit où finit le Mémoire.

Le reſte de la phraſe qui commence par ces mots *& il mourut*, doit être porté à la fin de la note qui eſt au bas de la page 108. & cette note devoit être inſerée à la page 107. après les mots *de Barreges*.

C'eſt une tranſpoſition du Compoſiteur qui n'avoit pas bien pris garde aux renvois, elle avoit auſſi échappé à celui qui étoit chargé de revoir les Epreuves.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du préſent mois. A Paris, ce premier Mars 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

AVRIL 1755.

Tome II.

A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à Barbou, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis* ; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Nota. *Ce Recueil a commencé au mois de Juillet* 1754.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez Godar.
A ANGERS, chez { Barrieres. Jahyer.
A ARRAS, chez Laureau.
A BLOIS, chez Masson.
A BORDEAUX, chez Jacques la Bottiere.
A S. BRIEUX, chez Prudhomme.
A LA HAYE, chez Vandaalen.
A LILLE, chez Jacquet.
A L'ORIENT, chez Le Jeune.
A LYON, chez J. Deville.
A S. MALO, chez Hovius.
A MARSEILLE, chez Mossy.
A METZ, chez Bouchard, le jeune.
A MOULINS, chez Faure.
A MONTPELLIER, chez { Rigaud. Ve. Gontier & Faure.
A NANCY, chez { Babin. Nicolas.
A NANTES, chez Jacques Vatar.
A ORLEANS, chez Chevillon.
A RENNES, chez Jacques Vatar, jeune.
A ROUEN, chez Lucas.
A SEDAN, chez Mademoiselle Thesin.
A TOURS, chez { Lambert. Billault.
A VALENCIENNE chez Quesnel.
A VERSAILLES, chez le Febvre.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

AVRIL 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations de Médecine.

OBSERVATION,

Sur un Enfant à trois jambes, par M. Hatté, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

I. Une ſingularité monſtrueuſe que le ſimple vulgaire ne voit qu'avec horreur, eſt aux yeux du Phyſicien un jeu de la nature, ſous lequel ſouvent elle met plus à découvert l'artifice qu'elle cache dans ſes ouvrages. Comme on a vû naître des hommes

ſans tête, ſans bras ou ſans jambes, il s'en eſt vû auſſi à deux têtes ainſi que d'autres à quatre bras ou trois & quatre jambes. Cette même nature toujours féconde en variétés, nous préſente aujourd'hui un phénomene de ce dernier genre. Un enfant * qu'on annonçoit marcher librement ſur trois jambes, avoit avec raiſon piqué ma curioſité. Avide d'obſerver quelle nouvelle méchanique la nature pouvoit y avoir employée pour hâter ou faciliter davantage la marche du corps, je ne fus pas peu ſurpris dans mon attente, quand je vins à appercevoir qu'elle avoit ici multiplié des êtres ſans néceſſité; & que ce jeune Allemand, avec toutes les apparences d'ailleurs d'une bonne conformation, étoit un ſujet condamné à porter toute ſa vie le poids incommode d'une troiſiéme jambe. Je dis le poids incommode, quand une partie dont la fonction naturelle eſt de ſervir au ſoutien des autres, ſe trouve dans une ſituation ou d'une conformation contraire à cet effet.

Cette troiſiéme jambe n'eſt pas ſur la ligne des deux autres; mais prenant ſon origine un peu au-deſſous de la chûte des reins, du milieu de la hanche droite elle s'étend ſur la jambe du même côté en maniere de ziczac. La petite cuiſſe d'abord deſcend obliquement vers le jarret de la jambe droite, & de ce point, la petite jambe décrit auſſi une ligne oblique dans le ſens contraire, juſques au deſſous du mollet de la jambe droite, ſur laquelle le petit pied vient battre dans les mouvemens de l'enfant. Quoique cette partie dans ſon inſertion ſemble parta-

* Il s'agit dans cette obſervation, d'un enfant qu'on a fait voir à la foire Saint Germain de cette année.

ger avec la feſſe droite le vaſte muſcle grand feſſier, il ne paroît pas du moins qu'elle ſoit formée aux dépens de la cuiſſe ſur laquelle elle eſt placée. Celle-ci répond en tout à la gauche pour la ſtructure & les mouvemens, & le membre ſurnuméraire a auſſi ſes mouvemens d'extenſion & de contraction à part & bien diſtincts, & conſéquemment ſes muſcles particuliers. Une ſingularité qui n'échappe à perſonne dans l'examen de cette partie, eſt le défaut de rotule au genou; tandis que la jambe d'ailleurs ne laiſſe voir de cheville qu'à ſa partie externe: mais le pied qui eſt contourné de maniere à former un angle aigu, avec le dedans de la jambe, donne à lui ſeul une ſeconde preuve de la fécondité de la nature. On y compte huit doigts d'égale grandeur, dont les deux du milieu ſemblent former les pouces pour la groſſeur. C'eſt ſur la plante de ce pied que la cuiſſe gauche eſt placée comme ſur un couſſin, quand l'enfant vient à s'aſſeoir; comme c'eſt auſſi à l'habitude qu'on lui a laiſſé prendre de s'aſſeoir ainſi ſur ſa petite jambe, que les parens attribuent l'exténuation de cette partie. Ils aſſûrent que cet enfant, qui a aujourd'hui trois ans, avoit à ſa naiſſance les trois jambes ſemblables en tout par la grandeur & la groſſeur. On ne peut bien s'aſſûrer à travers les tégumens, de l'endroit d'où ſort cette partie. On ne ſçait ſi elle eſt articulée avec l'os de la hanche, ſi ſon inſertion s'y fait dans une cavité, ſi elle y eſt attachée par quelques ligamens ou ſi elle n'eſt ſuſpendue que par la peau ou les muſcles. Une derniere preuve enfin de la ſurabondance de la matiere dans ce ſujet, eſt un petit corps rond de la groſſeur & de la figure d'une neſle formé

dans la peau, entre cette jambe & la marge de l'anus. Dans les perquiſitions faites ſur les cauſes premieres ou éloignées, il ne s'en trouve pas d'aſſez lumineuſes qui puiſſent ſervir à l'explication du phénomene. On n'obſerve point que la mere, qui a déja eu ſix autres enfans, en ait jamais porté plus d'un à la fois ; & cette bonne payſanne ne ſe ſouvient pas d'avoir jamais eu l'imagination frappée dans le temps de cette groſſeſſe, de choſe qui ait quelque rapport avec la petite jambe de ſon enfant.

Quoiqu'il puiſſe être de la perfection où la phyſique ſemble portée aujourd'hui, nous ſouhaitons encore envain une explication à ce phénomene. De toutes les fonctions que la nature opére dans ſon plus bel ouvrage (le corps humain), la plus impénétrable à nos regards eſt encore celle de ſa formation. Après tant de ſyſtèmes inventés & détruits ſucceſſivement, cet autre ancien que l'on rebâtit de nos jours, quoiqu'il ſemble relevé par la main des graces, ne ſert qu'à nous mieux convaincre, que l'imagination eſt un guide infidéle dans la recherche des vérités phyſiques. Cette faculté deſtinée à embellir le ſentiment, ne nous eſt pas donnée pour connoître. Celui-là crut avec bien plus de raiſon avoir ſurpris la nature ſur le fait, qui imagina le premier cette méthode ſi ſimple, qui réduit tout l'artifice de la génération au ſeul développement des parties. Mais comment néanmoins dans le développement d'un corps auſſi régulier, auſſi admirablement proportionné qu'eſt le corps humain, arrive-t'il quelquefois des excès ou des défauts dans le nombre de ſes parties? Avec le ſeul développement, concevra-t'on qu'il puiſſe ſe former une troiſiéme partie

organiſée, où la nature n'en laiſſe voir ordinairement que deux ? C'eſt ce qui reſte encore à developper par les partiſans du ſyſtème.

Que l'on remarque ſeulement, que l'obſervation que nous rapportons ici, n'eſt point de la claſſe de celles qui portent ſur des nains ou ſur des géans, dans leſquels le trop ou le trop peu de matiere, comme le plus ou moins de ſoupleſſe dans la connexion intime des parties, préſentent des phénomenes peu difficiles à ſaiſir; mais c'eſt ici une nouvelle organiſation, & par conſéquent un problême phyſique inexpliquable encore. Si l'on voit les vers à ſoye ainſi qu'une infinité d'autres inſectes, paſſer par trois états differens, leur métamorphoſe n'eſt cependant qu'apparente : le ver ne fait que quitter les enveloppes qui cachoit le papillon : cela n'eſt plus revoqué en doute aujourd'hui depuis les nombreuſes expériences de Meſſieurs de Reaumur, & Swammerdam. Mais on n'explique pas de même la regénération d'une patte d'Ecreviſſe à la place de celle qu'on aura coupée. La nature qui n'en avoit d'abord deſtiné que deux à cet animal, ſçait au beſoin lui en ſubſtituer une troiſiéme; & celui ſans doute qui dévoilera dans cette action le ſécret de la nature, parviendra auſſi à découvrir par la voie de l'analogie, la cauſe formatrice d'une troiſiéme jambe dans le jeune Allemand.

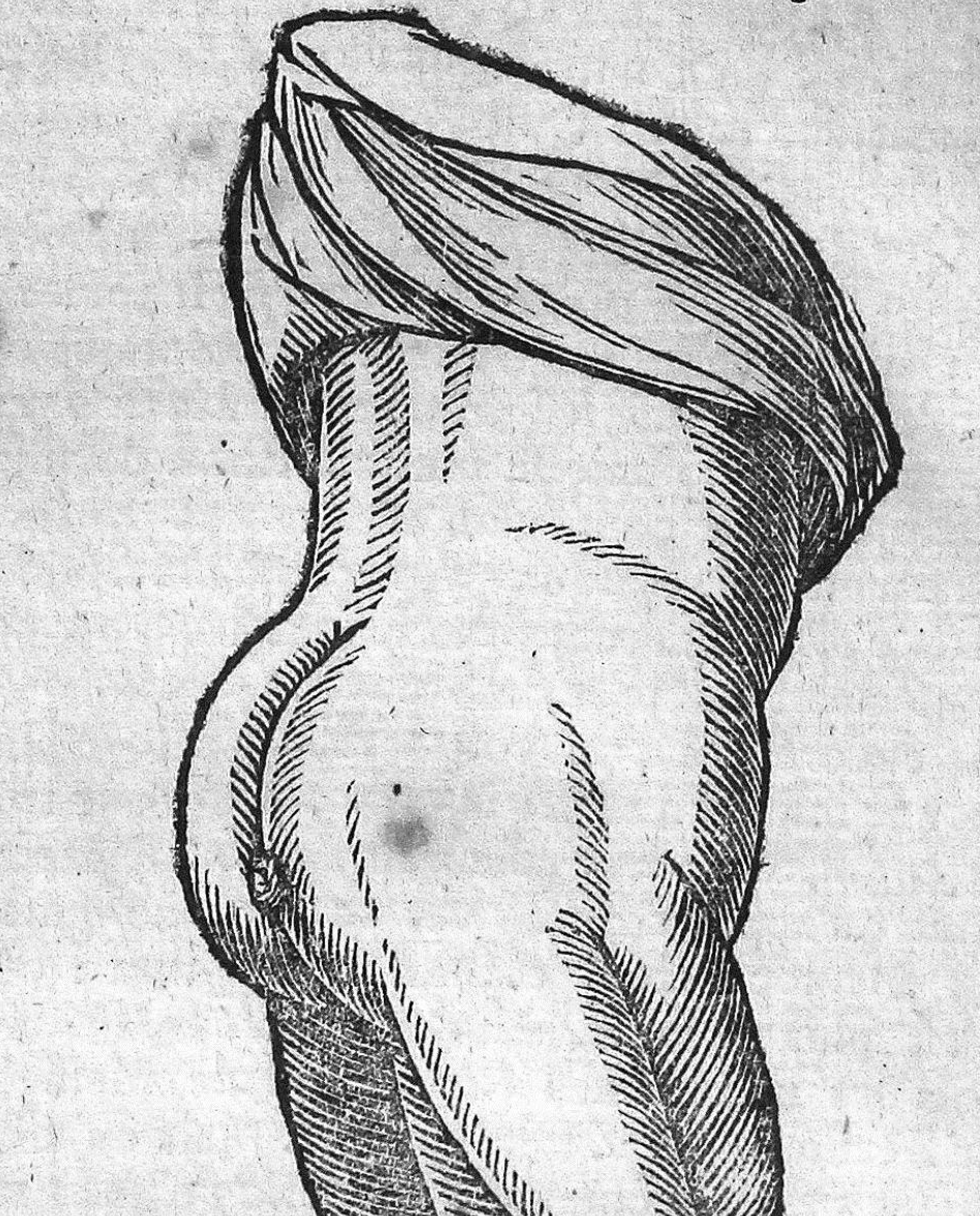

REFLEXIONS CRITIQUES,

*Sur un Mémoire de M. le Cat.**

II. Le Mémoire que M. le Cat donne par extrait dans le Mercure de Novembre dernier & dans le Recueil d'Octobre, touchant les fiévres malignes, & en particulier celles qui ont regné à Rouen à la fin de l'année 1753 & au commencement de celle de 1754, renferme un ſyſtème qui, s'il n'eſt pas ſuſceptible d'objections, pourroit l'être du moins de quelqu'éclairciſſement.

Des trois parties qui compoſent le corps de ſes reflexions à ce ſujet, je ne m'attacherai qu'aux deux dernieres dont voici le précis.

Dans l'une, il prétend que les maladies internes & en particulier les fiévres malignes dont il s'agit, ne ſont que des maladies externes très connues, & que par l'inſpection des cadavres dont il a fait faire l'ouverture, il a obſervé que celle qui a regné à Rouen, étoit une herpe

* Quoiqu'on ait donné dans le Recueil du mois dernier quelques reflexions critiques ſur le ſyſtême de M. le Cat par M. d'Hermont, on a penſé qu'elles ne devoient pas exclure celles-ci, qui ſont beaucoup plus étendues, & dont on peut également retirer quelque utilité. Elles engageront d'ailleurs M. le Cat à s'expliquer davantage, & il ſatisfera par ce moyen pluſieurs perſonnes qui l'attaquent à ce ſujet, entre autres M. Rioult Docteur en Médecine à Dinan qui nous a auſſi communiqué quelque choſe ſur cette matiere. Son ſentiment eſt le même que celui de M. Peſſault de la Tour, dont nous avons crû devoir préferer le Mémoire qui eſt plus circonſtancié, & conſidérablement plus détaillé.

placée à l'eſtomac & aux inteſtins grêles ; que les remédes chez ceux qui en ont guéri, n'ont eu ce ſuccès, que parce qu'il ſont analogues aux topiques que la Chirurgie employe dans le traitement de la herpe.

Dans l'autre, il condamne l'opinion preſque générale où l'on eſt, que les maladies réſident dans les humeurs.

A bien conſidérer les argumens que M. le Cat propoſe pour appuyer ſon ſyſtème, il eſt à craindre qu'il ne ſe ſoit prêté avec un peu trop de complaiſance à la fécondité de ſon imagination, à l'inſtar de bien d'autres ſçavants, particulierement de certains Anglois.

1. Il prétend que l'état des liqueurs dépend de celui des ſolides & que le réciproque eſt fort rare.

2. Que ſi les maladies étoient dans les liqueurs, il n'y auroit pas une ſeule maladie locale : les maladies au contraire devroient ſe trouver dans tous les points du tiſſu de nos parties, en les ſuppoſant dans les liquides qui occupent tous les points de nos ſolides.

3. Que l'on pourroit dire que la dépravation n'eſt tombée que ſur une partie des fluides, ce qui ſeroit inſoutenable ſelon lui, attendu que cette parcelle de nos humeurs quelque petite qu'elle fût, devroit en très-peu de temps corrompre tout le reſte par le mouvement continuel de la circulation. Cela poſé, toute maladie humorale devroit être univerſelle. Par exemple ſi la contagion répandue dans l'air avoit pris ſur nos humeurs, nul homme n'en échapperoit, les Médecins ſur-tout comme les plus expoſés.

Que n'aurois-je point à redouter ſi je me

propoſois comme adverſaire d'un tel ſçavant. Mais non, je ne cherche qu'à m'inſtruire & je dis que la cure des maladies en queſtion attribuée par M. le Cat à la ſeule analogie des remédes internes avec les topiques dont la Chirurgie a coutume de faire uſage pour la guériſon des maladies externes, ſouffre d'autant plus de difficulté, que les topiques ſont les remédes les moins eſſentiels dans le traitement de ces maladies, ſur-tout de la herpe.

Si ces remédes extérieurs contribuent en quelque choſe à leur guériſon, ce ne peut être au contraire que parce qu'ils ſont analogues eux-mêmes aux remédes internes que la Médecine a coutume de mettre en uſage pour les guérir. Cela eſt d'autant plus évident, que ce qui paroît à l'extérieur dans ces ſortes de maladies, ne peut paſſer que pour l'effet & non pour la cauſe. Prendre l'un pour l'autre ce ſeroit aſſûrément ſe tromper groſſiérement.

Quant à la ſeconde partie, il n'eſt pas néceſſaire d'être Médecin ni Chirurgien pour ſçavoir que le chyle eſt le germe du ſang; que celui-ci l'eſt de toutes les autres humeurs, & par une conſéquence inévitable ſi le chyle eſt vicié par quelque cauſe que ce ſoit, ce qui arrive tous les jours, le ſang le ſera néceſſairement. De même ſi le ſang tombe en dépravation, les autres humeurs tiendront de leur ſource: donc les maladies réſident dans les fluides puiſqu'ils ſont ſujets à tomber en dépravation. Soutenir le contraire ce ſeroit démentir l'expérience. Mais replique M. le Cat ſi la maladie réſide dans les liquides, il n'y aura pas une ſeule maladie locale; toute maladie humorale ſera générale & devra occuper tous

les points du tiſſu de nos parties. Une telle objection qu'il ſe fait à lui-même, ne devoit point être capable de l'allarmer ſi fort ſur le ſentiment commun, & c'eſt argumenter contre ſes propres lumieres que de conteſter la vérité d'un fait, parce qu'il s'opere par des voies qui nous ſont inconnues. M. le Cat auroit donc eu plus de raiſon d'examiner ſi véritablement la choſe eſt telle qu'il s'imagine qu'elle devroit l'être (en partant des vrais principes) ou non, ſans nier ce qui ſe paſſe tous les jours ſous ſes yeux.

Dira-t'il, par exemple, que les virus de toute eſpéce, dartreux, écroueleux, ſcorbutiques, vénériens, contagieux, &c. n'ont aucune priſe ſur nos humeurs ? Niera-t'il qu'elles péchent & dans leur qualité & dans leur quantité ? Tous les caractères de dépravation qui s'obſervent journellement dans le ſang que l'on tire des veines des différents malades, ſont-ils illuſion ? Ou bien ce ſang n'eſt-il dépravé que dans le vaiſſeau d'où il ſort ? En ce cas l'on ſe ſerviroit des propres armes de l'Auteur, en lui oppoſant ſa troiſiéme objection.

Il doit croire que dans toutes les maladies en queſtion, quoique tous les points du tiſſu de nos ſolides ne paroiſſent pas affectés d'une maniere également ſenſible, ils le ſont cependant & mêmes doivent l'être, mais d'une façon relative à l'intenſité de la corruption & à la nature du fluide ; à l'uſage de chaque partie ; à leur ſenſibilité ; aux différentes poſitions & modifications qui les mettent dans le cas d'éprouver plus ou moins ſenſiblement les impreſſions des humeurs viciées ; aux différents obſtacles, ſoit de la part des ſolides, ſoit de la part des

liquides & ſouvent des deux enſemble, qui empechent ces derniers de pénétrer dans leurs ſécrétoires & de s'inſinuer dans les viſceres auſquels ils appartiennent naturellement, d'où naiſſent les ſtaſes & les écarts de ces mêmes liquides, qui affectent certaines parties plus particulierement que d'autres. On doit donc conclure qu'indépendamment que tous les points du tiſſu de nos ſolides ſoient affectés, dans le cas où les humeurs ſont en diſcraſie, il ne s'enſuit pas qu'ils doivent l'être tous avec la même force.

Si les malades en pareil cas ne s'apperçoivent pas d'une léſion générale, c'eſt que par les raiſons cy-deſſus, la plus forte impreſſion l'emporte ſur la moindre. Dire que toute contagion devroit être générale & que perſonne n'en devroit échapper ſi l'air contagieux frappoit nos liqueurs, c'eſt ce me ſemble une propoſition qui n'eſt pas moins ſuſceptible de difficulté que le reſte, & je ne vois pas, quand même la choſe ſe paſſeroit comme ſe le perſuade l'Auteur du nouveau ſyſtème, qu'il put en tirer une conſéquence bien triomphante. Attendu que de quelque façon que ſe répande un air contagieux & quelque partie de nous mêmes qu'il affecte, il doit attaquer indifféremment tous ceux qui le reſpirent. Si le contraire arrive, ce ne peut être que par une diſpoſition non moins heureuſe que ſécrette, de certains tempéramens ſur leſquels les miaſmes ne font pas la même impreſſion. Semblable à l'eau régale, qui ne diſſout que certains métaux ſans pouvoir mordre ſur les autres.

La dépendance de l'état des fluides de celui des ſolides, ſans du moins admettre le réc-

proque, ne me paroît pas mieux fondée, & à examiner le tout en rigueur, l'on pourroit prendre un parti diamétralement oppoſé à celui de l'Auteur, en ce que ceux-ci ne reçoivent de nourriture que des premiers qui ne peuvent ſouffrir la moindre altération ſans leur nuire d'une façon relative. Ceux-là au contraire éprouvent tous les jours des dérangements, legers à la vérité, qui n'en apportent aucuns aux liqueurs. Mais je n'adopterai ni l'un ni l'autre par préférence, & je ne prétend point m'écarter de l'équilibre ſi néceſſaire entre les ſolides & les fluides pour la conſervation & de la vie & de la ſanté. Ainſi il faut les croire dans une dépendance réciproque, & quand même les fluides dépendroient de l'état des ſolides, ils n'en ſeroient pas pour cela à l'abri des dépravations. Diſons donc ſeulement que la léſion des uns, attire la léſion des autres, tout eſt mutuel par conſéquent.

M. le Cat dévoile enfin ſon myſtère & s'explique d'une maniere à la vérité bien différente que ſemble l'annoncer ſon début. Il ſoutient que les maladies réſident dans le fluide des nerfs. L'opinion générale n'eſt pas du moins entiérement convaincue d'erreur, puiſque ce fluide fait partie des humeurs. Reſte à ſçavoir maintenant par quel chemin il conduira la maladie dans le fluide nerveux, qui ne peut pécher ſelon lui, que par ſa qualité ou ſa trop petite quantité. Quand il auroit ajouté auſſi par ſa trop grande abondance, la choſe n'en ſeroit pas plus mal, parce qu'en fait des fonctions animales ainſi que de toute autre méchanique, la juſte proportion qui eſt eſſentielle, peut pécher par le trop comme par le trop peu.

Mais paſſons là-deſſus, puiſqu'il a jugé à propos d'y paſſer lui-même. Je ne veux cependant pas dire par-là, que les grands hommes ſoient à imiter en tout, parce qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe ſe tromper. Je reviens à la queſtion, & je dis qu'aucun vice ne peut pénétrer dans la cavité des nerfs pour y infecter les eſprits, ſans paſſer par la même route qui conduit ces mêmes eſprits dans les nerfs. Or, le ſang eſt l'unique route qui conduit les eſprits dans les nerfs, puiſqu'il en eſt la ſource; donc toute contagion doit paſſer par le ſang, avant que de parvenir juſqu'aux eſprits. M. le Cat ne dira pas qu'elle ſe fait paſſage ſeulement au travers des pores des nerfs, parce qu'en ce cas elle paſſeroit également au travers de ceux qui ſont répandus ſur tous les points du tiſſu de nos parties, & par une conſéquence non moins prépondérante, toutes les autres humeurs en ſeroient attaquées également.

A l'égard des maladies qu'il prétend expliquer par leurs véritables cauſes, en donnant des raiſons convaincantes du méchaniſme, des différentes criſes qu'il ne fait conſiſter que dans la dépuration du ſuc nerveux, qui bien différent des autres humeurs, ne retourne point à ſon réſervoir, & ne peut par conſéquent corrompre les fluides dont il s'eſt ſéparé une fois pour toujours, l'Auteur de ce raiſonnement, n'ignore pas que les membranes ne ſont que des développemens de l'extrémité des nerfs; qu'elles donnent origine à une infinité de petits tuyaux connus ſous le nom de veines lymphatiques, uniquement deſtinées à reporter dans le ſang, les réſidus du ſuc nerveux, qui comme on voit, circule auſſi également que le reſte des fluides,

Donc, l'Auteur de la nouvelle opinion ſe trouve en proie pour la ſeconde fois à ſa troiſiéme objection, par les conſéquences mêmes qu'il en tire.

Voilà je penſe tout ce qu'on peut objecter en racourci, contre un ſyſtème qui ne doit pas ſurprendre ſeulement par l'air de nouveauté qu'on lui donne. Quoiqu'il en ſoit, je me perſuade que ſon Auteur a prévu toutes ces difficultés; que bien loin de les regarder comme orageuſes, il ne les enviſagera que comme une roſée qui donne un nouvel éclat aux fleurs ſur leſquelles elle ſe répand. J'attends donc avec impatience cette théorie lumineuſe qui doit nous garantir des tatonnemens ſi déſagréables pour les praticiens & ſi dangereux pour les malades. Belles & magnifiques promeſſes, conçues dans des termes qui ne le ſont pas moins, c'eſt grand dommage qu'il ſoient placés avant la démonſtration.

Signé PEFFAULT DELATOUR,
Médecin à Beaufort, en Anjou.

Le premier Février, 1755.

OBSERVATION,

OBSERVATION,

Sur une Concrétion Polypeuſe trouvée dans la tête d'un enfant, par M. Chabrol, natif de Limoges, étudiant en Chirurgie.

III. Une fille de M. S. Maître de Penſion, eut à l'âge de deux ans une contuſion aſſez violente au coronal. Cet accident fut occaſionné par une chûte qu'elle fit alors. Les compreſſes d'eau-de-vie qu'on y appliqua ſur le champ firent diſparoître le mal ; la ſanté de l'enfant ne parut point altérée, à l'exception de fréquents maux de tête dont elle fut toujours incommodée juſqu'à l'âge de ſix ans. Le 7 de Septembre 1754. ſon mal redoubla d'une maniere extraordinaire, & fut accompagné d'un vomiſſement, d'un grand abattement, & d'une groſſe fiévre. Tous les remédes dont on fit alors uſage ne purent garantir cet enfant de la mort ; de ſorte qu'elle expira au bout de trente-deux heures, après les nouveaux accidents dont on vient de parler.

M. Reclauze, Chirurgien ordinaire de la maiſon, accompagné de M. Deſpuech ſon Confrere ſe préſenterent du conſentement des parents pour faire l'ouverture du cadavre. Par l'ordre de ces Meſſieurs, j'enlevai d'abord le crâne, & l'on s'apperçut que le cerveau étoit extrémement gonflé, & engorgé par le ſang. Je plongeai enſuite la pointe du ſcalpel dans le ſinus longitudinal ſupérieur, & j'étendis mon inciſion afin de me débarraſſer du ſang. Il ſe préſenta alors au-dehors un petit corps mou,

d'un rouge pâle, long d'environ cinq pouces ; de la figure de la queue d'un petit rat, & qui étoit partagé en deux. L'extrémité la plus groſſe étoit à la partie antérieure du ſinus longitudinal qui regarde le trou borgne de l'os coronal ; & l'autre extrémité ſe diviſoit encore en deux, & étoit attaché aux parties latérales du ſinus. Les autres parties du cadavre étoient dans l'état naturel, & n'offrirent rien qui ſoit digne d'être rapporté ici.

Je laiſſe aux Maîtres de l'Art à examiner comment cette concrétion polypeuſe a pû ſe former, & s'il ne ſeroit pas poſſible de croire que par la contuſion violente que l'enfant avoit reçue, il ſe ſeroit formé des caillots de ſang, qui n'ayant pû être diviſés par la chaleur, & l'action des ſolides, ni par le mouvement des fluides, ſe ſont arrêtés aux parois des vaiſſeaux, & ſe ſont accrûs peu-à-peu juſqu'au point de boucher les vaiſſeaux, d'intercepter la circulation, de former & durcir avec le temps le corps étranger, qui vraiſemblablement a pû cauſer les accidents dont on a fait mention.

OBSERVATION,

Sur un retour périodique des Régles, obſervé tous les quinze jours dans une Nourrice, par M. Hatté, D. M. P.

IV. Il n'y a perſonne qui ne croye ſentir que cet Auteur manqua d'exactitude, qui compara le premier la matrice à la boëte de Pandore, puiſque cette derniere ne fut ſi funeſte aux hommes que pour avoir été ouverte, tandis que le plus grand nombre de maladies ordinaires aux femmes ne leur viennent que lorſque la matrice refuſe la ſortie à ce qu'elle contient. On peut dire cependant que de la matrice découlent de vrais maux, quand il lui arrive des menſtrues augmentées ou des pertes ; & autant qu'une perte eſt nuiſible à une femme, en quelque temps qu'elle lui arrive, autant des menſtrues inattendues deviennent dommageables à l'embryon. Cette derniere obſervation auſſi ancienne qu'elle eſt ordinaire, avoit fait dire à Hippocrate : *ſi mulieri prægnanti purgationes prodeant impoſſibile eſt fœtum benè valere.* * Ce grand Maître, dont on ne peut ſoupçonner l'exactitude, auroit ſans doute étendu l'aphoriſme ſur les nourrices, s'il avoit eu des occaſions d'obſerver, comme il s'eſt vû depuis, que l'enfant à la mammelle court les mêmes dangers que le fœtus, quand la nourrice devient ſujette au flux menſtruel. Mais il eſt de ce genre une eſpéce plus rare encore dans l'obſervation que nous nous propoſons de rappor-

* Aph. 60. S. 5.

ter. Nous ne ſçavons même, ſi dans ce que les Médecins ont écrit ſur cette matiere, il ſe trouve des exemples qu'on y puiſſe comparer.

L'épouſe d'un Tonnelier, femme d'une conſtitution robuſte, de l'âge de trente-deux ans, ſe voyant après une groſſeſſe aſſez heureuſe, toutes les marques d'une bonne ſanté, entreprit, il y a deux ans de nourrir le premier enfant qu'elle venoit de mettre au monde. Les mammelles d'abord ne parurent point gorgées de lait, comme elles ont coutume de l'être dans ce temps. On eſpéra néanmoins que par l'habitude d'allaiter, elles acquerroient plus de volume, & l'on les vît en effet s'accroître ſenſiblement, mais le lait n'y abonda point en même proportion, quoique dans ces commencemens, il en vint aſſez pour la nourriture de l'enfant. Le premier mois étoit à peine écoulé que la nourrice ſe vit réglée, & même très-abondamment, ce qu'elle ne vit qu'avec peine, penſant bien que cela ne pouvoit que diminuer de plus en plus ſon lait. Mais ſon chagrin fut bien plus grand, quand elle ſe trouva dans le même état quinze jours après. Et ainſi s'établit dès-lors le retour périodique de ſes régles de quinze jours en quinze jours, juſques au terme de ſix mois où elle ſévra ſon enfant. Durant tout ce temps, cette ſingularité devoit la ſurprendre avec d'autant plus de raiſon qu'elle n'avoit eu de régles avant ſa groſſeſſe que tous les mois, & que dans tout le temps qu'elle avoit été enceinte rien n'avoit paru. S'apperçevant que ſon nourriſſon, qui n'avoit aucune incommodité, n'avoit pas non plus cette vigueur ordinaire à ceux qui ont leur mere pour nourrice, elle en parla à quelques-unes de ſes amies, & s'adreſſa enfin à des

Médecins. Ils lui déclarerent que ſi elle vouloit voir profiter ſon enfant, elle n'avoit d'autre moyen que de lui faire changer de nourrice, puiſque tel étoit ſon tempérament, que le lait ſe tournoit trop facilement en ſang. Cette raiſon de lait qui tourne, & qu'on donne d'abord pour ſatisfaire aux queſtions d'un malade, ſe laiſſe apperçevoir ſans un grand effort d'imagination, dans le cas où les femmes, ceſſant d'allaiter, éprouvent des régles immodérées. Le lait, dit-on, qui n'a plus ſon cours par la voie ordinaire, retournant dans la maſſe du ſang, & devenu ſang lui-même, produit une pléthore, & ſe cherche une iſſue par les couloirs de la matrice accoutumée à lui fournir un paſſage. Mais comment la cauſe abſolument contraire à la premiere, l'allaitement lui-même, produit-il des menſtrues, & les augmente-t-il même plus que dans un état libre? C'eſt ce qui ne ſe déduit pas auſſi facilement du principe. Car la plus grande portion du chyle devroit, à ce qu'il me ſemble, être pompée par les mammelles, tandis que le reſte ſuffit à peine à renouveller le ſang de la mere. Quelle mine fourniſſoit donc à cette ſurabondance extraordinaire de ſang, dans le cas que je viens de propoſer, d'après le récit que m'en a fait la malade elle-même? Peut-être qu'un ſecond phénomene, que cette femme préſente aujourd'hui, ouvrira le chemin à l'explication que les Phyſiologiſtes voudront en donner. Car ce n'eſt point à travers les idées d'un ſyſtême qu'on parvient à voir le fond des choſes, ce n'eſt qu'en raſſemblant des obſervations, qui artiſtement rapprochées les unes des autres, comme les verres d'un inſtrument d'Optique, nous rendent en rayons purs &

diſtincts, l'eſſence des objets que nous cherchons à connoître. Cette même perſonne, qui nourrit à préſent un ſecond enfant, ne voit aucune apparence de régles depuis quatre mois qu'elle s'eſt impoſé cette charge. Mais en équivalent, elle eſt travaillée de battements dans la tête, où elle ſent des élancements à tous moments, avec des éblouiſſements, auſſi-tôt qu'elle fait quelques mouvements. Ses yeux ſont ſaillants, & ſa vûe ſe trouble ſi fort, qu'elle voit à peine les objets diſtinctement. Elle m'apprit d'ailleurs, que ſon nourriſſon ne tirant qu'une petite quantité de lait, il ne pouvoit beaucoup profiter. Cette raiſon ne l'empêche cependant pas de continuer ſa nourriture, & elle eſt réſolue de riſquer tout plutôt que de l'abandonner.

L'état de la malade, tel que je viens de le rapporter, me parut aſſez urgent, vû d'ailleurs l'inéfficacité des lavements qu'elle avoit pris en quantité, pour opiner d'abord pour la ſaignée. Mais elle s'y eſt abſolument oppoſée, dans la crainte où elle eſt de perdre ſon lait. Le peu de ſoulagement qu'elle reſſent des émulſions, & des ptiſanes nitrées que je lui ai conſeillées, ſemble me mettre en droit de lui annoncer une maladie infiniment grave, ſi elle ne ſe preſſe de la prévenir, à moins que les régles ne viennent faire tout-à-coup ce qu'on auroit tout lieu d'attendre de la ſaignée.

RELATION

D'un Homme extraordinairement gros.

V. Edouard Bright, natif de Malden, dans le Comté d'Eſſex, Province d'Angleterre, étoit haut d'environ cinq pieds neuf pouces. La largeur de ſes épaules étoit de trois pieds & quelques pouces ; & il avoit les jambes plus groſſes que le corps d'un homme ordinaire. Il peſoit 595 liv. ou 646, ſuivant une autre relation. Cet homme, malgré l'énormité de ſa taille, étoit cependant d'une agilité ſurprenante.

Il mourut le 10 de Novembre 1750, âgé de ving-neuf ou trente ans, laiſſant ſa femme enceinte de ſon ſixiéme enfant.

Après la mort de cet homme, deux particuliers de ſes voiſins, firent gageure * que ſept hommes de groſſeur ordinaire tiendroient aiſément dans ſa veſte; ce qui fut en effet exécuté ſans qu'aucun bouton ſe détachât.

Il ſeroit à ſouhaiter que les perſonnes qui ont envoyé cette relation en France, euſſent en même-temps fait le détail de la maniere de vivre de cet homme monſtrueux, qu'on eût dit s'il étoit grand mangeur ou non ; ſi dès ſon enfance il avoit paru diſpoſé à devenir gros ; quels avoient été les progrès de cette groſſeur, & à quel âge elle avoit proprement commencé, ſi elle augmentoit encore quand il eſt mort ; en-

* La repréſentation de cette gageure ſe voit ſur une eſtampe qui eſt dans le cabinet de M. Morand, D. M. P.

fin, s'il jouiſſoit ordinairement d'une bonne ſanté, ou quelles étoient les maladies auſquelles il étoit ſujet. On auroit encore déſiré que ſon corps eût été ouvert, afin de pouvoir obſerver l'épaiſſeur de la membrane adipeuſe, & l'état des muſcles.

La figure qu'on en donne ici a été gravée ſur une eſtampe que M. Morand, D. M. P. conſerve dans ſon cabinet, & qu'il s'eſt fait un plaiſir de communiquer, ainſi que la relation qu'on vient de lire.

EFFET

Surprenant d'une Brûlure extraordinaire obſervé à Lyon, par M. Morand. d. m. p. & Membre de la Société Royale de Lyon.

VI. Dans les grandes chaleurs du mois de Juillet 1749, un homme qui ſe diſpoſoit à vuider des latrines, plaça ſa chandelle allumée ſur le bord de la foſſe. Auſſi-tôt qu'il eut levé la pierre qui la fermoit, il en ſortit une eſpéce de nuage fort épais. Cette vapeur ayant rencontré la lumiere s'enflamma tout-à coup, brûla juſqu'au vif les mains & le viſage de l'ouvrier, & s'élevant tout de ſuite dans l'air, mit le feu à un chaſſis de papier qui étoit au quatriéme étage de cette maiſon.

On tranſporta le bleſſé à l'Hôtel-Dieu de Lyon, * & l'on employa avec le plus grand ſoin tous les remédes propres à ſon mal; cependant les brûlures du viſage étoient à peine guéries au mois d'Octobre de la même année. Le mois ſuivant, le malade fut attaqué d'une rétention d'urine, qui fut ſuivie d'une enflure &

* On ſçait que l'Hôtel-Dieu de Lyon eſt un des plus beaux établiſſements du Royaume, & c'eſt à juſte titre que les Étrangers mêmes lui ont donné les plus grands éloges. Le ſoin qu'on y a des malades, la bonté des médicaments, l'ordre qui régne dans cette Maiſon, tout en un mot attire l'admiration de tous ceux qui vont viſiter cet Hôpital. Le Roi de Portugal en a fait lever le plan, & s'eſt fait communiquer les Réglements de cette Maiſon.

d'une violente diarrhée. Cette complication de maux réſiſta à tous les remédes, & emporta le malade en très-peu de temps.

Je ne m'arrêterai point, comme Médecin, à approfondir les raiſons qui ont occaſionné le violent effet de cette exhalaiſon ſulphureuſe: je n'inſiſterai pas non plus ſur la cauſe de cette ſinguliere eſpéce de météore, dont on trouve aiſément l'explication dans les particules graſſes & ſulphureuſes, qui par la chaleur exceſſive qu'on reſſentoit depuis pluſieurs jours, s'étoient exaltées des matieres, & étoient entiérement diſpoſées à s'enflammer. Mon unique but eſt de rapporter une obſervation, qui ſera en même-temps un avertiſſement de ſe garantir de l'action de ſemblables feux, auſquels on pourroit être expoſé dans d'autres circonſtances.

Fortunius Licetus * rapporte, que des curieux, en viſitant avec une lumiere un ancien tombeau qu'on venoit d'ouvrir, furent témoins d'un ſemblable phénomene. Les vapeurs graſſes ſorties des cadavres corrompus s'enflammerent à l'approche du flambeau, au grand étonnement de pluſieurs aſſiſtants qui crierent au miracle.

Le même Auteur ajoute qu'il arriva quelque choſe d'apeu-près ſemblable dans l'École de Médecine de la Ville de Piſe, à l'ouverture de l'eſtomac d'un cadavre. Des vapeurs graſſes qui s'en exhalerent, prirent feu à l'approche d'une bougie que le Profeſſeur d'Anatomie tenoit entre ſes mains.

M. Vachet, Chirurgien Major des Hôpitaux du Roi de Beſançon obſerva, il y a quelque

* *De Lucernis antiquor. reconditis.*

temps, la même choſe en ouvrant l'eſtomac d'un bœuf. On pourroit citer un nombre infini de pareils exemples.

Vraiſemblablement la plante nommée fraxinelle * exhale de même une vapeur graſſe & ſubtile, & très-inflammable, car ſi on approche une lumiere de ſa tige, elle paroît tout d'un coup enveloppée d'un feu volant comme celui de l'eſprit de vin. Il faut choiſir pour cette expérience la ſoirée d'un beau jour d'été, lorſque la plante eſt en fleur & qu'elle eſt échauffée par le ſoleil. On ne doit pas attendre que le ſerin ſoit tombé. On peut quelquefois repeter cette expérience pluſieurs fois de ſuite.

LETTRE

De M. Miſſa D. M. P. à l'Editeur du Recueil périodique d'Obſervations, &c.

Sur un gonflement extraordinaire de la Verge, avec ſphacele.

MONSIEUR,

VII. Je crois devoir faire part au public par la voye de vôtre Journal d'une Hiſtoire qui m'a paru aſſez ſinguliere. Elle me fut communiquée dans une des dernieres aſſemblées du *prima menſis* **, par M. Morand d. m. p. & Profeſſeur dans l'art des accouchemens.

* *Dictamus albus.* C. B. 222. I. B. clav. hiſt. 99. 348.

** Meſſieurs les Médecins de la Faculté de Paris,

Un Payſan des environs du Havre, & qui étoit alors âgé d'environ vingt ans, ſe préſenta il y a quelques mois à l'Hôpital de cette Ville, avec une verge ſphacelée juſqu'au pubis. Cette partie extrémement gonflée préſentoit un volume d'une groſſeur extraordinaire. Le prépuce débordoit le gland de plus d'un pouce, & formoit un bourrelet, qui occaſionnoit un étranglement des plus conſidérables. M. Teinturier * Médecin de cet Hôpital, interrogea le malade pour ſçavoir d'où lui pouvoit venir cet accident. Le Payſan qui vouloit en cacher la véritable raiſon, répondit naïvement qu'il croyoit avoir été mordu d'une bête vénimeuſe en dormant, puiſque ce n'étoit qu'à ſon reveil qu'il s'étoit apperçû de cette incommodité.

Le Médecin qui pouvoit avec raiſon ſoupçonner dans cette maladie quelque virus vénérien, s'adreſſa à l'oncle du malade, afin de ſçavoir de lui, s'il n'avoit pas quelque connoiſſance de la conduite de ſon neveu. Cet homme déclara que ce jeune homme paſſoit pour être fort ſage, & qu'il n'avoit pas lieu de penſer qu'il ſe fût mis dans le cas de gagner quelques maladies, ſuites ordinaires de la débauche.

ont coutume de s'aſſembler le premier lundi de chaque mois aux Ecoles de Médecine, pour s'y rendre compte mutuellement des maladies qu'ils ont traitées dans le mois précédent, & des remédes qu'ils ont employés pour les combattre, &c. On nomme ces ſortes d'Aſſemblées, *prima menſis*.

* C'eſt ce Médecin qui a fait part de la maladie dont il s'agit ici à M. Morand, qui fait depuis long-temps une collection de ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéreſſant, tant pour la ſcience de la Médecine, que pour l'Hiſtoire naturelle.

Après toutes ces queſtions préliminaires, il fut réſolu qu'on feroit l'opération au malade; mais comme on vouloit lui ſcarifier la partie incommodée & fendre le prépuce, le Chirurgien s'apperçut que ſon inſtrument étoit arrêté vers le pubis par une eſpéce de ligature qui environnoit la verge par ſa baſe. Etonné de ce phénomene, il prit ſes ciſeaux pour lever cet obſtacle à l'opération. La réſiſtance qu'il éprouva, lui fit connoître que le corps étranger qu'il rencontroit, étoit compoſé de quelque métal. Le Chirurgien encore plus ſurpris, demanda au malade ce que c'étoit. Le Payſan déclara alors que c'étoit ſa bague qu'il avoit miſe à cet endroit il y avoit environ quatre jours pour empêcher que le venin de la bête ne lui gagnât le ventre. Il fallut donc avoir recours à la lime pour enlever cet anneau, qui ſe trouvoit entierement caché par le gonflement des parties. On racheva enſuite les inciſions, & après tous les panſemens convenables, le malade guérit radicalement en moins de deux mois.

Le Médecin alors perſuadé qu'il n'y avoit aucun vice vénérien, fut curieux de ſçavoir quelle étoit la véritable raiſon qui avoit engagé ce Payſan à paſſer ſa bague dans cet endroit. Preſſé de dire la vérité, il avoua enfin qu'il avoit une maîtreſſe, & que ſoupçonnant qu'il n'en étoit pas aimé, il avoit été conſulter un berger des environs qui paſſoit pour un grand ſorcier. *

* On ſçait que les gens de la campagne ſont aſſez ſimples pour attribuer aux bergers des connoiſſances ſurnaturelles qu'ils n'ont certainement pas. On peut même dire à la honte de l'humanité, que des perſonnes plus inſtruites que les Payſans, ont tous les jours la foibleſſe

L'Oracle aprés bien des myſtères & des grimaces, avoit prononcé que l'unique moyen d'attirer ſa maîtreſſe, étoit de tâcher d'avoir ſa bague, & de la paſſer dans la V. Cet imbécile ſatisfait de la réponſe du berger, & animé par l'eſpoir du ſuccès voulut dès le ſoir même profiter de l'avis qu'il venoit de recevoir. Il ne parvint ſans doute à faire paſſer cet anneau juſqu'au pubis qu'aprés bien des efforts.

La lettre de M. Teinturier faiſoit encore mention d'un Matelot du Havre à qui on avoit fait trente ans auparavant la même opération pour le même excès de folie. Il cite pour témoin M. Derchigny ancien Intendant du Havre, dont le Matelot étoit connu.

Les hommes faits ne ſont pas les ſeuls à qui ces accidents ſoient arrivés. On a vû plus d'une fois des enfans qui en jouant s'étoient paſſé avec violence une bague ou anneau dans cet endroit. La compreſſion contre nature qui arrivoit alors, & l'interception de la circulation du ſang occaſionnoient une inflammation avec tenſion & gonflement douloureux. Quelques-uns de ces enfans ayant eu le malheur de tomber entre les mains de Chirurgiens, qui prenant ces accidens pour une maladie réelle & dépendante de quelque virus, ſe déterminerent imprudemment à faire l'amputation de la partie affligée, d'où s'en eſt ſuivi la mort. Ce ne fut qu'après cette violente opération qu'ils con-

de conſulter des prétendus devins ou ſorciers, & d'ajouter foi à leurs diſcours vagues & ſans fondement. L'eſprit humain ſe laiſſera-t'il toujours aller à la ſuperſtition ? Terminons cette morale, en diſant que, *ceux qui croyent aux ſorciers, ne le ſont guéres eux-mêmes.*

nurent

nurent la véritable cauſe de cet accident.

On doit inférer de-là combien il eſt important à un Chirurgien de ne point faire une opération ſans s'être bien mis au fait de ce qui a pû occaſionner le mal, & ſans avoir auparavant conſulté quelques Praticiens habiles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MISSA, D. M. P.

Paris, ce 6 Mars 1755.

LETTRE,

D'un Médecin Italien, à l'Auteur de la Lettre à M. Bouvart, inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1755.

MONSIEUR,

VIII. Le nom de M. Valkaringhi que je trouve cité dans votre Lettre, & un intérêt vif pour tout ce qui touche ſa réputation, ont été les premiers motifs de ma réponſe. Il eſt bien difficile à un Italien de ne pas être ſenſible à ce qui ſemble porter quelque légere atteinte au mérite d'un homme auſſi rare, & qui eſt parmi nous, pour vous le dépeindre en un trait, ce que peut être dans l'Allemagne le jeune M. Hofman, la gloire de la Médecine clinique. Les

deux Chaires de Théorie qu'il occupe à la fois, à Milan & à Pavie, * ne doivent point vous laiſſer croire qu'il n'occupe ſon loiſir qu'en pures ſpéculations. Le bien qu'il fait à ſes Écoliers n'empêche en rien les guériſons qu'il ne ceſſe de procurer aux malades. Vous devez vous repréſenter, Monſieur, dans M. Valkaringhi, Hippocrate allant de Villes en Villes, portant par-tout la vie & la ſanté, & autant qu'on voit la plûpart des Médecins feuilleter avidément les Recueils d'Obſervations, on le voit plus avidément encore ſe tranſporter par-tout ou une maladie ſinguliere ſe fait remarquer. Tout pauvre quelqu'éloigné qu'il ſoit, dont la maladie peut faire la matiere d'une nouvelle obſervation, a un droit aſſuré aux ſoins de M. Valkaringhi. Cet expoſé ſur mon illuſtre maître, qui aura pu vous faire paroître un écart, n'eſt que dans la vûe de vous faire mieux ſentir que je ne puis ſouffrir qu'avec peine le ſoupçon d'inexactitude qui pourroit tomber ſur lui, par ce que vous ſemblez lui faire dire de la fiévre *lipyrique*. Cette maladie auſſi commune à Mantoue, à Cremone, & preſque par toute l'Italie qu'elle me ſemble rare à Paris, où je ſuis à préſent, n'eſt pas une ſubintrante comme vous l'avez avan-

* On eſt ſurpris peut-être de voir M. Valkaringhi occuper deux Chaires à la fois dans deux différents endroits; mais on doit obſerver que la Chaire de Milan n'éxige la préſence de M. Valkaringhi que pendant quinze jours au plus dans l'année, & qu'à Pavie même le Profeſſeur n'y donne ſes leçons que de la Ste Catherine à la S. Jean; de ſorte que M. Valkaringhi continue de faire ſa réſidence à Cremone pendant tout le reſte de l'année.

ce, mais une intermittente pernicieuſe, qui laiſſe des heures entieres d'apyrexie entre les accès au contraire de la ſubintrante, qui a eſſentiellement de la continuité, quoique le ſpécifique ſoit le même pour toutes les deux. Sur l'une & l'autre fiévre, M. Valkaringhi a coutume de faire cette réflexion, qu'elles ſont preſque les ſeules maladies dans leſquelles le Médecin puiſſe ſe glorifier de guérir par lui-même ſans les ſecours de la nature; & la guériſon tient preſque du miracle, vû l'état déplorable du malade, & le prompt effet du remède. Mais la méthode particuliere dans la fiévre *lipyrique*, eſt de donner le quinquina dans le vin blanc, avec le ſuccès le plus conſtant, comme je vois à Paris les Praticiens ſe louer infiniment des bons effets du quinquina purgatif dans la ſubintrante.

Si du reſte, Monſieur, la juſtification que j'ai entrepris de vous faire de M. Valkaringhi, vous ſemble pécher par un excès de délicateſſe, elle ſera ſûrement excuſable à vos yeux, ſi vous voulez n'y voir que l'attachement d'un bon patriote; car l'eſprit de patriotiſme, malgré l'impartialité que vous proteſtez par-tout, eſt aiſé à remarquer dans votre Lettre, quand il eſt queſtion de M. Sthal. Vous reconnoiſſez qu'il n'a employé la purgation par épicraſin, qu'après l'avoir adoptée des anciens. Que n'avez-vous reconnu de même, que cette belle idée d'*Apparatus ad Hæmorrhagias*, qui fait le principal fondement de ſes indications en pratique, qu'on retrouve à toutes les pages de ſes ouvrages, & dont il ſe fait l'inventeur, eſt la même que Duret a ſi bien établie dans ſon Commen-

taire ſur les Coacs? Les propres termes de cet Auteur, que vous me permettrez de rapporter ici, mettront la choſe en évidence. « Ratio » quidem efficiendi morbos ab iis quæ intrà » sunt incommoda pubertatis & juventutis, » cernitur κατὰ τὸ πλῆθος καὶ πάθος, in co- » piâ & affectione ſanguinis qui regnat illis æta- » tibus. Copia in vitio eſt quæ amplius non ab- » ſumitur incremento ſi exitum foras non ha- » bet liberalem & liberum. Hinc mulieribus » atque viris fœtura eſt illorum ſymptomatum » quorum vindices eſſe ſolent muliebria mulie- » ribus & viris hæmorrhagia, tum hujus loco » hæmorrhoïdes...Ponite vobis ob oculos ſymp- » tomata omnia tam univerſi corporis quam » partium ſingularum; in his profectò nullum » videbitis quod non principia cauſas que du- » xerit απο τῶν ενοντων juventutis & puberta- » tis...Et verè ab iis quæ intrà ſunt inutilia illa- « rum ætatum morbi regnant ſporadici ut ſui » ſunt etiam pueritiæ atque infantiæ, quæ ta- » men propulſant prædictos, ſicut eos admit- » tunt & cæteros omnes adoleſcentia & juven- » tus. » *

Vous verrez par un autre endroit du même Auteur, qu'il connoiſſoit en détail toutes les ſcenes de la tendance à l'hémorrhagie, & les différents theâtres des maladies qu'il rapportoit à cette cauſe. « Exiſtunt etiam peculiares hæ- » morrhagiæ, ut, cephalalgiæ prægrandis; au- » rium inflammatarum quæ prorepit ad fron- » tem & tempora maximè que juvenûm; in-

* Coac. 2. *Append. Quibus morbis quæ ætates affectæ ſunt.*

» flammationis item ſyſtrophicæ hypochon- » driorum ; dolorificorum etiam in lumbis ma- » lorum quæ ſolent eſſe ſanguiflua per menſ- » trua aut hæmorrhoïdes : dyſenteria cruenta » in his qui male collocati fuerunt in curatio- » ne cruris perfracti aut in iis etiam qui altero » ſunt crure mutili. . . Omnis affectio πληθωρικὴ. » i. e. ex repletione, repletionis propria va- » cuatione convenientes exolvitur. Eſt autem » propria evacuatio hæmorrhagia. Ac ſanè tot » evacuationes moliri neceſſe eſt quot ſunt reple- » tionis affectionum foci & ſedes. » * Quelque attachement donc que vous deviez, Monſieur, au grand homme qui a tant fait honneur à ſa patrie, la vérité vous fera ſans doute avouer que Sthal n'eſt plus l'inſtituteur d'une nouvelle méthode. Vous laiſſerez à Duret ce droit bien acquis, avec le même déſintéreſſement que Baglivi lui a donné la préeminence ſur les *martianus*, les *mercurialis*, &c. quelques célébres qu'ils ſoient & quoique ſes compatriotes, parce qu'un ſçavant, un homme habile eſt le Citoyen de tous les Pays. Sthal d'ailleurs ne ſera plus le réformateur de la Médecine, devant ceux qui ſçavent que toute la réforme qu'il y a portée, tombe ſur l'abus des idées d'humeurs de toute eſpéce qui s'étoient multipliées dans les Écoles depuis la ſecte des Galeniſtes. Vanhelmont & Paracelſe furent les premiers qui les mirent en diſcredit, & leur porterent le coup mortel.

Vous me permettrez enfin, Monſieur, un petit mot de reproche ſur l'excluſion que vous

* Coac. 1. *De hæmorrhagiâ.*

avez donnée au ſcorbut, dans la plûpart des maladies chroniques. Cette hydre pullule dans nos climats aſſez ſenſiblement, pour que nous ayons tous lieu de le redouter dans les accidents de nature équivoque. L'obſervation y dément aſſez conſtamment cette propoſition de M. Sthal, que les hémorrhagies conduiſent bien plus ſouvent au ſcorbut, que le ſcorbut aux hémorrhagies. Car en parcourant les âges, dans l'enfance d'abord, les ſaignemens de nez, dont l'époque eſt ordinairement après la deuxiéme année révolue, ne ſe laiſſent voir que dans des ſujets déja rachitiques ou en chartre, ou même infectés de dartres & de teignes. Le ſcorbut dans ces différentes maladies eſt encore maſqué ſous de fauſſes apparences, de même que dans l'adoleſcence il ne préſente encore que des ſignes équivoques, lorſque des abcès qui percent de tous les côtés, ſous les aiſſelles, aux parotides, au col, ſur les feſſes, &c. lorſque des ophtalmies paſſageres, & comme éphemeres, lorſque des hernies, ou qu'un gonflement de la lévre ſupérieure qui diſparoît à l'inſtant où on y penſe le moins; & lorſqu'enfin des tumeurs écrouelleuſes, qui infectent différentes régions du corps, préludent à un écoulement de ſéroſité ſanguinolente par les angles des yeux, ou à de nouveaux ſaignemens de nez. Mais toutes ces différentes ſcenes du ſcorbut paſſent enfin en ſignes pathognomoniques, & évidents de ce virus dans le cours de la jeuneſſe, depuis la quatorziéme année juſques à la vingt-cinquiéme; c'eſt alors que le ſcorbut ſe démaſquant ne laiſſe plus douter de ſa préſence. Une mauvaiſe bouche, des

genſives livides, ſaignantes, couvertes de petits ulceres, des dents cariées, chargées de tartre, ou monſtrueuſement groſſes, annoncent la cauſe du mal préſent comme du paſſé; & s'il ſurvient alors des maux de gorge épidémiques, des éryſipeles, des fiévres pourprées, ou autres exanthêmes, le Médecin n'eſt-il pas bien fondé à appréhender que le virus ſcorbutique ne ſoit de moitié dans ces accidents, s'il n'en eſt le principal moteur, comme il l'eſt pour lors de la plûpart des crachements de ſang ou des pertes immodérées? Mais ces mêmes ſignes caractériſtiques du ſcorbut, ſi clairement établis dans la jeuneſſe, venant à diſparoître dans l'âge moyen, font place alors aux hémorrhoïdes ſéches, aux coliques, aux fauſſes pleuréſies, aux vapeurs hypochondriaques ou hyſtériques, qui tous n'ont ſouvent d'autre terme qu'un flux hémorrhoïdal ou dyſenterique, & qui n'établiſſent cependant l'exiſtence du ſcorbut, caché ſous ces dehors trompeurs, qu'autant qu'on peut y joindre des ſignes commémoratifs tirés de l'âge précédent. Pour quoi ces derniers ſignes commémoratifs ne ſuffiroient-ils pas pour établir cette maladie, comme ils ſuffiſent à établir l'humeur gouteuſe vérolique, &c. Quand le Médecin ſçait d'ailleurs tirer avec ſagacité ſon œtiologie comme ſes indications *a juvantibus & nocentibus*. C'eſt ainſi que dans la vieilleſſe un peu avancée, les loupes, les ſkirrhes, les cancers, les carnoſités, autant de fruits multipliés du vice ſcorbutique, laiſſent peu d'apparence à la cauſe qui charme tant M. Sthal, à l'excès du ſang, à ſa ſurabondance ou ſon épaiſſiſſement. Opinion pour opinion, dans cette métamorphoſe perpétuelle

de maladies, la vraiſemblance eſt toute entiere pour cette idée bien établie d'un virus qui ſe déplace avec la plus inconſtante variété, & dont la premiere ſource eſt dans quelque viſcere obſtrué, dont le vice conſtant ne ſçauroit échapper, à qui ſçaura démêler dans l'œconomie animale dérangée, une altération dans quelque excrétion particuliere. D'après des faits bien conſidérés, vous me pardonnerez, Monſieur, ſi c'eſt pour moi un paradoxe qu'un ſtallianiſme mitigé dans un obſervateur ſans préoccupation.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

LETTRE CRITIQUE

Au ſujet d'un Mémoire ſur un Accouchement, dans lequel l'enfant a été trouvé dans la capacité du bas ventre.

MONSIEUR,

I. J'AY lû dans votre Recueil périodique d'Obſervations, mois de Novembre, p. 368. une Obſervation, portant le titre de Mémoire, *ſur un Accouchement dans lequel l'enfant a été trouvé dans la capacité du bas-ventre, par M. Thibault de l'Académie de Rouen.*

Cet Académicien, dans le détail des circonſtances de ſon Obſervation, dit, *qu'après avoir ouvert les tégumens du bas ventre, il vit le derriere d'un enfant ſe préſenter à nud ſans qu'il eut ouvert l'uterus, que cet enfant étoit étendu de toute ſa longueur, ayant la tête dans le vagin enclavée ſous le pubis, & ſon corps porté ſur les inteſtins nageoit dans un bain de ſang très-liquefié, qu'il avoit ſous lui ſon arriere-faix qui étoit très-ample, &c.*

A l'inſpection de la matrice M. Thibault dit, *qu'il a trouvé le corps de ce viſcere, ainſi que*

ſes trompes, ſans rupture, & que ce ne fût qu'à ſon union avec le vagin poſtérieurement, où il trouva une large rupture, par où l'enfant & l'arriere-faix avoient paſſé dans le ventre, &c.

Je conviens volontiers, Monſieur, avec l'Académicien de Rouen, qu'on peut citer nombre d'obſervations d'enfants paſſés dans le ventre de leur mere par une ouverture du corps de *l'utérus ;* je pourrois en ajouter deux à toutes celles qu'il cite dans ſon *Mémoire*. L'une qui m'a été communiquée par un de mes Confreres, & l'autre que j'ai eu occaſion de faire moi-même il y a environ ſept ou huit ans. Juſqu'ici il n'y a rien que de très-poſſible, & je ſçai qu'on trouveroit encore nombre de faits de ce genre, ſi on feuilletoit les Auteurs ; mais un enfant paſſé dans le ventre de ſa mere par une ouverture au vagin, cela me paroît à la vérité extraordinaire, & je doute qu'on puiſſe en citer pluſieurs obſervations. Cependant M. Thibault en a trouvé une dont il ſe ſert pour étayer celle qui fait le ſujet de ſon Mémoire. Je déſirerois, & pluſieurs Chirurgiens le ſouhaitent avec moi, que M. Thibault voulut nous donner l'explication de ce phénoméne, c'eſt-à-dire, qu'il nous démontrât comment un enfant du volume *de plus de vingt livres*, a pû paſſer de la matrice dans le vagin, percer ce conduit, & paſſer enſuite dans le ventre de ſa mere avec ſon arriere-faix. Les adhérences ou brides, dont M. Thibault fait dépendre cette rupture, me paroiſſent haſardées. En effet, il eſt aiſé de démontrer qu'un abcès, dont le ſiége ſeroit aux environs du vagin, auroit fait, à la faveur du tiſſu cellulaire, qui environne ce conduit & ſes parties voiſines, des progrès qui auroient été plus fu-

neſtes à la malade dans le temps, avant que de ſe faire jour par quelqu'une des ouvertures des muſcles du bas-ventre, comme je l'ai vû arriver deux fois. La matiere ſe fit jour à travers le péritoine dans le bas-ventre, & fit périr les malades; mais cette matiere avoit auparavant détruit tout le tiſſu cellulaire des environs du rectum, du col de la veſſie, & de toutes les parties renfermées dans le petit baſſin, où je trouvai un délabrement conſidérable.

Je penſe donc que le ſiége de l'abcès, dont parle M. Thibault, étoit dans la gaine cellulaire du muſcle pſoas, & non dans le petit baſſin, comme il le prétend. Il auroit pû, ce me ſemble, faire attention au récit du Chirurgien de la malade, qui lui dit, *qu'il avoit remarqué que la ſonde introduite par l'ouverture de l'abcès, montoit vers les parties ſupérieures du bas-ventre*, * ce qui ne ſeroit point arrivé, ſi ſon ſiége avoit été dans le petit baſſin, puiſqu'au contraire elle ſe fût portée en embas; l'obſervation ſuivante me confirme dans ce que j'avance.

Une perſonne qui m'appartient de très-près, eut, il y a environ dix ans, enſuite d'une couche, de cruelles douleurs dans la région des reins, ou des lombes du côté gauche, qui ſe continuoient juſqu'à la partie antérieure-ſupérieure de la cuiſſe, & qui augmentoient beaucoup par les mouvements de la cuiſſe du même côté. Ces douleurs durerent dans le même état environ trois mois, au bout duquel temps on s'apperçut d'une tumeur à l'aine du côté malade, dont le volume devint conſidérable en peu de temps.

* C'eſt ainſi que le rapporte M. Thibault lui-même dans ſes Remarques, r. p. page 373.

On l'ouvrit, & il en ſortit une grande quantité de matiere qui venoit viſiblement de deſſous l'arcade crurale, non du petit baſſin, mais de bien plus haut, puiſque la matiere couloit abondamment, lorſque la malade étoit ou debout, ou ſur ſon ſéant. La perſonne a parfaitement guéri de cette maladie, & a eu deux enfants depuis ſans aucun accident.

Au reſte, Monſieur, je ſçais que M. le Cat, Sécrétaire de l'Académie de Rouen, a un grand nombre d'obſervations ſur les abcès, dont le ſiége eſt dans la gaine du pſoas, avec des éclairciſſements ſur la façon de les connoître & de les traiter. Je ſouhaite que mon Obſervation l'engage à les communiquer par la voye de ce Recueil, & que M. Thibault veuille bien s'éclaircir avec le Chirurgien de la malade ſur tout ce qui a précedé la tumeur à l'aine, dont il eſt fait mention dans ſon Mémoire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. le Cat, à M. Miſſa D. M. P.

Sur l'uſage de l'Agaric.

II. Vous avancez, Monſieur, dans le Recueil périodique d'Obſervations, mois de Mars p. 216. *qu'à l'Hôtel-Dieu de Rouen.... on ne ſe ſert point d'autres ſtiptiques*, (que de la veſſe de loup) *ſoit dans les amputations, ſoit dans tout autre cas d'hémorrhagie.*

Il eſt vrai, Monſieur, que je fais plus de cas de la veſſe de loup que de l'agaric tant vanté; il eſt vrai auſſi que j'ai fait pluſieurs eſſais aſſez heureux de ce premier aſtringent; mais il s'en faut beaucoup que je l'eſtime plus que tous les autres moyens d'arrêter l'hémorrhagie, & que j'aye renoncé à tous les autres en ſa faveur. Au contraire, Monſieur, j'ai répudié totalement celui-ci de ma pratique pour les grandes amputations; parce que j'ai éprouvé qu'il n'eſt capable d'arrêter les hémorrhagies des gros vaiſſeaux, qu'à l'aide d'une compreſſion extrême, laquelle fait des douleurs inouies en comparaiſon de celles que cauſe la ligature. Je vous parle d'après l'expérience. J'avois appliqué la veſſe de loup en lambeaux ſur les vaiſſeaux, après une amputation de la jambe; le malade ſe trouva livré à des douleurs ſi cruelles qu'il étoit prêt à en avoir le tranſport; je relachai peu à peu l'appareil; les douleurs ne ceſſoient pas encore, quoique le relâchement en étoit au point que le ſang venoit de toutes parts.

Je levai l'appareil & j'en appliquai un nouveau avec la veſſe de loup, prenant toutes les précautions imaginables pour y éviter la douleur de la compreſſion & y conſerver la ſûreté qu'on doit s'en promettre. Tous mes ſoins furent inutiles ; le malade ſe livra aux cris ; je crus qu'ils s'appaiſeroient ; je l'exhortai à la patience ; le pouls s'éleva ; je le vis prêt à tomber en délire. Enfin je fus obligé de lever encore l'appareil. J'abandonnai le champignon. Je fis la ligature & le pancement ordinaire ; le malade eut bientôt recouvré le calme ; & je me ſuis bien promis depuis de ne plus expoſer ſes pareils à ces ſortes d'eſſais. La ligature, Monſieur, mérite tous les éloges que lui ont donné les Auteurs ; on en abuſe peut-être en comprenant trop de chair dans ſon ance, & il peut y avoir des cas, comme dans certaines opérations de la caſtration où l'on peut même épargner au malade, par une douce compreſſion, la petite douleur quelle cauſe, mais je la crois & plus ſûre & meilleure que tous les champignons & agarics, pour les grandes amputations,

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Paris, ce 16 Mars 1755.

OBSERVATION,

Sur les Urinoirs & ſur les bandages d'yvoire, de M. Fauvel.

III. L'incontinence d'urine, eſt une de ces incommodités auſquelles il n'eſt pas facile d'apporter des ſecours abſolument efficaces. Pour combattre ce mal, la Médecine & la Chirurgie employent chacun de leur côté des armes qui leur ſont particulieres. Les moyens dont la Chirurgie ſe ſert pour remedier à l'écoulement involontaire des urines, ſont des eſpéces de machines connues ſous le nom d'Urinoirs. Leur figure eſt trop connue pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici une deſcription bien détaillée. Celle qu'on ſe croit obligé de donner, ne doit ſervir qu'à faire connoître d'une maniere ſenſible les changements avantageux que M. Fauvel (*a*) y a faits.

Les Urinoirs, comme perſonne ne l'ignore, ſont des eſpéces de bourſes de cuir convexes dans la partie externe ou dos, & courbes par leur baſe dans la partie interne. Cette bourſe attachée à une ceinture de cuir qui traverſe le corps, eſt ſuſpendue par deux cordons de la longueur de quatre ou cinq pouces couſus à ſon orifice ſupérieur ou col. Comme les perſonnes qui font uſage des Urinoirs qui ſont connus ou en vogue, ſont fort gênées lorſqu'il eſt queſ-

(*a*) M. Fauvel Expert, reçu à S. Côme pour les Hernies ou Deſcentes, demeure dans la rue de la Harpe au Bandage d'yvoire, près le Sabot d'or.

tion de les vuider étant obligées de les ôter de la ceinture & de les remettre enſuite, M. Fauvel a imaginé un moyen propre à parer ces inconvéniens. Il a fait pour cela deux eſpéces d'Urinoirs, l'un ſe porte dans la poche & ſe vuide par le col, l'autre reſte en place & ſe vuide par la baſe. Ce dernier demeure toujours ſur la perſonne & a beſoin d'attaches & de ceinture, ce qui n'eſt pas néceſſaire pour l'autre qui eſt fait pour mettre dans la poche, d'où ce dernier a pris le nom d'Urinoir portatif. Celui-ci a ſon orifice ſurmonté d'un couvercle d'argent, de fer blanc ou de cuivre, qui ſe ferme en vis comme une écritoire, par ce moyen les perſonnes de l'un & l'autre ſexe, peuvent mettre dans leur poche l'Urinoir après s'en être ſervi ſans craindre que l'urine ne s'écoule. L'autre eſpéce d'Urinoir, peut également ſe vuider ſans qu'il ſoit néceſſaire de le déplacer, par le moyen d'un robinet qu'on a pratiqué à la baſe du côté externe, & qui s'ouvre à l'inſtar d'une fontaine. Ce (*a*) robinet peut ſe faire d'or,

(*a*) A la place de ce robinet qui doit gêner quelque petit qu'il ſoit, ne ſeroit-il pas plus commode de faire à la baſe de cette machine une eſpéce de ſoupape de même métal, qui ſeroit de l'épaiſſeur, de la largeur & de la forme d'une piéce de vingt-quatre ſols. Cette ſoupape ſeroit attachée par un de ſes bords avec un bouton ſemblable à ceux dont on ſe ſert pour les ceinturons d'épées, mais beaucoup plus applati, & il y auroit au côté oppoſé un reſſort comme celui qui eſt à une boëte de montre, deſorte qu'en pouſſant avec le doigt elle viendroit s'attacher en tournant ſur le bouton comme ſur un pivot. On comprend bien que cette plaque ſeroit placée à l'extérieur de la baſe de l'Urinoir. Afin de pouſſer avec le doigt cette ſoupape, il ſeroit néceſſaire que ſa ſurface externe fut ſurmontée

d'argent

d'argent ou de cuivre, mais ce dernier pourroit avoir quelque inconvénient.

On ne peut diſconvenir des grands avantages que les perſonnes ſujettes aux incontinences d'urines peuvent retirer de ces Urinoirs. Les portatifs ne ſont pas d'un moindre ſecours à ceux qui ſe trouvent dans des aſſemblées d'où ils ne peuvent ſortir qu'après un long eſpace de temps, de même qu'à ceux qui ſont dans le cas d'aller en voiture, & de faire de longues courſes avant que de pouvoir mettre pied à terre. Dans le cas où l'on porte un bandage pour cauſe de Hernie, M. Fauvel afin de ne pas multiplier les êtres ſans néceſſité, attache les bandelettes de l'Urinoir à la ceinture même du bandage.

Cette machine ſi néceſſaire dans les Hernies eſt encore une choſe ſur laquelle M. Fauvel a crû devoir porter toute ſon attention. Convaincu que tous ceux dont on a fait uſage juſqu'à préſent ſont défectueux en tout point, il leur en a ſubſtitués d'autres d'une nouvelle eſpéce. Ce ſont les bandages d'yvoire qu'il a le premier mis en uſage à Paris, & dont il paſſe à juſte titre pour être l'Auteur (*a*) Quoique ces ſortes de bandages ſoient d'un grand ſecours aux perſonnes des deux ſexes pour prévenir les deſcentes, ils ſont infiniment plus utiles pour les Hernies naiſſantes dont ils facilitent en peu de temps la guériſon radicale par la juſte & con-

dans un point oppoſée à ſon pivot d'une éminence faite en un petit bouton fixe.

(*a*) M. Chomel aujourd'hui Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & Meſſieurs Morand & Miſſa, en ont beaucoup recommandé l'uſage, & en ont publié les effets par la voye des Journaux.

tinuelle compreſſion qu'ils font ſur l'iſſue de la Hernie. C'eſt préciſement en cela qu'il ſemble qu'on doit leur donner la préférence ſur tous les autres dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent. Leur ceinture & leur écuſſon eſt ſans fer & ſans acier : ils ne forment d'ailleurs qu'un petit volume & ſont fort legers : ajoutons qu'ils ne bleſſent ni n'écorchent la partie ſur laquelle ils ſont poſés. Ces bandages ont céla de commode qu'ils ne gênent en aucune maniere ceux qui les portent, qu'on peut coucher avec & même monter à cheval ſans aucune incommodité. Une autre particularité qui doit encore donner la preférence à ceux-ci ſur les premiers dont on a fait uſage, c'eſt que d'un bandage ſimple on en peut faire un double ſans aucun changement au premier, ſoit par rapport à la ceinture ſoit par rapport à l'écuſſon. Il ne s'agit que d'ajoûter au premier un ſecond écuſſon d'yvoire qui s'approche ou s'écarte à volonté ou au beſoin.

M. Fauvel conſtruit outre cela des peſſaires d'yvoire pour la chûte de l'uterus & d'autres machines également d'yvoire & à reſſort qui ſont propres à contenir l'anus en place lorſqu'il eſt ſujet à tomber, comme cela arrive ſouvent aux enfans & aux vieillards. *

M. Fauvel a auſſi changé les Porte-ventres qu'on a coutume de faire, les uns avec de la baleine & du bois de canne ; les autres avec des plaques de fer mince en forme de fer à cheval fort évaſés, & poſés en travers ſur les

* Voyez à l'occaſion de ces bandages & de ces autres machines, la Thèſe que M. Miſſa ſoutint aux Ecoles de Médecine le 9 May 1754. Nous en donnerons l'extrait à la fin de cette piéce.

côtés avec une eſpace intermédiaire d'environ un travers de main. Les uns & les autres ſont recouverts de cuir & terminés tant en bas qu'en haut par des bandes qui tournent autour du corps en forme de ceinture. M. Fauvel a ſimplifié ces Porte-ventres en ne les faiſant que de baſin ou de ſatin piqué en différents ſens. Ils ſont formés de pluſieurs morceaux mis l'un ſur l'autre ; & recouverts tant en dehors qu'en dedans, d'une toile douce & fine ; ce qui les rend propre à comprimer exactement & mollement le bas-ventre. Les premiers au contraire ne les compriment qu'inégalement, n'étant pas aſſez ſouples, & ils l'écorchent & le bleſſent. Les nouveaux ont encore cet avantage ſur les autres, qu'on les peut blanchir ſans les défaire. L'Auteur les fait ſans ſous-cuiſſes, & ne leur met que deux cordons au lieu de quatre qu'il falloit pour les attacher. Ces machines ſont beaucoup plus légeres que les autres, moins incommodes & peuvent ſervir non ſeulement aux perſonnes graſſes de l'un & l'autre ſexe ſans aucun inconvénient ; mais mêmes aux femmes enceintes les plus maigres qui craignent d'avorter. Elles ſont encore utiles aux perſonnes qui ont de la diſpoſition à devenir graſſes ou a avoir un gros ventre, parce qu'elle empêchent les muſcles du bas-ventre de s'allonger outre meſure, en leur oppoſant une réſiſtance ſupérieure.

EXTRAIT

De la Thèſe de M. Miſſa ſur les Bandages.

IV. Après avoir fait connoître les avantages que le Public peut retirer des bandages d'yvoire, dont M. Fauvel eſt l'Auteur, il paroît à propos, comme nous l'avons promis plus haut, de parler de la Thèſe de M. Miſſa ſur ces mêmes bandages, & ſur les autres machines propres à contenir l'uterus, l'anus, &c.

La hernie ou deſcente, eſt comme on ſçait, un déplacement contre nature de certains viſceres du bas-ventre qui forment en dehors une tumeur apparente. Les principaux accidents de cette maladie ſont, le relâchement & l'alongement des ligaments, le gonflement des viſceres déplacés, la dilatation contre nature des orifices des parties contenantes, le tiraillement douloureux, l'adhérence & le tiraillement des parties qui ſouffrent une pareille incommodité. Les viſceres déplacés ſortent ou ne ſortent pas de la capacité du bas-ventre, * & cette différence fait diſtinguer les hernies en externes ou en inter-

* La région du bas-ventre n'eſt pas la ſeule qui ſoit ſujette aux hernies. On en a auſſi obſervé à la tête, & à la région de la poitrine, dans ſa partie poſtérieure qu'on nomme le dos. M. Miſſa n'a point jugé à propos de parler dans ſa Thèſe de ces différentes hernies, parce que pour les guérir, on ne peut ſe ſervir des bandages d'yvoire, qui ſont l'objet propre de ſa Thèſe, & par conſéquent, il n'a dû traiter que des hernies ordinaires, où ils peuvent être mis en uſage.

nes ; ce qu'on nomme encore hernies vraies ou fauſſes. C'eſt des premieres, c'eſt-à-dire, des hernies externes dont M. Miſſa fait mention dans ſa Thèſe. En donnant plus d'étendue qu'on a coutume de le faire au terme de hernie, il traite à leur ſuite des deſcentes du vagin, de la matrice, & des chûtes de l'anus. La diviſion qu'on donne auſſi des hernies par rapport à leur ſiége, eſt rélative aux différentes régions du bas-ventre. De-là, les hernies de l'épigaſtre, des hypochondres, de l'ombilic, des lombes, de l'hypogaſtre, des iſles, de la région du pubis, des aînes & de la partie ſupérieure de la cuiſſe. On voit dans divers Auteurs les noms de toutes ces différentes eſpéces, mais M. Miſſa en fait connoître deux autres eſpéces, dont la deſcription ne ſe trouve nulle part. La premiere eſt une hernie arrivée au nombril, & qui avoit la figure d'un cœur. La ſeconde eſt une hernie dans la région du pubis. Elle étoit occaſionnée par l'abſence de l'un des muſcles pyramidaux, & formée par le péritoine ſeul, ou en même-temps par l'inteſtin *Ileum*.

La trop grande abondance de ſéroſité dans le ſang eſt ordinairement une cauſe prochaine des hernies, ſur-tout dans les enfants. Quelquefois auſſi ce mal eſt occaſionné par quelque vice qu'on aura hérité de ſes parents. De quelque façon que la partie ſoit diſpoſée ou au relâchement ou au gonflement, le moindre effort peut occaſionner une hernie dans les enfants, & même dans les Adultes, ſi cette diſpoſition vicieuſe s'y rencontre. En partant de ces principes, on ne doit pas être étonné qu'un grand nombre de gens de métier ſoient ſujets aux her-

nies, quelques précautions qu'ils prennent pour s'en garantir.

Ces mêmes vices ſont auſſi ſouvent la cauſe des hernies imprévûes, dont on eſt quelquefois affligé à la fin d'une maladie, quoiqu'on n'ait rien fait qui ait paru les occaſionner. Elles diſparoiſſent ſouvent ſans aucun remède, mais elles reviennent de même dans le temps qu'on s'y attend le moins. Ce qui arrive ſans doute, parce que l'humeur qui a produit le relâchement ſe porte ailleurs par la route de la circulation.

On peut mettre au nombre des différentes cauſes qui peuvent procurer les hernies par un trop grand relâchement, l'air extrêmement humide, la boiſſon continuelle d'eaux trop crues, de mauvais cidre & de petite bierre, l'uſage des aliments préparés à l'huile, la bouillie, & un régime de vivre trop humectant. Alors les parties qui ſoutiennent les viſceres ſe relâchent, & les moindres cauſes qui font quelque violence les précipitent vers l'endroit où il y a moins de réſiſtance. Ces cauſes ſont externes ou internes. Parmi les externes, on compte les émétiques, les forts purgatifs, & tous les remèdes violents, les grands exercices ſur-tout après avoir mangé, les coups ſur le ventre, la preſſion violente des viſceres, les bandes des enfants trop ſerrées, leurs cris continuels, leurs chaiſes perçées, les voyages de long cours, &c. De-là vient que les Porte-faix, les Cavaliers, les Coureurs, ceux qui chargent & déchargent des gros ballots, les Danſeurs de corde, les Joueurs de Trompettes ſont ſi ſujets à ces accidents. Parmi les cauſes internes, on compte les grandes paſſions de l'ame, la débauche, la pareſſe, la conſtipation,

le teneſme, la ſuppreſſion d'urine, les accouchements laborieux, la difficulté de reſpirer, la coqueluche, les toux continuelles, les éternuements violents, la grande maigreur, & le trop d'embonpoint, l'épanchement d'eau dans le bas-ventre, &c. Toutes ces choſes ſont des cauſes ſuffiſantes pour donner lieu aux inteſtins de ſe déplacer, & de paſſer à travers les anneaux déja relâchés. Il s'enſuit de cet expoſé qu'on ne doit pas être ſurpris de voir un ſi grand nombre de perſonnes affligées de hernies, & qu'il y auroit plutôt lieu d'être étonné de ce que le nombre n'en eſt pas plus grand. Ce n'eſt pas dans la vûe d'effrayer les hommes que l'Auteur rapporte tant de cauſes diverſes d'un accident ſi commun, ſon but n'eſt que d'engager ces mêmes hommes à prendre toutes ſortes de précautions pour prévenir cet accident ſi incommode & ſi dangereux.

Le Médecin dans la Cure générale des hernies a trois ſortes d'indications à remplir. La premiere regarde la cauſe prochaine de la deſcente, la ſeconde concerne la deſcente même, & la troiſiéme les principaux accidents. Pour ſatisfaire à la premiere indication, on fait un prudent uſage des diuretiques, des apéritifs, des diapnoïques, des ſudorifiques, des purgatifs, des deſſéchans, des ſtimulans, des toniques aromatiques & ſpiritueux, enfin des aſtringents. On ne doit jamais employer ces derniers, avant que d'avoir tari la ſource qui a produit ou qui entretient le mal. C'eſt en ſuivant cette méthode qu'on peut eſpérer de plus grands ſuccès dans le traitement des hernies des enfants, & même des Adultes.

Les bandages des enfants qui n'ont pas encore atteints l'âge de cinq ans, ne doivent être que des contentifs faits de bandes de vieux linge mollet, & a demi uſé, afin de ne les pas écorcher. Comme ils ne ſont point expoſés à de violents exercices, ils n'ont pas beſoin d'une compreſſion ſi forte. Les ſeuls contentifs ſuffiſent pour réſiſter aux efforts qu'ils font en criant.

A l'égard des Adultes, il eſt abſolument néceſſaire qu'ils portent continuellement des bandages d'yvoire pour prévenir la ſortie des urines dans de pénibles exercices. Ces bandages ſont les plus propres à contenir toutes ſortes de hernies, en ce qu'ils s'appliquent exactement deſſus, qu'ils y reſtent fixes & immobiles, qu'ils preſſent également en tout ſens, qu'ils ont peu de volume rélativement à leur écuſſon ou pelotte, qu'ils ſont durs & fermes, qu'ils ne bleſſent pas ceux qui s'en ſervent comme on pourroit le croire au premier coup d'œil; qu'au moyen de la ceinture, & du ſous-cuiſſe de cuir mollet, dont l'écuſſon eſt accompagné, les bandages ſuivent tous les mouvements du bas-ventre, ſans ſe déplacer en aucune maniere de deſſus les hernies, & ſans échauffer les parties ſur leſquelles ils portent. Ces bandages ont encore l'avantage de comprimer toujours fort exactement le bas-ventre dans toute ſa circonférence, telle poſition qu'on prenne, ou tel exercice qu'on faſſe.

Mais quelle que ſoit la ſtructure des bandages, quelle que ſoit leur utilité, ils ne peuvent opérer la guériſon, ils y contribuent ſeulement. Tout leur effet ſe borne à contenir les parties déplacées, à en empêcher la ſortie, & à facili-

ter à la nature les moyens d'opérer une guériſon parfaite. C'eſt ce qu'elle fait ſouvent par elle-même dans les jeunes ſujets, & preſque toujours dans les Adultes par des remédes appropriés que preſcrit le Médecin, & que le Chirurgien herniaire applique à propos. La main de ce dernier doit être extrémement adroite, parce qu'il y a quelquefois adhérence ou étranglement dans les hernies. Il doit alors travailler ſous les yeux du Médecin, & varier à propos à ſes opérations, ſoit pour détacher les parties adhérentes, ſoit pour débrider celles qui ſerrent trop.

M. Miſſa propoſe dans ſa Thèſe autant de différents bandages qu'il y a de différentes eſpéces de hernies. La figure de leur écuſſon, la forme de leur ceinture varient ſuivant les cas & les circonſtances. Chaque eſpéce de hernie a ſon bandage particulier qui ne peut convenir qu'à elle-même. L'Auteur en décrit ſix eſpéces nouvelles, dont il eſt abſolument l'inventeur, & dont on doit ſe ſervir avec beaucoup de ſuccès. On en trouve une pour les hernies de la région épigaſtrique, une autre pour celle de la région du pubis, une troiſiéme pour la hernie crurale, une quatriéme pour la deſcente de matrice, une cinquiéme pour celle du vagin, enfin une ſixiéme pour la chûte de l'anus. Tous ces bandages ſont très-bien conçus, & l'exécution en eſt fort facile. On en trouve la deſcription dans la Thèſe, à laquelle on renvoie le Lecteur. On y verra encore les changements que M. Miſſa propoſe pour rendre les autres bandages plus commodes & plus utiles. L'Auteur a encore inventé des bandages pour empêcher l'écoulement involon-

taire des urines, ſoit dans les hommes, ſoit dans les femmes.

Ce ſeroit ici l'occaſion de faire connoître le mérite & les grands talents de M. Miſſa, ſes ſoins & ſon application pour tout ce qui peut en général procurer du ſoulagement aux malades, ſon zéle pour ſa profeſſion, ſon goût decidé & ſuivi pour l'obſervation ; mais ſa modeſtie nous impoſe ſilence, & déſaprouve même l'idée que nous avons eu de lui rendre la juſtice qui lui eſt dûe. Ç'auroit été en même-temps un tribut de reconnoiſſance que nous lui devons, pour les peines qu'il veut bien ſe donner pour ce Journal.

ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations de Pharmacie.

OBSERVATION,

Medico-Chymique & Œconomique,

Sur les différents uſages de l'Etain,

Par M. Missa, D. M. P.

DANS le Recueil du mois dernier, pag. 149, j'obſervai en paſſant que les vaiſſeaux de plomb & d'étain avoient auſſi leurs inconvénients; & je promis de donner dans la ſuite quelques obſervations à ce ſujet. Le temps & la place ne me permettant pas de m'étendre autant que je le pourrois ſur cette matiere, je me contenterai de faire voir dans ce précis que l'uſage médical de l'étain eſt à rejetter, ſurtout pour l'intérieur, & qu'on ne doit ſe ſervir qu'avec beaucoup de précautions des vaiſſeaux d'étain pour la préparation des médicaments & des aliments. Je n'avancerai rien qui ne ſoit fondé ſur des expériences que j'ai faites depuis que je me ſuis attaché à la Médecine.

Avant que d'entrer en matiere, je crois devoir avertir que je ne penſe pas que les effets du plomb & de l'étain ſoient auſſi funeſtes que

ceux du cuivre ; * mais pour être moins violents, ils n'en ſont pas moins à craindre.

Pour jetter plus de jour ſur ces réflexions, nous les diviſerons en quatre points. Dans le premier, je ferai voir ce que c'eſt que l'étain, & par conſéquent les raiſons pour leſquelles ſon

* Malgré tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit contre le cuivre, M. Euler, premier Médecin du Roi de Pruſſe, vient de donner un Mémoire qu'il a lû à l'Académie de Berlin, en faveur du cuivre employé dans la Pharmacie, & dans les uſtenciles de cuiſine. Mais en même-temps que ce ſçavant Docteur préconiſe avec tant de fermeté un métal qui ne devroit être employé qu'à de purs ornements, un Auteur Anglois foudroye ce même métal dans une brochure *in*-4°. qu'il a publiée ces jours-ci. Ce livre n'eſt rempli que des accidents arrivés par l'uſage des vaiſſeaux de cuivre, & le but de l'Auteur eſt de porter le gouvernement à bannir pour toujours un ennemi ſi dangereux. L'Etat même eſt déja très-ſérieuſement occupé à entrer dans les vûes de l'Auteur, & il y a tout lieu de croire qu'on ne tardera pas à donner un réglement à ce ſujet. J'ajouterai ici en deux mots un nouvel exemple d'un accident arrivé par les effets du cuivre, & qui m'a été communiqué par une perſonne digne de foi. Une Dame d'environ quarante ans, d'un bon tempérament, & qui étoit fort ſaine, fut bleſſée au pouce par une épingle où il y avoit du verd de gris. Cette piquure lui paroiſſant peu conſidérable, elle ne jugea pas à propos d'y faire attention; mais peu de temps après le pouce devint extrémement enflé, & les remédes qu'on y appliqua n'empêcherent pas le mal de gagner inſenſiblement toute la main, & enſuite le bras qui devint monſtrueuſement gros. On y fit pluſieurs inciſions ; mais la gangrene s'étant miſe à la plaie, la malade en mourut. Si l'on étoit porté à croire qu'il y eût quelque virus caché dans la malade, au moins ne peut-on nier que le verd de gris a pu le faire éclorre.

uſage eſt nuiſible. Dans le ſecond, je démontrerai qu'il doit être banni de la Médecine. Dans le troiſiéme, je ferai connoître qu'on ne devroit point ſe ſervir de vaiſſeau d'étain pour la préparation des médicaments. Dans le quatriéme enfin, j'inſiſterai fort ſur les maladies de langueur, qui ne ſont ſouvent occaſionnées que par des aliments préparés ou conſervés dans des vaiſſeaux d'étain.

1°. L'étain ſuivant la définition des Métallurgiſtes eſt un métal blanc & brillant. Il eſt cependant livide juſqu'à un certain point, fragile, mou, ſonore, fléxible & ſujet à ſe caſſer, lorſqu'on veut le plier de différentes façons. Sa trop grande fléxibilité eſt cauſe qu'on ne peut point le travailler ſeul; ce qui fait qu'on eſt obligé d'y mêler du cuivre, & même du plomb, à une quantité plus ou moins grande, ſelon que l'on veut donner à la pâte plus ou moins de conſiſtance. D'où il s'enſuit que l'étain le plus commun contient une quantité conſidérable de plomb, mais celle du cuivre n'eſt pas ſi forte.

L'analogie qui eſt entre l'étain & le plomb eſt ſi grande, qu'elle a donné lieu aux Auteurs de les confondre ſouvent enſemble, & de prendre indiſtinctement les mots de plomb & d'étain pour déſigner indifféremment l'un ou l'autre. Quelques Naturaliſtes ſe ſont aviſés de donner le nom de plomb à l'étain brut. D'autres Écrivains célèbres de l'antiquité ont nommé l'étain, plomb blanc, & ont appellé plomb noir, le plomb proprement dit. En réduiſant l'un & l'autre ſous le même genre, ils les ont ſimplement diviſés en différentes eſpéces.

On trouve différentes matieres mêlées avec la mine d'étain. Ces matieres ſont le plus ſouvent des ſubſtances arſénicales de couleur brune, quoique brillante juſqu'à un certain point. Si on ſoumet à l'action du feu ces mêmes ſubſtances, elles ſe réduiſent auſſi-tôt en fumée. Il s'enſuit donc de-là qu'il y a dans l'étain une certaine quantité d'arſenic. Ajoutons encore que par les voies de la Chymie on en tire un ſel arſénical. Cette vérité que les anciens mettoient en problême n'en eſt plus un. Les modernes en ont fait la démonſtration depuis quelque temps, & parmi les plus célèbres, on peut compter Meſſieurs Geoffroy le jeune, Macquer, & quelques Chymiſtes Allemans, tels que Sthal, Junker, Muſgrave, Pott, Crammer.

M. Geoffroy, d. m. p. dans ſa matiere médicale, au chapitre de l'étain, ſemble douter de la réalité de ce fait. Il ſuppoſe que ſi l'on trouve ce ſel dans l'étain, ce ne peut être qu'en très-petite quantité.

L'arſénic, comme on ſçait, eſt un corps fragile, peſant, dur, brillant, quoiqu'un peu opaque, de couleur d'un brun foncé pour ne pas dire noir. Son odeur eſt ſemblable à celle du ſoufre, & très-fétide. Lorſqu'on le ſoumet à l'analyſe, on trouve que ſa nature n'eſt pas toujours conſtamment la même; car tantôt il participe de l'argent, & tantôt il contient une aſſez grande quantité de cuivre. Sa vertu corroſive l'a fait mettre dans la claſſe des poiſons les plus ſubtils. Les chiens * ſont les ſeuls animaux à qui il ne cauſe pas la mort.

* Vepf. de cic. aquat.

Ce demi métal eſt compoſé d'un ſel acide, uni à une certaine ſubſtance mercurielle ou métallique, avec une petite portion de ſoufre ; ſon goût corroſif eſt une preuve qu'il eſt impregné d'un ſel acide, outre que la plus forte partie de ce ſel ſe diſſout dans l'eau. L'étain dans lequel on découvre les mêmes matieres ne les a ſelon toute apparence que parce qu'il les tient de ce demi métal dont il eſt compoſé. Pour ſe convaincre que l'arſénic & l'étain ſont formés d'une ſubſtance métallique qui eſt diſſoute, cachée, & même comme noyée dans ces deux corps, il ne s'agit que de les mêler avec du ſavon, du ſuif, du beurre frais, de l'huile ou quelque corps gras de quelque eſpéce qu'il ſoit. A l'égard de la portion ſulphureuſe qu'on obſerve dans l'arſénic & l'étain, elle eſt ſi peu conſidérable qu'on peut avancer qu'elle ne s'enflamme pas ſur les charbons ardents.

Les partiſants de l'uſage de l'étain, tant médical que domeſtique, nous objecteront peut-être pour juſtifier l'innocence de ſa nature, & la bonté de ſes effets, qu'il contient à la vérité beaucoup d'arſénic & de ſoufre à ſa mine, mais qu'il en perd beaucoup par la déflagration & la calcination. On répond à cela que l'odeur d'ail que rend l'étain quand on le fond, eſt une preuve évidente qu'il y reſte toujours de l'arſénic & du ſoufre.

Tout le monde ſçait que ſi l'on jette une poignée de limaille d'étain ſur la flamme d'une chandelle, elle devient auſſi-tôt toute bleue, * & la fumée qu'elle répand a une odeur de ſoufre & d'ail. Ce qui prouve d'une maniere incon-

* JUNK. conſpect. chem. de cupro.

teſtable la préſence de l'arſenic & du ſoufre. J'ajouterai une nouvelle preuve tirée de la nature même de l'arſenic. Si on le fond avec le cuivre, il donne les mêmes phénomenes que ſi on y eût mêlé de l'étain, puiſqu'il lui communique la couleur de l'argent. En faiſant attention que l'étain ſe fond plutôt que les autres métaux, qu'il s'y attache avec facilité, les pénétre fort intimement, & qu'il fait tellement corps avec eux qu'on ne l'en ſépare qu'avec peine, qu'il les rend moins ductiles, on ne pourra s'empêcher de convenir que tous ces phénomenes lui ſont communs avec l'arſenic. Il s'en ſuivra donc de tout ce qu'on vient de dire, que quelque étendu, & en quelque petite quantité qu'il ſoit dans l'étain, ſa qualité nuiſible en eſt ſeulement diminuée & non pas détruite en entier. Par conſéquent ſon uſage médical eſt à rejetter ſur tout pour l'intérieur : c'eſt ce que je vais tâcher de prouver.

L'étain pris comme reméde, n'a pas les vertus qu'on lui attribue pour guérir les maladies dans leſquelles on l'ordonne. Je dis plus, j'oſe même ſoutenir d'après l'expérience qu'il eſt un poiſon lent, & qu'il ne peut par conſéquent être que très-nuiſible.

Il n'y a point de Médecins prudens qui en recommandent l'uſage intérieur en Médecine, ce qui fait qu'on ne s'en ſert que très-rarement. Ceux qui le regardent comme un reméde, lui attribuent des vertus propres à combattre les maladies de la matrice & des poumons, quoiqu'il ſoit contraire à ces mêmes parties plus qu'à toutes autres. La doſe qu'ils en preſcrivent eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme. Ils prétendent

prétendent qu'on peut & même qu'on doit le continuer pluſieurs jours de ſuite. Ils donnent auſſi en pareil cas le ſel de Jupiter * depuis deux grains, juſqu'à huit & dix. Ils le font prendre pluſieurs fois de ſuite aux femmes hyſtériques, en lui attribuant des vertus merveilleuſes qu'il n'a certainement pas. Ceux qui connoiſſent ſon peu d'efficacité en pareille accaſion, n'en font aucun uſage.

On prépare auſſi avec l'étain l'antihectique de Poterius. Ce reméde ſe donne, depuis un demi gros juſqu'à un gros & demi ou deux gros pour la plus forte doſe. On en fait ordinairement uſage dans la fiévre hectique, la Phthyſie, le Maraſme, la conſomption & le crachement de ſang. Je ne le crois cependant pas moins nuiſible ou inéficace que tous les autres remédes qu'on tire ordinairement de l'étain rélativement à la Médecine.

Les Partiſans de ce reméde ſoutiennent qu'il n'a jamais de plus grands ſuccès dans les maladies que nous venons d'indiquer, que lorſqu'elles viennent ou qu'elles ſont accompagnées d'une grande fermentation dans le ſang, d'une chaleur exceſſive dans les fluides, d'une ardeur extrême dans les ſolides, ou quand elles dépendent d'une ſaumure conſidérable dans le ſang, & d'une grande acrimonie dans les humeurs.

On lit dans quelques Auteurs que l'or muſſive, qui eſt une autre eſpéce de préparation chymique de l'étain, eſt un reméde ſouverain contre la fiévre maligne, la fiévre pourprée ou avec exanthême à la peau, contre l'affection

* De l'étain.

hyponchondriaque, la mélancholie & la paſſion hyſtérique ; mais je ſoutiens qu'il ne peut produire aucun des effets qu'on en attend. On ne le preſcrit ſûrement en pareil cas, que parce qu'on lui croit une vertu diaphorétique qu'il n'a pas, ou du moins qui n'a pas encore été bien conſtatée par une expérience fidéle & ſoutenue. La preuve que j'en donnerai, c'eſt qu'il ne produit point au gré de ceux qui l'ordonnent, une évacuation conſidérable par l'habitude du corps, ſoit en excitant la tranſpiration, ſoit en provoquant les ſueurs. J'ajouterai même qu'il les ſupprime, ou au moins qu'il les diminue conſidérablement, en éteignant la chaleur naturelle, & en ralentiſſant trop la circulation des liqueurs.

Je crois avoir prouvé qu'il reſte toujours de l'arſenic dans l'étain, & je conclurai en conſéquence, que ce reméde ne peut être que très nuiſible, & qu'étant pris intérieurement, il ne peut manquer de cauſer des ſymptômes funeſtes de différente nature. J'avouerai cependant que l'étain ne peut pas faire les mêmes ravages que ſi on eût pris de l'arſenic tout pur. Mais en ſera-t'il moins pour cela un poiſon lent, & ſes effets en ſeront-ils moins dangereux pour être moins prompts ? Ils ſeront mêmes d'autant plus fatals qu'on aura moins ſujet de s'en défier, & qu'ils mineront petit à petit la machine humaine, ſans qu'on en ait le moindre ſoupçon.

Ainſi l'étain une fois porté dans l'eſtomac, produira par les principes arſenicaux qu'il contient, des maux plus ou moins conſidérables, ſuivant qu'il abondera plus ou moins dans ces ſortes de principes.

Les mauvais effets qui lui ſont communs avec l'arſenic, quoique moins conſidérables & moins prompts, ſont la douleur de tête, les vertiges, les éblouiſſements, l'inſtabilité ſur les jambes, une péſanteur, une anxieté, des gonflements d'eſtomac, quelques nauſées, des vomiſſements mêmes fatiguants, de fréquentes indigeſtions, ou des digeſtions pénibles & laborieuſes, une palpitation fréquente, un battement d'artere aorte qui répond au cartilage xyphoïde, un abattement ſubit, une perte de forces ſenſible, quelquefois un leger délire, ou une ſorte d'yvreſſe, des ſoubreſauts dans les tendons, ou des eſpéces de convulſions, des mouvements ſpaſmodiques dans le genre vaſculeux & nerveux, une pâleur habituelle au viſage, des foibleſſes, une langueur extrême, une ardeur de gozier, une ſoif exceſſive, de legers ſentimens de fiévre, des tranchées ſourdes dans le bas-ventre ſur-tout vers le nombril, & un peu au-deſſus, des ſueurs froides ou la paralyſie, &c.

Il eſt vrai que ces accidents n'arrivent pas toujours, mais il ſurvient ſouvent à leur place une diſpoſition prochaine au maraſme, à la fiévre étique, aux crachements de ſang, aux tremblements ou mouvements involontaires dans les membres; ſans parler des laſſitudes ſpontanées, des affections hypochondriaques dans les hommes, des paſſions hyſtériques dans les femmes & de legeres aliénations d'eſprit ou d'autres maladies chroniques graves & ſouvent incurables.

Après avoir fait voir le danger qu'il y a de prendre l'étain en remédes internes, je crois qu'il ſeroit à propos d'en défendre l'application

extérieure dans les maladies de la peau. Ce remède étant repercuſſif lorſqu'on l'applique ſur la peau, peut faire rentrer au dedans l'humeur de la tranſpiration, ainſi que toute autre humeur vicieuſe qui étoit deſtinée à être chaſſée au dehors. Il ne peut donc que troubler l'économie animale, en expoſant les fluides à des impuretés & en nuiſant à leur dépuration.

Suivant ces conſidérations, je penſe qu'il ſeroit à propos de bannir de la pratique l'uſage intérieur & extérieur de l'étain, puiſque d'un côté ſes vertus ſont au moins équivoques, & que de l'autre le danger en eſt preſque certain. Nous avons d'ailleurs d'autres remèdes excellents dont les vertus & les effets ſont connus & approuvés par une longue ſuite d'expériences & une pratique journaliere.

III°. Je crois devoir ajouter ici qu'il ſeroit de la derniere importance de veiller avec ſoin pour que les Apoticaires ne ſe ſervent jamais de vaiſſeaux d'étain pour préparer ou conſerver les médicaments qui ont quelque acide fixe ou volatil, ſoit végétal ſoit minéral ou animal. Les raiſons que j'en pourrois apporter étant les mêmes que celles que je vais donner au ſujet de l'uſage domeſtique des vaiſſeaux d'étain, je dois me diſpenſer de les rapporter ici.

IV. En donnant la deſcription de l'étain, j'ai fait voir que ce métal étoit compoſé de cuivre & de plomb, & qu'il contenoit outre cela des parties ſulphureuſes & arſénicales. On ſçait qu'on ne peut manier un peu fortement ce métal ſans qu'il s'en évapore quelques parcelles. Les ouvriers qui le travaillent ou ceux qui l'écurent ont les mains craſſeuſes, noires, livides, viſqueu-

ſes, graſſes, froides & douces au tact, ce qui prouve la préſence de l'arſénic & du plomb dans les vaiſſeaux d'étain, ſans parler de ſa mauvaiſe odeur. On ne doit donc pas être ſurpris ſi j'avance d'après pluſieurs Auteurs reſpectables, & d'après de nombreuſes expériences que l'uſage domeſtique des vaiſſeaux d'étain eſt dangéreux à certains égards : mais comment ce métal communique-t-il ſon poiſon aux aliments ſolides & fluides ? C'eſt ce que je vais entreprendre de prouver. Je ne parle point ici de l'étain fin ou d'Angleterre, qui étant plus purifié, & par conſéquent moins chargé de matieres dangéreuſes, ne produit pas également les mêmes effets que l'étain commun. Ce dernier eſt plus peſant, & a les grains plus groſſiers que l'étain fin, outre qu'il eſt d'une couleur plus terne, ce qui lui vient de la grande quantité de plomb & d'arſénic avec lequel il eſt mêlé. Comme il eſt le moins cher, il eſt par conſéquent plus en uſage parmi les pauvres gens. Obſervation qu'il eſt bon de faire ici en paſſant par rapport à ce que je dirai dans la ſuite. J'inſiſte ici plus fortement ſur l'uſage de l'étain commun, comme étant plus univerſel & plus dangereux.

Les liqueurs acides rongent le plomb & l'étain, * mais d'une maniere inégale, car elles

* Les acides rongent l'étain, mais ils ne le calcinent pas, & ne le réduiſent pas en une eſpéce de chaux blanche ou de précipité blanc. Ce prétendu précipité blanc n'eſt autre choſe que l'étain lui-même uni à l'acide qui l'a attaqué & diſſout à une certaine quantité. Les effets des acides ſont ſemblables à ceux que l'eau regale produit ſur l'étain ; mais à cette différence près qu'ils agiſſent d'une maniere moins marquée, & plus lente quoiqu'eſſentiellement la même.

ont moins de priſe ſur l'étain que ſur le plomb. Plus ces agents ſont concentrés, plus ils ſont actifs; plus ils ſont actifs, plus ils diſſolvent l'un & l'autre avec facilité, & en grande quantité. C'eſt pour cette raiſon que le vin rouge, & bien mûr qu'on laiſſe dans des meſures d'étain, travaille moins ſur ce métal, & s'y conſerve plus long-temps. Il devient même moins dangereux quand il s'y eſt altéré par la diſſolution qu'il en a faite, que le vin nouveau, & que le vin blanc, ſur-tout celui dont l'acide n'eſt pas encore émouſſé par l'ancienneté. Les plantes cruciferes miſes en fermentation, ou leur infuſion un peu forte, gardée un certain temps dans un vaiſſeau d'étain, le diſſolveroient en grande quantité. Les eſprits de vitriol, de nitre, de ſel & de vin ne l'épargneroient guéres davantage, pour ne pas dire qu'ils l'attaqueroient encore plus efficacement.

Pour prouver l'action de ces menſtrues ſur les vaiſſeaux d'étain, il ne s'agit que d'examiner qu'elles ſont les parties qui reſtent après que ces ſortes de diſſolutions ont été évaporées. La Chymie nous apprend qu'il reſte un ſel dont la ſaveur eſt douce & ſucrée. Ce ſel n'eſt autre choſe qu'un ſel de ſaturne régénéré, & tiré des parties du plomb dont l'étain eſt impregné. La ſaveur de ce ſel n'eſt malheureuſement pas inconnue aux Marchands de vin, & les Hollandois & les Anglois, inſtruits de cette dangereuſe propriété qu'ils reconnoiſſent dans le plomb & dans l'étain, ſe ſervent de l'un de ces métaux pour faire ce qu'ils appellent vins blancs du Pays, ou vins façonnés dans un Pays où il n'y a point de vignes. La prudence ne me permet pas de donner ici la compoſition des drogues, &

des autres ingrédiens dont les Marchands de vin ſe ſervent avec la limaille de plomb ou d'étain pour faire du vin ſans le ſecours de la vigne. Cette fraude des Marchands ſi funeſte à la ſanté mérite une attention toute particuliere de la part des Magiſtrats.

On prétend que nos vins blancs mouſſeux, & même ceux qui ne le ſont pas, mais dans leſquels on apperçoit une eſpéce de tourbillon de paillettes argentées, ſont pleins de limaille d'étain, au lieu de ſucre-candi qui ne peut pas donner au vin cet avantage dans un dégré auſſi éminent.

Les corps gras & huileux font la même impreſſion ſur les vaiſſeaux de plomb & d'étain, par la raiſon que ces corps contiennent des acides comme la Chymie nous l'apprend. Ainſi il y auroit du danger à laiſſer trop long-temps ſéjourner des matieres huileuſes, ſavoneuſes ou graiſſeuſes dans des vaiſſeaux d'étain, parce qu'en diſſolvant ce métal, elles s'imprégneroient de ſes parties mal-faiſantes.

Une nouvelle preuve que les agents acides diſſolvent les principes de la matiere qui entre dans la compoſition des vaiſſeaux, c'eſt que les vaiſſeaux qui ont ſervi à les contenir ou à les préparer, contractent une eſpéce de rouille adhérente à leurs parois internes, qui les rend noirs & malpropres. Ajoutons que ces vaiſſeaux perdent de leur poids; que les acides ſe trouvent beaucoup adoucis & affoiblis, quand on les en retire après y avoir ſéjourné quelque temps. Si on les eût mis dans tout autre vaiſſeau, l'acide ſe ſeroit beaucoup plus développé, & ſeroit devenu plus actif & & plus piquant. Si on n'eût rempli ces mêmes vaiſſeaux que d'eau ou de corps non acides, ils n'auroient pas contraté de rouille au-dedans; ou

du moins en très-petite quantité, ils n'auroient preſque point diminué de poids. Je dis preſque pas, parce qu'il eſt démontré que l'air, ſur-tout l'air humide agit deſſus, à raiſon de l'acide vitriolique qu'il contient, à la vérité d'uue maniere fort étendue, & à raiſon duquel il produit plus ou moins les mêmes altérations ſur les vaiſſeaux d'étain que les acides dont je viens de parler.

Cette eſpéce de rouille, dont on a parlé plus haut, ne ſe contracte jamais plus aiſément dans les vaiſſeaux d'étain, que lorſqu'on néglige de les écurer * ou rincer, & qu'on y laiſſe pluſieurs jours de ſuite des reſtes de liqueurs acides, comme du vin ou du vinaigre, &c. Il arrive de-là que l'ancienne liqueur demeurée au fond du vaiſſeau gâte la nouvelle qu'on met pardeſſus. Une choſe qu'on doit remarquer, c'eſt que plus le vaiſſeau eſt vieux, plus il a de la facilité à ſe rouiller quand on y met des liqueurs acides, ſur-tout s'il a déja été taché de rouille, ſoit dans ſes parois, ſoit dans ſon fond. Ces mêmes liqueurs produiſent une rouille plus ou moins abondante, plus ou moins pernicieuſe, ſuivant que les acides qu'elles contiennent ſont plus ou moins actifs, ou plus émouſſés, ou en plus grande ou moindre quantité.

Parmi les différents vaiſſeaux d'étain qui ſer-

* On ne peut bien écurer l'étain, & lui rendre ſon premier éclat, qu'en ſe ſervant comme on fait dans toute la Flandre des feuilles de ſureau miſes en bouchon. Le ſuc qui en ſort eſt un déterſif excellent pour en enlever la rouille. Si on examine l'eau où l'on rince ces plats après les avoir ainſi frottés, on trouvera qu'elle eſt graſſe, gluante & rouſſâtre : ce qui prouve qu'il s'eſt alors détaché de l'étain beaucoup de plomb, & une certaine quantité de parties arſénicales & métalliques.

vent à meſurer, à conſerver ou à préparer les aliments, il faut commencer par ceux qui ſont plus en uſage, & par conſéquent qui doivent être la cauſe d'un plus grand nombre d'accidents: tels ſont les meſures des Marchands de vin, les alambics dont les Apoticaires ſe ſervent pour diſtiller, & les autres vaiſſeaux qu'ils employent à préparer leurs drogues.

Pour prouver que le vin qui a ſéjourné long-temps dans l'étain, & qui s'eſt aigri ne devient nuiſible à ceux qui le boivent, qu'à raiſon du plomb, & de l'arſénic qu'il contient alors, c'eſt qu'on ne s'apperçoit pas que le vin aigri dans d'autres vaſes produiſe des effets auſſi dangereux à choſes égales, dans les Communautés où l'on ne ſe ſert que de pots de terre pour meſurer le vin, que dans celles où l'on ſe ſert de pots d'étain.

Les vins ainſi altérés ne font jamais plus de ravages, & ne décélent plus le poiſon qu'ils contiennent que quand on les prend à jeun, ou qu'on a bien chaud, qu'on a l'eſtomac trop rempli de nourritures, qu'on a déja bû auparavant d'autres vins naturels, ou qu'on s'expoſe au grand air dans des temps froids. La raiſon de ces accidents provient de ce que ces vins refroidiſſent trop tout-à-coup, & qu'ils repriment trop promptement le mouvement des humeurs.

Les pernicieuſes ſuites de l'uſage des pots d'étain ſe manifeſtent plus dans la campagne que par-tout ailleurs, parce que les Payſans ſouvent ont coutume de garder pendant cinq ou ſix jours de ſuite du vin, de la bierre, du cidre, &c. dans le même pôt (*) d'où il arrive que ces liqueurs

(*) Les vins de lie ou en beſſiere & tournés à l'aigre, les incommodent beaucoup plus que les autres liqueurs.

deviennent à la fin émétiques. Les Domeſtiques de Communautés ſe trouvent auſſi ſouvent dangereuſement incommodés, pour avoir bu le vin qui reſte dans les pots ou portions, & ſouvent même ce qui eſt tombé dans les vaſes de de cuivre ou de plomb que l'on met au deſſous des tonnaux ou des meſures que l'on remplit pour chaque particulier de la Communauté. Je ne dois pas oublier à ce ſujet la table ou cuvette de plomb qui eſt ſous le comptoir des Marchands de vin & qui reçoit toutes les égoutures. Le vin qui y ſéjourne quelque temps & qu'ils donnent enſuite à boire, ne peut produire que de très-dangereux effets. On a vu des perſonnes après avoir bu une liqueur acide qui avoit ſejourné du temps dans un vaiſſeau d'étain, ſe ſentir de grands maux de cœur, perdre leurs forces, avoir continuellement dans la bouche un goût douceâtre & fade, & enfin rendre ce qu'elles avoient pris.

J'ai vu des Sages-femmes de Campagne, qui avoient l'imprudence de faire prendre aux femmes en couche de copieuſes rôties faites avec le vin nouveau & aigrelet, & préparé dans une écuelle d'étain. Souvent une partie de cette rôtie reſtoit dans l'écuelle pendant vingt-quatre heures, & elles la faiſoient prendre le lendemain à leur malade. Elles les expoſoient par cette conduite déraiſonnable à avoir des tranchées, des convulſions, des fiévres ardentes, des tranſports, des laits répandus en ſupprimant les évacuations naturelles & néceſſaires à l'état de ces femmes.

Un autre reproche que je pourrois encore faire aux gens de la Campagne & peut-être même à ceux de la Ville, c'eſt de garder de la moutarde des ſemaines entieres dans un mou-

tardier d'étain, d'aſſaiſonner leur ſalades avec du vinaigre qui a reſté quinze jours ou peut-être un mois dans des pots d'étain, le plus ſouvent ſans être bouché ou expoſé à l'air libre. Les vomiſſements qui ſurviennent ſont regardés comme l'effet de quelques mauvaiſes herbes qui ſe trouvent dans la ſalade, tandis qu'ils ne ſont occaſionnés que par le vinaigre imbu de parties arſenicales. Enfin on doit bien ſe garder de mettre dans des vaiſſeaux d'étain ou de plomb tous aliments acides, puiſqu'ils ne tarderont pas à s'y corrompre en prenant dans l'étain le poiſon qui y eſt caché comme on l'a fait voir. (*) Par conſéquent ſi on fait des œufs au miroir ſur un plat il ſe tache au fond & prend une couleur d'ardoiſe ou de plomb brut & ſale. Cette couleur n'eſt autre choſe qu'une eſpéce de rouille que les principes de l'œuf ont fait éclorre en diſſolvant une partie du plomb & des parties arſenicales.

Si on laiſſe pendant vingt-quatre heure repoſer à froid dans un vaiſſeau d'étain des œufs à l'oſeille, en aumelette ou autrement, ces mêts excitent des nauſées fréquentes, ſouvent même des vomiſſements, des péſanteurs de tête & cauſent une certaine langueur, &c. ſur-tout ſi on a ajouté du vinaigre dans ces ragouts. Il

(*) Le ſel marin mis ſur un plat d'étain, le ronge & le perce en peu de temps. Les acides tirés des végétaux font la même choſe, mais plus lentement, parce qu'étant les mêmes que les acides minéraux, ils ſont différemment altérés & même affoiblis par l'union des principes végétaux avec leſquels ils ſont confondus. Il en eſt de même des animaux. Les acides de toute eſpéce font un ſel neutre métallique ou ſucre de Saturne plus ou moins marqué.

en ſera de même du beurre frais ou fondu, fromage, ſain-doux, ou légumes fricaſſées qu'on aura laiſſés également ſur un vaiſſeau d'étain pendant un jour ou deux dans les grandes chaleurs.

J'ai obſervé qu'un morceau de viande mis ſur une aſſiette d'étain, une partie de ce même morceau ſur une aſſiette de terre verniſſée (*), ne tardent pas à ſe corrompre & à devenir d'un uſage ſuſpect. Celui qui étoit ſur l'étain ſe corrompit le premier & pris une couleur d'un verd noirâtre. Un autre morceau que j'avois mis en même temps ſur un vaiſſeau de bois s'y conſerva deux jours de plus. Les vaiſſeaux d'étain dans leſquels on a ainſi gardé des aliments, contractent une couleur brune pareille à celle qu'on obſerve dans ces mêmes vaiſſeaux où l'on a laiſſé ſéjourner pendant pluſieurs jours du vin ou toute autre liqueur acide.

Je ne dis pas que ces aliments ainſi alterés par un trop long ſéjour dans un vaiſſeau d'étain ſoient autant de poiſons mortels, mais j'oſe aſſûrer que troublant les digeſtions & l'ordre naturel de l'économie animale, ils occaſionnent ordinairement des maladies graves dont on ne devine pas ſouvent la cauſe. Les enfans ſont toujours les premiers qui en reſſentent les mauvais effets, ainſi que les perſonnes du ſexe qui ont de la diſpoſition à la paſſion hyſtérique, les hypochondriaques, les mélancoliques, les filles

(*) On ſçait que le vernis des vaiſſeaux de terre eſt fait avec du plomb, & quoiqu'il n'en contienne qu'en très-petite quantité, & même preſqu'imperceptible, on ne laiſſe pas d'ordonner ſouvent que tel ou tel remède ſe fera dans des pots non verniſſés.

qui ont les pâles couleurs, les tempéraments ſecs & cacochymiques, & enfin tous ceux dont l'eſtomac & les premieres voies ſont remplies de matieres glaireuſes & acides ; ceux dont le genre nerveux eſt en contraction ſpaſmodique, ceux enfin dont les fibres muſculeuſes & vaſculeuſes ſont très-irritables & d'un ſentiment exquis. On ſent les raiſons pour leſquelles ces ſortes de poiſons quelques foibles qu'ils ſoient, ne manquent jamais de produire des ſuites funeſtes. C'eſt peut-être de-là, ou plutôt je n'en doute pas qu'il faut déduire la cauſe pathologique des obſtructions, des ſkirrhes, des jauniſſes, des indigeſtions, des appétits dépravés, des douleurs d'entrailles, des maux de têtes périodiques & habituels, qui ſont autant de ſémences d'une infinité de maladies chroniques de toute eſpéce.

L'étain commun eſt beaucoup plus froid & beaucoup plus rafraîchiſſant que l'étain fin, vû la grande quantité de plomb qu'il contient (*). Il ne doit donc point paroître ſurprenant qu'il rafraîchiſſe outre meſure, qu'il ralentiſſe la circulation du ſang, éteigne la chaleur naturelle des viſceres, trouble l'ordre des ſecrétions, ſuſpende les excrétions, &c. Il eſt d'ailleurs abſolument ennemi des nerfs, & c'eſt par-là qu'il eſt ſi funeſte aux perſonnes que nous venons d'indiquer plus haut. J'ajouterai encore qu'il leur cauſe toujours un grand froid aux pieds &

(*) L'étain fin ou d'Angleterre, n'eſt pas ſujet à ſouffrir les mêmes altérations de la part des acides, parce que ſuivant les Chymiſtes modernes, la partie arſenicale eſt plus étendue que dans l'étain commun, & qu'elle eſt comme noyée dans une plus grande quantité de ſubſtances métalliques ou mercurielles. D'ailleurs il entre beaucoup moins de plomb dans ſa compoſition.

aux mains, & que ſouvent même, il leur ſurvient une ſueur froide pour avoir ſeulement mis les mains pendant quelque tems ſur un plat d'étain. Tout ce qu'on avance n'eſt que trop prouvé par de funeſtes expériences. Je conclurai donc que c'eſt à juſte titre que nous regardons l'étain, ſur-tout l'étain commun comme un poiſon ennemi de l'humanité, & dont il faut interdire l'uſage, ſoit dans la Médecine, comme remède interne ou externe, ſoit dans le domeſtique comme uſtenciles de cuiſine. On doit auſſi bannir de la Pharmacie les vaiſſeaux d'étain, ſoit fin ou commun, & même de la Chymie, comme étant poiſon ou du moins capable de déranger les opérations Chymiques & Pharmaceutiques.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du préſent mois. A Paris, ce premier Avril 1755.

LAVIROTTE.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Recueil d'Avril 1755.

ARTICLE PREMIER.

I. *OBſervation ſur un enfant à trois jambes, par M. Hatté, D. M. P.* page 227

II. *Réflexions Critiques ſur un Mémoire de M. le Cat, par M. Peſſaut de la Tour, D. M.* p. 233

III. *Obſervation ſur une Concrétion Polypeuſe trouvée dans la tête d'un enfant, par M. Chabrol, &c.* p 241

IV. *Obſervation ſur un retour périodique des Régles obſervé tous les quinze jours dans une Nourrice, par M. Hatté, D. M. P.* p. 243

V. *Relation d'un homme extraordinairement gros,* p. 247

VI. *Effet ſurprenant d'une Brûlure extraordinaire obſervé à Lyon, par M. Morand, D. M. P.* p. 251
VII. *Lettre de M. Miſſa, D. M. P. ſur un gonflement extraordinaire de la Verge, avec ſphacele,* p. 253
VIII. *Lettre d'un Médecin Italien, à l'Auteur de la Lettre à M. Bouvart,* p. 257

ARTICLE II.

I. *Lettre Critique, au ſujet d'un enfant qui a été trouvé dans la capacité du bas-ventre,* p. 265
II. *Lettre de M. le Cat à M. Miſſa, D. M. P. ſur l'uſage de l'Agaric,* p. 269
III. *Obſervation ſur les Urinoirs & ſur les Bandages d'yvoire de M. Fauvel,* p. 271

ARTICLE III.

I. *Obſervation, Medico-Chymique & Œconomique, ſur les différents uſages de l'Etain, par M. Miſſa, D. M. P.* p. 283

Fin de la Table.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

MAY 1755.

Tome II.

A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Nota. *Ce Recueil a commencé au mois de Juillet* 1754.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez { BARRIERES. JAHYER.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A LYON, chez J. DEVILLE.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A METZ, chez BOUCHARD, le jeune.
A MOULINS, chez FAURE.
A MONTPELLIER, chez { RIGAUD. Ve. GONTIER & FAURE.
A NANCY, chez { BABIN. NICOLAS.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A L'ORIENT, chez LE JEUNE.
A ORLEANS, chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A SEDAN, chez Mademoiſelle THESIN.
A TOURS, chez { LAMBERT. BILLAULT.
A VALENCIENNE chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

MAY 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations de Médecine.

RELATION

De la Maladie & de l'ouverture du corps de feu M. le Commiſſaire Regnard, faite le 3 Mars 1755. par M. Séron D. M. P. Conſeiller du Roi, & Médecin Ordinaire de l'Artillerie du Roi.

I. M. Le Commiſſaire Regnard âgé d'environ 75 ans étoit ſujet depuis bien des années à des douleurs vers les régions des reins. Il y avoit environ quatre ou cinq ans que ces douleurs étoient devenues plus fréquentes, &

X ij

il reſſentoit d'ailleurs des difficultés d'uriner. Elles étoient légeres dans les commencements, mais elles augmenterent conſidérablement dans la ſuite, & furent ſuivies d'urines un peu chargées & qui d'abord ne dépoſoient que légerement.

Le malade rendoit de temps en temps quelques petites pierres d'un blanc terne, & qui ſe diviſoient en pluſieurs autres petites lorſqu'on les preſſoit entre les doigts. Ce qui formoit alors une eſpéce de gravier.

Il y avoit des intervalles dans leſquels le malade ſouffroit ſi peu des reins, qu'il s'imaginoit que les douleurs qu'il reſſentoit n'étoient que l'effet d'un rhumatiſme, dont il diſoit être attaqué depuis long-temps.

Les trois dernieres années de ſa vie, ſes douleurs étoient devenues plus conſidérables & les difficultés d'uriner plus fréquentes.

Le malade en 1753. m'appella & il me conſulta particulierement ſur ſes difficultés d'uriner & ſur ſes douleurs de reins.

Il m'obſerva qu'il ne pouvoit uriner que de bout; qu'il étoit obligé de ſe préſenter ſouvent; mais qu'il lui arrivoit ordinairement de ne rendre qu'une très-petite quantité d'urine, & que quelquefois il n'en rendoit point du tout. Ces fréquentes envie d'uriner troubloient ſouvent ſon ſommeil & le forçoient à ſe lever, puiſque c'étoit la ſeule ſituation où il pouvoit eſpérer ſatisfaire les beſoins preſſants qui l'incommodoient ſi fort.

Ces fréquentes envies & ces difficultés d'uriner, me parurent ſuſpectes: je fixai mon attention plus particulierement ſur l'état où pouvoit être la veſſie & les reins, & j'attribuai

les douleurs de ces derniers plutôt à quelque embarras, qu'à un rhumatiſme.

Quelques petites pierres de la couleur & de la qualité de celles dont j'ai parlé plus haut, qu'il rendoit auſſi-bien que les urines qui étoient louches, & dépoſoient un ſentiment de péſanteur quoique léger ſur le fondement, jointe à un picotement au bout du gland de la verge, après avoir uriné, me confirmerent dans cette idée.

Je déclarai au malade que je ne doutois nullement qu'il n'y eût dans ſa veſſie un corps étranger. Je ne voulus pas encore lui parler de le faire ſonder pour la répugnance que je ſçavois qu'il auroit de s'y ſoumettre. Je pris donc le parti de temporiſer, pour mieux m'aſſûrer de la néceſſité de la ſonde, pendant que j'obſerverois ce qui ſe paſſeroit dans l'uſage des remédes convenables aux accidents qu'il m'avoit déclarés.

Je lui conſeillai pour boiſſon ordinaire l'eau de graine de lin, ſeule ou avec l'eſprit de ſel, le petit lait, des émulſions, des lavemens émolliens, des bains, des calmans, &c. Ces remédes donnerent ſeulement quelques légeres ſuſpenſions des accidents, qui étoient de peu de durée, & hors ces courts intervalles ils revenoient avec plus de vivacité.

Le peu de ſuccès des remédes me confirma de nouveau dans la penſée qu'il y avoit dans la veſſie un corps étranger. Je repréſentai au malade qu'il étoit abſolument eſſentiel de connoître l'état de ſa veſſie, & de découvrir s'il étoit poſſible la cauſe de ſes maux; parce que tant qu'elle ne ſeroit pas conſtatée, le traitement de ſa maladie ſeroit infructueux. Je lui

inſinuai qu'il étoit néceſſaire de le ſonder. Il eut de la peine à y conſentir, mais la continuité, la violence & l'augmentation de ſes maux l'y déterminerent enfin.

Il fut ſondé le 8 Juin en ma préſence par un habile Chirurgien, accompagné de M. M. Sivert & de Courſin, tous deux Maîtres en Chirurgie. Le dernier eſt parent du malade. La ſonde ne rencontra dans la veſſie aucun corps qui lui reſiſtât, ce qui fit ſoupçonner que la cauſe des accidents étoit occaſionnée par des vaiſſeaux variqueux ſitués au ſphincter de cette partie.

On convint dans ce moment, qui augmentoit l'incertitude, qu'il falloit revenir aux adouciſſants & aux émolliens, ainſi le malade reprit les mêmes remédes que je lui avois précédemment ordonnés. Je ne fus nullement perſuadé par cette premiere épreuve qu'il n'y avoit pas dans la veſſie aucun corps étranger; d'autant que je ne puis ignorer qu'il y a des ſituations & des inſtans plus favorables les uns que les autres pour découvrir à la faveur de la ſonde les corps étrangers, qui peuvent être dans la veſſie.

Pendant que le malade faiſoit un nouvel uſage des remédes qui ne lui procuroient aucun ſoulagement, je lui fis entendre qu'il étoit néceſſaire de revenir à la ſonde. Malgré ſa répugnance je vins à bout de le déterminer, & il choiſit M. Morand qui le ſonda le 18 Novembre en la préſence de M. de Courſin & de la mienne. Le malade étoit alors couché. M. Morand ſentit de la réſiſtance, & aſſûra qu'il y avoit une pierre.

Il fit alors lever le malade ſans déplacer la

ſonde, & l'engagea à ſe tenir debout. Dans cette ſituation il chercha la pierre, mais il ne la trouva plus ; cette alternative ne m'empêcha d'être perſuadé ainſi que M. Morand qu'il y avoit une pierre dans la veſſie.

Enfin les accidents étant devenus plus fréquents, il appella le frere Coſme, qui le ſonda le 3 Décembre ſuivant, & qui l'aſſûra qu'il avoit une pierre. Cette derniere épreuve le convainquit de la néceſſité de ſe faire tailler & il n'attendoit que la fin de quelques affaires pour ſe ſoumettre à cette opération.

Mais ſes maux augmenterent ſi précipitament & avec tant de violence, que depuis le 16 Février 1655. juſqu'au 23 incluſivement, il ne put dormir ni reſter couché.

Il avoit abandonné dequis quelque tems les délayants & les adouciſſants, rebuté de ce qu'il n'en recevoit aucun ſoulagement, & il avoit repris les pilules de ſavon, qui charierent beaucoup de matiere purulente. L'abondance de ces matieres, lui fit croire que c'étoit une fonte de la pierre ; car alors il ne doutoit plus qu'il n'en fût attaqué, ſur-tout depuis que le frere Coſme l'avoit ſondé.

Il fut dans un état des plus violents depuis le 16 Février juſqu'au 23 ſuivant, & l'on ne peut exprimer ce qu'il ſouffroit alors. Enfin le 24 du même mois je fus appellé.

Je le trouvai avec un petit pouls qui dénotoit ſa grande foibleſſe & la force de ſes ſouffrances. Il n'urinoit plus, tout le bas-ventre étoit douloureux, particulierement les régions des lombes, dans l'étendue des reins & des ureteres à la droite. Les douleurs étoient ſi ai-

gues qu'il jettoit les hauts cris à la plus légere application de la main.

Le malade fatigué par la continuité des douleurs les plus cruelles, l'inſomnie de huit jours, & d'avoir été perpétuellement debout, étoit d'une foibleſſe extrême ; on lui fit néanmoins quatre ſaignées. On lui donna des eaux de veau emultionnées, des potions huileuſes, diurétiques & calmantes : on tenta même le bain que le malade ne put ſupporter, & les autres remédes ne produiſirent que très-peu d'effet. Il fut ſondé & on n'eut que très-peu d'urine. Il reſta dans cet état juſqu'au 2 Mars ſuivant, ſouffrant les douleurs les plus vives & les plus aigues, & les forces s'étant épuiſées inſenſiblement il mourut.

Le 3 le bas-ventre fut ouvert ſur les ſept heures & demie du ſoir. On ſe borna à l'examen de cette cavité, où devoit être le ſiége du mal & la cauſe de ſa mort.

A l'ouverture du bas-ventre, il en exhala une odeur fétide preſque inſupportable. Une mortification générale n'avoit point épargné le peritoine, ni les muſcles pſoas ſur leſquels ſont couchés les reins. L'épiploon, le meſentere, les inteſtins, l'eſtomac, le foie & la rate également attaqués de l'inflammation & de la mortification qui avoient précedé la mort, ne paroiſſoient pas mal conditionnés.

On s'attacha particulierement à l'examen des reins, des ureteres & de la veſſie, comme étant les parties où la cauſe de la maladie devoit ſe trouver.

Le rein droit étoit fort enflammé & totalement gangrené. Il ſe déchiroit aiſément, &

contenoit quelques graviers, l'uretere du même côté étoit plus dilaté que dans l'état ordinaire.

Le rein gauche étoit entiérement abſcedé. Il ſe ſéparoit au toucher en forme de petites glandes, qui étoient ſemblables à un pus épaiſſi. Ce rein fourniſſoit la matiere purulente que le malade rendoit abondamment avec les urines.

Parvenus à la veſſie, elle parut enflammée, ayant le volume ordinaire que doit avoir cette partie, elle contenoit aſſez d'urine, ſans être fort tendue.

Quand on eut ouvert la veſſie & épongé l'urine, on apperçut dans la partie qui porte ſur le baſſin un amas de petite pierres d'un blanc terne, de figure aſſez ronde. Quelques-unes ſont de la groſſeur d'une noiſette, mais la plus part ne ſont pas ſi conſidérables. Elles ſe ſont trouvées au nombre de 86.

La veſſie a paru en aſſez bon état, quoiqu'elle ſe reſſentît de l'inflammation générale, qui lui étoit commune avec tous les viſceres du bas-ventre. Latéralement il y avoit de petites incruſtations ſans qu'elle fût pour cela endommagée.

PLAN

*De conduite à tenir, au ſujet de l'Inoculation, à M.****

II. L'Inoculation apportée ici il y a environ trente ans, fut rejettée univerſellement. La Médecine travailla contre elle, la Théologie la condamna, & le Peuple que le danger préſent ſeul affecte, s'obſtina à ne pas entendre les raiſons des Inoculateurs. Ainſi cette opération fut renvoyée chez la Nation de qui nous la tenions, & depuis il n'a plus été queſtion en France ni d'en vérifier les avantages, ni d'en faire les eſſais.

Mon objet n'eſt pas de répondre aux objections que firent alors les Théologiens ; ils n'avoient pas encore toutes les piéces néceſſaires pour aſſeoir un jugement, & la choſe pouvant leur être préſentée ſous une face capable d'allarmer leur conſcience, ils ont dû condamner une opération qui paroiſſoit ſi contraire aux principes de la ſaine Théologie.

La conduite des Médecins de ce tems-là paroît mériter un peu plus de reproche, mais elle en mérite beaucoup moins que ne le veulent les partiſans de l'Inoculation. Avoient-ils un aſſez grand nombre d'obſervations, ou celles qu'ils avoient, étoient-elles munies de ce caractère d'authenticité qui pût les engager à conſeiller à des hommes en ſanté une opération, qui, comme on n'en diſconvenoit pas, pouvoit être ſuivie de la mort, & l'avoit même été quelquefois. Les avantages de l'Inoculation,

la néceſſité de l'introduire ici étoient-ils ſuffiſamment démontrés ? Y avoit-il plus que de fortes préſomptions qu'elle auroit en France autant de ſuccès qu'elle en a ailleurs.

C'étoit la démonſtration de tous ces points qui devoit occuper les Médecins ; c'étoit la Médecine même qui devoit rejetter ou adopter l'Inoculation, & les Théologiens ne devoient paroître, que lorſqu'on auroit eu ſur cette matiere toutes les connoiſſances qu'il eſt poſſible d'acquérir, & que la cauſe de l'Inoculation auroit été ſuffiſamment inſtruite.

Aujourd'hui que la queſtion ſur l'Inoculation ſe renouvelle, que les ſuccès de nos voiſins paroiſſent attirer notre attention, ne ſemble-t'il pas qu'on doive ſe conduire, comme on auroit dû le faire en 1723. c'eſt-à-dire, conſtater d'abord les ravages de la petite Vérole naturelle, démontrer enſuite les avantages de l'artificielle, examiner ſi elle peut réuſſir en ce pays-ci, détruire les préjugés & gagner la confiance des Peuples.

Les livres, les relations, le zéle ne ſuffiſent pas dans cette matiere ; c'eſt l'obſervation qui doit mettre cette grande queſtion en état d'être jugée.

Deux objets occuperoient donc à préſent les Médecins : l'hiſtoire exacte de nos petites véroles, leurs ſymptômes, leur iſſue dans les différentes Provinces, les différentes ſaiſons, les différents âges & les différents ſujets. On remarqueroit ce que produiſent les Epidémies, les conſtitutions ou changements d'air, ce que donnent les divers traitemens.

De cet amas d'obſervations exactes il réſulteroit néceſſairement l'un ou l'autre de ces

avantages ; ou que les Citoyens ſeroient raſſurés voyant le mal moins grand qu'ils ne le croyent, ou que s'il étoit trouvé auſſi grand & peut-être plus grand qu'ils ne le croyent, ils ſeroient plus diſpoſés à ſe prêter aux moyens de précaution qu'on pourroit leur offrir.

En même-tems qu'on travailleroit en France à démontrer juſqu'à quel point les petites Véroles ſont dangéreuſes, quand, pourquoi & pour quelles perſonnes elle le ſont, on ſuivroit à Londres les petites Véroles naturelles & artificielles, & acquérant par l'obſervation toutes les connoiſſances relatives à cet objet, on ſe mettroit en état d'évaluer avec préciſion tous les avantages de la nouvelle méthode & de répondre à toutes les objections qu'on a faites & qu'on peut faire.

Pour remplir la premiere partie de ce projet, on inviteroit les Médecins & les Chirurgiens d'envoyer la liſte exacte & légaliſée de ceux qui ſont morts ou ſauvés de la petite Vérole dans chaque canton. On dreſſeroit une formule des détails dans leſquels on les prieroit d'entrer. Les progrès de l'art auſquels ils contribueroient & l'amour de la patrie ſuffiroient pour les déterminer à entrer dans un projet qui intéreſſe autant l'état.

La ſeconde partie du plan que nous propoſons, exige un homme que le goût des obſervations & l'amour de ſa profeſſion détermine à ſe renfermer pluſieurs mois de l'année dans les Hôpitaux & avec les malades les plus capables de donner de l'horreur & du dégoût. Il remporteroit de ſon travail des armes victorieuſes pour ou contre l'Inoculation ; des obſervations qui jointes à celles que nous aurions faites dans

le Royaume deviendroient le principe, la régle & la raiſon de la conduite des Médecins, de la confiance de la Nation & de la faveur du gouvernement.

Il eſt évident que la protection ſpéciale de Sa Majeſté doit intervenir dans cette entrepriſe. Ce ſera Elle ſeule qui fera ouvrir les portes des Hôpitaux, qui donnera de la conſidération à l'obſervateur François, la facilité de conferer avec les plus habiles Médecins de l'Angleterre, & les moyens de faire réuſſir les nouvelles obſervations.

Il n'eſt pas de partie dans les Sciences qui n'ait éprouvé la protection de Sa Majeſté. On a droit d'en attendre les effets, ſur-tout dans cette occaſion où il s'agit de ſauver des millions de ſujets & de conſerver les têtes les plus cheres & les plus importantes au bonheur de l'Etat.

A Paris, le 20 Septembre 1754.

REFLEXIONS,

Au ſujet d'une Poche Exomphale qui contenoit tous les viſceres du bas-ventre.

Journal de Janvier, *pag.* 31.

III. Applaudir au zele des Obſervateurs, qui concourent à enrichir l'art de guérir de nouvelles découvertes, eſt un tribut qui leur eſt juſtement mérité. En conſéquence je crois devoir en mon particulier, rendre celui qui eſt dû à M. Marigues, Chirurgien de Verſailles, qui nous a communiqué une obſervation ſur une hernie ſinguliere, & d'autres vices de conformation. L'ardeur avec laquelle il a ſuivi la nature égarée dans le fétus dont il parle, eſt aſſurément remarquable. Combien de Chirurgiens peu attentifs à tant de ſingularités, auroient regardé ce petit corps comme un objet auſſi digne de leur mépris, qu'il paroiſſoit l'avoir été de ceux de la nature ? Combien auroient enſeveli dans les ténebres celui que la nature avoit privé de la lumiere * ? M. Marigues bien éloigné d'une telle négligence, qui malheureuſement n'eſt encore que trop commune, entre avec avidité dans toutes les fauſſes routes que ſon Sujet lui offre, & s'applique à n'en perdre aucune. Il eſt vrai qu'on pourroit douter de la nature de la maladie, à ne conſulter que quelques points de ſon hiſtoire ; mais toujours ſera-t-il inconteſtable qu'on doit ſçavoir gré à l'Auteur de cette

* L'enfant eſt venu mort.

obſervation de l'avoir donnée au Public. Je croirois même que pour la mettre dans tout ſon luſtre, il ſeroit bon de propoſer les motifs de doute qu'elle peut faire naître; perſuadé que leur expoſition nous procureroit de la part de M. Marigues des éclairciſſements qui ne pourroient être que très-avantageux. Auſſi eſt-ce dans cette vûë, que je vais l'entreprendre.

Il eſt dit dans le cours de cette obſervation (pag. 35. n°. 7.) que *le cordon ombilical ſembloit prendre racine de la partie inférieure de cette poche herniaire, & les vaiſſeaux ombilicaux paſſoient directement ſur la face antérieure de la poche, entre le péritoine & l'épiderme, & alloient gagner l'anneau ombilical.* Je demande, pourquoi ce cordon qui ſembloit naître de la partie inférieure de la poche, paſſoit-il devant les inteſtins pour aller gagner l'anneau ombilical, qui étoit ſitué à l'épigaſtre & derriere le foie? Etoit-ce pour entrer dans le ventre, & ſortir par la région lombaire? Car il n'y a pas de milieu; ou ces vaiſſeaux prenoient origine de la partie inférieure de la poche comme ils le *ſembloient*, & étoient ſortis avec les autres parties par l'anneau ombilical, ou ils n'en étoient pas ſortis. S'ils n'en étoient pas ſortis, ce n'étoit donc pas une exomphale; s'ils en étoient ſortis, pourquoi y rentrent-ils? Ou bien encore, l'Obſervateur entend-t-il que ces vaiſſeaux venants du placenta paſſoient devant la face antérieure de la poche, & alloient gagner l'anneau pour entrer dans ce qu'il appelle le ventre? Mais pour lors, il devoit commencer par ſpécifier en quel endroit de la poche étoit ſituée l'ouverture qui leur y donnoit entrée, & après cela, indiquer la route qu'ils tenoient pour aller à l'an-

neau ombilical, qui ſans doute étoit ſitué contre les vertebres. De cette maniere, il auroit évité l'obſcurité dans ſon récit.

De plus, M. Marigues nous laiſſe à déſirer la conſiſtance de l'anneau ; ce qui paroît néanmoins dans cette circonſtance un point fort intéreſſant. En effet, il eſt eſſentiel de ſçavoir ſi cet anneau étoit composé de fibres qui euſſent acquis plus ou moins d'épaiſſeur, à raiſon de la grande dilatation qu'elles avoient ſoufferte ; comme auſſi qu'elle étoit la direction de ces fibres, tant entr'elles que par rapport au diametre de l'anneau. Peut-être même pourroit-il ſortir de ces connoiſſances quelque lumiere qui éclaireroit la Théorie des deſcentes, & ſur-tout des exomphales.

L'état des muſcles du bas-ventre, de la ligne ou bande blanche, auroit dû auſſi, pour l'inſtruction complette des Lecteurs, n'avoir pas été oublié. Ce n'eſt pas tout : l'examen du bas-ventre, quoique vraiſemblablement auſſi ſcrupuleuſement fait que celui de la tumeur ne nous a pas appris par quelle ſorte de ſubſtance étoit occupée la région rénale ; car les reins étant ſitués dans les hypochondres (pag. 37. n°. 1.) il ſemble que dans cet endroit, comme ailleurs, *natura abhorret*.

Enfin, l'ouverture de la poitrine a fait voir *un cœur & des oreillettes d'un volume extraordinaire, qui occupoient preſque toute cette capacité* (pag. 36. n°. 1.) Mais devroit-on appeller *extraordinaire* ce volume, ſi on faiſoit attention à la compreſſion continuelle, que les poumons qui n'avoient pas encore été dilatés par l'air avoient ſoufferts de la part du cœur, ſi on reflechiſſoit ſur le grand eſpace qu'occupe

ce

ce principal agent de la circulation dans les premiers temps du développement du fétus ; non-ſeulement par rapport à la poitrine, mais encore par rapport à la maſſe totale du petit embrion ? Ce *punctum ſaliens* qu'un habile Phyſicien y a découvert, peut-il aller pour la dimenſion avec le volume de l'embrion, en même raiſon que le cœur d'un Adulte avec la totalité de ſon corps ? En un mot, ne pourroit-on pas dire que ce volume, auſſi-bien que celui du foie (pag. 33. n°. 1.) reconnoît une cauſe ordinaire à tous les fétus qui n'ont pas reſpiré ?

M. Marigues caractériſe *d'exomphale* la poche herniaire, & conclut que *toutes les ſingularités obſervées dans ce cadavre étoient exiſtantes dès la premiere conformation*. Je ne puis, Monſieur, m'empêcher de vous l'avouer, la deſcription de cette maladie ne m'a pas encore ſuffiſamment prouvé ces deux points. Au contraire, 1°. Un anneau ombilical ſitué dans l'épigaſtre, qui par le poids des parties contenues dans la poche auroit dû avoir été tiré en-bas, de même que le diaphragme, & s'être plutôt trouvé à la partie inférieure de la région ombilicale, me donne lieu de croire que cette hernie eſt ventrale, c'eſt-à-dire, de la nature de celles que les Chirurgiens appellent éventration. 2°. Un œſophage qui venoit gagner l'eſtomach par une fauſſe route, telle qu'elle eſt indiquée (pag. 38. n°. 4.) un diaphragme voûté du côté de l'abdomen (pag. 39. n°. 5.) des ligaments du foie attachés obliquement au diaphragme, & paſſant par l'anneau (pag. 40.) toutes ces circonſtances, dis-je, réunies enſemble, ne marquent-elles pas qu'une force contre nature a dérangé ces parties, & les a obligées de prêter

peu-à-peu ? Si la nature les avoit placées hors de l'anneau dès la premiere conformation, l'œſophage auroit-il été contraint de ſe déranger de ſa route ordinaire pour ſuppléer à la longueur ſur-naturelle qu'il n'avoit pas, & qui lui étoit néceſſaire pour aller gagner l'anneau ombilical ? Le diaphragme auroit-il été tiré vers le bas, & voûté dans un ſens contraire ? Les ligaments du foie n'auroient-ils pas pû s'attacher auſſi-bien à l'anneau qu'au diaphragme ? Il eſt, ce me ſemble, plus phyſique de croire que les fibres des muſcles du bas-ventre de ce fétus, dans les premiers temps de ſa formation, & lorſqu'elles étoient encore molles, fines & délicates, ont été comprimées, affaiſſées & oblitérées antérieurement, ſoit par la préſence des viſceres de l'abdomen qui auront été gonflés, & diſtendus par une trop grande quantité de ſang venu de la mere, ſoit par quelqu'effort ou mouvement violent du fétus ou de la mere ; que cependant les fibres latérales qui n'ont pas été affaiſſées ſe ſont fortifiées à meſure que le fétus a crû, qu'elles ont acquis une conſiſtance, un ton, & une force beaucoup plus intenſes que les antérieures ; ce qui n'a pû arriver ſans que les viſceres du bas-ventre ayent été comprimés ſur les parties latérales, plus que ſur les antérieures : cette compreſſion n'a pû augmenter continuellement, & ſucceſſivement pendant l'eſpace de neuf mois qu'il n'en ait réſulté ; 1°. L'expulſion des parties contenues dans cette capacité, vers l'endroit qui leur offroit le moins de réſiſtance ; 2°. Leur ſortie totale, & autant que l'extenſion des ligaments pouvoit le permettre ; 3°. Le rapprochement des fibres des muſcles du bas-ventre, dont l'élaſticité croiſſoit de jour en

jour ; 4°. Le rétréciſſement de l'ouverture qui donnoit paſſage aux parties contenues ; 5°. L'augmentation de ce rétréciſſement, au point de former un col ou eſpéce d'anneau ; 6°. la ténuité de l'enveloppe de la tumeur ; 7°. Que ces parties n'ont pas dû, & n'ont pas pû s'éparpiller après l'inciſion de la poche, comme M. Marigues croit qu'elles auroient dû faire (pag. 36.) puiſque les ligaments étoient tendus à raiſon de l'éloignement outré des parties qu'ils retenoient, & conſéquemment les empêchoient plus ſtrictement de flotter çà & là.

J'ajouterai, avant que de finir ces remarques deux exemples que j'ai de hernies ventrales, qui tendent à confirmer mon ſentiment... En 1735, à Marmirolo en Italie, une Vivandiere enceinte, & preſque à terme, tomba de ſon mulet ſur les genoux ; la commotion lui excita des vomiſſements très-fréquents, & des douleurs dans le ventre ſi vives, qu'à chaque inſtant on croyoit qu'elle alloit accoucher. Elle fut ſaignée pluſieurs fois du bras. M. Bouquot, qui pour lors étoit Chirurgien Major-Conſultant de l'Armée, & depuis Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides, me chargea de ne pas quitter cette femme. Elle accoucha trente-ſix heures après ſa chûte d'un enfant de groſſeur ordinaire, & qui mourut à l'inſtant. Je remarquai à ce petit infortuné une éventration conſidérable. Je l'ouvris, & j'obſervai d'abord un écartement des muſcles droits du bas-ventre, au-deſſus de l'ombilic, qui permettoit la ſortie d'une grande partie des viſceres contenus dans cette capacité : ils étoient rangés dans cette tumeur dans le même ordre que l'étoient ceux du fétus de M. Marigues, & l'on pourroit aſſez bien

comparer l'une à l'autre, avec cette différence; 1°. Que le foie, & encore moins le pancreas n'étoient pas ſortis dans le ſujet dont je parle, ſi avant que dans celui de Verſailles; 2°. Que les parties n'avoient pas paſſé par l'anneau. Je ſuis néanmoins perſuadé que, ſi la Vivandiere ne fût accouchée qu'au bout de quinze jours, les muſcles écartés ſe ſeroient rapprochés, auroient encore expulſé des parties contenues, & par leur approximation auroient formé un rétréciſſement ou col, qui auroit peut-être dans la ſuite été regardé par quelques-uns comme un anneau. Je ſuis d'autant plus porté à croire cette eſpéce de rétréciſſement dans le fétus que j'en ai vû des exemples, quoique moins frappants dans deux femmes très-avancées en âge, lorſque je travaillois à l'Hôtel-Dieu de Paris. L'une de ces malades avoit une éventration ou hernie ventrale, qui occupoit la partie moyenne & antérieure de l'abdomen, dont la groſſeur faiſoit un tiers de la totalité du ventre. L'autre avoit une hernie pareille, mais ſon volume formoit à lui ſeul les deux tiers du ventre. Dans l'une & dans l'autre, il y avoit un col tout autour de la tumeur, enſorte qu'on auroit dit que c'étoit un ventre ajouté à un autre. Ces deux bonnes femmes, dont la plus jeune avoit ſoixante-ſix ans, ont été transférées de ſalle, & je les ai perdues de vûe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces deux éventrations n'ont été faites que dans un âge adulte, conſéquemment la partie antérieure des muſcles qui a cédé, avoit conſervé pendant un long eſpace d'années, ſa conſiſtance & ſa force ordinaire, en ſorte que ces deux modifications n'ont pas pu être abolies totalement par la cauſe de l'éventration; mais elles ont réſiſté à l'im-

pulſion des viſceres, & contre-balancé l'action des fibres latérales. En un mot, les fibres latérales ne l'ont emporté ſur les antérieures, & le rétréciſſement qui s'en eſt ſuivi ne s'eſt fait qu'en proportion de la débilité ou de l'écartement des fibres antérieures. Et c'eſt par cette même loi que le rétréciſſement doit être plus conſidérable dans le fétus que dans les Adultes : car les parties comprimées & affoiblies, ne croiſſant pas à proportion de celles qui ne le ſont pas, à raiſon de l'impermeabilité des vaiſſeaux de celles-là, & de la meabilité de celles-ci, ſemblent perdre de plus en plus leur force rélativement aux parties qui ſont dans leur état naturel ; au lieu que dans les Adultes, les parties ſaines & intactes, n'augmentant pas en conſiſtance & en force d'une maniere ſi notable, à raiſon de l'accroiſſement, qui eſt le plus ſouvent ſenſible, les choſes demeurent à peu près dans l'état où les a mis la cauſe de l'éventration, lorſqu'elle a agi d'abord, à moins qu'il n'en ſurvienne une autre qui augmente les effets de la premiere.

Tels ſont les motifs de doute que m'a fait naître la ſimple lecture de l'obſervation de M. Marigues. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous les communiquer, connoiſſant la fidélité avec laquelle vous tranſmettez au Public les piéces qui vous ſont confiées, lorſqu'elles tendent à faire éclorre de nouvelles connoiſſances.

L. M. C. P.

SUITE

D'une Relation des ravages, cauſés par une eſpéce de Charbon, ſurvenu au côté gauche du viſage.

On a vû cette relation dans le Journal de Mars dernier, pag. 193; & voici ce que la perſonne qui nous l'avoit communiquée nous apprend de nouveau à ce ſujet, par ſa Lettre datée de Vitry-le-François, du 21 Mars.

La malade eſt toujours à peu près dans le même état: elle reſſent cependant quelques foibleſſes qui ſemblent annoncer ſa fin prochaine. Le vin & l'eau-de-vie, dont elle fait uſage, ne contribueront pas peu à avancer ſes jours. Ces eſpéces de champignons, dont on a parlé dans la premiere relation, groſſiſſent toujours, & ſont extrémement durs. La nature a réformé les paupieres, qui ſont ſéparées l'une de l'autre, de plus de quatre pouces, d'une groſſeur extraordinaire, comme emphitémateuſe ou œdémateuſe. La ſupérieure eſt ſéparée en deux lobes. Les chairs deviennent fongueuſes autour de l'orbite, & ſaignent au moindre attouchement. Le Chirurgien eſt preſque toujours obligé d'avoir recours aux poudres ſtyptiques aſtringentes. Le fond de l'orbite ſemble vouloir ſe recouvrir de chairs fongueuſes. Les os ſont toujours très-noirs, & ne s'exfolient point. Le Chirurgien charge d'eau de mercure la charpie qu'il introduit dans la cavité de l'orbite, mais ſans aucun ſuccès.

Telle eſt la ſituation préſente de la malade.

L'auteur de cette Lettre promet de nous faire part de ce qui pourroit arriver de particulier à cette perſonne qu'il ne perd pas de vûe.

OBSERVATION,

Sur un Ptyaliſme Scorbutique.

La perſonne qui nous a donné le détail de la maladie de cette femme de Vitry, dont on vient de voir la ſuite, nous a fait auſſi part de l'obſervation ſuivante. La Lettre qui accompagnoit cette piéce eſt datée du 3 d'Avril.

Un homme très-bien conſtitué, d'un bon tempérament naturellement ſain, Pâtiſſier de profeſſion, & âgé d'environ quarante ans, fut attaqué au mois d'Août dernier d'une fiévre avec des ſignes de plétore. Cette maladie fut ſans doute occaſionnée par une fatigue extraordinaire qu'il avoit eue pendant quelque temps. Il fut ſaigné & purgé en conſéquence. Il lui ſurvint enſuite une toux ſéche & incommode qui ſe tourna en fluxion de poitrine dont il fut guéri.

Il lui reſta cependant une petite fiévre, accompagnée de laſſitudes & d'inſomnies. Les nouveaux accidents furent ſuivis d'un grand nombre de boutons qui lui pouſſerent par toute l'habitude du corps, & même au viſage. Ils étoient gros, durs, élevés, & ne paroiſſoient être que de ſimples furoncles qui ſe terminerent par la ſuppuration. Le Médecin qui fut appellé crut y reconnoître un caractere de dartre, & il conſeilla en conſéquence au malade de faire uſage de l'onguent de mercure fait à partie égale. On s'en ſervit de deux ou trois gros pour en faire

des frictions pendant l'eſpace de quatre ou cinq jours ſur les boutons mêmes, & aux articulations; mais la ſalivation que ces frictions occaſionnerent obligea de les diſcontinuer. Il paroît fort extraordinaire qu'une ſi petite quantité de mercure ait pu produire des effets auſſi conſidérables ſur un Sujet robuſte, & capable de réſiſter à d'autres remédes. *

On négligea d'abord le Ptyaliſme, dans l'eſpérance qu'il n'auroit aucune ſuite; on fit cependant prendre au malade des remédes appropriés à la nature du mal, tels que l'eau de ſquine, &c. Mais la ſalivation qui continuoit abondamment, juſqu'à épuiſer les forces du malade, firent changer les remédes. Ils n'ont encore procuré aucune interruption au Ptyaliſme qui continue depuis plus de cinq mois, ayant commencé au mois d'Octobre dernier. Ce Ptyaliſme a fourni juſqu'à deux livres de ſalive par jour; mais préſentement il n'eſt pas ſi conſidérable, & la quantité de ſalive peut s'évaluer à moitié. Il y a lieu de craindre que les excréteurs des glandes ſalivaires, étant ainſi fort ouverts, n'ayent perdu leur ton ou leur reſſort, & ne laiſſent échapper pendant long-temps l'humeur ſalivalle, ſans qu'on puiſſe procurer aucun rétréciſſement ou froncement permanent au relâchement conſidérable des tuyaux excrétoires de ces glandes. J'ai connu pluſieurs perſonnes à qui cette incommodité étoit reſtée toute la vie.

A l'égard des boutons, les frictions n'en ont point changé la nature, & ils forment actuellement de petits ulceres dont les bords ſont cal-

* Voyez la Thèſe de M. Miſſa ſur le Scorbut, p. 10.

leux. Il en ſort un pus bourbeux d'un aſſez mauvais caractere. L'œſophage s'eſt ulcéré ; ce qui a cauſé au malade une difficulté extréme d'avaler, même les liquides. On a trouvé moyen de procurer du ſoulagement à cette partie par l'uſage des gargariſmes appropriés.

Les ulceres avec leur caractere, & divers autres ſymptômes, ont enfin découvert un vice ſcorbutique qui s'étoit caché, juſqu'au moment qu'il a cauſé tout le ravage qu'on vient de décrire.

Malgré tous ces accidents, le malade ſe trouvant un peu mieux, & ſe voyant extrémement preſſé d'ouvrage dans le temps du Carnaval dernier, ſe remit à ſon travail. Cette nouvelle fatigue, jointe ſans doute à la chaleur du four, augmenterent encore ſon mal. Il eut des vomiſſements qui lui reprirent juſqu'à deux ou trois fois par jour ; ſes forces s'épuiſerent, & il tomba dans le maraſme. Alors il ſurvint divers autres accidents, qui ſe compliquerent avec ceux dont on a fait mention, & qui développerent entiérement le virus ſcorbutique.

Je paſſe ſous ſilence diverſes autres incommodités, dont le malade fut affligé depuis que la ſalivation a commencé, telles que les ſueurs abondantes, une fiévre erratique, qui a quelquefois pris le caractere d'une tierce, double tierce, quotidienne ; enfin un épuiſement conſidérable.

On pourroit ce me ſemble conclure de cette obſervation, qu'une des cauſes prochaines des affections ſcorbutiques eſt l'atténuation du ſang qui ſe diſſout, en donnant trop de reſſort aux ſolides. Ainſi les maladies ſcorbutiques peu-

vent être plus fréquentes que l'on ne penſe ordinairement. Une maladie inflammatoire, dont l'érétiſme continue, peut occaſionner une fonte du ſang.

OBSERVATION,

Sur une Colique Inteſtinale, Venteuſe & Périodique, par M. Diannyere D. M.

Une Dame âgée d'environ cinquante ans, d'un fort bon tempérament, fut au mois de Janvier 1753. attaquée de douleurs extrémement vives dans le bas-ventre. Dans ma premiere viſite, je trouvai la malade ſans fiévre ; mais ſon pouls étoit fort concentré, le bas-ventre fort gros, fort tendu comme un balon, & les urines couloient avec peine. On m'apprit que depuis fort long-temps, quoiqu'elle ſe fût ſouvent préſentée, elle n'alloit point, ou preſque point à la garde-robe. Cet accident joint à l'examen que je fis, me perſuada que les douleurs qu'elle reſſentoit venoient de ce que les inteſtins étoient fort diſtendus, par ce qui étoit retenu, & par l'air arrêté lui-même, & dilaté par la chaleur naturelle ; ce qui leur faiſoit éprouver un tiraillement conſidérable. De-là je tirai mon indication, & je ſongeai dès-lors à vuider le bas-ventre, mais avec ménagement. Je fis donner à la malade trois ou quatre lavements ſimplement émollients d'abord, & enſuite avec un peu de caſſe. On mit dans les uns & les autres les huiles émollientes, & carminatives. Ils n'occaſionnerent qu'une évacuation très-médiocre, le ventre ne diminua, ni en volume, ni

en tenſion & dureté ; les douleurs furent toujours très-vives.

Je ſentis qu'il falloit néceſſairement employer tout ce qui pourroit procurer le relâchement, non-ſeulement dans la partie malade, mais encore dans toute l'étendue des parties ſolides. Je fis ſaigner en conſéquence la malade, je preſcrivis des délayants, des humectants, des huileux pris intérieurement. Je fis faire auſſi ſur le bas-ventre des fomentations chaudes avec les huiles émollientes, & carminatives. On les réitéroit toutes les trois ou quatre heures, & l'on continua les lavements. Le froid rigoureux m'empêcha de mettre en pratique les bains domeſtiques. Enfin, au bout de douze à quinze heures le relâchement ſe fit, le ventre s'ouvrit, la malade évacua une quantité ſurprenante de matieres anciennes, dures, fétides, recuites, & enſuite détrempées par les remédes. A ce premier orage ſuccéda un calme parfait : le ventre redevint mollet, les douleurs ceſſerent entiérement, le pouls reprit ſon mouvement, & ſon calibre naturel.

La malade fut cinq à ſix jours auſſi bien que l'on peut l'être. Alors j'ordonnai quelques narcotiques pour confirmer le calme : je permis quelques nourritures ſolides, mais en petite quantité, & de facile digeſtion. Comme il n'y avoit rien qui indiquât la cauſe premiere, & cachée de ſon mal, je la crus guérie, & ſa famille s'en étoit déja flattée ; mais nos eſpérances furent vaines. Au bout du temps marqué, la malade commença à ſe plaindre qu'elle ſentoit des vents qui parcouroient les inteſtins, & cet accident fut toujours l'avant-coureur des accès qui ſuivirent. Tout-à-coup, en moins d'une demie-

heure, le ventre s'éleva, redevint gros, dur & tendu ; la malade reſſentit des douleurs extrémement vives, & le pouls ſe concentra. On employa contre ce ſecond accès les mêmes remédes qui avoient emporté le premier. Ils eurent le même ſuccès. Au bout de quelques heures, le ventre s'ouvrit, & il ſe fit une évacuation pareille à la premiere, à proportion cependant de la nourriture que la malade avoit priſe. Tous les ſymptômes du mal s'évanoüirent entiérement. Le ſecond jour qui ſuivit cette nouvelle évacuation, la malade prit un minoratif des plus doux, qui paſſa néanmoins avec quelque peine. Il fit beaucoup d'effet, ſans pourtant fatiguer la malade.

Pour éviter de me répeter, je dirai donc que la malade a paſſé ſix ou ſept ſemaines dans cet état ; c'eſt-à-dire, qu'aſſez régulierement pendant ce temps-là, elle avoit tous les cinq à ſix jours, ou tous les ſix à ſept jours des accès pareils en tout aux deux premiers. Dans les intervalles, même calme, même tranquillité.

Au troiſiéme accès, cette régularité à revenir me frappa. Je cherchai la cauſe d'un retour ſi extraordinaire, je redoublai mon attention à examiner, mais rien de plus que ce que je viens de dire ne ſe manifeſta à mes ſens. Je fus réduit à la conjecture, & je penſai que la cauſe du mal ne pouvoit venir que d'un obſtacle, quel qu'il fût, dans les gros inteſtins, comme tumeur ou criſpation ; obſtacles capables de diminuer conſidérablement le diametre de l'inteſtin malade, & d'arrêter les matieres fécales & l'air qui s'y comprime. Dans les accès, on remarquoit que le colon étoit plein de groſſes matieres, on ſentoit très-diſtinctement ſa circonſcription. Auſſi-tôt que

l'accès étoit fini par les évacuations, cette circonſcription n'étoit plus ſenſible; ce qui faiſoit penſer que cet obſtacle étoit, ou à la fin du colon, ou au commencement du rectum.

Cela ſuppoſé, j'expliquois aiſément tous ces phénoménes. Une quantité aſſez conſidérable de matieres, & d'air rarefié, étant la cauſe de la diſtention des inteſtins à ce point ſurprenant, occaſionnoit en même-temps des douleurs vives, & les autres ſymptômes qui les accompagnoient. Il falloit le temps des intervalles marqués, pour qu'il s'amaſſât aſſez de l'un, & de l'autre pour les cauſer, tantôt plus, tantôt moins, à proportion du plus ou moins vîte que ſe faiſoit l'amas, ou du plus ou moins de nourritures que la malade prenoit, & des évacuations plus ou moins conſidérables qu'opéroient les remédes. Car il eſt à remarquer que pendant tout ce temps, il ne s'en opéra preſque point ſans ſecours.

J'avois réuſſi à diſſiper chaque accès en particulier; mais ce n'étoit point une guériſon radicale, il s'agiſſoit d'empêcher leur retour, ſans quoi tout étoit à craindre pour la ſuite. Je voulus n'avoir rien à me reprocher, je demandai qu'on appellât en conſultation mes Confreres. Mon idée ſur la cauſe de cette maladie ſinguliere fut de leur goût, & l'on fit ce que l'on put pour s'aſſurer de l'exiſtance de l'obſtacle propoſé; mais on ne put en venir à bout, & par conſéquent y apporter remède. L'on convint que les accès revenants, l'on ſuivroit les mêmes indications. La même méthode réuſſit toujours, fit toujours ceſſer les accès, excepté le dernier, qui emporta la malade, au bout de ſix à ſept ſemaines.

Dans ce dernier, le bas-ventre fut d'un volume beaucoup plus conſidérable que dans les autres. L'extrême extenſion des parois des inteſtins, augmentant les intervalles qu'on trouve entre les fibres, qui en forment le tiſſu, il ſe fit un épanchement d'air dans la capacité. Le bas-ventre, lorſqu'on le frappoit, raiſonnoit comme dans la timpanite; les douleurs furent très-violentes, le pouls devint extrêmement concentré & petit, & il ſurvint des convulſions. Les remédes qui avoient toujours réuſſi dans les accès précédents n'opérerent ni évacuation, ni aucun ſoulagement; les lavements ne purent plus pénétrer, la malade périt à la fin, en ſouffrant des douleurs inoüies, qui ne la quitterent que quelques heures avant ſa fin.

J'obtins de la famille l'ouverture du cadavre, dans le deſſein de découvrir au vrai, qu'elle étoit la cauſe des phénoménes de cette maladie. Je la fis faire par l'un des Chirurgiens de notre Ville, en préſence de deux de mes Confreres. Le ventre ſe trouva d'un volume prodigieux. L'on n'eut pas plutôt percé les téguments, qu'il en ſortit avec impétuoſité, & avec bruit une quantité d'air conſidérable. Il ſe répandit dans toute la chambre, quoique tout y fût ouvert, une odeur des plus fétide, & alors le ventre s'affaiſſa. On continua de mettre les viſceres à découvert, & l'on s'apperçut qu'ils étoient ſphacelés. On ſuivit dans leur longueur les inteſtins pleins d'un air dilaté, qui leur donnoit un volume beaucoup plus grand que le naturel, & l'on trouva enfin au-haut du rectum, & au-bas du colon, une tumeur qui occupoit tout leur contour. Elle rempliſſoit tout leur diametre, & fermoit exactement la voie de l'air, & l'iſſue

de ce qui a coutume d'y paſſer dans l'état naturel. Cette tumeur étoit d'environ trois doigts de long, ſpongieuſe & ſphacelée.

De Moulins en Bourbonnois, le 4 Avril 1755.

VIII. La piéce ſuivante ſur une maladie particuliere aux Aſturies, eſt de M. Thiery Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris actuellement à Madrid avec M. le Duc de Duras Ambaſſadeurs de France. Il l'avoit adreſſée à M. Chomel Doyen de la même Faculté pour être lûe à l'aſſemblée qu'on nomme du *Prima-menſis*, & pour être inſérée ſur les Régiſtres où l'on tient un Journal exact des Maladies obſervées à Paris & dans le Royaume pendant le cours de chaque mois, & des remédes qui ont été employés avec le plus de ſuccès. Mais comme il n'eſt pas d'uſage d'y faire mention des Maladies qui regnent dans les Pays Etrangers, M. le Doyen nous a remis cette diſſertation, pour en faire part au public par la voie de ce Journal.

DESCRIPTION

D'une Maladie, appellée mal de la Roſa.

VIII. Parmi un grand nombre d'accidents qui accompagnent cette maladie, il s'en trouve un qui la caractériſe & la rend fort aiſée à diſtinguer. C'eſt une croute horrible, ſéche, ſcabreuſe, noirâtre, entrecoupée de crevaſſes, qui cauſe beaucoup de douleur au malade & repand une odeur très-fœtide. Cette croute peut occuper les coudes, les bras, la tête, l'abdomen, &c. Mais les peuples d'Aſturies pour qui ce mal eſt endémique, ne lui donnent le nom de *mal de la Roſa*, que quand elle a préciſément ſon ſiége aux métacarpes, ou aux métatarſes des mains ou des pieds ; & c'eſt en les ſuivant dans cette reſtriction, que je vais écrire en peu de mots l'hiſtoire de cette maladie.

Elle commence d'ordinaire vers l'équinoxe du Printemps, plus rarement en d'autres ſaiſons. Ce n'eſt d'abord qu'une ſimple rougeur accompagnée d'apreté. Elle dégenere enſuite en de vraies croutes telles que nous venons de les décrire. Elles ſe ſéchent d'ordinaire dans l'été, & pour lors le métacarpe ou le métatarſe affecté ſe trouve abſolument dépouillé de ces croutes ou puſtules. Il reſte à leur place des ſtigmates rougeâtres, luiſans, très-liſſes, dégarnis de poils, plus enfoncés que la peau du voiſinage ; aſſez ſemblables à ces cicatrices que laiſſent les brûlures après leur guériſon. C'eſt vraiſemblablement la couleur rouge & luiſante de ces ſtigmates qui a donné à cette maladie

le nom de mal de la Roſe. Ces cicatrices au reſte, dans ceux qui ſont affectés depuis long-temps de ce genre de mal, durent toute la vie ; & toutes les années au Printemps elles ſe recouvrent de nouvelles croutes qui deviennent d'années en années plus horribles. Elles n'occupent point conſtamment les deux mains : quelquefois on les voit à une ſeule main & à un pied : quelquefois à deux mains & à un un ſeul pied. Il arrive auſſi qu'elles s'emparent tout à la fois des deux mains & des deux pieds. Elles ne s'étendent point à la paume des mains ou à la plante des pieds : elles en occupent conſtamment le dos, ſoit qu'elles s'étendent par tout le métacarpe ou le métatarſe, ſoit qu'elles n'en couvrent qu'une plus petite portion.

Il y a un autre ſigne bien remarquable de cette maladie, lequel, à la vérité ne lui eſt pas eſſentiel parce qu'il ne s'y trouve pas toujours ; mais comme on ne l'a jamais obſervé dans d'autres maladies que dans celle dont nous parlons, nous pouvons l'en regarder comme une dépendance. Ce ſymptôme eſt une autre croute d'une couleur cendrée & jaunâtre qui occupe la partie antérieure & inférieure du col, s'étendant de part & d'autre le long des clavicules & l'extrémité ſupérieure du ſternum, formant une bande large de deux doigts. Elle occupe rarement tout le derriere du col ; le plus ſouvent la portion moyenne du muſcle trapèze reſte libre, & empêche que ce collier ne faſſe tout le tour du col. Mais en revanche, il ſe forme d'ordinaire ſur le ſternum une appendice de même eſpece & de même largeur qui s'étend le long de cet os juſqu'à la moitié

du thorax. Ainſi la maladie ne repréſente pas mal alors un collier d'ordre qui rend un Aſturien ainſi affecté malheureuſement, trop aiſé à diſtinguer de tous ſes concitoyens.

Une maladie ſi ſinguliere doit ſans doute être accompagnée de ſymptômes particuliers. Indépendamment des croutes horribles dont nous venons de parler, les malades ſont attaqués d'un tremblement de tête perpétuel, & même de toute la partie ſupérieure du tronc. Ce tremblement eſt ſouvent ſi conſidérable qu'ils peuvent à peine ſe tenir debout : on a vu une femme dans les Hôpitaux dont la tête & le tronc trembloient au point de reſſembler à un roſeau continuellement agité par le vent. Elle ne pouvoit ſe tenir debout ſans changer à chaque inſtant la ſituation des pieds, pour ſauver ainſi par inſtinct l'équilibre que cette vacillation perpétuelle tendoit à lui faire perdre. Les malades ont de plus une ardeur douloureuſe à la bouche, des véſicules aux lévres, & ils ont la langue malpropre. Ils ſe plaignent d'une foibleſſe extrême d'eſtomac & de tout le corps, des cuiſſes principalement, & d'une péſanteur qui leur ôte toute activité. La nuit ils reſſentent une ardeur brûlante qui les prive ſouvent du ſommeil. Le lit leur eſt donc inſupportable par ſa chaleur, mais il ne ſe trouvent pas mieux du froid ; le plus leger degré de froid ou de chaud leur eſt également fâcheux. Ils ſont triſtes & mélancholiques ; on les voit verſer des larmes & jetter des cris ſans aucun ſujet, quoiqu'ils jouiſſent d'ailleurs de leur raiſon. Ils avouent qu'ils y ſont forcés malgré eux par la nature de leur mal. Ces ſymptômes au reſte ſont communs à tous. En voici quelques-uns

de particuliers. Des délires légers, une certaine ſtupidité, la perte de quelques ſens, du goût & du toucher principalement, des croutes, des ulceres, des éréſypeles en différentes parties, des fiévres irrégulieres, un ſommeil inquiet, une peau toute décolorée, & l'éléphantiaſis à un leger degré.

Cette maladie ſe termine le plus ſouvent par l'hydropiſie, par des tumeurs lymphatiques ou ſcrophuleuſes, & par le maraſme. Elle a encore une autre terminaiſon, mais qui n'arrive pas indifféremment en toute ſaiſon. C'eſt la manie dans laquelle ces malheureux tombent vers le ſolſtice d'été. Cette manie n'eſt pas d'ordinaire féroce; mais cependant elle dérange aſſez l'eſprit des malades pour les forcer à quitter leurs demeures & à ſe ſauver dans des ſolitudes où l'excès de l'ennui & du mal les a jettés quelquefois dans le dernier déſeſpoir. Il eſt à remarquer que ces mélancholies maniaques qui ſurviennent au fort de l'été chez ceux qui ſont affectés *du mal de la Roſe*, ſont beaucoup plus terribles & plus communement mortelles, que celles qui ont une autre origine. Sans doute parce que celles-là ſe font par une métaſtaſe au cerveau de l'humeur âcre & maligne qui forme cette maladie.

Mais quelle eſt ſa nature? Si l'on veut examiner avec ſoin les ſymptômes que nous en avons rapportés, on ne ſera pas éloigné de penſer que c'eſt un mélange de lépre ou dartre & de ſcorbut qui conſtitue une maladie d'une eſpece particuliere & déterminée; qui a ſes ſymptômes propres & conſtans. Cette maladie n'a jamais été décrite au moins que je ſache, & elle n'exiſte peut-être avec autant de vio-

lence, nulle part que dans les Aſturies, ſurtout celle d'*Oviedo*, car les Aſturies de *Santillana* ſont plus ſaines par la nature du Sol, par la qualité de l'air & des aliments. Les Provinces limitrophes, les côtes de Galice, de Guipuſcoa, & d'une partie de la Biſcaye, n'ont que la galle pour maladie véritablement endémique ; comme je m'en ſuis aſſûré par la relation des Médecins de ces lieux avec leſquels j'ai lié correſpondance. Les Aſturies d'*Oviedo* qui ſe trouvent au milieu de toute cette côte montagneuſe ſont moins favorablement traitées que ſes deux extrémités.

Il ſeroit trop long de faire en détail l'hiſtoire de cette contrée ; de décrire cet amas de montagnes & de profondes vallées, où des villages entiers ſont privés de l'aſpect du ſoleil pendant la plus grande partie du jour. On n'y voit qu'un ciel toujours nebuleux ; des pluies fréquentes & des rivieres nombreuſes ; & cet excès d'humidité fait que rien ne ſe conſerve ſans moiſiſſure. La terre eſt ſi maigre qu'elle n'a qu'un ou deux pieds de profondeur après leſquels on ne trouve plus que le roc vif. Auſſi les aliments y ſont preſque ſans ſubſtance par l'excès du principe aqueux & le défaut de parties graſſes ; ou ce qu'ils ont de nourricier retient quelque choſe de ſauvage & de peu analogue à notre nature. On obſerve qu'une grande quantité de gui croît par tout ſur les arbres fruitiers. Quoique la principauté des Aſturies abonde en toutes ſortes de productions végétales, elles n'y ont pas la même conſiſtance que dans les autres Provinces. Là une groſſe branche d'arbre s'y plie comme de l'ozier chez nous. La plus grande quantité de bois qu'on puiſſe

mettre aux cheminées y laiſſe à peine quelque peu de cendres.

Ainſi pour avoir les ſels d'abſynthe, de centaurée, &c. qu'on employe en médecine, les Apoticaires ſont venir des Royaumes de Caſtille & de Léon les cendres de ces végétaux; non que ces plantes manquent en Aſturies; elles y ſont nombreuſes, touffues, & ſe préſentent aux yeux ſous l'éclat le plus pompeux; mais il faudroit en brûler une quantité prodigieuſe pour avoir quelques grains d'alcali fixe. On ne peut tirer de même qu'une très-petite portion de parties odorantes & volatiles des plantes aromatiques. Le principe de cohæſion eſt donc foible dans les êtres organiſés, & peut-être en eſt-il ainſi du principe vital dans les animaux.

Soit pour cette raiſon; ſoit pour d'autres qui nous reſtent inconnues, la vipere ne peut vivre en Aſturies; on ne l'y a jamais vûe; & quand on l'y a fait venir des Provinces voiſines pour en faire des remédes on l'a vûe expirer au bout de 30 à 40 jours. Mais pour revenir à notre maladie, on ſera moins ſurpris de ſa production & du caractère que nous lui avons aſſigné, quand on ſçaura, qu'indépendamment de la galle & des vers, qui ſont endémiques tout le long de cette côte, les Aſturiens ſont communément affectés de ſcorbut, de tumeurs ſcrophuleuſes, de néphretiques cruelles, de mélancholies, de maux hyſtériques & épileptiques de toute eſpece, & enfin de la lépre, pour laquelle ſeule il y a une vingtaine d'Hôpitaux de fondés qui ne déſempliſſent point.

J'ai ſouvent demandé aux Eſpagnols comment il a pû ſe faire, que ce peuple ſi acca-

blé aujourd'hui d'infirmité de tout genre, ait été préciſément celui qui a commencé & qui a le plus contribué à reconquérir l'Eſpagne ſur les Maures. Ils m'ont toujours repondu que cela n'avoit pû arriver ſans miracle. Mais ſans recourir à des cauſes ſurnaturelles, il eſt fort poſſible que ces premiers vainqueurs des Maures ayent été dans ce temps plus ſains & plus robuſtes que les Aſturiens d'aujourd'hui ; que la conſtitution phyſique de ce climat ait changé à quelques égards, comme il eſt arrivé vraiſemblablement à bien d'autre pays ; que la lépre & le ſcorbut ayent été apportés d'ailleurs en cette Province bien poſtérieurement aux temps de leurs conquêtes ; & que la galle, en la ſuppoſant dès lors endémique, ſe ſoit détruite ſous le poids & par le manîment des armes, (au cas cependant que l'on ſe faſſe une certaine peine de concevoir des héros galleux.)

Mais quant à ces triſtes maladies, la mélancholie & l'épilepſie, elles ne ſont peut-être devenues ſi communes en Aſturies que depuis l'apparition du ſcorbut & de la lépre, dont le levain même caché peut ſans doute produire de fâcheuſes impreſſions ſur le cerveau. Cependant j'avoue de bonne foi que de pareilles queſtions ne peuvent être réſolues que par conjectures; ainſi que toutes celles qu'on peut propoſer ſur les différences qu'on obſerve entre les habitans anciens & modernes de quelques contrées de l'Europe. Ces contraſtes, que ces peuples nous offrent, ſervent à nous faire voir, combien il ſeroit à ſouhaiter que les Médecins donnaſſent en différents ſiécles une bonne hiſtoire des contrées où ils exercent, & de leurs

maux endémiques. On pourroit ainſi conſtater les changements arrivés dans le phyſique de chaque pays par la ſuite des temps ; & ceux qu'ils produiroient à leur tour ſur la maniere d'être, ſoit ſaine, ſoit malade, des habitans des mêmes contrées. Ce ſeroit le moyen de préparer une excellente hiſtoire de nos maladies, & en même-temps celle de toute l'humanité.

M. Cazal Médecin de la Cour, qui joint au goût de l'obſervation, toute la franchiſe des premiers temps, lequel à fait la Médecine en Aſturies pendant 25 à 30 ans, & de qui je tiens l'hiſtoire qu'on vient de lire ; ce ſage obſervateur, dis-je, m'a aſſûré, que le *mal de la Roſa* avoit toujours reſiſté à tous les remédes, & qu'il le regardoit comme incurable. Cependant il cite l'exemple d'une femme du peuple, laquelle dans un de ces délires mélancholiques ſi fréquents dans cette maladie, eut une ſi grande envie de ſe nourrir de beurre de vache, qu'elle vendit pour cela tout ſon bien, & elle guérit. *

J'ai traité moi-même ici dans l'Automne de 1753 une femme attaquée de ce mal depuis 10 à 12 ans qui lui étoit venu à l'occaſion d'un chagrin & d'une ſuppreſſion de régles. Tous les

* M. Chomel fait remarquer que cette obſervation eſt entiérement conforme à la plus ſaine pratique. On ne connoît point de méthode curative plus efficace pour les maladies de peau, dartres, galles, &c. & pour quelques eſpeces de ſcorbut que l'uſage du lait pour toute nourriture, & même pour reméde extérieur en bain, douche, &c. Que la malade ait mangé ſon bien en beurre, cela n'eſt pas ſurprenant en Eſpagne. On vend plus de beurre à Paris un jour de marché qu'on n'en vend dans toute une année à Madrid.

remédes qu'elle avoit faits avoient été ſans ſuccès, & la plûpart des Médecins aſſûroient qu'elle n'en pouvoit guérir. Elle avoit cette croute affreuſe ſur un des métacarpes, & quelques autres plus petites ſur l'avant-bras du même-côté. Mais elle n'avoit point le collier d'ordre, ni aucun accident conſidérable. Je lui fis prendre un mélange d'æthiops minéral, d'antimoine crud, de ſafran de Mars avec quelques ſubſtances balſamiques, le tout entremêlé de quelques purgatifs, & ſoutenu d'un régime & de ptiſanes convenables. Elle guérit parfaitement au bout de deux mois.

Je ne ſçavois alors quel nom donner à cette maladie, la regardant ſeulement comme un diminutif de la lépre. Dans le Printemps de 1754. il ſurvint à l'endroit des croutes une ſimple rougeur qui ſe diſſipa en peu de temps & ſans remède. Je ne ſçais encore ſi cette rougeur reparoîtra ce Printemps.

Comme cette femme & ſes ancêtres ſont de l'*Alcarria*, Province de la nouvelle Caſtille, & que la conſtitution phyſique de ce Royaume eſt diamétrallement oppoſée à celle des Aſturies, j'infére de-là qu'on pourra rencontrer le *mal de la Roſe* en différents pays, mais dans un genre plus ou moins tempéré, à peu près tel que je l'ai obſervé ici, & ſelon la différence des climats; que c'eſt pour cette raiſon que les Obſervateurs n'en auront fait aucune mention, ou l'auront confondue avec tant d'autres affections cutanées; mais que pour pouſſer ce mal à ſon plus haut période; pour en faire une maladie propre, diſtinguée de toutes les autres, & accompagnée d'un nombre d'accidents graves qui la caractériſent, il faut une

conſtitution auſſi ſinguliere & auſſi peu ſaine que celles des Aſturies ou celle de tout autre climat analogue, lequel par ſa nature & la force des cauſes, produiroit ou entretiendroit comme maladies endémiques la galle, la lépre & le ſcorbut.

OBSERVATIONS,

Sur la Rougeole & la fiévre Miliaire Rubiolique, *par M. Hatté, D. M. P.*

IX. Avant que de crayonner dans un exemple ou deux, les rougeoles & les fiévres malignes miliaires, qui ont paru épidémiques depuis le commencement de cette année; & avant que d'établir leurs rapports, qu'il nous ſoit permis d'écarter les fauſſes apparences de la conformité qu'on a cru voir long-temps entre la petite vérole & la rougeole.

Parce que ces dernieres paroiſſent toutes deux ſous la forme d'exanthemes, & que toutes deux affectent particuliérement l'enfance & la jeuneſſe, cela a pu ſuffire d'abord pour les ranger dans la même claſſe & les placer au même rang. On s'imagina n'y trouver qu'un différent dégré d'intenſité; la rougeole, diſoit-on, n'eſt qu'une efflorescence, c'eſt-à-dire, une fleur, qui après s'être montrée quelques jours ſe ſéche ſans laiſſer de fruits après elle, tandis que la petite vérole, portant même fleur que la premiere, paſſe enſuite en un fruit qui parvient le plus ſouvent à ſa maturité. Ce côté de reſſemblance a pu établir le préjugé d'idendité d'humeur * dans ces

* Le Poëte Ste Marthe étoit-il dans cette idée d'i-

deux maladies ; ou peut-être auſſi parce qu'Avicenne, un des plus anciens Auteurs qui en ait écrit, & dont l'autorité long-temps ne permettoit point d'examen, avoit renfermé la curation de l'une & de l'autre dans un même chapitre, & parce qu'il avoit penſé que la rougeole n'étoit qu'une petite vérole bilieuſe. *Omnis morbillus eſt variola cholerica.* (1) (2)

Mais qu'un eſprit ſans préoccupation entreprenne de les comparer en les rapprochant, les traits de reſſemblance diſparoiſſent auſſi-tôt ; l'Obſervateur voit trop clairement que dans la petite vérole, l'état du malade dépend tout entier de l'état de l'éruption, & que toutes les vûes du Médecin ſont de la favoriſer, tandis que dans la rougeole rarement a-t-il égard à l'éruption ; toujours un ſymptôme plus eſſentiel, ou pluſieurs même déterminent ſon attention, & dirigent ſes indications.

dentité, quand il annonça ainſi le tableau qu'il va tracer de ces deux maladies ?

Verùm illas dicam papulas quæ corpore toto
Rumpentes rapidæ faciunt incendia febris
Interea niveoſque artus infantis & ora
Deturpant & longa ſui veſtigia linquunt :
Sive cute emineant ſummâ ; morbi que per omnem
Decurſum, ardentes rutilo velut igne coruſcant
Seu gelidi humoris lento torpore gravatæ
Subſidant, primo quæque ante rubebat in ortu
Puſtula, paulatim albeſcat, latè que vagata
Deſinat in denſas maturo tempore cruſtas.

Pedotroph. lib. 3.

(1) Tract. 4. Fen. 1. cap. 8.

(2) *Nota.* Baillou, Auteur auſſi exact dans ſes termes que juſte dans ſes idées, pourroit lui-même induire en erreur, parce qu'il employe quelquefois indifféremment les termes de *variolæ* & de *morbilli* pour ſignifier la petite vérole, ſi on ne remarquoit que d'ailleurs il traite à part la rougeole ſous le titre de *rubiola.*

Si dans la petite vérole l'exantheme eſt une métaſtaſe, qui en paroiſſant à la ſuite d'une fiévre antécédente, apporte avec elle la ceſſation des premiers ſymptômes; ce n'eſt au contraire dans la rougeole que le ſuperflu de l'humeur morbifique qui ſe répand à la ſurface, lors même que la plus grande partie occupe encore l'intérieur. L'ennemi amuſe les yeux, & veut fixer l'attention du Médecin par ce qu'il produit au-dehors, tandis qu'il fait plus librement ſes ravages au-dedans; & ce que remarque Duret de quelques éruptions febriles, *quæ per ſympathiam oriuntur, nihil omninò afferunt levationem malorum quæ priùs fuerunt*, (1) s'applique en tous points à la rougeole, comme ce principe qu'avoit établi Hippocrate, ſur des obſervations ſans doute; *quibus in febre toto pullulant corpore puſtulæ, malum niſi purulento abſceſſu, qui his potiſſimum ad aures aſſurgit, periculo defungantur.* On verra l'application entiere de cette ſeconde partie, dans l'obſervation même que nous allons rapporter.

Nous n'ajouterons point que l'humeur de la petite vérole ne connoît pas de réſolution; que toujours il lui faut la voie de la ſuppuration, & que l'humeur de la rougeole qui ſe porte à la peau s'y réſout en peu de jours, & ſe diſſipe entiérement. Il ſeroit auſſi inutile d'ajouter, que l'humeur de la petite vérole repercutée, ne ſçauroit être dans un viſcere, s'y arrêter ſans un péril éminent, & qu'au contraire l'humeur de la rougeole reſte ſouvent aſſiſe dans les poumons ou ailleurs aſſez long-temps, & preſque impunément. Une légere attention donnée à la marche

(1) Coac. 14. tract. 4. de Excrem.

de la petite vérole & de la rougeole, ſuffit ſans doute pour en établir la différence, comme cette même attention ſuffira pour reconnoître la conformité de la rougeole avec la fiévre miliaire, & peut-être l'identité de leur cauſe, dans les deux exemples que nous allons en préſenter.

Parmi tant de malades attaqués de la rougeole épidémique, qu'on a vû régner depuis le mois de Janvier juſqu'en Avril, le nommé Alix, jeune homme de dix-huit ans, ſentit les premieres atteintes de cette maladie par une fiévre ardente, accompagnée d'un violent mal de tête. Dès le matin du ſecond jour il fut ſaigné du bras, & le ſoir même on en vint à la ſaignée du pied à l'heure du redoublement, qui étoit avec tranſport, & de continuelles envies de vomir. Le trois, il prit deux verres de caſſe émétiſée, qui firent tout l'effet qu'on pouvoit en eſpérer; mais la nuit ſuivante fut marquée d'une agitation extraordinaire, & le quatre, comme on ſe préparoit à faire une ſeconde ſaignée au pied, un exantheme répandue ſur toute la peau, à l'exception ſeulement des pieds & des mains, vint fixer tout-à-coup l'attention, & ſuſpendre l'opération. Cet exantheme n'étoit point une ſuite de taches marquées d'intervalles, mais une rougeur univerſelle de toute la peau, telle qu'on la voit dans une éreſipele commençant. La fiévre avec tous ſes accidents, ſur-tout les élancements à la tête, paroiſſant avec plus d'intenſité encore depuis l'éruption, la ſaignée du pied fut ordonnée & faite le ſoir. Le malade eut conſéquemment la nuit & le jour ſuivant plus tranquilles; ce calme cependant ne dura que juſqu'à la nuit du ſix, pendant laquelle le malade ſe trouva fort inquiété par une douleur ſurvenue

ſous l'aiſſelle gauche, avec tumeur d'une des glandes de cette partie : un cataplaſme de mie-de-pain & de lait qu'on y appliqua le ſept diminua ſenſiblement la ſouffrance, & la tumeur même diſparut en trois jours. Ce fut dans cet intervalle que l'exantheme, auparavant uniforme, parut ſe rapprocher en petites élévations inégales, qui pâlirent ſenſiblement le neuf, & tout l'épiderme alors, partagé en ſillons fort prolongés, laiſſoit échapper des écailles, ou même des lames plus larges que celles qui s'élevent ordinairement dans la rougeole. La toux qui étoit ſurvenue dans ce temps ne fut bien fatiguante que du neuf au onze. Les béchiques commençoient à favoriſer heureuſement l'expectoration, quand vers le douze ou le treize le malade ſentit renaître tout-à-coup la douleur ſous l'aiſſelle gauche, mais bien plus vive que la premiere fois. La tumeur rouge & rénitente, acquit le volume d'un œuf de cigne, & les cataplaſmes réſolutifs n'ayant pu empêcher qu'elle ne paſſât en ſuppuration, on favoriſa cette derniere, & la cicatrice s'étant faite enſuite fort heureuſement, le malade purgé pluſieurs fois fut entiérement guéri.

Les rougeoles devenues moins communes vers la fin de Mars firent place aux fiévres malignes, miliaires qui régnent encore aujourd'hui. Ce fut dans ce temps que M.... âgé de quarante-cinq ans, homme replet & d'une conſtitution forte, revenu depuis deux jours de la campagne, tomba malade d'une eſquinancie avec une fiévre très-conſidérable. Il fut d'abord ſaigné du bras & enſuite du pied : mais le troiſiéme jour l'eſquinancie diſparut, & fut remplacée par un point de côté avec la toux, & une expectoration fort difficile, ce qui obligea de retourner

à la ſaignée du bras trois & quatre fois en trois jours ; & avant le ſeptiéme jour auquel je vis le malade pour la premiere fois, la maladie avoit encore changé de forme. Une éruption de petites véſicules tranſparentes, de la figure & de la groſſeur de grains de millet, qui couvroient généralement toute la ſurface de l'épiderme, avoit amené avec elle des accidents bien plus graves que les premiers. Le malade paroiſſoit endormi : ſa reſpiration étoit grande & ſtertoreuſe : ſon pouls étoit dur & haut, & on lui obſervoit de temps-en-temps des ſoubreſauts de tendons aux poignets ; pour peu qu'on l'agitât, il ouvroit les yeux pendant quelques moments, & les refermoit preſque auſſi-tôt. Il étoit en un mot dans cette affection ſoporeuſe qu'on appellé indiſtinctement *typhomanie* & *coma vigil*, que Duret définit ſi exactement *monſtrum biceps phrenitidis atque lethargi* ; ſi on ajoute aux ſymptômes que nous venons de rapporter, une langue noire & le ventre tendu, on trouvera les indications pour la ſaignée de la jugulaire, d'où il ſortit avec rapidité un ſang qui devint couenneux comme dans toutes les ſaignées précédentes. L'emplâtre de mouches cantharides fut enſuite appliquée aux deux jambes, & les bons ſuccès qu'Amilton (1) dit en avoir toujours eus dans cette maladie furent ici conſtatés. Après une nuit d'agitation inévitable, le malade fut trouvé le huit avec une reſpiration aiſée, la langue humectée ſans plus d'apparence d'affection comateuſe, ni de mouvements convulſifs, quoique les urines d'ailleurs paruſſent encore rouges & ſans éneoreme. Le même jour,

(1) *De febre miliari.*

cinq grains d'émétique en trois verres firent faire des ſelles abondantes ſans apporter la moindre nauſée, mais le neuf, le malade ſe trouva dans le tranſport preſque tout le jour & la nuit ſuivante. Le dix, il parut être retombé dans ſon premier état de *coma vigil* : il avoit les yeux fermés avec une reſpiration fort élevée; & dans cet état, on voyoit les poignets & les genoux dans un jeu continuel de mouvements convulſifs. Dès qu'on remuoit le malade ou qu'on l'appelloit, il ouvroit les yeux, répondoit à tout, ſe levoit même ſur ſon ſéant ſans qu'il parût gêné dans ſa reſpiration, tous les mouvements convulſifs étant diſparus dès-lors. Le ſoir de ce jour, on appliqua ſur la plaie, qu'avoit fait l'emplâtre de mouches cantharides, l'onguent *baſilicon*, qui en produiſant un écoulement plus épais & plus abondant, rendit la liberté entiere au cerveau. On ſoutenoit pendant tout ce temps les évacuations par le bas-ventre; & les urines moins enflammées depuis le huit laiſſerent voir un eneoreme le onze, & ſemblerent annoncer une criſe pour le quatorze, jour auquel ſurvint une parotide ſous l'oreille droite. On mit en œuvre inutilement les purgatifs les plus éprouvés pour la faire abſcéder. Après avoir cauſé bien de la douleur, la tumeur diminua de jour en jour; on purgea à proportion le malade qui guérit ſans rechûte.

Si l'on veut à préſent obſerver la marche des ſymptômes de la rougeole, comme de la fiévre miliaire, on remarquera facilement qu'une ſeule & même humeur n'y préſente differentes maladies qu'en affectant differents ſiéges, differents théâtres, & que toutes les ſcènes ſi variables dans l'une comme dans l'autre ſe paſſent ſucceſſivement

ceſſivement au-dedans ſans changement notable dans l'état de l'éruption.

Même mobilité dans l'humeur morbifique de la rougeole, comme dans celle de la fiévre miliaire : comme on la voit dans la premiere marquer d'abord ſon ſiége dans la tête, paſſer aux glandes de l'aiſſelle, ſe jetter enſuite dans la poitrine pour retourner enfin à l'aiſſelle, s'y arrêter & y ſuppurer; ne voit-on pas de même l'humeur de la fiévre miliaire s'établir dans la gorge, deſcendre dans la poitrine, remonter à la tête, en déloger, y revenir & ſe fixer enfin dans une parotide?

D'ailleurs, comme il eſt de la démarche de cette humeur, qui tend ſans ceſſe à ſe déplacer dans l'une & l'autre maladie, il en eſt de même de ſes autres effets. L'éruption miliaire quand elle arrive ne calme pas plus les accidents internes concomitants ou antécédents, que l'éruption de la rougeole ne calme les ſiens. Et ſi en un mot cette humeur fixée dans le cerveau y occaſionne une ſtaſe de ſang, qui produiſe des mouvements convulſifs dans les extrémités, la même humeur, en apportant pareille ſtaſe dans la poitrine, fait naître les mouvements convulſifs de la toux qui ſe remarque dans la rougeole.

C'eſt ainſi qu'en ſuivant dans le détail les ſymptômes de la rougeole comme de la fiévre miliaire, on acheveroit d'établir plus entiérement leur conformité, s'il n'étoit déja aſſez évident qu'on peut également dire de la rougeole & de la fiévre miliaire, ce que *Mercatus* dit des exanthemes qui ſurviennent aux fiévres malignes : *hujuſmodi excretio non correſpondet copiæ nec naturæ morboſi affectûs.* (1)

(1) *De febr. malig.* pag. 473.

S'il ſe trouvoit quelqu'un, qui en adoptant le caractere *rubiolique* que nous attribuons à la fiévre miliaire, nous reprochât d'hazarder ici un terme nouveau, nous laiſſons Sydenham lui répondre. *Non ſatis video cur iſtius modi febres non potiùs ſortirentur nomina à conſtitutione, quatenùs horum morborum alterutri producendo favet, eodem illo tempore quo comparabunt quam à qualibet ſanguinis alteratione, vel ſymptomate peculiari, quæ diverſæ ſpeciei febribus pari jure poſſunt competere. Quandoquidem ſingula fermè conſtitutio præter has quas parturit febres ad alium morbum aliquem magis epidemicum, eodem tempore propagandum, proclivis eſt celebrioris nominis, cujuſmodi ſunt variolæ, dyſenteriæ.* (1)

Mais au reſte, l'on obſervera que Sydenham par ce ſentiment qu'il chériſſoit tant, & qu'il croyoit peut-être avoir imaginé le premier, n'a fait que confirmer des obſervations déja faites par Baillou, ſon maître, comme ſon modele, dans cette partie. *Nos autem*, dit Baillou, *obſervavimus febres omnes eas quæ jam grandiores natu prehendunt, morbillis tùm pueros exercentibus, omnes inquam eas mali eſſe moris & funeſtas, ac ſi aliquid reſipiſcerent de febre eâ quæ morbillis comes eſt. Satis autem manifeſtum erat eas febres quæ in grandiores inciderent ejuſdem eſſe moris cum febribus pueros exercentibus, quod cum ſummâ inquietudinis & doloris ſenſione, ut ægri nè minimum quidem contrectari poſſint, videmus multis abortas eſſe maculas liveſcentes cum ſummâ membrorum confractione; eas græci vocant* ἐκθύματα; *Celsus papulas vertit; quod in epidemiis multis contigiſſe vidimus magno ægrorum periculo, &c.* (2)

(1) *Epidem. cap.* 2. *de morb.*
(2) *Epidem. lib.* 1. p. 33.

Nous ne ſçaurions finir ſans témoigner le regret trop bien fondé, de n'avoir point encore ſur la fiévre miliaire d'obſervations bien ſuivies. Vidus Vidius ne nous apprend de cette maladie que le nom populaire que les Italiens lui donnent en l'appellant *Ravaglione* : (1) Velſchius qui a fait un traité de la fiévre miliaire dans les femmes groſſes, (2) laiſſe à déſirer bien des connoiſſances ſur cette maladie devenue épidémique, & avec le caractere de fiévre maligne. Car la fiévre miliaire eſt, ou eſſentielle & ſeule, ou concomitante d'une autre éruption. Les exemples de l'une & de l'autre ne ſont point rares à Paris, où l'on voit auſſi ſouvent la fiévre miliaire accompagner la rougeole que le poupre la petite vérole. Si Raigerus en préſentant une obſervation de la fiévre miliaire maligne comme l'unique qu'il ait vûe, dit qu'il ne ſe ſouvient pas que la même choſe ait été remarquée par d'autres Praticiens. (3) On ne ſçauroit rien en conclure, ſinon que la différence des climats comme celle des ſaiſons rend les maladies plus ou moins communes.

(1) *Apud Skenkium.*

(2) Cette maladie ainſi particuliere aux femmes groſſes, auroit-elle quelque rapport avec celle dont Hippocrate dit dans ſes épidémies ? (*) *fiebant autem in febribus æſtivis circà 7, 8, & 9 diem in cute Aſpretudines miliaceæ (græcè τρηχίσματα κεγχρώδεα) pulicum morſibus ſimiles, non valde pruriginoſæ; hæ perſeverabant ad judicationem. Nulli maſculo tales erupiſſe vidi; nulla autem mulier mortua eſt cui hæ fiebant.* Si on pouvoit déduire de ce paſſage que la fiévre miliaire n'étoit point inconnue à Hippocrate, la plûpart des Auteurs Allemans qui ne donnent à cette maladie que 200 ans d'exiſtence ſeroient obligés d'en reculer prodigieuſement l'époque.

(3) Ephem. Germ. t. 3. obſ. 81.

(*) Epidem. 2. Sect. 3.

OBSERVATION,

Sur un engorgement par congeſtion dans toute l'étendue du péritoine devenu ſuppuratoire, compliqué d'adhérence & d'ulcération des inteſtins, avec iſſue des matieres fécales par l'ombilic, par M. le Cat.

X. Le Dimanche 4 Juin 1752. on me vint chercher pour voir Mademoiſelle **, âgée de dix ans, à laquelle l'ombilic venoit de crever avec iſſue des matieres fécales.

J'appris que l'année précédente elle avoit été priſe d'un manque d'appétit, puis d'un rhume; qu'enſuite ſon ventre avoit été pareſſeux; que peu de temps après il étoit devenu enflé, & que les Médecins y avoient ſoupçonné, tantôt hydropiſie, tantôt timpanite, & qu'enfin ceux de Paris où on l'avoit menée l'avoient crû attaquée de ſkirre au foie & à la rate. On lui avoit fait tous les remédes que ces ſoupçons avoient indiqués.

Elle avoit quand je la vis le ventre tendu, & il couloit de ſon nombril ouvert une matiere fécale claire.

Je lui fis appliquer les fomentations de camomille, mille-pertuis, graine de lin, &c. & je la fis nourrir avec des bouillons de volaille & d'un peu de ris.

Elle parut ſe trouver mieux après quelques jours. Mais le mieux ne dura point, elle mourut le ſixiéme ou le ſeptiéme jour. J'en fis l'ouverture, & voici ce que je trouvai.

Le péritoine avoit l'épaiſſeur preſque d'un

travers de doigt. Il étoit parſemé dans l'intérieur de nœuds comme glanduleux, de conſiſtance, de craye ou de pus recuit.

La maſſe des inteſtins étoit attachée à la partie antérieure du péritoine ſous l'ombilic. Une partie étoit conſumée par le pus, & percée extérieurement vers le nombril, & auſſi vers l'intérieur. Il y avoit dans l'eſpace conſidérable qu'occupoit cette adhérence pluſieurs fuſées de matieres fécales & purulentes. De longs vers encore vivants ſe préſenterent à nous à travers ces inteſtins rongés. Le meſentere étoit rempli de groſſes glandes ou ſkirreuſe ou abſcedées.

Les membranes externes du foie, de la rate étoient auſſi épaiſſes & enflammées, parce qu'elles les reçoivent du péritoine, mais il n'y avoit aucune dureté ou maladie dans la ſubſtance de ces viſceres, non plus qu'à l'eſtomac. Tout le vice & ſes principaux ravages réſidoient dans le péritoine, & les inteſtins qui lui étoient attachés antérieurement.

C'eſt la ſeconde ou troiſiéme obſervation de cette eſpéce que j'ai faite depuis vingt ans. Je crois qu'on pourroit guérir cette maladie dans les commencements par les ſaignées, les purgatifs doux, les fondants, par un cautere habituel, & ſur-tout par les bains continués longtemps.

ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

OBSERVATION,

D'un étranglement des Teſticules & de la Verge, occaſionné par le paſſage d'un Briquet; par M. Gaultier Maître en Chirurgie à Verſailles; Chirurgien Major de la Compagnie de Meſſieurs les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi.

I. LE Vendredi 12 Octobre 1753. un jeune étudiant d'environ 15 à 16 ans, s'aviſa étant dans ſon lit de faire paſſer ſes Teſticules l'un après l'autre & ſa Verge, dans l'ouverture d'un fuſil ou briquet d'acier de figure ovale, de deux pouces de longueur ſur un pouce de largeur, de maniere que la racine de ſa Verge ſe trouvoit enclavée dans l'extrémité ſupérieure & étroite du briquet, & que l'extrémité inférieure touchoit au periné & retenoit les bources en forme de carcan. Le jeune homme ne fut pas long-temps à s'appercevoir de ſon imprudence: il fit à ce qu'il rapporta tout ſon poſſible pour retirer le briquet; mais inutilement. Le gonflement qui ſurvint & qui augmentoit à proportion des efforts qu'il faiſoit pour ſe dé-

livrer, lui firent remettre la tentative à une autre fois, eſpérant que la tranquillité lui ſeroit favorable. Il reſta dans cet état juſqu'au mardi ſuivant, ſans oſer découvrir ſon mal à perſonne. Mais les douleurs violentes continuelles & les foibleſſes dans leſquelles il tomboit de temps-en-temps, jointes à la ſuppreſſion des urines, l'obligerent enfin à confier ſon ſecret à une perſonne en qui il avoit confiance, & qui avertit le pere de ce jeune homme de l'état où étoit ſon fils.

Je fus appellé pour le viſiter. J'avouerai que mon embarras fut extrême. Le corps étranger qui faiſoit la ligature & que le malade me dit être un briquet, étoit enfoncé ſi avant dans l'emphyſeme, qu'on ne pouvoit l'appercevoir en aucune maniere. Comment ſcier ou limer * un corps auſſi ſolide, ſans endommager les parties voiſines? La reflexion, peut être le hazard, (car je ne prétends point diminuer mes inquiétudes,) me firent imaginer un moyen de le rompre. Je pris à cet effet deux étaux à main garnis de leur vis, je fis mettre le malade ſur une table les feſſes élevées, & je fis entrer à force les deux branches d'un étau dans la gorge de la compreſſion, juſqu'à ſaiſir la partie ſupérieure du briquet dans la pince de l'étau que je viſſai fortement & que je fis tenir par un aide Chirurgien, je vins à bout avec bien de la peine de ſaiſir également la partie inférieure du briquet avec un pareil étau. J'introduiſis alors dans l'étranglement lateral droit & gauche une feuille de mirthe, & à ſa faveur une feuille de cuivre battu & enveloppé d'un

* Voyez le Recueil d'Avril dernier.

peu de linge tout le long du corps latéral du briquet, pour prevenir le déchirement que l'acier en ſe rompant pouvoit cauſer au cordon des vaiſſeaux ſpermatiques. Je fis enſuite des deux mains pluſieurs efforts qui caſſerent le briquet en trois parties, ſans aucun accident pour le malade

Les bources & la verge étant d'une groſſeur prodigieuſe, noires livides & remplie de phlyctenes, je les fis tremper dans un baſſin avec beaucoup d'eau ſaoulée de ſel ; animée d'eau-de-vie. Je me ſervis d'onguent de ſtirax, d'un digeſtif animé pour favoriſer la chûte des eſcarres qui tomberent avec une fonte conſidérable de corps graiſſeux ; toutes ces choſes jointes au régime de vie exactement obſervé pendant le cours du panſement, ont empêché la fiévre de continuer ; & le malade a été guéri parfaitement en un mois & quelques jours.

LETTRE,

De M. Deſtremau, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, à M. Miſſa D. M. P.

Sur l'Agaric.

Monsieur,

II. Vous donnez de grands éloges à l'Agaric ; mais pour en accréditer les vertus, je ſouhaiterois qu'elles fuſſent fondées ſur des expériences conſtatées par la pratique & par l'autorité des grands Maîtres.

M. Warmer ** a réuſſi par l'Agaric à empêcher l'hémorragie dans une amputation de la jambe ; mais n'y a-t'il pas de l'inconvénient à conclure de-là, que c'eſt le moyen le plus ſûr ou le moins douloureux ?

M. le Cat *, dont le témoignage n'eſt pas ſuſpect, vous aſſûre par ſa réponſe ſur l'uſage de l'Agaric, & en oppoſant le même fait (c'eſt-à-dire l'amputation d'une jambe,) qu'après les accidents ſurvenus à la ſuite de l'infructueuſe & même douloureuſe application de l'Agaric, il a été obligé de recourir à la ligature : reſſource dont les bons effets font dire en conſéquence à cet habile Chirurgien, *que la ligature mérite tous les éloges que les Auteurs lui ont donnés.*

En effet il eſt des circonſtances où ce moyen exclut tous les autres : car pour épargner quel-

* Voyez le Recueil de Mars.

** Voyez le Recueil d'Avril.

que douleur au malade, eſt-il plus raiſonnable de l'expoſer à périr ? S'il vient à ſe donner quelque mouvement dont il ne ſera pas maître, ſi la fiévre, des convulſions, certaines inquiétudes ſur ſon état actuel ne lui permettent pas de reſter en ſituation ? Il s'en trouve peu dans les opérations de cette nature, dont les ſens n'éprouvent quelqu'agitation. Un Chirurgien ne ſe trouve pas toujours à portée d'y appliquer la main pour relâcher un appareil, pour le reſſerrer, pour calmer ou prevenir tout ce qui menace d'une criſe violente, d'une hémorragie mortelle. Et d'ailleurs dans un tempérament fougueux pour peu que l'impulſion des liqueurs ſoit augmentée, il eſt fâcheux pour un Chirurgien, après qu'un malade aura ſouffert 24 ou 48 heures, de recourir à une méthode qu'il a voulu repudier ? Non, Monſieur, tous ces eſſais qui annoncent des merveilles, ne peuvent pas mériter leur approbation par une ſeule expérience : cela peut réuſſir chez un malade affoibli, toutes choſes égales d'ailleurs, & pour lors cela ne me paroîtra pas plus extraordinaire que l'application du même moyen dans l'amputation de l'avant-bras. C'eſt-là, Monſieur, ou nous le voyons réuſſir tous les jours, pourvû qu'un vice purement local, comme un anchiloſe, ait déterminé cette opération.

M. Moreau premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu s'en eſt ſervi avec ſuccès dans un aneuryſme faux de l'artere brachiale. Voici le fait en deux mots.

» Il y a près de dix-huit mois que ce ma-
» lade vint à l'Hôtel-Dieu pour ſe faire opérer :
» il étoit du Poitou : il y avoit ſix mois qu'il

» avoit reçû un coup de couteau à la partie » ſupérieure & moyenne du bras. Les Chirur- » giens de cette Province avoient guéri la plaie, » mais n'ayant pas preſumé que les tuniques » extérieures de l'artere avoient été ouvertes » par l'inſtrument, ou rongées par la ſuppu- » ration, ils crurent le malade guéri. Il ſurvint » une tumeur aneuryſmale à laquelle ils n'oſe- » rent toucher. Elle devint plus groſſe que le » poing, ce qui détermina le malade à venir » à Paris. On le prépara par les remédes gé- » néraux, & M. Moreau l'opéra enſuite en pré- » ſence de M. M. Verdier & Bellocq. L'inci- » ſion des téguments faite, il en ſortit de gros » caillots, les tuniques intérieures en ſe crévant » faute de réaction ſur le ſang arteriel, avoient » donné lieu peu à peu à cette eſpece de con- » geſtion. Les téguments n'étoient aucunement » infiltrés. La plaie de l'artere avoit environ » deux travers de doigt. Le caillot qui étoit » intérieurement adapté à ſon orifice empêchoit » que la tumeur n'augmentât de volume. En » empoignant la partie oppoſée du bras on le » fit ſortir & ſur le jet fourni par l'artere on » appliqua l'Agaric, on ſoutint cette compreſ- » ſion par des bourdonnets roulés dans la pou- » dre de colophone. A la partie externe de » l'humerus on mit une poignée de charpie » trempée dans l'eau-de-vie pour y établir un » point d'appui, des compreſſes longuettes mé- » thodiquement appliquées & la bande, le tour- » niquet de M. Petit à la partie ſupérieure du » bras. Telles furent les précautions obſervées » pendant un mois que dura cet accident. Le » malade guérit parfaitement. On avoit mis des » compreſſes trempées dans l'eſprit de vin ſur

» l'avant-bras. Après le premier appareil le pouls » s'étoit fait diſtinctement ſentir à l'artere ra- » diale. Dès-lors on en tira bon augure : au » ſecond panſement l'Agaric tomba, point d'hé- » morragie : on eſpéra tout ſuccès, on ne fut » point trompé.

M. le Cat * dit qu'*on abuſe peut-être de la ligature en comprenant trop de chair dans ſon anſe.*

Je crois qu'on pourroit dire auſſi que la direction du fluide fait varier les effets de la compreſſion ; car ſi en comprimant les parties latérales du vaiſſeau qui ſont elles-mêmes ſoutenues par des parties molles, on modere le cours & l'activité des liqueurs, il n'en eſt pas de même de la compreſſion qu'on fera ſur ſon axe, puiſque le vaiſſeau la portera toute entiere. Une telle compreſſion n'empêche pas l'abord impétueux des liqueurs, le vaiſſeau pourroit même augmenter de calibre d'où s'en ſuivroit hémorragie, auſſi-tôt que l'Agaric tomberoit.

La ligature, Monſieur, n'a pas le même inconvénient; l'eſpace de dix à douze jours quelle reſte à tomber, empêche que l'eſcarre ne ſoit auſſi dangereux, les branches collatérales de l'artere ayant le temps de ſe dilater, & les parois du tronc diviſé celui de ſe rapprocher. Il faudroit au contraire que l'Agaric produiſit le même effet en deux ou trois jours. Mais au ſecond ou troiſiéme panſement il ſe détache, il n'y a plus de barriere. Quelle ſûreté met alors un malade à l'abri d'un effort violent ? Si cette reflexion eſt de quelque poids, ce ſera ſur-tout au ſujet de l'amputation des grandes extrémi-

* Voyez le Recueil d'Avril.

tés. Vous paroîtriez cependant ſouhaiter qu'on en courrût les riſques. Pour moi je vous avoue franchement que je penſe qu'il y auroit de la témérité à ſuivre une route qui rarement mene au but qu'on ſe propoſe d'atteindre, & que les Majors de nos Hôpitaux n'ont oſé nous frayer. Il eſt certain, Monſieur, qu'on n'en a pas encore fait l'epreuve à l'Hôtel-Dieu. M. Moreau, auſſi prudent que zelé pour le ſoulagement des Pauvres, n'a pas crû que l'application de l'Agaric qu'il a vingt fois eſſayé avec ſuccès dans l'amputation du bras, ou de l'avant-bras, dans l'aneuryſme, dans les plaies d'arteres aux environs du poignet, &c. pourroit auſſi réuſſir dans les grandes amputations. L'exemple allegué par M. le Cat, doit le juſtifier ſur la répugnance qu'il a eue juſqu'ici à faire une pareille tentative. J'oſe dire qu'il y a de l'hyperbole à donner ce moyen comme infaillible, ou du moins à vanter ſon efficacité au point d'en conſeiller l'uſage dans les grandes amputations.

Je ſuis, Monſieur, &c,

DESTREMAU.

De Paris, ce 2 Avril 1755.

ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations de Pharmacie.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. Deckers Médecin Flamand, à M. Vanruyvisc Médecin Hollandois, maintenant à Paris.

MONSIEUR,

I. L'Obſervation ſuivante qui me paroît auſſi curieuſe qu'intéreſſante, m'a été envoyée de Londres par un ami qui prend beaucoup de part aux progrès de notre profeſſion. Il me marque qu'un Médecin a préſenté à la Societé Royale des Sciences un Mémoire, dans lequel il prétend prouver que les frictions ſont très-propres à faire diſparoître les eaux des hydropiques. Il en apporte pour preuves trois exemples de perſonnes qu'il a guéries radicalement d'hydropiſie acite, qui, comme on le ſçait, eſt un épanchement de ſéroſité dans la capacité du bas-ventre. Cette guériſon s'eſt operée par de ſimples frictions qu'on faiſoit tous les jours pendant une heure ſur l'étendue de l'abdomen, avec un morceau de laine bien chauffé au feu. Par ces frictions & ſans le ſecours d'aucuns remédes ſoit internes ſoit externes, l'eau

épanchée s'eſt repompée dans les vaiſſeaux, & ces malades ont commencé à rendre de temps en-temps & par dégrés une plus grande quantité d'urine. Les urines devenant de jour en jour plus copieuſes, on voyoit ſenſiblement le bas-ventre diminuer de volume a proportion qu'elles ſortoient en plus grande abondance. L'Auteur de cette Obſervation prétend que cette Méthode de traiter l'hydropiſie l'emporte de beaucoup ſur l'opération de la Paracenteſe & doit avoir ſur elle la préférence à tous égards, ſur-tout dans le cas d'hydropiſie acite. La raiſon qu'il en donne, c'eſt que ſi par le moyen de la paracenteſe on parvient véritablement à faire ſortir l'eau épanchée dans le bas-ventre, on ne peut pas empêcher que les téguments qui ont été diſtendus ainſi que les autres parties contenantes du bas-ventre par la collection de ſéroſité qu'elle contenoit, ne reſtent flaſques & relâchés après l'opération. Cet accident n'arrive pas à la ſuite des frictions, parce qu'elles reſſerrent les parties tant externes qu'internes de cette cavité, les fortifient & leur rendent par dégrés & à meſure qu'on les employe, le ton que l'épanchement d'eau leur avoit fait perdre en les infiltrant & les amoliſſant outre meſure. Cet Auteur part de-là, pour expliquer la raiſon pour laquelle on eſt plus ſujet à retomber dans l'hydropiſie, quand on en a été guéri par la ponction, que quand on en a été délivré par le moyen des frictions. Il faut convenir que cette nouvelle méthode a de grands avantages ſi tout ce qu'on en dit eſt vrai. Je n'attends que la premiere occaſion pour la mettre en pratique. Je vous conſeille d'en faire autant quand l'occaſion s'en préſentera, & je vous

prie de me rendre compte du bon ou du mauvais ſuccès que vous aurez eu après l'avoir ſuivie avec toute l'exactitude dont je vous connois capable. Faites-en auſſi part à M. Miſſa, afin que de ſon côté il puiſſe en tenter l'uſage, & engagez-le en mon nom, de m'inſtruire des effets qu'il aura remarqués. Quand j'aurai à vous marquer quelque autre choſe d'interreſſant dans le genre de la Médecine, de Chirurgie, de la Chymie & de l'Hiſtoire naturelle, je me ferai un devoir de vous le communiquer auſſi-tôt, à condition que vous le ferez paſſer auſſi juſqu'à lui, ſauf le réciproque de ſa part.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Bolduc, ce 4 Avril 1755.

OBSERVATION,

Medico-Pharmaceutique,

Sur l'uſage mal-entendu des Teſtacées dans les maladies aiguës des enfants par M. Miſſa, D. M. P.

Pluſieurs prétendent que la cauſe prochaine de toutes les maladies des enfants ne provient que de la préſence d'une ſabure ou cacochylie acide dans les premieres voies. Cette opinion que Harris a renouvellée des anciens n'en eſt pas moins une hypotheſe contraire à la ſaine Médecine. Ceux qui n'ont pas encore une grande expérience dans cette profeſſion fondent leur pratique ſur cette fauſſe Théorie, & ont coutume d'ordonner

d'ordonner dans toutes les maladies aiguës des enfants. C'eſt pour le mettre en garde contre cet uſage ſouvent pernicieux que je hazarde quelques réflexions ſur cette matiere.

Les maladies des enfants peuvent venir, & viennent en effet ordinairement d'une cauſe qui n'a rien de commun avec la cacochylie acide. Un vice héréditaire, ſoit écrouelleux, ſoit goutteux ou ſcorbutique, &c. une tenſion, une débilité, une ſenſibilité trop grande de la part des ſolides, ou un relâchement exceſſif de ces mêmes parties, un épaiſſiſſement ou une diſſolution contre nature dans les fluides, un excès de chaleur dans les entrailles, une humidité trop grande dont le corps peut être abreuvé, une acrimonie alkaline dans la maſſe du ſang, ou quelqu'engorgement dans les viſceres; toutes ces choſes en un mot ſont le plus ſouvent la ſource des maladies dont les enfants ſont attaqués, ſoit que ces maladies ſoient aiguës ou chroniques. Mais un reméde n'eſt ſalutaire qu'autant qu'il eſt propre à combattre la cauſe prochaine des maladies ou les maladies mêmes, & qu'il leur eſt contraire à raiſon de ſes effets & des changements qu'il opere, tant dans les ſolides que dans les fluides du corps humain. Il eſt donc néceſſaire qu'il y ait des remédes de diverſe nature, afin de produire ces différents changements d'où dépend la guériſon parfaite, ſoit dans les maladies aigues des enfants, ſoit dans leurs maladies chroniques; ce qui doit être la même choſe pour les Adultes. Or les teſtacées étant des abſorbants preſque toutes de même eſpéce, leurs effets ne peuvent guére être que de même nature, c'eſt-à dire, propres à abſorber les acides des premieres voies, à peu près

Bb

comme ſont les abſorbants terreux. Ainſi elles ne ſuffiſent donc pas dans le cas des cauſes morbifiques détaillées ci-deſſus, & ſur-tout quand il s'agit de déraciner un vice qui réſide dans les ſecondes voies, je veux dire, dans la maſſe du ſang, dans celle de la lymphe & des autres liqueurs, & dans les viſceres de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre.

De l'aveu même des partiſants des teſtacées, ces remédes n'agiſſent que dans les premieres voies, & ne pénetrent jamais dans le ſang. La preuve qu'ils en donnent eſt fondée ſur l'expérience, puiſqu'on remarque que ces remédes ſe trouvent toujours dans les excréments de ceux à qui on les a faits prendre intérieurement. En effet, leurs ſelles s'en trouvent imprégnées, même pluſieurs jours après qu'ils en ont ceſſé l'uſage, & ſont blancheâtres, dures, liées, & en forme de crottins. Ceci s'obſerve ſur-tout dans les ſelles de ceux qui prennent du lait d'âneſſe, de chévre, de jument, &c. Les Médecins qui n'obſervent pas aſſez la qualité de ces excréments, les regardent comme l'effet d'un lait caillé, & alors ils interdiſent l'uſage du lait comme étant contraire, quoique le malade n'ait aucunes tranchées, ni coliques ou aigreurs, qu'il ait le ventre ſerré, que ſes ſelles ſoient rares & peu copieuſes, qu'il n'ait point de rapports aigres, qu'il ne vomiſſe point le lait, qu'il ne le ſente point peſer ſur ſon eſtomach, qu'il ſoit ſans maux de tête, ſans vertiges, & ſans brouillards ſur les yeux. Le malade n'ayant aucun de ces accidents, on ne peut donc pas raiſonnablement regarder le lait comme la cauſe de ce qu'on remarque dans les excréments: car ſi l'on veut ſe donner la peine de

les examiner avec exactitude, on n'y trouvera que la ſubſtance des teſtacées, mêlée avec les principes des aliments & des boiſſons, dont le malade a fait uſage.

Il y a trois manieres de ſe ſervir des teſtacées. On les ordonne extérieurement ou intérieurement, ou on les porte en amulete.

Quant à leur uſage extérieur, on les employe en pommade ou en onguent, en les incorporant avec du ſain-doux, du beurre frais, du beurre ou de l'huile de cacao, ou avec toute autre eſpéce d'huile ou de graiſſe. On chauffe cette pommade pour la fondre & en développer l'action, & on l'étend enſuite ſur un linge ou ſur un cuir mollet, afin de l'appliquer chaudement ſur la partie malade. On ſe ſert ordinairement de cette pommade pour les éréſipeles, le feu volage qui ſurvient au viſage, pour les ulceres humides qui ſuppurent, & jettent en grande abondance une ſéroſité aqueuſe, âcre, ſalée & cuiſante, pour les dartres humides, vives & corroſives, dont on veut adoucir l'âcreté, calmer la douleur, en arrêter le progrès, & tarir la ſource de l'humidité qu'elles fourniſſent ſans ceſſe. Cette pommade attire l'humeur au-dehors, deſſeche la ſurface des parties ainſi affectées, & en reſſerre les pores de la même maniere que les abſorbants. Les teſtacées donnent même à raiſon de leurs parties terreuſes le dégré de conſiſtance néceſſaire, ſur-tout dans les ulceres humides, à la ſéroſité purulente & trop diſſoute qui en découle pour former un pus d'un caractere louable, & propre tant à réparer les chairs qu'à produire une parfaite cicatrice.

Tels ſont les cas où les teſtacées s'employent tous les jours extérieurement avec tout le ſuc-

cès poſſible. Mais autant elles ſont utiles lorſqu'elles ſont prudemment placées dans les cas ci-deſſus, autant elles ſont dangéreuſes lorſqu'on les employe au hazard comme font les Empiriques. Si l'humeur qui ſe dépure à la peau n'eſt pas encore tarie dans les viſceres (1) où elle a ſa ſource, alors les teſtacées deviennent dangéreuſes, pour ne pas dire mortelles, puiſqu'elles font obſtacle à la guériſon, en ſupprimant la dépuration de l'humeur vicieuſe dont les viſceres ſont farcis. Les teſtacées empêchent cette dépuration, en donnant trop de conſiſtance à l'humeur vicieuſe qui tend à s'échapper par la peau, & en la retenant fixée au-dedans ou dans ſes iſſues, ſoit qu'elle ſoit d'une nature galeuſe, dartreuſe ou éréſipélateuſe, &c. Elles ferment, ou au moins deſſechent & reſſerrent trop les orifices des pores ou des vaiſſeaux ouverts, au moyen deſquels cette ſuppuration ſe faiſoit ſi heureuſement avant leur application. Il eſt donc à propos de tarir la ſource intérieure du mal avant que de paſſer à l'uſage externe des teſtacées, & en conſéquence il ne les faut donc recommander que ſur la fin du traitement, & dans le temps qu'on eſt certain que tous les viſceres ſont en bon état. Quand on s'en ſert à l'extérieur dans les cas propoſés, avec deſſein de tarir extérieurement l'humeur morbifique, il faut encore avoir ſoin de les marier avec des poudres ou des ſucs amers & déterſifs, ſur-tout lorſque cette humeur par ſon acrimonie & ſon épaiſſiſſement exceſſif donne à connoître qu'elle auroit beſoin de remédes adouciſſants, atténuants, & autres capables de lui donner de la

(1) Ce ſiége lui eſt plus ordinaire que de réſider ſimplement à peau, & au-dehors du corps.

fluidité. Or ces cas ne ſont pas moins communs en pratique que néceſſaires à ſaiſir de la part d'un Praticien.

Quant à l'uſage interne des teſtacées, on ne doit jamais les employer (1) ou en faire un long uſage avant que d'avoir délayé ſuffiſamment les matieres acides, âcres & irritantes, ou la cacochylie acide que l'on ſoupçonne réſider dans les premieres voies. Il faut auſſi auparavant évacuer ces matieres par les purgatifs minoratifs, légerement amers, & les inciſer d'une maniere convenable. En agiſſant autrement, il s'enſuivroit que les teſtacées ne feroient qu'augmenter la quantité de ces acides en les épaiſſiſſant trop; ce qui les fixeroit alors dans les premieres voies, & empêcheroit qu'on ne pût à la ſuite les évacuer avec facilité. Elles rendroient auſſi les matieres plus âcres par la ſouſtraction qu'elles feroient de la ſéroſité la plus tenue.

Voilà la raiſon pour laquelle les teſtacées ne réuſſiſſent jamais mieux dans les cas où il s'agit de débarraſſer les premieres voies & tous les couloirs, tant internes qu'externes que lorſqu'on les donne après quelques ſaignées, & après les délayants, ou combinées avec les diurétiques, les atténuants, les légers fondants, les doux purgatifs, les aléxiteres, les ſudorifiques, les cordiaux, les céphaliques, les anti-ſpaſmodiques.

En ſuivant cette méthode, on donne de l'action aux ſolides, & on leur rend le dégré de

(1) J'en excepte le cas des convulſions, des attaques épileptiques, des inſomnies, des tranchées violentes des enfants, des délires; mais j'ajouterai qu'il ne faut dans ces cas mêmes permettre l'uſage des teſtacées, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour réprimer promptement la violence de ces maux.

tenſion & de force qu'ils ont perdu ainſi que leur libre oſcillation. On ne rend pas moins en même-temps aux fluides l'action, la chaleur & la fluidité qui leur étoit naturelle. Et par une conduite auſſi ſage, on empêche les ſucs de ſéjourner dans leurs ſécrétoires, en rétabliſſant les ſécrétions & les excrétions dans leur premier état. Et c'eſt ainſi qu'on fait diſparoître les obſtructions & autres engorgements naiſſants dans les différents viſceres, & dans les autres parties du corps. Je le répéte donc: employer les teſtacées dans les maladies aiguës des enfants ſans choix d'indications relatives à la nature, & à la diſpoſition morbifique des ſolides & des fluides; c'eſt ſe conduire en imprudent, & courir les riſques de rendre la maladie incurable ou mortelle. Je ne ſçai pour quelle raiſon on exclut l'uſage des teſtacées dans les maladies chroniques des enfants & des adultes, ou du moins pourquoi on les employe ſi peu, tandis qu'elles y réuſſiſſent mieux que dans les maladies aiguës, pourvû qu'on les donne à petite doſe, avec de légers apéritifs, des ſtomachiques amers, & qu'on en interrompe l'uſage de temps-en-temps par quelques douces purgations.

Je dois obſerver que les teſtacées, au moins celles qui n'ont pas été calcinées, tiennent plus ou moins des alkalis fixes, & que c'eſt à cauſe de cette qualité qu'elles produiſent de bons effets dans les premieres voies où il y a des acides. Elles ſe convertiſſent en ſels neutres par l'union qu'elles font avec ces mêmes acides, & en ſe confondant avec eux au point qu'elles ne forment plus qu'un tout commun. Elles deviennent par-là un ſel diviſant ou inciſif, qui paſſe dans les ſecondes voies où il produit tout le bien dont

j'ai fait mention plus haut. Ces effets ne manquent jamais d'arriver, quand les teſtacées trouvent avec une certaine force dans les viſceres aſſez de fluidité & mobilité dans les matieres acides, qui ſont dans l'eſtomach & dans les inteſtins, & quand ces matieres ne ſont pas trop âcres & trop irritantes. Car dans ce dernier cas, elles ont coutume de criſper les orifices des veines lactées, & des tuyaux abſorbants dont les parois de ces viſceres ſont percés. Par-là, ces matieres ſe ferment à elles-mêmes, & par contre-coup aux teſtacées, le paſſage dont elles ont beſoin pour ſe rendre dans le meſentere. De-là, l'impuiſſance de s'aller confondre dans la maſſe du ſang. La vérité de ces principes ne ſe déduit pas ſeulement de la Théorie, mais elle part naturellement de ceux que préſentent en Pratique l'obſervation confirmée par l'expérience journaliere, & les lumieres de la ſaine raiſon.

J'aurois encore bien des points de doctrine à établir ſur l'uſage des teſtacées & même ſur toutes les autres eſpéces d'abſorbants dont on fait uſage dans les maladies des enfants & dans celles des adultes. Je réſerve pour une autre occaſion à donner ſur cette matiere les éclairciſſements, dont je penſe qu'elle eſt ſuſceptible; mais je veux attendre qu'une longue pratique & des expériences nombreuſes ſoutiennent ce que j'avancerai à ce ſujet, & confirment celles que j'ai déja.

A l'égard des teſtacées qu'on porte en amulete, ce qui en fait une ſorte d'uſage externe, je ne ſçais rien de plus ridicule, & qui prouve davantage juſqu'à quel point le Charlatanisme a fait des progrès. Il eſt étonnant que dans un ſiécle auſſi éclairé que le nôtre, il y

ait encore tant de petits génies qui ajoutent foi aux prétendues vertus qu'on attribue aux amuletes en général. Je ne parle pas ſeulement des différentes matieres qu'on employe pour les compoſer & qu'on fait porter aux enfants dans le deſſein de les délivrer de leurs tranchées, de faire percer leurs dents, de les empêcher de ſe nouer, de tomber dans la langueur, d'avoir des convulſions & des attaques de vapeurs & d'épilepſies, &c. Je mets encore de ce nombre, ceux que l'on recommande aux femmes en travail d'enfant, pour leur procurer un accouchement facile & une heureuſe délivrance.

Mais je crois devoir ſévir d'une maniere toute particuliere contre la Charlatanerie d'un Marchand de ſachets pour l'apoplexie. Le public trop crédule, ignore ſans doute le danger réel auquel il s'expoſe, en croyant ſe mettre à l'abri des effets d'une maladie ſi funeſte. Sa confiance aveugle lui fait différer l'uſage des remédes dont il pourroit eſpérer du ſoulagement, & ce retard toujours dangereux dans ce cas ainſi que dans tout autre, rend le mal incurable. Je ne ſçaurois trop faire ſentir ici, combien il eſt important de faire attention à ces déſordres & d'en arrêter le cours. C'eſt en vain que le malade veut alors avoir recours à la Médecine; le mal a fait trop de progrès, & réſiſte à tout ce que l'art nous enſeigne de plus efficace & de plus ſalutaire.

Tel eſt le motif qui me porte aujourd'hui à donner ici la deſcription & la figure d'une coquille, dont on ne voit la deſcription dans aucun Auteur. Celui qui la poſſedoit avant la perſonne à qui elle appartient maintenant, s'imaginoit à raiſon de ſa rareté, qu'elle pouvoit

étant portée en amulete, guérir toute ſorte de maladies. Comme elle pourroit donner de nouveau lieu à quelque abus, ſi elle ſortoit des mains de celui qui la poſſéde * maintenant, j'ai penſé qu'il étoit à propos de prévenir cet abus, & pour la bien faire connoître j'en donne ici l'hiſtoire abregée avec ſa figure. La gravure en bois n'a pû la rendre auſſi belle & auſſi ſinguliere qu'elle eſt.

DESCRIPTION,

D'une Coquille ſinguliere & très-rare.

III. La Coquille dont nous entreprenons de donner ici la deſcr ption, eſt dans tout ſon contour d'un poli très-parfait, quoique naturel. Elle porte trois pouces de haut ſur huit pouces & demi de circonférence à ſa baſe, & deux pouces & quelques lignes de largeur, méſurée près de ſa pointe.

Sa bouche eſt des plus évaſées & des plus belles. La grande lévre eſt élégamment arrondie, légerement concave à ſa partie ſupérieure, & très-profonde dans ſa partie inférieure. La petite lévre eſt épaiſſe, applatie, courbée dans ſa longueur, fort ſaillante en dehors, & bordée dans toute ſa longueur par un rang que forment les pointes des côtes, dont nous parlerons dans la ſuite.

La bouche & les lévres de cette coquille, dont le fond eſt blanchâtre, ont des tâches couleur de paille.

* Celui a qui elle appartient maintenant, eſt trop verſé dans la Phyſique, pour prêter à cette coquille des vertus qu'elle n'a pas.

La partie ſupérieure & inférieure du nombril ſont couvertes d'une grande tâche couleur de muſc.

La partie extérieure eſt ſurmontée de côtes & de ſtries perpendiculaires, ſans nombre, plus ou moins ſerrées entr'elles, plus ou moins longues & épaiſſes. Des zones d'inégales largeur, couleur de bois, iſabel & ventre de biche, ſur un fond blanchâtre, la traverſent dans toute ſa ſurface.

Parmi les côtes & les ſtries, les unes ſont propres au nombril, les autres appartiennent au reſte de la coquille. Les ſtries ſe trouvent placées dans l'entre-deux des faiſceaux, plus ou moins compoſés, que les côtes forment entr'elles.

On voit s'élever à la baſe de cette Coquille une couronne ſimple, faite par les pointes plus ou moins aigues & allongées que forment les côtes en ſe terminant au ſommet. Chacune de ces pointes eſt légerement courbée à ſa baſe & cave dans toute ſa longueur, du côté qui regarde la grande lévre de la Coquille. Elles ſont ſéparées du premier contour de la clavicule par un enfoncement profond, circulaire & de la largeur de deux lignes ou environ.

La clavicule eſt compoſée de quatre contours, non compris le mamelon que l'on nomme dans le langage des Naturaliſtes, *l'œil* de la Coquille.

Suivant la deſcription que nous venons de donner de cette Coquille, il eſt aiſé de reconnoître que c'eſt une eſpéce de Harpe, qui differe pourtant des Harpes connues juſqu'ici à raiſon de la couronne ſimple qu'elle porte à ſa baſe. Ajoutez que les ſtries, dont les différents

contours de la clavicule ſont ſurmontés, ſont très-fines & fort diſtinctes entr'elles, outre qu'elles ſont moins ſaillantes que dans les Harpes ordinaires, & que la clavicule elle-même ſemble avoir plus de hauteur.

Cette Coquille eſt de la quatorziéme famille * qui ſe trouve rapportée dans le Traité des Coquilles de M. Deſallier d'Argenville. C'eſt ce qu'il nomme la famille des Conques ſphériques ou Tonnes. La Harpe eſt une eſpéce du troiſiéme genre, dont cet Auteur y fait mention. Le caractère de ce genre conſiſte à être une Tonne longue, garnie de côtes & de boutons. **

On prétend que cette eſpéce de Coquille vient des Iſles de Crêtes.

Pour nous conformer au goût des Naturaliſtes, nous croyons devoir donner ici ſa phraſe en latin, avant que d'en terminer l'hiſtoire.

Dolium HARPA *dictum coſtarum, ſtriarum mole, ſitu inequale, denſum, acutâ baſis coronâ ſimplex.*

* La Conque ſphérique ou Tonne, ſelon cet Auteur, eſt une Coquille univalve, ronde en forme de tonneau, dont l'ouverture eſt très-large, ſouvent avec des dents, quelquefois ſans dents, un ſommet peu garni de boutons, applati, & le fût ridé ou uni. C'eſt ce que les Latins appellent *Conchæ globoſæ vel Dolia*.

** Le poſſeſſeur lui a donné le nom du Mantelet de Sainte Jeanne. Elle ſe trouve chez M. Picard, ruë S. Martin, proche S. Médéric, vis-à-vis le cul-de-ſac de S. Fiacre, chez un Patiſſier. Ce particulier poſſéde auſſi quelques morceaux, tant en Hiſtoire naturelle, qu'en Antiquités, qui ſont capables de ſatisfaire la curioſité & le goût des connoiſſeurs.

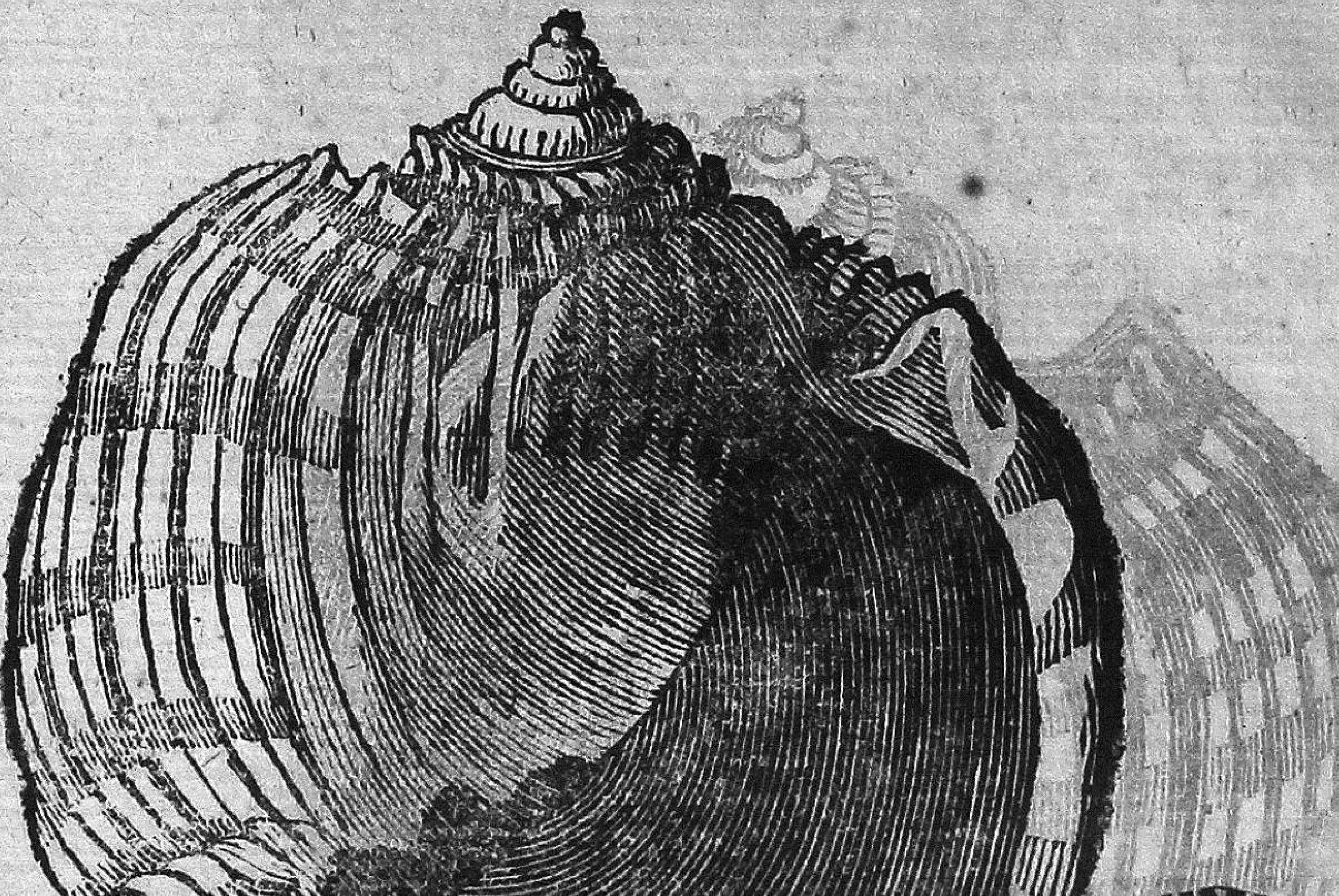

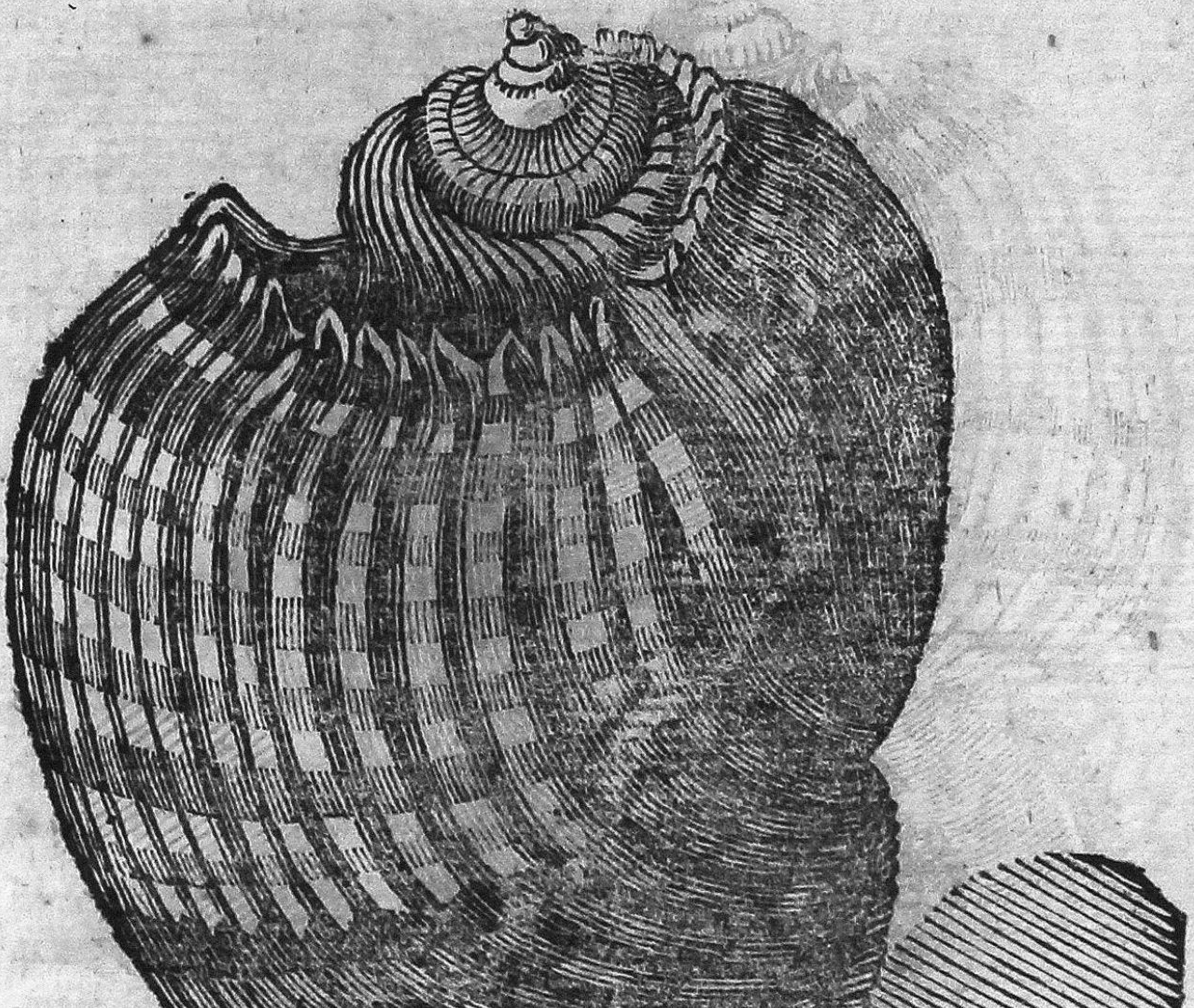

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans le Recueil de May 1755.

ARTICLE PREMIER.

I. *RElation de la maladie & de l'ouverture du Corps de feu M le Commiſſaire Regnard, faite le 3 Mars 1755. par M. Séron, D. M. P. Conſeiller du Roi, & Médecin Ordinaire de l'Artillerie du Roi.* Page 308

II. *Plan de conduite à tenir, au ſujet de l'Inoculation, à M**** p. 314

III. *Reflexions au ſujet d'une Poche Exomphale, qui contenoit tous les viſceres du bas-ventre.* p. 318

IV. *Suite d'une Rélation, des ravages cauſés par une eſpéce de Charbon, ſurvenu au côté gauche du viſage.* p. 326

V. *Obſervation ſur un Ptyaliſme Scorbutique,* p. 327

VI. *Obſervation ſur une Colique inteſtinale, Venteuſe & Périodique, par M. Diannuyere. D. M.* p. 330
VII. *Deſcription d'une Maladie, appellée mal de la Roſa.* p. 337
VIII. *Obſervation ſur la Rougeole & la fiévre miliaire rubiolique, par M. Hatté D. M. P.* p. 346
IX. *Obſervation ſur un Engorgement par congeſtion dans toute l'étendue du péritoine, devenu ſuppuratoire, compliqué d'adhérence & d'ulcération des inteſtins, avec iſſues des matieres fécales par l'ombilic, par M. le Cat.* p. 356

ARTICLE II.

I. *Obſervation d'un Etranglement des Teſticules & de la Verge, occaſionné par le paſſage d'un briquet, par M. Gaultier, Maître en Chirurgie à Verſailles, Chirurgien Major de la Compagnie de Meſſieurs les Chevaux-Légers, de la Garde ordinaire du Roi.* p. 358
II. *Lettre de M. Deſtremau, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, à M. Miſſa D. M. P. ſur l'Agaric.* p. 361

ARTICLE III.

I. *Extrait d'une Lettre de M. Deckers, Médecin Flamand, à M. Wanruyviſc, Médecin Hollandois, maintenant a Paris.* p. 366

II. *Obſervation Médico-Pharmaceutique, ſur l'uſage mal-entendu des Teſtacées dans les maladies aiguës des enfants, par M. Miſſa, D. M. P.* p. 368

III. *Deſcription d'une Coquille ſinguliere & très-rare.* p. 377

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du préſent mois. A Paris, ce premier May 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

JUIN 1755.

Tome II.

A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Nota. Ce Recuil à commencé au mois de Juillet 1754.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez { BARRIERES. JAHYER.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A CLERMONT FERRAND, chez DESAUMADE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A LYON, chez J. DEVILLE.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A METZ, chez BOUCHARD, le jeune.
A MOULINS, chez FAURE.
A MONTPELLIER, chez { RIGAUD. Ve. GONTIER & FAURE.
A NANCY, chez { BABIN. NICOLAS.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A L'ORIENT, chez LE JEUNE.
A ORLEANS, chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A SEDAN, chez Mademoiſelle THESIN.
A S. OMER, chez HUGUET.
A TOURS, chez { LAMBERT. BILLAULT.
A VALENCIENNE chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

JUIN 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations de Médecine.

REPONSE,

Aux réflexions Critiques de M. Peſſault de la Tour, *inſérées dans le Recueil d'Avril dernier, par M. le Cat.*

Premiere Lettre à l'Auteur du Recueil, &c. *

MONSIEUR,

Mon Critique a peur que je ne me ſois *prêté avec un peu trop de complaiſance à la fécondité de mon imagination*, & je crains de mon côté qu'il ne ſe laiſſe aller par trop de foibleſſe au torrent de la routine, & des pré-

* Cette Lettre m'avoit été remiſe dès le mois der-

jugés reçus. C'eſt au flambeau de la raiſon qu'il faut examiner, qui de nous deux a des terreurs paniques.

J'ai avancé que les maladies internes, & en particulier les fiévres malignes dont il s'agit dans le mémoire critique, ne ſont que des maladies externes très-connues. J'ai obſervé par l'inſpection des cadavres, que celle qui a régné à Rouen à la fin de 1753. & au commencement de 1754. étoit un herpes placé à l'eſtomac, & aux inteſtins grêles. Ceci ne ſent guére l'imagination. J'ai obſervé de plus, que les remédes qui ont le mieux réuſſi n'ont eu ce ſuccès que parce qu'ils ſont analogues aux topiques que la Chirurgie employe dans le traitement du herpes. De ces découvertes toutes dûes à l'expérience, aux obſervations, il ſuit que les traitements de la plûpart des maladies Chirurgicales, étant très-ſûrs & très-évidents, pour communiquer le même dégré de certitude à la thérapeutique médicale, il n'y auroit plus qu'à donner toute ſon attention à bien diſtinguer les eſpéces de maladies Chirurgicales qui conſtituent chaque maladie interne, & à déterminer enſuite parmi les remédes internes les analogues à nos topiques; & ſi l'on pouvoit enſuite donner les premiers principes de ces maladies Chirurgicales, principes ſecondaires des maladies internes, il faut avouer qu'on en auroit alors une *théorie lumineuſe*, *qui nous garantiroit des tâtonnements ſi déſagréables pour les Praticiens*, *ſi dangéreux pour les malades*.

Il n'eſt point, Monſieur, de Médecin rai-

nier, mais n'ayant pas trouvé de place pour l'inſérer, on a été obligé d'en différer la publication.

ſonnable qui ne convienne de ces conſéquences & de ces vérités hypothétiques.

Que fait M. Peſſault pour les combattre ?

1°. Il a la bonté de les décorer d'un petit ridicule de ſa façon, en ſuppoſant qu'il n'y a nulle hypothéſe dans mon expoſé, & que je promets directement cette *Théorie lumineuſe*, &c. *belles & magnifiques promeſſes*, &c. s'écrie-t-il; tandis que tous les gens ſenſés voyent clairement que je mets tant de conditions à cette Théorie, qu'il n'y a pas d'apparence qu'on y parvienne ſi-tôt. J'ajoûte que M. Peſſault, tout habile, tout ſçavant qu'il eſt, y paroît moins diſpoſé qu'un autre, puiſqu'il tient encore ſi étroitement à l'idole dont je demande la ruine pour premiere condition.

Le ſecond moyen que M. P. employe pour combattre ces premieres vérités, c'eſt d'attaquer directement notre principe, que la guériſon des maladies internes dépend de l'analogie de leurs remedes avec les topiques chirurgicaux employés à leur cure, lorſqu'elles ſont extérieures.

1°. Il aſſûre que *les topiques ſont les remedes les moins eſſentiels dans le traitement des maladies externes, ſur-tout du herpes*. M. P. me permettra de lui nier tout franc cette propoſition, & de l'aſſurer, d'après une très-longue expérience, que le topique appliqué ſur toutes les maladies du genre dartreux, eſt le remede capital, & que les médicamens internes adminiſtrés en pareil cas, ne tendent principalement qu'à préſerver l'intérieur de la métaſtaſe de la maladie externe.

2°. *Si les remedes extérieurs*, ajoûte M. P. *contribuent en quelque choſe à la guériſon des maladies externes, ce ne peut être au contraire*

que parce qu'ils ſont analogues eux-mêmes aux remedes internes que la Médecine a coutume de mettre en uſage pour les guérir.

Il n'y a nulle analogie entre la ptiſanne des bois, ou les bouillons amers que je donne intérieurement pour une dartre, & les fomentations de fort oxicrat, les préparations de ſucre de Saturne, les pommades avec les précipités rouges ou blancs que j'applique deſſus. Au lieu que je trouve une analogie frappante entre un collire animé de tartre ſtibié, dont je guéris une ophtalmie, & un émétique par lequel je diſſipe une inflammation * à l'eſtomac, commencement d'une maladie fort ſérieuſe. Je rencontre une ſemblable analogie entre les tamarins, la caſſe, les ſels cathartiques; les potions aigrelettes nitrées, mêlées d'abſorbants, ſi heureuſement employées dans nos fiévres malignes, que j'ai dit qui étoient des herpes à l'eſtomac; je leur trouve, dis-je, une grande analogie avec les fomentations où entrent l'écorce de grenade, les balauſtes, les roſes rouges, l'huile de mirtille, la ceruſe & la tuthie, autant de mondificatifs refrenants, & un peu deſſicatifs, que l'expérience a décidé être propres à la cure des herpes. On ne dira pas que ces remedes intérieurs ont conduit à l'adminiſtration des topiques. 1°. Juſqu'ici l'empiriſme ſeul nous a guidés dans l'uſage de ces remedes intérieurs, & l'on ne ſe doutoit point qu'on les employât à toutes ces herpes internes. ** 2°. Non-ſeulement l'art de guérir a commencé par les Topiques, & par la Chirurgie, mais

* Ceci mérite l'attention de M. P***, s'il replique à M. L. C.

** M. L. C. prend ici ſes ſuppoſitions pour des axiomes.

encore leurs effets ſont expoſés aux yeux, tandis que ceux des remedes internes ſont livrés à nos ſeules conjectures; c'eſt donc aux Topiques à donner des lumieres ſur l'action & l'uſage des remedes internes, & aux habiles Médecins à découvrir dans ceux-ci les analogues à ces topiques, & dans les maladies internes les analogues aux maladies externes, que ces topiques guériſſent; & j'oſe aſſûrer que ces découvertes ſeroient des plus grandes & des plus utiles qui ſe ſoient faites en Médecine. Tel eſt le but des Mémoires que M. P***. critique. Permettez-moi, Monſieur, de remettre à une ſeconde lettre le reſte de ma réponſe à cet habile Médecin.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, LE CAT.

A Roüen, ce 19 Avril 1755.

SUITE

De la Réponſe aux Réflexions Critiques de M. Peſſault, inſerées dans le Recueil d'Avril.

Seconde Lettre de M. le Cat à l'Auteur du Recueil, &c.

MONSIEUR,

II. Mon ſçavant adverſaire, après avoir préludé contre mon ſyſtême, comme on l'a vû dans ma précédente lettre, l'attaque ici dans les formes.

Je prétends, dans le Mémoire critiqué, que les liqueurs ne ſont que ce que les ſolides les font, & que le réciproque eſt rare. J'en concluds que la cauſe des maladies remonte plus haut que ces humeurs qui ne ſont, pour ainſi dire, que les ſervantes des autres puiſſances. Cela fait pitié à M. Peſſault. *Il n'eſt pas néceſſaire d'être Médecin*, dit-il, *ni Chirurgien*, *pour ſçavoir que le chile eſt le germe du ſang ; que celui-ci l'eſt de toutes les autres humeurs ; &, par une conſéquence inévitable, ſi le chile eſt vicié, par quelque cauſe que ce ſoit, ce qui arrive tous les jours*, ajoûte-t-il, le *ſang* . . . & les *humeurs* . . . le ſeront néceſſairement. Donc, &c.

Comme M. Peſſault, & tous les Sectateurs des humeurs, ne ſçauroient me donner aucunes preuves de cette propoſition . . . *qu'il arrive tous les jours que le chile ſe trouve vicié*, il me permettra de la lui nier dans toute ſon étendue. Je

ferai plus, je lui prouverai qu'elle eſt fauſſe; & s'il me fâchoit bien fort, j'irois peut-être juſqu'à lui ſoutenir que le chile eſt une liqueur ſimple, pure & toujours la même, quelqu'eſpéce d'aliments que nous prenions, fuſſent-ils des poiſons, tels que ceux avec leſquels s'étoit familiariſé Mithridate.

Les moyens que la nature a mis en uſage pour nous donner un chile pur, ſimple & exempt de toutes qualités nuiſibles, ſont, 1°. Un eſtomac & des ſucs diſſolvants qui mettent, pour ainſi dire, ces matieres étrangeres au creuſet, & leur enlevent, pour l'ordinaire, leur perverſité. 2°. C'eſt un organe de filtration incapable de laiſſer paſſer rien de groſſier, rien d'impur, s'il en reſte encore au ſortir de l'eſtomac. 3°. Ce ſont des milliers de houpes nerveuſes qui, compoſant le vélouté inteſtinal, à travers duquel paſſe cette liqueur, ſeront ſenſibles aux impreſſions fâcheuſes de ces matieres, s'il en eſt, communiqueront au canal inteſtinal un éretiſme qui fermera à ces corpuſcules nuiſibles l'entrée dans les embouchures lactées; exciteront dans ces mêmes inteſtins des mouvements qui expulſeront ces corpuſcules nuiſibles avec les matieres ſtercorales. C'eſt par une ſuite de toutes ces précautions ſi ſagement établies par la nature, que le Payſan, qui vit d'aliments les plus groſſiers, & ſouvent les plus mal ſains, jouit d'un embonpoint & d'une ſanté, autant & plus robuſte que l'homme de qualité, qui ne vit que de mets exquis. C'eſt par cette admirable mécanique qu'on a vû des gens manger impunément des viandes d'animaux enragés, & en boire le lait. C'eſt pour ces raiſons que, quand on examine le cadavre d'un homme empoiſonné, on ne cherche pas l'effet du poiſon dans ſon chile,

mais ſur les tuniques de l'eſtomac & des inteſtins, parce que l'expérience a appris aux Humoriſtes même, en dépit de leur aveuglement, que c'eſt ſur les ſolides, ſur les houpes nerveuſes des organes, qu'agiſſent toutes ces matieres nuiſibles, & non ſur les liqueurs. Les préjugés ont pourtant conduit quelques-uns d'eux à pouſſer cet examen juſques ſur le chile, mais ils ne lui ont jamais trouvé aucune de ces qualités perverſes dont on l'a tant accuſé. C'eſt donc à l'imagination, aux préjugés & à la routine que ces Meſſieurs ſe livrent eux-mêmes; & c'eſt au contraire aux faits & aux obſervations que nous ſommes redevables de nos principes, & que nous avons pour baſe de notre doctrine.

J'ai dit, contre les Humoriſtes, que ſi les maladies avoient leur ſiége dans les liqueurs, il n'y en auroit aucune locale : elles ſeroient toutes univerſelles, parce que la circulation auroit bientôt mêlé les particules dépravées avec toute la maſſe. J'ai pouſſé cette preuve dans mon Mémoire juſqu'à la démonſtration, & tout homme un peu phyſiologiſte en doit ſentir la force.

M. Peſſault, qui n'a rien à répondre à de tels arguments, eſt forcé d'avouer que la maladie locale de cauſe humorale, ne peut *s'opérer que par des voyes qui nous ſont inconnues*; mais il prétend que cette obſcurité ne doit pas me faire *argumenter contre mes propres lumieres, & conteſter la vérité d'un fait*, &c.

M. Peſſault prend encore ici le change. Mes *propres lumieres* & les *faits* les plus clairs me diſent qu'il n'y a point ou preſque point de maladies humorales; & la formation d'une maladie locale par cauſe humorale, qu'il taxe modeſtement d'obſcurité, je l'appelle par ſon nom, *une*

abſurdité, qui porte un coup mortel au ſyſtême des maladies humorales.

M. le Cat *dira-t-il*, *par exemple*, continue M. Peſſault, *que les virus de toute eſpece* . . . *n'ont aucune priſe ſur nos humeurs?*

Je dirai hardiment que les virus n'ont point leur ſiége dans nos humeurs, c'eſt-à-dire, dans la maſſe du ſang; mais dans les eſprits. La douleur ſeule ou l'irritation fait dégénerer une playe bénigne, en ulcere malin, virulent; un skirre indolent en cancer; mais la douleur n'a affaire qu'aux eſprits, aux nerfs. L'animal le moins contagieux, le moins vénimeux, tel que le cheval, l'homme même, s'il eſt enflammé d'une grande colere, acquierra par là ſeul, un caractere auſſi vénimeux que la vipere, enſorte que ſes morſures ſeront également dangereuſes; mais la colere & les paſſions ne ſont nullement dans les liqueurs; ce ſont des modifications particulieres aux eſprits; donc le venin, la virulence, les virus ont leur ſiége dans les eſprits. J'ai prouvé cette vérité fort au long par rapport au virus de la rage dans un Mémoire ſur cette terrible maladie, & l'on peut voir dans le Recueil de Mars, p. 183. ce que j'ai répondu à M. d'Hermont ſur le virus vénerien.

M. le Cat *niera-t-il*, dit encore M. Peſſault, *que les humeurs péchent & dans leur qualité & dans leur quantité?* Non; mais je ſoutiens que preſque toujours ces défauts viennent de l'état des ſolides, & qu'on a tort de s'adreſſer aux liqueurs, & d'épuiſer celles-ci, pour réparer des déſordres qu'on augmente ſouvent par cette mépriſe.

Tous les caracteres de dépravation, ajoûte mon ſçavant Critique, *qui s'obſervent journellement*

dans le ſang que l'on tire des veines des différens malades, ſont-ils illuſion?

Illuſion toute pure, ſi l'on regarde cet état comme la cauſe de la maladie, tandis qu'il en eſt l'effet. Voyez là-deſſus la page 187. du Recueil de Mars dernier. Mais ce qui eſt de pis, c'eſt que ces couleurs & ces conſiſtances illuſoires du ſang tiré, ſont très-ſouvent des occaſions de déployer le charlataniſme le plus abſurde & le plus déshonorant pour l'art, comme le plus ruineux & le plus dangereux pour les pauvres malades.

J'ai dit dans mon ſecond Mémoire que ſi l'air contagieux avoit affaire à nos liqueurs, toute contagion ſeroit générale, nul homme n'en échapperoit, & ſur-tout aucun des Médecins qui ſont ſans ceſſe expoſés à cet air contagieux. La raiſon démonſtrative de cette propoſition eſt que, la contagion humorale eſt une opération mécanique, toute pareille à celle qu'exerce un Marchand de vin qui frélate cette liqueur, ou un Droguiſte qui mêle dans un mortier des poudres. Le mêlange une fois ſuppoſé, il eſt impoſſible qu'il n'en réſulte pas ou un vin frélaté ou une compoſition qui participe des vertus des drogues mêlangées. De même ſi l'air contagieux agiſſoit ſur les liqueurs, tous les hommes reſpirants & abſorbants cet air, tous les hommes prenant les aliments qui en ſont impreignés, il ſe mêle néceſſairement à leur ſang, & ainſi il ſeroit impoſſible qu'ils n'en fuſſent pas tous empoiſonnés. Or le contraire eſt évident par le fait; & nous qui vivons dans l'air le plus contagieux, qui le prenons en vapeurs ſenſibles & déſagréables, par le nez, par la bouche, par les pores, c'eſt un phénomene de nous y voir participer. Donc la contagion n'eſt pas un mêlange d'un air infecté avec

nos liqueurs ; elle n'eſt donc pas une opération tout-à-fait mécanique. Fortifions cette conſéquence d'une autre obſervation. La peur contribue beaucoup à la propagation des maladies, & la fermeté, l'aſſurance nous en garantit ; mais la peur ou l'aſſurance ne réſident pas dans nos liqueurs, elles ſont des modifications de nos eſprits. Donc, &c.

A ces raiſonnements convainquants contre les Humoriſtes, voici ce que M. P** oppoſe. *Je ne vois pas*, dit-il, *quand même la choſe ſe paſſeroit, comme ſe le perſuade l'Auteur du nouveau Syſtême, qu'il pût en tirer une conſéquence bien triomphante, attendu que, de quelque façon que ſe repande un air contagieux, & quelque partie de nous-mêmes qu'il affecte, il doit attaquer indifferemment tous ceux qui le reſpirent.*

Cela ne peut être vrai que de la contagion purement mécanique ou humorale, adoptée par l'Auteur, mais cela ceſſe de l'être dans le *nouveau Syſtême*, où la contagion ayant affaire aux eſprits, & exigeant dans ceux-ci des diſpoſitions à la perverſion particuliere à telle ou telle maladie, elle ne pourra réuſſir à opérer cette perverſion, par-tout où ces diſpoſitions manqueront, par-tout où une ame forte & généreuſe, à laquelle ces eſprits obéiſſent, leur conſervera leurs modifications légitimes. Mais, inſiſtera M. P**. ne peut-on pas ſuppoſer dans les liqueurs, dans les *tempéramens, ces diſpoſitions heureuſes & ſécrettes* qui réſiſtent au miaſme ? Dans les liqueurs ? Non ; parce que tout mélange capable de gâter le ſang de Jacques gâtera auſſi celui de Pierre, comme de l'arſénic délayé dans deux eſpéces de bierre différentes en fera deux breuvages également empoiſonnés. Ainſi la comparaiſon de

l'eau régale, qui n'agit que ſur certains métaux, ne peut pas s'appliquer ici. 1°. Parce que le ſang de tous les hommes eſt une matiere de même eſpéce, &, ſi l'on peut dire, un même métal. 2°. Parce qu'en ſuppoſant dans un ſang particulier à un tempérament, une *diſpoſition heureuſe & ſécrette* à refuſer la contagion, ce ſujet ne la recevroit jamais. Et cependant on voit tous les jours celui qui a échappé à une épidemie, tomber dans une autre. On ne pourra donc ſuppoſer ces *diſpoſitions heureuſes* dans les *tempéramens*, que par l'entremiſe du fluide des nerfs & des eſprits, dont les modifications auſſi inconſtantes que les paſſions auſquelles elles ſervent, tiennent à une ſubſtance ſupérieure aux loix de la mécanique, qui met dans les combinaiſons de ces modifications avec les impreſſions extérieures, des exceptions à ces loix, qui décelent le principe tranſcendant de ces phénoménes.

Parce que je donne l'empire aux ſolides ſur les liqueurs, M. P**. m'accuſe de ne point admettre une dépendance réciproque entre ces deux puiſſances, & il a tort, comme il peut l'avoir vû dans ma réponſe à M. d'Hermont du mois de Mars. Qu'eſt-ce que ſeroit un Roi ſans peuple? Ce peuple, c'eſt la maſſe des liqueurs; ce Roi, c'eſt le ſyſtême des ſolides animés d'eſprits. Mais celui-ci en eſt-il moins ſouverain, parce que l'autre lui fournit des tributs? n'eſt-ce point cette contribution même qui établit ſon empire?

M. P**. appelle mon *myſtere* le ſyſtême qui *met les maladies dans le fluide des nerfs*. Rien de moins myſterieux que cette hypothéſe, & tout Phyſicien qui reconnoît l'empire des ſolides ſur les liqueurs, ſera forcé de faire remonter la ſouveraineté juſqu'aux eſprits qui régiſſent ces ſoli-

des, puiſque ceux-ci privés de leur fluide ſont abſolument ſans aucune puiſſance. Quant à ce que j'ai placé dans ce fluide le ſiége de la plûpart des maladies, c'eſt par un raiſonnement tout auſſi ſimple & évident.

La mort eſt l'extinction totale du principe de la vie ; la maladie en eſt une dépravation ou une extinction partiale. Or quel eſt le principe de la vie ? Eh ! quel peut-il être que ce fluide précieux qui eſt l'inſtrument du mouvement & du ſentiment de tout le genre animal, & qui coule de leur cerveau par leurs nerfs à toutes les parties? Il ne faut pas mettre bien long-temps ſon eſprit à la torture, pour trouver le mot de cette énigme, qui ſe trouve enſuite éclaircie, démontrée par un grand nombre d'obſervations contenues dans mon Mémoire.

Vous rentrez, me dira M. P**. dans le ſyſtême des humeurs ; car ce fluide des nerfs en fait partie.

Ne chicanons pas ſur les mots ; j'entends par humeurs la maſſe du ſang ou des liqueurs livrée au torrent de la circulation. Le fluide des nerfs n'eſt point aſſujeti à cette ſervitude ; il a même en partie une plus noble origine. Voyez mon apoſtille, p. 185. du mois de Mars.

Eh ! pourquoi ne circuleroient-ils pas ces eſprits, dit M. P** ?

Je ſçai que quelques Auteurs ont annoncé cette circulation, mais aucun ne l'a prouvée, & il me ſemble qu'il s'en faut beaucoup que M. P**. y réuſſiſſe. Je ſuis agréablement ſurpris que ce ſçavant Médecin penſe que les membranes ſont des développements des extrémités nerveuſes, je comptois juſqu'ici cette idée au nombre de ces hardieſſes un peu ſiſtématiques que je n'ai encore

haſardées que dans mes cours, cette approbation me raſſurera; mais j'avouerai à M. P**. qu'après avoir ainſi décompoſé une partie des extrémités nerveuſes, je n'avois pas pouſſé cette idée juſqu'à former enſuite de ces membranes des veines limphatiques qui ſe chargeaſſent de porter le fluide nerveux dans les veines ſanguines. 1°. Parce qu'il me paroît qu'une extrémité nerveuſe épanouie & perdue, pour ainſi dire, en toiles auſſi minces que les tiſſus cellulaires qui compoſent les couches des membranes, n'eſt plus capable d'y former des canaux. 2°. Parce que j'ai toujours crû, avec tous les Phyſiologiſtes, que, comme les veines ſanguines ne ſont, pour ainſi dire, que la continuité des artériolles ſanguines qui ſe replient ou retournent vers le cœur, de même les veines limphatiques ne ſont qu'une ſuite des arteres limphatiques revenant ſur elles-mêmes; leſquelles arteres limphatiques, comme tout le monde ſçait, ſont des ſubdiviſions fort fines du grand arbre arteriel, ou du canal de la maſſe des liqueurs, & nullement du ſyſtême nerveux. C'eſt à M. P**. à nous faire voir que nous ſommes tous dans l'erreur.

Mon habile Critique, un peu moins mécontent de moi, depuis qu'il ſçait que je mets la cauſe des maladies dans les eſprits, parce qu'il les confond avec les humeurs, n'eſt plus en peine que de ſçavoir, *par quel chemin* je conduirai *la maladie dans le genre nerveux*.

Je réponds en deux mots... *par tous les chemins qui peuvent mener des fluides nuiſibles à toucher quelqu'organe ſenſible*; car celui-ci n'eſt tel, que parce qu'il eſt rempli d'eſprits, qui ſe trouveront par conſéquent affectés par ces fluides nuiſibles. Ainſi les organes de la reſpiration, ceux

ceux des aliments, la ſurface entiere du corps même, & toutes ſes houpes nerveuſes, ſont autant de portes ouvertes au contact ou à l'action des fluides contagieux, ſans compter ceux qui peuvent vicier nos eſprits à la ſource même où nous les puiſons, c'eſt-à-dire, dans les fluides & dans les divers mixtes de l'Univers. Mais que M. P**. n'en conclue point que ces mêmes fluides contagieux feroient ſur les liqueurs les mêmes impreſſions que ſur nos eſprits; car je lui répondrai, ſans héſiter, que les virus ou les eſprits contagieux, n'agiſſent que ſur les eſprits; que les liqueurs ſont des ſubſtances mortes, inſenſibles, qui ne ſont gueres ſuſceptibles que de coagulation ou de diſſolution, &c. ce qui peut être exécuté par les ſubſtances les moins contagieuſes, comme le vinaigre, l'eſprit de vin, le caffé, les ſels alkalis; mais qu'elles ſont d'ailleurs incapables des impreſſions du miaſme; &, pour tout dire en un mot, qu'elles pourroient, en pluſieurs cas, en être pleines, farcies, infectées; qu'ils ne nous communiqueroient jamais la moindre maladie, ſi nous n'avions pas des ſolides, des organes ſenſibles, fournis de houpes nerveuſes, & d'eſprits.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Rouen ce 22 Avril 1754.

LETTRE,

*De M** D. M. à M. Miſſa D. M. P. au ſujet d'une paſſion hyſtérique cauſée par un vice ſcorbutique.*

MONSIEUR,

III. La perſonne qui fait le ſujet de cette obſervation, eſt fille d'un Marchand, qui, depuis plus de vingt ans, avoit un ulcere à la jambe cauſé par un abordage. Il croiſſoit & diminuoit par intervalle, & ſe diſſipoit preſqu'entierement lorſque le malade avoit ſoin de ſe purger ſouvent & de garder le lit. Mais auſſi-tôt qu'il paſſoit la mer les douleurs ſe faiſoient ſentir, les chairs devenoient noires & molaſſes, & la gangrene s'étoit miſe dans cette partie ſur la fin des jours du malade. Il étoit âgé de ſoixante-cinq ans, lorſqu'il devint pere de la perſonne dont il s'agit ici. Ce même homme avoit un garçon d'un mauvais tempérament, qui fut attaqué pendant ſa jeuneſſe d'une mauvaiſe teigne à la tête. Une petite vérole & deux rougeoles lui ont rendu une ſanté meilleure.

A l'égard de la fille, elle eut dès ſa plus tendre enfance deux fois la rougeole & la petite vérole volante, & fut attaquée à l'âge de ſept ans d'une fiévre maligne accompagnée d'un délire perpétuel qui dura environ quatre mois. Elle avoit alors les gencives gonflées & les dents brûlantes. Ces accidents furent ſuivis d'une eſpéce d'imbécilité qui s'eſt enfin diſſipée entierement. Deux

ans après elle eut une petite vérole des plus malignes accompagnée d'un transport continuel & très-violent, d'une fiévre ardente, d'une oppreſſion conſidérable, de la perte entiere de la vûe pendant vingt jours, d'une enflure univerſelle ſur-tout à la tête & au col. Les puſtules plates, noires & menues ne ſortirent qu'en partie & avec beaucoup de peine. Depuis cet inſtant juſqu'à treize ans la vûe de la malade a toujours été très-tendre, & cette perſonne a ſouffert de grands maux de tête & d'eſtomac.

On a cru remedier à ces derniers accidents, par les ſaignées, les purgations, un cautere ouvert au bras, les véſicatoires appliquées à la nuque & aux temples, les ptiſannes ſudorifiques, &c. Toutes ces choſes ont eu un effet contraire. La vûe s'eſt altérée au point de ne pouvoir diſtinguer les objets. Il eſt ſurvenu des maux de poitrine, de dos, des élancements & de violents battements dans la tête, & des tintemens d'oreilles.

Les régles qui ſurvinrent d'abord en abondance (*a*) à l'âge de quinze ans, firent eſpérer que les maux diminueroient, mais on s'étoit flaté en vain. Les engourdiſſements furent toujours ſans relâche. Les maux de poitrine, d'eſtomac & de tête augmenterent ſur-tout la nuit, & ils redoubloient lorſque la malade avoit pris la moindre nourriture. Il ſurvint enſuite des foibleſſes continuelles, ſans que la malade perdît entierement connoiſſance. Elles ont augmentées pendant trois ans conſécutifs. Il ſeroit impoſſible de rapporter les différents accidents, les viciſſitudes & les

(*a*) Depuis ce temps elles ont toujours été irrégulieres, & même quelquefois ſupprimées.

complications ſingulieres qui arriverent pendant ce temps.

Depuis cinq ans que je vois cette malade, elle eſt toujours alitée, & ne peut ſe remuer. On eſt quelquefois ſix ſemaines ſans qu'il ſoit poſſible de faire ſon lit. Le mal redouble par intervalles, & devient quelquefois ſi violent, qu'on croit qu'elle eſt prête d'expirer. Dans ces accès, qui durent pluſieurs jours, la malade perd la vûe, les foibleſſes l'emportent, le poulx ne ſe fait plus ſentir, la reſpiration eſt très-laborieuſe, & une pâleur mortelle ſe répand ſur le viſage. Les jours qu'elle paroît moins mal, la lumiere du jour & celle de la chandelle lui ſont inſupportables. Elle a quelquefois le viſage enflé, ainſi que les bras, les mains, les jambes & les pieds. La plus foible odeur & le moindre bruit augmentent à l'excès le mal de tête qu'elle reſſent continuellement. D'ailleurs tous ſes membres ſont extrêmement douloureux, & elle ſent ſur les os une eſpéce de gratiſſement continuel, comme ſi on les lui gratoit avec du verre. Elle a d'ailleurs des picotements & des cuiſſons ſi vives par toute l'habitude du corps, qu'elle s'imagine être ſur des charbons ardents. Il lui ſemble auſſi qu'on tire avec des cordes toutes ſes extrémités; qu'elle a des cercles qui lui compriment & lui ſerrent violemment toutes les parties du corps, & des bêtes qui lui rongent les os. Ce ſont ſes propres expreſſions.

Les aliments les plus doux lui ſont autant de ſaumures, & quoiqu'elle les prenne en très-petite quantité, ils lui cauſent ſouvent des agitations ſi violentes, que toutes les parties de ſon corps deviennent extraordinairement roides. Enfin une legere eau de poulet ou de poulmon de

veau priſe à la quantité d'un verre, lui a cauſé des convulſions terribles; & ſi par haſard il ſe trouvoit une miéte de pain de la groſſeur d'un grain de chenevi, elle en étoit auſſi-tôt ſuffoquée, & la reſpiration lui manquoit. Enfin elle a été pendant plus de ſix mois conſécutifs ſans pouvoir avaler aucune nourriture, de quelque nature & en quelque petite quantité qu'elle fût, ni prendre d'autre boiſſon que de l'eau pure & froide, encore en rendoit-elle une partie qui étoit extrêmement aigre. Elle n'avaloit par jour de cette eau que trois ou quatre verres qui lui cauſoient de grandes douleurs d'eſtomac. Il y a cependant plus de dix-huit mois qu'elle a commencé à prendre un peu de coulis & un peu de bouillon qui lui aigriſſent toujours. C'eſt la ſeule & unique nourriture dont elle fait maintenant uſage.

Ce qui me paroît le plus ſurprenant, c'eſt qu'elle a toujours conſervé de l'embonpoint. Les chairs de toutes les parties de ſon corps ſont fermes; ſon viſage eſt plein, ſes joues ſont ornées d'un coloris vermeil & naturel, ſa voix eſt aſſez ferme & peu changée. Ce qui a encore fixé mon attention, c'eſt que les douleurs ſont plus vives la nuit que le jour, & qu'il ſe forme ſur les gencives des tubercules de la groſſeur d'un pois, remplies de ſang, attachées par une baſe étroite, qui crevent le matin.

Après avoir donc examiné & combiné de mon mieux tous les accidents que je viens de rapporter, j'ai jugé que cet aſſemblage biſarre de ſymptômes pouvoit être caracteriſé du nom de paſſion hyſtérique, dont la cauſe me paroît être une partie du virus malin de la petite vérole qui eſt reſté dans le ſang. Ce virus eſt produit ſans doute

par le germe d'un levain héréditaire, ſoit ſcorbutique, ſoit ſcrophuleux, & peut-être tous deux enſemble, dont les principes ſe ſont exaltés par l'action des vaiſſeaux. Il en aura réſulté une eſpéce d'humeur, qui s'étant répandue dans toute la maſſe des humeurs, les aura infectées & & corrompues, & aura dérangé toutes les fonctions, telles que les ſécretions & les excretions, en picottant & en irritant le genre nerveux. Il y a lieu de croire que c'eſt de-là que ſont provenus ces mouvements ſpaſmodiques externes & internes, & ces ſymptômes ſinguliers.

Après avoir mûrement réflechi ſur toutes ces circonſtances, j'ai fait uſage alternativement, ſoit ſeuls, ſoit combinés enſemble, des emmenagogues, des antihyſtériques, des antiſpaſmodiques, des antiſcorbutiques, des fondants, des calmants de toute eſpéce, des poudres tempérantes du Codex de Paris, d'Hoffman, &c. des demi-bains, des bains domeſtiques, des rafraichiſſants, tels que les émultions ſimples, nitrées, des décoctions de *Nymphæa*, des potions des plus rafraichiſſantes, avec le ſel ſédatif, des acidules, des eaux minérales ferrugineuſes, des eaux de Balaruc, des céphaliques, &c. Tous ces remedes ont aigri dans l'eſtomac, & ont cauſé immédiatement après avoir été pris, des chaleurs & des agitations étonnantes qui duroient pendant trois & quatre jours, ſans que j'aye pû diſtinguer lequel de tous ces remedes avoient fait le plus de bien ou le plus de mal. L'aigre habituel de l'eſtomac, & le défaut total de digeſtion, me rendoient circonſpect ſur l'uſage des rafraichiſſants & des acides dulcifiés; mais par un effet extraordinaire, ceux-ci ſembloient échauffer comme les eſprits volatils.

Après avoir inutilement tenté toutes ſortes de voyes, j'ai pris le parti de conſulter pluſieurs de mes Confreres, qui après avoir examiné l'état de la malade, ont tous approuvé ma conduite, & m'ont engagé à continuer : ce que j'ai fait, mais toujours avec auſſi peu de ſuccès.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 2 *Avril* 1755.

ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

LETTRE

De M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur d'Anatomie & de l'art des Accouchements; Médecin ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

Sur l'Inſtrument de Roger Roouhuyſen Médecin, Accoucheur à Amſterdam.

I. JE ne nie point, Monſieur, que l'invention de M. Rigaudeaux, Chirurgien, Aide-major des Hôpitaux du Roi, pour faciliter le paſſage de la tête de l'enfant, dans les accouchemens laborieux, ſoit digne d'approbation; mais quoique ſa reſſemblance avec l'inſtrument de Roger Roouhuyſen ſoit telle, que l'un & l'autre conviennent dans le même cas, il eſt néanmoins évident que celui du Médecin, Accoucheur d'Amſterdam eſt bien ſupérieur. Il ſuffit d'enviſager le cas particulier auquel ils ſont applicables, pour n'être pas en balance à cet égard, puiſque celui des deux moyens, par lequel on exécutera plus parfaitement ce que l'on ſe propoſe, ſera celui qui méritera la préférence. Je ne trouve pas ces deux objets eſſentiels établis aſſez préciſément,

pour l'un ni pour l'autre de ces deux inſtruments, d'où il réſulte, à mon avis, que leur utilité qui eſt réelle, & bornée à un ſeul cas, eſt étendue mal-à-propos à d'autres auxquels ils ne conviennent pas ſi bien, ou peut-être aucunement. Il n'eſt pas difficile, d'après ce qui a été publié ſur le ſécret de Roouhuyſen, & en voyant cet inſtrument, de décider ſon application, néanmoins il reſte toujours à déſirer que ce détail, eût été donné par l'Auteur lui-même, il l'eût ſans doute mieux developpé que perſonne.

A en juger ſur-tout par l'obſervation de M. Rigaudeaux, il ſembleroit que tout enclavement indique l'application de ſon inſtrument, ou du ſécret de Roouhuyſen, n'eſt ce pas avoir ou exprimer une fauſſe idée de l'effet de ces deux inventions. Ne ſeroit-ce pas non-ſeulement chercher mal-à-propos à hâter le travail, mais ſe conduire par une routine marquée au coin de l'ignorance, en confondant enſemble des cas bien différents, quoique les mêmes en apparence, puiſque les enclavements peuvent auſſi différer par le degré.

Il ſera aiſé de juger des circonſtances dans leſquelles on doit appliquer le ſécret de Roger Roouhuyſen, & l'invention de M. Rigaudeaux, en rapportant ces moyens dans la claſſe d'inſtruments, dont ils ſont véritablement une eſpéce, je veux dire les forceps.

Tous ceux, qui ont quelque connoiſſance dans la partie des accouchements, ſçavent que les tenettes, que je viens de nommer, ne doivent pas être employées dans tous les cas où la tête d'un enfant ſe trouve enclavée : il eſt certaines occaſions dans leſquelles une ſeule branche de ces tenettes peut être d'une grande

utilité, ſans être obligé d'introduire la ſeconde branche, quand il s'agit uniquement de changer la ſituation de la tête d'un enfant : par exemple lorſque la face du fœtus eſt trop avancée vers la partie ſupérieure, ou vers la partie inférieure, une ſeule branche peut ſuffire pour amener promptement la tête dans une ſituation convenable & naturelle, ſur-tout dans une femme qui auroit déja eu des enfans, ou dont les parties relâchées ſont diſpoſées par quelque cauſe que ce ſoit à prêter.

C'eſt là préciſement le cas d'appliquer l'inſtrument de Roouhuyſen, c'eſt préciſément l'effet que M. Rigaudeaux a procuré, dans pluſieurs accouchements avec la ſpatule, au lieu de ſe ſervir d'une branche de forceps, qu'il n'avoit pas ſous ſa main, ou de l'inſtrument qui n'étoit alors connu que ſous la dénomination de ſécret de Roouhuyſen.

L'utilité directe de ces moyens, ne regarde viſiblement que les accouchements laborieux, dans leſquels il n'y aura qu'une portion de la tête deſcendue dans la cavité du baſſin, qui ſe trouvera enclavée.

La configuration de l'inſtrument de Roouhuyſen, (auquel ſeul je m'attache dans ce moment,) fait ſentir que dans ce cas, on ſera ſûr de hâter la délivrance d'une femme en travail, en levant légerement & également le dehors de l'inſtrument, en même temps qu'on preſſera un peu, de maniere qu'on l'attire à ſoi, avec les précautions & les attentions requiſes.

Mais ſi la tête d'un enfant engagé au couronnement, ſe trouve véritablement enclavée entre les os du baſſin, & exactement ſerrée de toute part, de maniere que le gonflement général, occaſionné par la preſſion continue, re-

treciſſe davantage les paſſages de la mere, & rende la réſiſtance plus inſurmontable, l'inſtrument de M. Rigaudeaux, & même celui de Roouhuyſen, ſeront infructueux, n'étant point faits ni l'un ni l'autre, pour ſaiſir, ou pour embraſſer la tête, & étant dans ce cas, indiſpenſable de dilater l'orifice de la matrice.

Je ne vois rien de mieux alors, pour faire cette dilatation, comme il convient en pareil cas, que le tire-tête de M. Levret, qui n'eſt point comme quelques perſonnes le nomment, un forceps; à la vérité ce n'eſt pas préciſément au déclavement de la tête d'un enfant, dont le corps eſt enfermé dans la matrice, qu'il l'applique, mais l'Auteur lui-même, lui donne avec raiſon cet uſage commun avec le forceps; & je penſe que dans certaines occaſions, ſon uſage eſt auſſi plus avantageux.

Il faut donc avant que de ſe ſervir de l'inſtrument de Roouhuyſen, s'aſſûrer de la poſition de la tête, comme dans tous les cas, où l'on juge néceſſaire l'application des forceps, mais principalement examiner ſi l'enclavement eſt véritable & entier.

Vous n'exigerez pas de moi, Monſieur, un parallele étudié des deux inſtruments, qui ſont l'objet de ma réponſe à votre lettre. Je ne doute pas, que M. Rigaudeaux, n'adopte celui du Médecin, Accoucheur d'Amſterdam. Les ſuccès que le Chirurgien François a tirés de ſa premiere invention, feront toujours honneur à ſa préſence d'eſprit: c'eſt la plûpart du temps, dans cette ſource que le génie du Chirurgien puiſe ſes idées. Il y trouve des moyens ſouvent fort ſimples, auxquels les malades ſont quelquefois redevables de leur ſalut: c'eſt ſans doute à l'aide de pareil don de la nature, que M. Rigau-

deaux a imaginé dans un cas urgent l'inſtrument, dont il a donné la deſcription, ayant eu beſoin de ſuppléer à ceux qu'il pouvoit déſirer, pour terminer en peu de temps un accouchement laborieux.

La ſimplicité de cet inſtrument, ne peut ſervir de prétexte, à aucune ſorte de reſtriction, ſur les éloges dûs à cette invention, ou pour diminuer l'attention que l'on doit faire aux avantages qu'il a procurés : peut-on trop déſirer que les mains des habiles Accoucheurs que nous avons en France, ne ſoient jamais armées de machines plus compliquées & plus effrayantes.

L'application des méchaniques à l'art des accouchements, m'a toujours parue d'autant plus à craindre, que le plus grand nombre d'Accoucheurs, ne ſont pas d'accord entre eux ſur l'uſage, ſur l'eſpéce de ces moyens ; quelqu'ingénieux qu'ils puiſſent être, leur uſage en eſt-il juſtifié, en ſont-ils plus ſûrs, quoique propoſés avec confiance, & employés avec encore plus de hardieſſe ? cela n'eſt pas difficile à décider.

Pour moi, Monſieur, je n'ai pû juſqu'à préſent, m'empêcher de regarder la plûpart des inſtruments recommandés, pour ſeconder l'art, dans cette partie de la Chirurgie, que comme des moyens pleins de danger, & indignes de gens habiles. Hippocrate ce pere de la Médecine, ſi religieux & ſi exact, regarde d'un œil encore bien plus ſevere, ces curations par machine. Vous pouvez voir, Monſieur, juſqu'où Langius a pouſſé la ſincérité, en condamnant la facilité avec laquelle on ſe détermine à prendre en main des inſtruments ; juſqu'où un Auteur célébre Mercurialis, porte la délicateſſe

ſur cet article. Vous ſçavez, combien M. la Motte ſe plaint amérement du triſte & malheureux ſuccès dans l'emploi des inſtruments, ce qui lui donne ſujet de ſe louer, de n'avoir jamais mutilé aucune partie de l'enfant. Voyez le célébre Deventer, écoutez-le s'élever d'une maniere digne d'éloge, contre de pareilles extrémités. Il rejette indifféremment tout inſtrument, & veut que tout accouchement quel qu'il ſoit, ſe termine avec la main ſeule. Cette queſtion a été pluſieurs fois agitée dans nos écoles, la thèſe ſoutenue en 1732 ſous la Préſidence de M. Lemery *, eſt un morceau digne de l'attachement intégre de la Faculté, aux oracles des premiers Princes de la Médecine. Viardel en conſeillant à tous les Accoucheurs, de ne ſe point ſervir de crochets, ni autres inſtruments de fer, repéte que la main eſt le premier & le plus utile de tous les inſtruments, pour aider la nature, dans les cas les plus difficiles; il l'avoit éprouvé lui-même, il faiſoit des miracles avec ſes doigts.

Mais me direz vous, on ne ſçauroit être trop riche en différents moyens cela eſt inconteſtable, mais uniquement de ceux qui ſont operés par la main ſeule, ou par le génie. C'eſt envain qu'on objectera encore qu'il n'y a qu'une main conſommée dans l'uſage de chacun de ces inſtruments, qui puiſſe en tirer avantage, que quiconque ſçaura s'en ſervir ſans préjugé conviendra de la ſûreté de leur application. N'eſt-ce pas avouer tout uniment, qu'avant que d'être habitué au maniment de ces inſtruments, il y aura des

* *An in partu difficili manu potius quam inſtrumentis utendum?* Aff. Elle a été ſoutenue depuis pluſieurs fois, ſous ce titre. *An in partu difficili, ſola manus inſtrumentum?* Aff.

dangers & des inconvénients, & n'eſt-ce pas faire diſparoître tout le mérite de ces moyens ; d'ailleurs, Monſieur, n'ont-ils eu des ſuites funeſtes qu'entre les mains de gens mal adroits & peu habiles ? Ne voyons-nous point que Portal s'étant ſervi du crochet pour extraire la tête d'un fœtus, qui étoit reſté dans la matrice, déchira cet organe : après l'exemple de ce grand homme & de quelques autres, eſt-on fondé à prétendre que les effets fâcheux qui arrivent ſouvent dans l'emploi des inſtruments, ne tombent pas ſur le défaut de l'inſtrument, mais ſur la faute de la main qui le dirige.

Ne me taxez donc pas de préjugé, Monſieur, ſi quelqu'ingénieuſe que puiſſe être la conſtruction du grand nombre d'inſtruments, introduits dans la pratique des accouchements, quelque ſpecieux, que puiſſe être le prétexte dont on couvre leur uſage, je refuſe conſtamment de me familiariſer avec des ſecours auſſi violents ; en regardant comme un abus l'émulation & le génie, qui ſemblent dominer aujourd'hui pour ſeconder la nature dans les accouchements, par des machines. C'eſt une ſatisfaction pour moi d'avoir pour collégues dans mon ſentiment de célébres Auteurs, anciens & modernes. Cette aſſociation me fait négliger la maniere dont quelques Praticiens, inventeurs ou partiſans de différents inſtruments, traitent ceux qui ſe ſoulevent contre l'application des méchaniques, dans l'art des accouchements. Auſſi, Monſieur, ſans prétendre décrier la pratique de gens plus éclairés que moi, ni en offenſer ancuns, je n'ai pas fait difficulté dans mon cours public ſur cette matiere, de m'arrêter à ce point capital, concernants les accouchements laborieux : quoique je n'ai que des Auditeurs auxquels l'appli-

cation de ces moyens n'appartiennent pas, j'ai cru néanmoins de mon ſujet, & du devoir de ma place, de leur faire ſentir tout au moins l'inutilité de ces ſecours, afin que ne ſe repoſant point mal-à-propos ſur ces cruelles reſſources, ils ſoient obligés de faire uſage de tout ce qu'ils peuvent réunir de préſence d'eſprit, d'habileté, pour imaginer des moyens équivalents, de ſuppléer avec leurs mains dans beaucoup de cas, à l'uſage des machines & des inſtruments.

Le ſécret de Roger Roouhuyſen, eſt néanmoins du nombre des inſtruments ſur leſquels j'ai cru devoir ſuſpendre mon averſion, pour tout ce qui porte le caractére de ferrement. L'utilité réelle dont il eſt dans l'eſpéce d'enclavement auquel il eſt applicable, & qui arrive aſſez fréquemment, étant une raiſon pour ne pas le proſcrire trop légerement de la pratique, j'ai travaillé, & je crois avoir réuſſi à en faire un inſtrument plus avantageux à certains égards, & qui n'inſpire pas l'effroi attaché néceſſairement à tout ce qui eſt d'une matiere auſſi dure, auſſi ſéche que le fer ou l'acier, quelque fins ou polis qu'on puiſſe les ſuppoſer : cette perfection ou cette correction, conſiſte à le faire d'yvoire. Il y a environ un an, que j'en ai parlé dans mon cours public, & que je devois en montrer un, que j'avois commandé. Il eſt aiſé de ſentir la différence de ce changement, qui eſt peu de choſe en lui-même. L'yvoire auſſi flexible que le fer, & peut-être davantage, eſt toujours bien plus liſſe & bien plus doux, il n'a pas beſoin d'être garni dans aucune occaſion, il gliſſe bien plus facilement, & étant plus léger, eſt plus ſuſceptible d'être manié, avec la légereté convenable.

D'ailleurs j'ai ſuivi en tout les proportions de l'inſtrument de Roouhuyſen, vis-à-vis duquel celui de M. Rigaudeaux perd beaucoup, par le manche qu'il y a adapté. Premierement, il ne ſert qu'à embarraſſer la manœuvre, dans les cas où l'on ſeroit obligé de lever conſidérablement cette partie de l'inſtrument en approchant du ventre.

Secondement, il ôte à cet inſtrument l'avantage de pouvoir être appliqué ſelon les circonſtances, par l'une ou par l'autre extrémité.

Le ſieur Fauvel, Expert, reçû à S. Côme, pour les hernies, connu par l'invention des bandage extrémement avantageux, a pelotte d'yvoire, a réuſſi parfaitement a me travailler en yvoire, l'inſtrument de Roouhuyſen. Je ne doute pas que ceux qui auront connoiſſance de ce changement fait à une machine auſſi utile, ne laiſſent maintenant de côté celles qui ſeront de fer. * Il ſera toujours vrai de dire, qu'une main induſtrieuſe & exercée, y ſeroit peût-être quelquefois ſubſtituée plus heureuſement, vu que les inſtruments les plus parfaits, ne viendront jamais au point de faire plus facilement & plus ſûrement, ce que l'on fait avec les mains, & que les différentes ſituations de la mere en travail, ſont capables d'aider conſidérablement le plus grand nombre des accouchemens laborieux. Ce principe admis des Praticiens, l'eſt encore davantage parmi les femmes ſauvages de Canada, à en juger par ce qu'elles ont coutume de faire en pareil cas. M. Salerne, Médecin à Orléans, me fit part il y a quelques mois de parti-

* On en trouvera toujours chez le ſieur Fauvel, ils ſont travaillés avec le dernier ſoin, & ſur un très-bon modéle : il demeure rue de la Harpe.

cularités

cularités fort curieuſes à ce ſujet, que lui avoit écrites M. Gaultier, Médecin à Quebec : » Les » femmes ſauvages accouchent toutes debout ou » étant à genouil ; & quand l'enfant ne vient pas » avec facilité, elles ſe font ſuſpendre par deſſous » les aiſſelles à un arbre, & par les différents » mouvements qu'elles ſe donnent, elles par- » viennent à faire ſortir l'enfant.

» Il eſt à remarquer : 1°. Qu'il n'y a point par- » mi elles, de femmes ni d'hommes qui accou- » chent : 2°. Qu'elles accouchent toutes ſeules : » 3°. Qu'auſſi-tôt qu'une *Sauvageſſe* eſt accou- » chée, elle prend elle-même ſon enfant, va le » laver à la riviere ou dans un lac, auſſi-tôt qu'il » a vû le jour, & cela l'hyver comme l'été, quel- » que rigoureux que ſoit le froid qui eſt quelque- » fois juſqu'à 27 dégrés au deſſous du terme de la » glace. Il ne paroît pas que la mere ſoit incom- » modée de ſortir de ſa cabane auſſi ſubitement, » & que l'enfant ſouffre d'être lavé en naiſſant, » dans une eau glacée. Nous avons beaucoup de » Canadiennes & d'Acadiennes, qui accouchent » bien comme les *Sauvageſſes*, mais qui ne vont » point laver leurs enfants à l'eau glacée ; ſurquoi » il eſt à obſerver, que preſque tous ces accou- » chements ſont heureux : la raiſon qu'on en peut » donner, ajoute M. Gaultier, » c'eſt qu'on laiſſe opérer la nature doucement. Pourquoi faut-il, Monſieur, que la nature, cette mere commune, ſoit traitée, ſoit aidée differemment dans les campagnes, que dans les villes policées ? Si dans les villes, elle eſt plus amie des ſoins & des précautions, en ſommes-nous plus heureux ; ſes vûes en ſont-elles ſecondées avec plus de ſuccès.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

Monſieur, &c.

LETTRES,

Sur les premiers ſuccès de l'Extraction des Cataractes, imaginée & pratiquée par l'Oculiſte du Roi Très-Chrétien.

Ire LETTRE,

De M. Rémon de Vermale, Conſeiller, Premier Chirurgien de l'Electeur Palatin, ci-devant Chirurgien Major de Vaiſſeaux & de la Nation Françoiſe à Tripoli, & Aſſocié de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.

A M. le Baron de Wan-ſwietten, Premier Médecin de leurs Majeſtés Imperiales.

MONSIEUR,

II. La vénération que l'on doit aux grands hommes, m'a toujours fait chercher avec empreſſement les occaſions de leur rendre hommage. Je ne ſçaurois m'en acquitter mieux, qu'en ſoumettant à votre juſte diſcernement une nouvelle Méthode d'opérer les cataractes, digne de la curioſité des Sçavants, & qui peut d'ailleurs devenir très-utile à la ſociété. Vous en jugerez, Monſieur, en liſant la copie que je joints ici, de la premiere lettre que j'ai écrite ſur ce ſujet à M. de Chicoineau. Si elle a le bonheur de vous plaire, je prendrai la liberté de vous faire paſſer la ſuite, &c.

LETTRE,

De M. Remon de Vermale, à M. de Chicoyneau, Conſeiller d'Etat, & Premier Médecin du Roi de France.

MONSIEUR,

Perſonne ne ſçauroit diſconvenir que la ſcience chirurgicale ne trouve toujours ſes brillantes reſſources dans le génie de ceux qui la cultivent. M. Daviel, perſuadé, comme nous, depuis long-temps, que le cristalin n'étoit point abſolument néceſſaire à l'organe de la vûe, & qu'il étoit la cauſe matérielle des cataractes, a mûrement réflechi ſur la variété des circonſtances de l'opération qu'on employe ordinairement pour guérir ces ſortes d'infirmités, & il a crû ne devoir pas ſoumettre trop légerement ſa raiſon à l'autorité de ceux qui l'ont précedé avec quelque réputation.

Sa défiance, les écueils qui l'ont fait échouer quelquefois, & ſes réflexions bien méditées, viennent enfin d'allumer un nouveau flambeau qui éclairera plus ſûrement nos yeux, incertains juſqu'à ce jour de pouvoir conſerver la lumiere, qu'ils recevoient de l'art avant la nouvelle Méthode que ce fameux Oculiſte a imaginée & miſe depuis peu en pratique avec beaucoup de ſuccès.

Quelque prévenu que je puiſſe paroître, Monſieur, en faveur de l'extraction du criſtalin, connoiſſant néanmoins la délicateſſe & la con-

nexion des divers organes qui compoſent la partie ſur laquelle on doit la pratiquer, je ne le ſerai jamais aſſez pour me perſuader qu'elle ne ſoit point ſuſceptible d'accidents. Je crois au contraire qu'il en eſt que le malade, l'aide-chirurgien, & l'Artiſte même, peuvent occaſionner. M. Daviel en eſt également perſuadé; mais il eſt très-attentif à les prévenir, & en état de les éviter, puiſque dans vingt-trois extractions qu'il a déjà faites, aucun mauvais ſuccès ne l'a point encore mortifié.

Cette nouvelle Méthode raſſemble une infinité d'avantages, & quoique j'en connoiſſe tout le méchaniſme, permettez-moi, Monſieur, de le paſſer actuellement ſous ſilence, pour ne pas priver l'Auteur de la ſatisfaction qu'il aura de le donner bien-tôt au Public, en forme de Diſſertation, en lui conſacrant le fruit ſalutaire de ſes applications & de ſes veilles.

Pour moi, content des réponſes que M. Daviel a faites à mes objections, & d'être l'un des plus zélés admirateurs de ſes ſuccès, je ne diſſimulerai point combien je ſuis ſurpris de ce que parmi tant d'habiles gens qui l'ont dévancé, il ne s'en ſoit trouvé aucun qui ait fait connoître, ou du moins conjecturer, l'abſolue néceſſité d'expulſer hors du globe de l'œil un corps devenu étranger par ſa métamorphoſe.

Je me rappelle néanmoins d'avoir oui dire que feu M. Mery, Chirurgien très-célébre, en avoit eu quelque légere idée, * mais j'ignore qu'il ſe ſoit mis en état de la mettre en pratique; retenu peut-être par des obſtacles qu'un préjugé ſuggere,

* Voyez l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1707. pag. 24.

& que la prudence fait ſouvent regarder comme inſurmontables ; préjugé qui ſéduit encore la plûpart des Praticiens de nos jours, parce qu'ils ſont ſans doute intimidés. (*a*)

La gloire de cette découverte étoit ſans doute reſervée à M. Daviel, qui par cette nouvelle Méthode met les malades, non-ſeulement à l'abri d'une très-grande partie des accidents conſécutifs annexés à l'opération ordinaire ; mais encore des alternatives dont cette ſimple tranſlocation du criſtalin n'eſt que trop ſouvent ſuivie.

M. le Baron de Sickengen, ancien, Grand Chambellan de S. A. S. l'Electeur Palatin, nous en fournit un exemple trop récent, pour ne pas vous le citer. Il ſert d'ailleurs à confirmer l'obſervation du feu célébre M. Petit, inſérée dans le Traité de la Cataracte, de M. Briſſeau le fils, (*pag*, 165. *& ſuiv.*) & à conſtater la néceſſité de l'extraction.

M. Heiſter ſemble avoir remarqué que l'Oculiſte Anglois avoit cette même idée. (J'ai appris, dit-il, par un ami que j'ai en Angleterre, que Teylor ſe vante de pouvoir extraire une cataracte, quand même elle ſeroit logée derriere l'uvée, par le moyen d'une inciſion faite à la cornée, mais je n'ai pû ſçavoir encore s'il eſt en état de s'acquitter d'une ſi magnifique promeſſe. *Voyez ſes Inſt. Chir. Tom* 1. *pag* 615. *& le Diction Univ. de Medec. Tom* 3. *pag.* 140)

Si Teylor eut été véritablement perſuadé de la néceſſité de cette extraction, il l'auroit certainement tentée, & pour peu que le ſuccès l'eût favoriſé, il n'auroit pas manqué de s'en faire honneur dans les divers écrits qu'il affecte de répandre.

(*a*) La prudence, dit M. Rolin, par trop de précaution dégénere en crainte, & le courage par trop de hardieſſe en témérité. Il faut donc garder un ſage tempérament qui conſiſte à être autant circonſpect dans les projets qu'attentif dans l'exécution.

Ce Seigneur, ayant fait conſulter pluſieurs Oculiſtes, ſur une Cataracte qui ſe formoit à l'œil gauche depuis nombre d'années, & ayant reçû leurs avis, notamment celui de M. de Chamſereux, qui faiſoit connoître la dure néceſſité d'attendre un plus parfait dégré de maturité, ſe ſoumit avec beaucoup de patience à la durée de ſon aveuglement.

Au mois de Mai 1746. le malade ſe crut au moment déſiré & en état d'encourir les événements de l'opération ordinaire, qui lui fut faite par des mains inexpérimentées; auſſi verra-t-on, dans mes Conſultations Medico-Chirurgicales, que le ſuccès ne répondit point à l'attente. De ſorte qu'il ſe vit obligé de ſe ſoumettre à une alternative, qui fut pratiquée ſept mois après par M. Hilmair. Cet Oculiſte fut en quelque façon plus heureux que ſon prédeceſſeur.

M. de Sickengen ſe trouva ſoulagé: il eut même la ſatisfaction de pouvoir dans la ſuite lire les gazettes à l'aide des lunettes. Sa vûe ſe conſerva à peu près dans cet état, pendant environ trois années conſécutives; mais malgré ce préjugé d'une guériſon parfaite, le criſtalin abbattu ſe dérangea, & ſembloit vouloir reprendre ſon premier gîte. Ce déſordre fut annoncé par une ophtalmie aſſez conſidérable, qui ſe manifeſta dès les premiers jours du mois d'Avril dernier, & ſe ſoutint ſi vivement qu'on la crut indomptable.

Elle fut en effet d'autant plus longue & rébelle, qu'on n'en reconnut pas d'abord la cauſe matérielle, & le malade ſe vit bien-tôt privé d'une vûe qu'il croyoit avoir recouvrée pour le reſte de ſes jours. Je fus enfin conſulté, & je trouvai l'œil fatigué & offuſqué, tant par la préſence du criſtalin remonté, que par la viſcoſité du ſang & des

liqueurs arrêtées dans les vaiſſeaux de la conjonctive d'un tempérament très-gouteux. Je conſeillai quelques ſaignées, des colires, des fomentations reſolutives, un régime convenable ſoutenu par des minoratifs & des lavements réitérés dans le beſoin; mais mon emploi & l'abſence de la Cour ne me permirent pas de ſuivre cette maladie, qui fut traitée par Meſſieurs le Docteur Reiſch & le Chirurgien Major du Regiment du Prince Charles. *

M. Mauchart, très-habile Medecin, & Profeſſeur à Tubinge, fut appellé, & reſta dix à douze jours auprès du malade; pendant leſquels il combattit méthodiquement cette ophtalmie, qu'il trouva d'abord, m'a-t-il écrit, » ſéche, » légerement inflammatoire à tout le blanc de » l'œil, avec un petit rézeau de vaiſſeaux capil- » laires ſanguins répandus au-de là du cercle de » la cornée. Le malade ſouffroit beaucoup de la » moindre impreſſion de la lumiere, des élan- » cements vagues, & ordinairement périodiques, » ſe faiſoient ſentir, ſur-tout la nuit, à la temple » gauche, avec une eſpéce de migraine, qui oc- » cupoit ce même côté.

» On ne remarquoit point d'inflammation aux » paupieres, ni de tumeur au globe de l'œil, » l'iris & la prunelle ne montroient rien que de » naturel, *quoique la vûe de cet œil fût un peu » trouble*. L'œil droit avoit conſervé l'état où il » étoit avant l'ophtalmie du gauche; le poulx, » plein & robuſte, alloit quelquefois plus vîte; » l'appétit étoit excellent, & les conſtipations » habituelles ne cédoient qu'aux lavements do- » meſtiques donnés de temps à autre.

* Des Troupes Palatines.

Dans la Conſultation qui fut tenue par ces Meſſieurs, on conclut, » que cette ophtalmie » externe avoit néanmoins ſon ſiége dans les » membranes vaſculeuſes & nerveuſes internes, » & à l'état deſquelles on crut devoir attribuer » les élancements paſſagers, les ſouffrances de » l'œil, & ſa grande ſenſibilité à l'impreſſion » d'une quantité de rayons d'une lumiere obli- » quement dirigée, & que cet œil, ci-devant » aiguilleté & fatigué par deux opérations labo- » rieuſes, qui lui avoient attiré de longues in- » flammations, jointes à l'atonie & à la foibleſſe » d'un âge de plus de ſoixante-dix ans, pouvoit » d'autant plus aiſément ſe prêter à quelqu'im- » preſſion gouteuſe, qu'une goute habituelle, » rallentie ou ſupprimée paroiſſoit irréguliere & » preſque remontée.

De ſorte que le pronoſtic & la cure furent fondés ſur cette æthiologie. » Ainſi, pour relever » l'eſprit abbattu du malade, on le flata que l'œil » prendroit bien-tôt un meilleur train, ſur-tout » quand on viendroit à bout de lui procurer un » accès de goute réglée. Dans ces vûes on tra- » vailla d'abord à détourner la fluxion, à réſou- » dre la ſtagnation, à abſorber les ſels acides & » volatils, & à leur procurer une pente vers les » urines, & une détermination aux extrémités » pour y former la goute, afin de pouvoir re- » donner le ton néceſſaire aux parties affoiblies.

» On employa les doux purgatifs, compoſés » de magneſia & du ſel de ſedlitz, qui furent re- » petés de temps à autre. On n'oublia pas les la- » vements domeſtiques, la ſaignée du pied, les » ſangſues à la temple & derriere l'oreille gau- » che, les colires reſolutifs, tantôt ſecs & tan- » tôt humides, les diſſolvants modérement aſ-

» tringents, des ſachets ſecs adouciſſants, réſo-
» lutifs & aromatiques, qui furent bientôt ſup-
» primés, parce que leur odeur devenoit incom-
» mode. Enſuite on frotta le dehors des paupieres
» avec l'eſprit de fourmis, l'eau de carboucle,
» & un peu de beaume de ſchaver.

» Les cataplaſmes de moëlle des pommes ai-
» greletes, cuites ſous la cendre & mêlées avec
» du ſaffran, du ſuccin préparé, de l'antimoine
» diaphorétique, & quelques grains de camphre,
» furent appliqués, ſouvent répetés, & joints à
» l'onguent de tutie, mêlé avec quelques grains
» d'hæmatite préparée, modiquement chauffé,
» pour le rendre coulant & l'inſtiller au-dedans
» des paupieres. Voilà les topiques qui ont le
» mieux réuſſi.

» On employa intérieurement, l'Elixir *flacig.*
» *Claud. gut.* xxxx. avec une infuſion des racines
» de ſarſapareille, *ſquin. fol. beton. chamæd.*
» *flor. paralys. & anis. ſtellat.* dont le malade
» prenoit trois doſes toutes les vingt-quatre heu-
» res, & en continuoit l'uſage pendant huit jours,
» & tout cela dans l'eſpérance de provoquer la
» goute, & d'en précipiter la matiere par les
» urines.

» Le régime fut réglé en ſupprimant le vin de
» Bourgogne, & quelques plats du dîner. Une
» ſoupe devoit ſatisfaire pour le ſouper, & le ma-
» lade devoit avoir l'*attention de ne pas ſe ſerrer*
» *le cou, & de tenir, autant qu'il ſeroit poſſible,*
» *la tête élevée.*

» L'effet de tous ces remedes fut d'abord très-
» variable, l'inflammation de la cornée s'éva-
» nouit vers la fin, & celle de la conjonctive
» diminua ſi conſidérablement, qu'il en reſta
» fort peu *vers la partie inférieure du globe*

» l'impreſſion de la lumiere en devint plus ſup-
» portable, & la vûe de l'œil affecté beaucoup
» plus éclairée, les élancements furent moins
» fréquents, les urines plus colorées & chargées
» d'un ſédiment blanc; mais la goute ne voulut
» point paroître.

» Les premieres nouvelles qu'on me donna
» après mon départ furent aſſez ſatisfaiſantes,
» puiſqu'on me marquoit que la rougeur étoit
» entierement diſſipée, & qu'il n'étoit plus queſ-
» tion d'élancements; mais que les éblouiſſe-
» ments paroiſſoient quelquefois plus ou moins
» ſenſibles.

» Cet état prit bien-tôt après une autre face;
» l'ophtalmie reparut, & on forma un cautere
» au bras gauche, on ajouta aux colires des aſ-
» tringents légerement repercuſſifs, & à la fin je
» conſentis à l'uſage d'un onguent de précipité
» rouge, appliqué en petite quantité ſur la pau-
» piere ſupérieure & au grand angle; mais on ne
» me fit aucun rapport de ſon effet.

Voilà le précis de la lettre dont M. Mauchart m'a honoré le 29 du mois dernier.

Quatre jours après ſon départ de Manheim, le malade fut, » continue-t-il, ſurpris d'un vio-
» lent accès de fiévre, qui ſe termina par une
» douce tranſpiration, ſuivie le lendemain d'une
» diarrhée, accompagnée de quelques légeres
» douleurs de colique vers la région ombilicale,
» qui céda aux lavements & aux purgatifs. M.
» Mauchart, étayé du ſentiment d'Hippocrate,
» S. VI. §. 17. auroit ſouhaité que cette diar-
rhée ſe fût plus long-temps ſoutenue; mais je doute, qu'en contribuant au rétabliſſement de la ſanté du malade, elle eût pû s'oppoſer aux froiſſements que le criſtalin occaſionnoit, & qui

avoit déja paſſé dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuſe; après avoir vraiſemblablement excité tous les déſordres ci-devant détaillés, & auxquels la goute pouvoit néanmoins avoir ajouté.

Vous venez de voir, Monſieur, par la lettre de M. Mauchart, que M. de Sickingen étoit accablé d'ophtalmie depuis le mois d'Avril, lorſque M. Daviel arriva ici. Le malade, en ayant été informé, me fit prier de le lui amener, & ſon infirmité n'étant plus un problême, l'extraction fut propoſée & faite le lendemain dix-neuf Octobre, pour profiter d'un calme apparent, qui ſubſiſtoit depuis quelques jours.

Le malade fut aſſez bien pendant les deux premiers jours; mais, le mercredi 21 au ſoir, il ſe plaignit de quelques douleurs lancinantes & momentanées à l'œil opéré; elles furent même accompagnées d'un poulx légerement fréquent, malgré deux ſaignées qu'on avoit faites après l'opération. Ces douleurs ſe faiſoient ſentir vers la temple & à la partie latérale gauche de la tête. Il parut auſſi un peu de gonflement à la conjonctive, & le malade paſſa la nuit dans un état aſſez inquiet; mais il fut fort tranquile le lendemain. La cornée parut toujours aſſez brillante, excepté vers les bords de la ſolution. De ſorte que l'abſence des douleurs pulſatives, de la mauvaiſe haleine & de la ſéchereſſe de la langue, ſembloit aſſurer l'heureux ſuccès de cette opération, dont feus M. M. de S. Hyves & Petit ont donné des exemples, quoique différemment pratiquée.

L'œil ayant été (le 22) fomenté avec une décoction émolliente & réſolutive, le malade paſſa la nuit fort tranquillement, les lavemements n'ayant pas été oubliés, eu égard au tempéra-

ment gouteux, & aux conſtipations qui en réſultoient.

Le vendredi (23) le malade ſe trouva beaucoup mieux; la rougeur de la conjonctive parut ſenſiblement diminuée; le nuage des bords de la cornée ſe diſſipoit également, & on ne remarquoit plus d'émotion au pouls; ainſi le repos de la nuit fut aſſez bon & ſuivi.

Le lendemain l'œil ſe trouva infiniment plus allégé, la langue toujours mollete, vermeille, l'haleine douce, & les douleurs latérales de la tête moins fréquentes; de ſorte que le (25) la cornée tranſparente parut beaucoup plus claire & plus brillante, la conjonctive moins colorée, la ſupuration des tubes diviſés très-légere, & louable; mais quelques douleurs momentanées ſe firent encore ſentir vers le derriere de la tête, un peu latéralement à gauche, & le malade ſentit couler quelques larmes ſans en être incommodé. On employa dans la ſuite des fomentations réſolutives, parce que la conjonctive paroiſſoit toujours un peu gonflée, légerement rouge, & humectée par des larmes aſſez douces pour ne pas augmenter le déſordre actuel.

Le malade parut ſucceſſivement de mieux en mieux: cependant, tantôt plus & tantôt moins tranquille du côté des douleurs momentanées à la tête, que M. Mauchart avoit déja remarquées, & qu'on ne pouvoit vraiſemblablement attribuer qu'à l'atonie des parties d'autant plus ſuſceptibles d'agacement & d'engorgement, qu'elle n'étoit qu'en apparence diſſipée, lors de l'extraction du cristalin, qui n'a rien eu juſqu'à ce jour de mortifiant, puiſque le malade apperçoit déja une canne, de laquelle il diſtingue le corps, le pomeau & le cordon; quoique M. Daviel, crai-

gnant l'effet des déſordres primitifs, ne l'eût pas flaté affirmativement, qu'il verroit diſtinctement de cet œil, déja mal traité, tant par deux opérations inutiles, que par les froiſſements d'un reſte de criſtalin remonté, & qui s'eſt trouvé plus ou moins dur & angulaire : froiſſements qui, ſans contredit, n'ont pas peu contribué à l'ophtalmie rébelle, qui retenoit depuis ſept mois le malade reclus dans un coin de ſon cabinet, & qui aura vraiſemblablement la douce ſatisfaction de rentrer bien-tôt dans le grand monde.

Cette obſervation & celle du célébre M. Petit, ne ſont pas les ſeules qu'on pourroit alléguer, pour prouver l'imperfection du ſimple abbaiſſement des cataractes, & l'incertitude de ſes ſuccès. Un aveu ſincere de la part des plus habiles Oculiſtes, multiplieroit certainement à nos yeux les écueils où ils ont tous très-ſouvent échoué. M. Daviel, en étant perſuadé par ſes propres expériences, a cherché le moyen de les éviter, & il croit être parvenu à ſon but par l'extraction du criſtalin hors de la chambre poſtérieure. Je vais, Monſieur, vous en rapporter des exemples, dont j'ai été témoin aſſidu, afin que vous puiſſiez apprécier les avantages de cette nouvelle Méthode, & en dire votre avis, qui l'aſſurera ou la privera de la confiance qu'elle ſemble devoir attendre du Public.

Rien n'eſt plus propre à perfectionner certaines ſciences, & à détruire les préjugés, que la réflexion ſur les événements fâcheux. En effet, ſi les Pilotes n'avoient jamais rencontré des écueils, ſe ſeroient-ils aviſés de chercher d'autres routes pour les éviter ? Non ſans doute. Cependant leur exemple n'eſt pas toujours ſuivi ; car combien de fois n'a-t-on pas échoué dans le traitement

des maladies des yeux, ſans qu'on ſe ſoit appliqué à chercher d'autres méthodes pour perfectionner cette partie de la Chirurgie, abandonnée, pour ainſi dire, à la témérité de quelques empiriques?

Les grands hommes qui l'ont néanmoins cultivée, ne ſe ſont jamais écartés de la route commune; auſſi n'ont-ils répandu de clarté que ſur la cauſe materielle des cataractes, ſans approfondir la maniere d'en délivrer les malades. Le criſtalin ſouvent remonté, & paſſé dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuſe, & même au moment de l'opération, (comme il arriva en 1708. (*a*) à M. Rauſſin, Chirurgien Major de Cambrai,) ſembloit ſuggérer la route que la nature vouloit frayer, pour ſe débarraſſer d'un corps qui lui étoit devenu très-incommode par ſa métamorphoſe. Mais puiſqu'on n'a pas écouté ce langage muet, trouvera-t-on mauvais que M. Daviel, moins ſéduit par des heureux ſuccès, que touché des accidents qui accompagnent les ſecours ordinaires, ſe ſoit dépouillé de toute prévention pour n'employer ſon génie qu'à chercher les moyens de réprimer ces infirmités, par des ſecours infiniment plus ſûrs, moins douloureux, plus aiſés, & leurs ſuccès moins tardifs?

L'extraction du criſtalin lui a paru réunir tous ces avantages; mais ſi la cauſe matérielle des cataractes a reſté plus de quarante ans problématique; (*b*) quelles difficultés ne trouvera-t-on pas avant que de parvenir à la réunion des ſentiments, en faveur d'une nouvelle opération, qui doit

(*a*) Voyez le Traité de Briſſeau, p. 152.

(b) *N. Laſnier avoit voulu perſuader, 40 ans avant M. Briſſeau, que le criſtalin étoit la cauſe matérielle des cataractes; mais il trouva tant d'incrédules, que ſon opinion ne fut pas reçûe.*

porter en tout temps un inſtrument tranchant dans le centre de l'œil pour en extraire l'opacité ? Je dis en tout temps, parce que ce nouveau ſecours n'exige pas la dure néceſſité d'attendre un certain dégré de maturité, ſans lequel on n'oſe point tenter l'opération ordinaire : avantage d'autant plus flateur, qu'il ne laiſſe pas languir les malades dans leur aveuglément, & qui trouvera néanmoins bien des critiques.

Quoi qu'il en ſoit, témoin aſſidu de tout ce que M. Daviel a déja fait ici, j'ai crû que le bien public & l'honneur de la Chirurgie exigeoient de moi un juſte témoignage des ſuccès qui pouvoient les intéreſſer. C'eſt pourquoi je vais détailler trois exemples de cette extraction pratiquée en ma préſence, ſur les yeux de M. Schlemmer, Sécrétaire des Fiefs au Service de S. A. S. l'Electeur Palatin, ſur ceux de M. le Baron de Beck, Ecuyer du Séréniſſime Margrave de Bade-Durlach, & la troiſiéme ſur le nommé François Kertemayer de Heidelberg.

Ire OBSERVATION,

M. Schlemmer, Sécrétaire des Fiefs, âgé d'environ ſoixante ans, a été le premier ſujet ſur lequel j'ai vû pratiquer la nouvelle méthode d'extraire le criſtalin de la ſeconde chambre de l'humeur aqueuſe. Son opacité avoit cemmencé à l'œil gauche dès l'enfance, & M. Schlemmer n'avoit jamais pû lire de cet œil, qui depuis trente ans ne lui étoit plus d'un grand ſecours, ſur-tout depuis deux ans que la cataracte couvroit entierement la pupille ; & comme le droit ſe trouvoit également affecté de la même maladie, qui s'étoit manifeſtée au mois de Mai 1748.

ce Sécrétaire profita du ſéjour de M. Daviel à la Cour Palatine pour en être guéri. De ſorte qu'il fut opéré le cinq de ce mois en préſence de M. Walcken, Médecin de la Cour, & de trois autres témoins. L'opération fut faite en moins d'un quart-d'heure, y compris le temps d'inaction : car on n'a pas toujours l'inſtrument dans le globe, & il eſt bien des moments perdus.

Le malade avoua d'abord n'avoir pas ſouffert la moindre douleur lors de l'inciſion oblique qui devoit former une iſſûe libre à la cataracte. L'humeur criſtaline qui avoit paru verd de mer, étant dans ſa capſule, ſe trouva d'un jaune d'agate, comme M. Daviel l'avoit prédit avant l'extraction ; couleur qui domine ſans doute à l'opacité du criſtalin, puiſqu'elle ſuggére la dépravation de cette gomme, * & que ſon opacité n'eſt qu'un effet de ſon mouvement ſpontané, ou la ſuite de l'atonie de quelques tubes, qui ſont partie de ce corps lenticulaire, & qui s'affaiſſant ſur eux-mêmes, peuvent cauſer une eſpéce d'échymoſe, plus ou moins étendue ſur cette partie, ſuivant le plus ou le moins de liqueur comprimée. J'avoue que ce n'eſt qu'une conjecture, mais elle peut conduire aux recherches de la cauſe primitive de cette métamorphoſe de l'humeur gelatineuſe qui forme le criſtalin.

Ce corps ſortit tout entier, ſans porter la moindre empreinte de l'inſtrument qui avoit ouvert ſa capſule : il péſoit près de trois grains, & avoit quatre lignes de diamêtre ſur deux d'épaiſſeur vers ſon centre.

Le malade, immédiatement après l'extraction,

* Toutes les gélées de confiture jauniſſent lorſqu'elles perdent leur tranſparence.

tion, reconnut ſon fils & ſon Médecin, vit très-diſtinctement un chapeau bordé, une clef & une groſſe épingle. Il fut ſaigné trois fois après l'extraction, & l'ayant queſtionné le ſoir ſur ſes ſouffrances, il confirma n'avoir ſenti qu'une eſpéce de chatouillement un peu incommode, lors de l'opération, & qui avoit ceſſé avec elle.

Le repos de cette premiere nuit fut ſi tranquile, que le malade ne s'éveilla qu'une ſeule fois. Le pouls quoique réglé parut le lendemain un peu élevé, ce qui fit procéder à une quatriéme ſaignée. Elle fut faite vers les dix heures du matin, & le malade paſſa le reſte de la journée dans un état toujours tranquille, & ſans la moindre apparence de douleur. Vers les neuf heures du ſoir, la paupiere ſupérieure parut cependant un peu emphiſemée du côté du grand angle, gonflement ſans douleur qui fut diſſipé le lendemain * par ces fomentations aromatiques renouvellées de temps à autre. Le repos de la nuit s'étoit ſoutenu pendant ſix heures ſans interruption: de ſorte que cette journée (le 7) & la ſuivante furent à peu près ſemblables à tous égards. Le malade obſerva une auſtere diette juſqu'au neuf qu'on lui permit une crême d'orge en ſupprimant l'emplâtre, ** pour donner quelque liberté à l'œil qui fut recouvert d'un ſimple bandage contentif. La tranquillité du jour & le repos de la nuit ſe ſoutinrent à peu près dans le même dégré. Mais le dix le malade ſe plaignit d'une eſpéce de léger embarras,

* *Ce gonflement de la paupiere ſupérieure me paroît plûtôt une ſuite de la preſſion des doigts de l'aide-Chirurgien, que l'effet de l'inciſion qu'on pratique ſur la cornée transparente*

** *M Daviel applique une emplâtre ſur l'œil opéré, que je crois inutile.*

vers le derriere de la tête, qui fut d'abord diſſipé par un lavement d'eau commune, & qu'on avoit l'attention de réiterer dans le cas de beſoin. Les doux purgatifs & quelques bains ophtalmiques furent également employés : de ſorte que l'œil, expoſé par gradation & avec circonſpection aux rayons de la lumiere, ne fut en quelque façon offuſqué que par la préſence momentanée de quelques larmes, trop douces & trop modiques pour cauſer la moindre altération à la cornée, ou à la conjonctive qui parut très-peu colorée.

Ces larmes coulerent de temps à autre, tant que la diviſion du globe reſta un peu ſaillante : elles furent enfin diſſipées par des bains ophtalmiques plus ou moins continués.

Je remarquai, pendant les premiers jours, un léger nuage couleur de perle & tranſparent, qui bordoit les parois de la diviſion, de la largeur d'environ une ligne, & que je ne pouvois attribuer qu'au ſéjour des ſucs, dont le cours progreſſif ſe trouvoit en partie intercepté par la ſolution des tubes qui les contenoient ; & en effet, ce nuage diſparoiſſoit ſenſiblement à meſure que la réunion de ces vaiſſeaux formoit la cicatrice, qui parut perfectionnée peu de jours après que le larmoyement eut ceſſé, & qui offuſquoit pour quelques inſtants la cornée, comme fait ordinairement le brouillard qui s'attache à une vitre. * Enſuite tout alla de mieux en mieux à la ſatisfaction du malade, qui voit actuellement ſans lu-

* *L'humeur aqueuſe qui ſe régénere, releve la cornée affaiſſée, dilate par ſurabondance les parois de l'inciſion, s'échappe en partie & laiſſe tomber ces mêmes parois ſur eux-mêmes ; lorſqu'ils ſont bien réunis, elle tranſude à travers les pores des tuniques, & peut alors former pendant quelque temps l'eſpéce de brouillard dont je parle.*

nettes les plus petits objets. De ſorte qu'il ſouhaite avec empreſſement l'extraction du criſtalin de ſon œil droit, & M. Daviel ſe diſpoſe à le ſatisfaire en peu de jours.

IIe OBSERVATION,

M. Liſt, Premier Chirurgien du Margrave de Durlach, ayant appris que M. Daviel, qu'il avoit déja connu à Marſeille, étoit dans ſon voiſinage, lui amena M. le Baron de Beck, Ecuyer de ſon Prince, qui avoit l'œil gauche cataracté, & duquel il ne diſtinguoit depuis ſix mois que l'ombre des corps qu'on lui faiſoit paſſer devant le globe, & par une ſuite ordinaire de ces infirmités, l'œil droit en étoit déja menacé.

Le criſtalin gauche avoit toutes les marques de maturité qu'exigent ordinairement les Oculiſtes pour déterminer le temps de l'abbaiſſement, & qui deviennent inutiles pour l'extraction, qui en quelque façon eſt bien plus aiſée, lorſque le criſtalin conſerve un peu de moleſſe, ſur-tout à ſa circonférence, parce qu'il ſe prête alors plus aiſément au paſſage qu'on lui veut frayer.

L'exemple brillant de M. Schlemmer ranima les déſirs de ce malade, âgé d'environ cinquante-ſept ans, & d'un tempérament qui me parut très-inquiet, cacochime, & néanmoins l'extraction lui fut faite le 21. de ce mois (Novembre 1750.) en préſence de M. Schoemetzler, Premier Médecin de S. A. S. Electorale, de M. Liſt & moi.

Cette opération ne dura pas plus long-temps que la premiere, & à peine le criſtalin ſe fut-il lancé ſur la paupiere inférieure, que le malade peu tranquille lors de l'extraction, s'écria vive-

ment : *eh, mon Dieu ! j'y vois.* * Il diſtingua en effet les couleurs d'une veſte verte galonée en or, une clef & un gros écu, & il avoua n'avoir ſouffert qu'un chatouillement plus ou moins importun, & qui avoit moins duré que l'opération.

Le malade fut ſaigné deux fois l'après-midi, & paſſa la nuit ſans la moindre douleur, quoique dans une inſomnie qui lui étoit aſſez naturelle, & qu'il attribuoit auſſi à la ſituation gênante de reſter couché ſur le dos ; ſituation qu'il diſoit ne pouvoir pas ſupporter long-temps. Il ſe trouva cependant à tous égards très-tranquille le vingt-deux & le vingt-trois, ayant joui pendant deux nuits conſécutives d'un bon repos, mais quelquefois interrompu.

Ce bon état ſe ſoutenoit encore hier (24) qu'on ôta l'emplâtre à cauſe de l'humidité qui offuſquoit le globe comme de coutume, ce qui annonce la régénération de l'humeur aqueuſe & les premiers points de la cicatrice ; & j'ai tout lieu de croire qu'elle ſera ſuivie du ſuccès ordinaire ; mais peut-être tardif, parce que je viens de voir le malade, qui naturellement inquiet & laſſé de ſa geſſion, s'étoit agité dans ſon lit, ſans doute machinalement, comme un homme qui ſe portoit bien, & qui n'avoit rien à riſquer :

* Dans la Traduction Françoiſe des Leçons publiques que Boerhave avoit faites ſur les maladies des yeux, on voit (pag. 129.) que pour pratiquer la méthode d'abbattre les cataractes, on doit avertir le malade avant l'opération, de ne point exprimer par une acclamation la joye qu'il a de revoir la lumiere, & de ne point parler, car la cataracte pourroit remonter en conſéquence.

Cette précaution ſuggére qu'il faut bien peu de choſe pour perdre le fruit de l'opération, & que l'extraction du criſtalin eſt l'unique méthode qui puiſſe en aſſurer le ſuccès & ſouſtraire les malades à ces ſortes d'aſcenſions.

de ſorte que le bandage s'étant dérangé, il en avoit arraché la compreſſe froiſſée, dont un coin s'étoit trouvé pincé entre les deux paupieres; ce qui avoit excité des picotements, qui ont été ſuivis de quelques larmes, & qui ont agacé la conjonctive & fatigué les bords de la ſolution, ce qui produira vraiſemblablement quelqu'inflammation plus ou moins profonde.

IIIe OBSERVATION,

A peine M. de Beck fut-il opéré, que M. le Colonel Baron d'Oſten m'envoya le nommé François Kertenayer, âgé de vingt-neuf ans, garçon Tailleur, & Tambour de la Ville de Heidelberg. Je le préſentai à M. Daviel, qui, deux heures après, lui fit l'extraction du criſtalin droit, en préſence de M. de Nielland, Conſeiller intime du Margrave de Durlach, de M. Liſt & moi.

Le malade depuis quatre ans avoit vû commencer & croître l'opacité du criſtalin de ſon œil droit, qui ſe trouvoit entierement offuſqué, depuis dix-huit mois qu'il ne diſtinguoit plus rien, que l'ombre de la main qu'il paſſoit devant ſon œil cataracté.

M. Daviel, avant que de procéder à l'extraction, nous annonça cette cataracte molle, & il nous fit remarquer que le criſtalin étoit étoilé. En effet, après l'opération, pratiquée comme les précédentes, nous vîmes le corps lenticulaire beaucoup moins ſolide que ceux que nous avions déja examinés, & il ſe trouva partagé par trois rayons qui formoient un T, qui du centre s'étendoit ſur la partie ſémilunaire inférieure; ſa couleur étoit comme celle des deux autres criſtalins, c'eſt-à-dire un peu jaune.

Cette extraction ne fut pas plus douloureuſe, ni plus longue, que celles qu'on avoit déja faites; le malade nous ayant avoué qu'il n'avoit ſenti que ce que l'on ſouffre lorſqu'un ciron frape ſubitement le globe, & en eſt tout de ſuite ôté. Après l'extraction il diſtingua très-bien les boutons dorés d'un habit, une bouteille d'eau de Carmes, une clef, un chapeau à coquarde noire, & un gros écu. M. Daviel eut la charité de le faire mettre & de le garder dans la chambre de ſes domeſtiques pour en prendre un ſoin plus aſſidu. Il fut ſaigné deux fois l'après-midi, & paſſa toute la nuit dans un parfait repos.

Le lendemain (22) il fut derechef ſaigné, quoiqu'également tranquille à tous égards. Le vingt-trois & le vingt-quatre ſe ſont paſſés à peu près dans le même état, ſans que ce malade ſe ſoit plaint de la moindre douleur, ſi ce n'eſt de celle qu'occaſionne un appétit qu'on ne peut ſatisfaire; & aujourd'hui qu'on a ôté l'emplâtre, par les raiſons déja alléguées, il voit & diſtingue également bien tous les objets, quoiqu'on obſerve un peu d'humidité ſur la cornée, qui reprend ſa tranſparence naturelle, à meſure qu'on y paſſe une petite éponge, excepté aux bords de la diviſion, où l'on remarque encore le reſte du nuage gris de perle dont j'ai ci-devant parlé.

Ces exemples, en confirmant les heureux ſuccès que M. Daviel avoit déja obtenus de l'extraction, prouveront ſans doute à M. R. qu'il a eu tort de prendre le ton ironique, pour dire, *Voilà du neuf aſſurément*. J'aurois ſouhaité que cet Oculiſte ſe fût moins attaché à des futilités, qu'à rendre ſa critique plus intéreſſante au Public & à la Chirurgie. Elle auroit pû contribuer aux progrès de cette nouvelle méthode; mais

ce n'eſt qu'aux divers écueils que M. Daviel a rencontrés dans la pratique de la ſimple tranſpoſition du criſtalin, que nous devons la perfection qu'il cherchoit.

Son opération demande la dextérité d'une main dirigée par un courage très-éclairé; & quelqu'effrayant que ſoit d'abord le coup d'œil qu'elle préſente, les anti-Davieliſtes ſeront néanmoins forcés d'avouer qu'elle renferme tous les avantages que peut exiger la Science Chirurgicale, tandis que la ſimple Méthode d'abbattre la cataracte eſt ſuivie d'une infinité d'accidents conſécutifs, ſans mettre les malades à l'abri des recidives, que la préſence du criſtalin ſujet à remonter peut occaſionner, comme je l'ai déja prouvé. Accidents qui ont fait regarder cette Méthode comme d'autant plus imparfaite qu'elle ne ſatisfaiſoit point aux préceptes qui exigent l'exéreſe des corps étrangers. C'eſt auſſi ce qui a fait dire aux plus célébres Médecins & Chirurgiens, que le ſuccès de cette opération étoit toujours très-douteux: pronoſtic que l'expérience n'à que trop ſouvent confirmé; mais la Méthode de M. Daviel n'admet point d'incertitude à ce ſujet. Il eſt néanmoins vrai qu'elle peut être ſuſceptible de pluſieurs accidents, ſur-tout dans des mains inexpérimentées; & perſuadé de la poſſibilité de certains déſordres, j'ai formé des objections qu'on ne manquera pas de faire encore à cet Auteur; mais ſatisfait des ſolutions qu'il m'en a données par des expériences, je crois que ces Antagoniſtes ſeront forcés à lui rendre toute la juſtice qu'il mérite.

Je n'ignore pas que la nouveauté trouve toujours de ſéveres cenſeurs & des incrédules; mais M. Daviel a fait connoître à mes ſéréniſſimes

Maîtres & au Public, qu'il poſſedoit non-ſeulement les régles de la Dioptrique & de la Catoptrique, mais encore qu'il étoit auſſi habile Anatomiſte qu'expérimenté dans le traitement des maladies des yeux. De ſorte que j'ai tout lieu de croire que cette partie de la Chirurgie lui ſera bien-tôt redevable de ſon illuſtration & de ſa perfection, ſur-tout ſi le Roi, toujours amateur & protecteur des Sciences, après avoir fait revivre, en faveur de ce Chirurgien, une Charge qui vaquoit depuis plus d'un ſiécle, daigne reconnoître la néceſſité de perpétuer les talents de ſon Oculiſte.

Vous, Monſieur, qui ſçavez apprécier le vrai mérite, qui ſçavez diſtinguer & écarter le faux brillant dont ſe pare l'ignorance, vous vous ferez ſans doute un plaiſir, ainſi que M. de la Martiniere, en faiſant un rapport au Roi des différentes opérations de ſon Oculiſte & de leur ſuccès, de porter Sa Majeſté à le mettre en état de communiquer ſes talents à des éleves, qui répandus dans ſes Provinces, deviendroient d'autant plus utiles à ſes Sujets, qu'ils ſont ſouvent forcés de s'abandonner à des ambulans, qui n'ont ordinairement que la qualité d'étranger, pour mériter leur confiance; & ces *Ophtalmiatrorum Simii*, en veulent toujours infiniment plus à la bourſe de leurs malades, qu'au rétabliſſement de leur ſanté, n'étant capables que de tromper le Public, & non de le ſoulager.

Pour moi, je m'eſtimerai heureux, ſi manifeſtant mon zéle pour le bien commun & l'honneur de la Chirurgie, je puis vous rappeller les reſpectueux ſentiments avec leſquels j'ai l'honneur d'être, depuis long-temps, Monſieur,

Votre très-humble, &c. R. VERMALE.

A Manheim, le 25 Novembre 1750.

REPONSE.

De M. Wan Suietten, à M. de Vermale.

MONSIEUR,

Je vous ſuis très-obligé, d'avoir bien voulu me communiquer vos obſervations ſur la nouvelle méthode d'opérer les cataractes, qui met hors de l'œil le criſtalin cataracté. J'en avois déja entendu parler, & gens dignes de foi m'en avoient aſſûré le ſuccès. Votre témoignage, Monſieur, partant d'un homme ſi capable d'en juger, me rend cette méthode infiniment plus plauſible.

Il eſt ſûr qu'en ôtant le criſtalin de cette maniere, on évite bien des inconvénients, & on dérange beaucoup moins la ſtructure de l'œil que quand on y remue plus ou moins long-tems une aiguille. L'unique difficulté, c'eſt de pouvoir faire ſortir aiſément le criſtalin, par l'ouverture de la pupille, ſur-tout lorſqu'il eſt d'un volume conſidérable & en même-tems aſſez ferme; car il me ſemble qu'on doit alors faire quelque violence à l'Iris. Il eſt même des gens qui ont cette ouverture aſſez étroite & fort peu dilatable. Cependant la multiplicité des heureux ſuccès d'une opération fait toujours évanouir toutes les difficultés qu'on y peut oppoſer, & une main habile peut venir à bout de bien des choſes, qui paroîtroient fort difficiles à pluſieurs autres.

M. Daviel a la réputation d'être très-verſé dans la connoiſſance de la ſtructure du corps humain, & de poſſéder en même-tems une dextérité peu

commune. Cela étant, cette nouvelle méthode ne pouvoit tomber dans des meilleures mains pour avoir du ſuccès, ce que je ſouhaite très-ardemment pour l'utilité du Public.

J'aurois plutôt repondu à votre lettre, mais j'attendois, Monſieur, celle du Docteur Walcken ; comme elle ne vient pas, je n'ai pas voulu différer davantage à vous remercier, & vous aſſûrer en même-tems que je ſuis avec la plus parfaite eſtime, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

WAN-SUIETTEN.

A Vienne le 3 Avril 1751.

LETTRE *

De M. Mauchart, Profeſſeur en Médecine à l'Univerſité de Tubinge, & Médecin ordinaire du Duc de Virtemberg ; A M. Rémon de Vermale.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire le vingt du mois paſſé. Elle me fournit une ample matiere, tant pour vous remercier très-humblement de l'honneur de votre amitié, & des nouvelles qui intéreſſent notre profeſſion, que pour raiſonner ſur la nouvelle méthode de tirer, hors de la chambre poſtérieure de l'œil, le criſtallin cataracté, ou, ſuivant le langage de M. Voolhouſe, glaucomatique.

* Cette lettre eſt telle que l'Auteur l'a écrite en françois.

C'eſt un fait, dont M. le Docteur Freitag compoſa, (il y a environ trente ans,) une Diſſertation & aſſûra que ſon pere l'avoit bien des fois miſe en pratique, avec une aiguille à petit crochet, de ſon invention. Mais quoique ce ne fût que dans la ſuppoſition de la fréquence des cataractes membraneuſes; il n'en fut pas moins ſifflé par les ſçavants *.

Outre l'opération ordinaire de la cataracte, il en eſt pluſieurs autres, comme vous ſavez, Monſieur, qui ſe pratiquent dans la ſeconde chambre de l'œil: ſoit pour en tirer les ſéroſités qui forment l'hydropiſie de cet organe: ſoit la matiere qui fait l'*empieſis*, &c. Pour percer & former une iſſue à la cataracte laiteuſe: pour faire la conciſſure, ſelon Celſe, du criſtalin cataracté en le hachant en piéces lorſqu'il ſe trouve d'un volume trop conſidérable, ou trop attaché aux proceſſus des ligaments ciliaires: pour paſſer un petit ſéton à travers la chambre poſtérieure dans diverſes maladies du globe, ou défauts de vûe: pour détacher les brides naturelles ou contre-nature, qui attachent la ſurface du criſtalin à la concavité de la cornée dans une eſpece de maladie que j'appelle *ſynechia* du criſtalin: pour ouvrir la concrétion ou rétreciſſement total de la prunelle dans la *ſynizezis*, ou pour ôter les excroiſſances filamenteuſes du bord de la pupille, &c. Il n'eſt pas non plus inconnu qu'on fait avec ſuccès l'extraction du criſtalin hors de la chambre antérieure de l'œil, quand il y eſt paſſé s'étant déplacé de ſon châton naturel. Mais

* Les Cataractes membraneuſes que les Sçavants admettent ſont très-rares, & ſont ordinairement la ſuite de l'abaiſſement du criſtalin cataracté.

pour tirer de la ſeconde chambre de l'œil un criſtalin cataracté, ſoit ramoli & gonflé, ſoit durci & concentré, ſoit détaché & branlant; ſoit extraordinairement & fortement adhérent; c'eſt à ce qu'il me ſemble, une entrepriſe dont M. Daviel ſelon votre rapport a déja fait uſage avec ſuccès, & de laquelle il tirera tout l'honneur dû à une nouveauté très-importante; eu égard aux mauvaiſes ſuites qui ne réſultent que trop ſouvent des opérations ordinaires qu'on a juſques ici employées contre les cataractes. Je ſouhaite que M. Daviel mette bientôt au jour cette nouvelle méthode bien détaillée & confirmée par un bon nombre d'expériences bien circonſtanciées. C'eſt dans cette attente que je me borne à n'en pas dire davantage.

Cependant je n'entrevois que de loin pourquoi tout l'article de l'objet de notre correſpondance, qui roule ſur l'ophtalmie rebelle de S. Exc. M. le Baron de Sickingen, ſeroit applicable à la nouvelle opération de M. Daviel.

Je comprens aiſément que cette ophtalmie eût pû tirer ſon origine d'un frottement du criſtalin, (abattu depuis trois ans,) contre l'uvée: je ſuppoſe même que ce criſtalin qui fut alors aſſez bien abattu & qui reſta pendant ce temps-là fixé au bas de la chambre poſtérieure, eût pû remonter & paſſer même dans la premiere chambre de l'œil; mais quoique nous ayons de tout cela plus d'un exemple, il n'en parut pas le moindre veſtige pendant mon ſéjour auprès du malade, * & n'ayant point re-

* M. Mauchart paroît n'avoir pas fait aſſez de reflexions ſur les accidents détaillés dans ſa premiere lettre.

çu de nouvelles depuis pluſieurs mois, j'ignore s'il eſt ſurvenu de pareils accidents, & ſi le malade eſt actuellement du nombre de ceux qui ont ſubi la nouvelle méthode de M. Daviel. Comme ce ſont pour moi des énigmes, vous m'obligerez infiniment ſi vous voulez bien, Monſieur, me mettre au fait de l'iſſue de l'ophtalmie en queſtion, & ſur laquelle M. le Docteur Reiſch à gardé juſqu'ici un profond ſilence.

Il eſt d'ailleurs d'une expérience averée, qu'une quantité de cataractes abattues, n'ont ni remonté, ni cauſé dans la ſuite des inflammations ou d'autres mauvais accidents. M. Petit le Médecin à du moins tâché d'y mettre ordre, & cela d'une maniere démonſtrative ; comme les Mémoires de l'Académie des Sciences & ſes cahiers particuliers le font voir.

M. Teylor prétend ſuivre ſes traces ; mais je ſçai, par des relations fidelles, qu'il y a bien des fois fort mal réuſſi, malgré les promeſſes magnifiques qu'il eſt accoutumé de prodiguer. Quoi qu'il en ſoit, ſi le criſtalin ſe trouvoit avoir paſſé dans la premiere chambre de l'œil de ſon Exc. M. le Baron de Sickingen, Je ſçaurois y apporter remède.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

D. Mauchart.

A Tubinge, ce 2 Janvier, 1751.

REPONSE

De M. de Vermale A M. Mouchart.

Monſieur,

La lettre dont vous m'avez honoré le deux de ce mois, me fait connoître le doute où vous êtes, ſur les raiſons qui ont pû me porter à faire intervenir votre premiere Epître dans celle que j'ai écrite à M. de Chycoinneau, au ſujet de la nouvelle méthode dont M. Daviel vient d'enrichir la Chirurgie, & que ſur le ſimple expoſé que je vous en ai fait, vous regardez comme très-intéreſſante & digne de votre approbation. C'eſt auſſi le jugement que M. Wan-ſwieten en a porté ; & je ne doute pas que vous ne le confirmiez, lorſque vous ſerez parfaitement inſtruit des avantages que cette découverte renferme, & des ſuccès brillants qu'elle a déja effectués. Je vais en attendant tâcher d'éclaircir vos doutes, ſur l'uſage que j'ai dû faire de votre lettre.

Je fus conſulté ſur l'ophtalmie que vous avez connue à M. le Baron de Sickingen. Indiſpoſition que je ſoupçonnai d'abord être l'effet, ou plutôt une ſuite, quoiqu'éloignée, de deux opérations laborieuſes, qui pouvoient avoir laiſſé quelques parties de l'œil, dans une mauvaiſe diſpoſition, & peut-être derechef fatiguée par la préſence du criſtalin mal affermi dans le corps vitré, qui ſe trouvoit un peu plus molaſſe que dans ſon état naturel ; * accident qu'on a vû

* *Le corps vitré eſt naturellement mou dans les yeux miopes & ſaillans ; mais M. de Sickingen avoit la vûe preſbite.*

quelquefois précurſeur du retour des cataractes vers la pupille, parce que l'humeur vitrée ayant perdu une partie de ſa conſiſtance, le criſtalin abattu s'y trouvoit en quelque façon moins contraint ou moins fixé.

Quoique la vûe fut déja un peu obtuſe, ne voyant néanmoins rien de dérangé, dans la chambre poſtérieure, je fixai mon idée; & je crus que le larmoyement naiſſant, & la rougeur qu'on remarquoit depuis quelque temps à la conjonctive, pourroient bien être une diſpoſition ou le principe de l'ophtalmie qui affecte ordinairement les vieillards, & à laquelle la goute pouvoit également concourir.

J'ordonnai en conſéquence la phlébotomie & quelques colyres appropriés; mais peu de jours après, voyant l'inéficacité des divers remédes qu'on avoit employés, j'examinai les choſes de plus près, & je ne doutai plus que la préſence du criſtalin ne fut la principale cauſe des agacements, qui fatiguoient l'œil, comme l'expérience l'a pluſieurs fois démontré.

Obligé de m'abſenter, pour remplir les fonctions de mon emploi, & n'ayant pû ſuivre cette maladie, je vous priai de vouloir bien me faire part de ce qui s'étoit paſſé lorſque vous fûtes appellé; afin d'avoir l'hiſtoire complette de cette ophtalmie, qui n'eſt point ſans exemple.

Je crus trouver dans votre reponſe, tous les déſordres qui annoncent un criſtalin dérangé, ou remonté, comme il l'étoit en effet, & même paſſé dans la chambre antérieure, lorſque nous vîmes, M. de Sickingen, avec M. Daviel. L'extraction fut ſur le champ propoſée & pratiquée le lendemain avec tant de ſuccès, que le malade ſe trouve actuellement délivré de

cette ophtalmie, qui le retenoit depuis long-temps dans ſon cabinet ; & qu'on ne pouvoit vraiſemblablement attribuer qu'à un reſte de criſtalin qu'on a tiré, & qui fatiguoit plus ou moins les parties aponeurotiques, ſuivant le plus ou moins de froiſſemens & de preſſion qu'il leur occaſionnoit, puiſque ſon extraction a fait ceſſer tous les déſordres, dont le malade avoit eû lieu de ſe plaindre juſqu'alors. Accidents que M. Daviel avoit pluſieurs fois remarqués en pareil cas ; particulierement au nommé Bonnet, Tiſſeur de draps à Carcaſſonne, âgé d'environ ſoixante-quatre ans, qui ayant ſouffert en 1734 l'abaiſſement d'une cataracte à l'œil gauche, ſe vit obligé deux ans après, de conſulter M. Daviel, pour lors à Carcaſſonne, ſur une inflammation conſidérable, ſurvenue à ſon œil operé, & accompagnée de douleurs plus ou moins vives, au deſſus de l'orbite, vers le derriere de la tête & dans tout le globe, où il ſentoit des élancemens plus ou moins vifs. Ces accidents ſubſiſtoient depuis près de trois mois, & ne furent diſſipés que par l'extraction d'un tiers de cr ſtalin, qui avoit paſſé dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuſe.

La vûe de ce malade étoit également obtuſe ; mais il la recouvra huit jours après l'extraction qui lui fut faite le vingt-trois Juin 1736 en préſence de M. Fabre, Médecin de la ſuſdite v lle. * M. Fiſes Profeſſeur en Médecine à Montpellier, vit lire ce malade le 12 Juillet 1742, & M. Manne, Chirurgien célébre d'A-

* Obſervation communiquée à l'Academie Royale de Toulouſe.

vignon,

vignon, fut peu de jours après également témoin du ſuccès de cette opération, ayant trouvé le malade parfaitement guéri.

Pour établir la nouvelle méthode d'opérer les cataractes, il falloit donc en écrivant à M. de Chicoynneau, rappeller & conſtater les inconvénients du ſimple abaiſſement du criſtalin & les mettre en parallele avec l'extraction *Davielique*.

Le cas de M. Sickingen étoit trop récent & remarquable pour ne pas l'ajouter à quelques autres qui l'avoient précédé, & qui vous ſont pareillement connus, comme vous verrez par les citations rapportées dans la correſpondance que j'ai entamée avec le premier Médecin de Sa Majeſté très-Chrétienne, & que j'aurai l'honneur de vous communiquer en ſon temps.

Voilà les raiſons que j'ai eu de mettre un précis de votre lettre dans mon expoſé : raiſons que vous aviez prévûes & que la néceſſité m'a autoriſé d'employer ; car le nom d'un ſçavant tel que vous, Monſieur, eſt toujours d'un grand poids aux faits qu'on avance. Si, du reſte je publie l'imperfection de la méthode d'abattre les cataractes, je ne déſavoue pas les heureux événements qui ont aſſez ſouvent flatté les malades. Mais malgré la multiplicité des ſuccès qu'on a vû réſulter du ſimple abaiſſement du criſtalin, vous ſemblez convenir avec moi, qu'il n'eſt point d'Oculiſte qui n'ait très-ſouvent échoué ; & qu'un malade quelque favorable qu'ait été l'opération, ne peut jamais ſe croire à l'abri du retour des cataractes aſcendentes, puiſque le moindre effort, le cou trop ſerré, la tête panchée, la reſpiration trop long-temps retenue, une ſecouſſe de

toux, d'éternument, ou quelqu'autre accident peuvent les faire remonter, & même paſſer dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuſe.

Suivant votre lettre, M. Petit le Médecin ſemble avoir remédié à ces ſortes de déſordres d'une maniere démonſtrative; mais j'oſe dire que l'extraction les prévient & s'y oppoſe d'une maniere effective. Ainſi l'Auteur de cette nouvelle méthode ne doit pas craindre d'être ſifflé par les ſçavants, comme le fut M. Freitag, dont l'invention ne tendoit qu'à combattre une maladie imaginaire: car les Médecins ſenſés & les Chirurgiens les plus expérimentés n'admettent plus de ces cataractes membraneuſes que M. Freitag croyoit être des pellicules formées dans l'humeur aqueuſe, & qui bouchoient l'ouverture de la prunelle.* L'opacité du criſtalin plus ou moins ſolide, eſt reconnue pour l'unique cauſe de ces infirmités. Il eſt néanmoins vrai que M. M. de Lapeyronie & Morand ont reconnu une eſpéce de cataracte membraneuſe, occaſionnée par l'opacité de la membrane criſtaline, ou qui tapiſſe le châton de l'humeur vitrée; mais cette opacité n'eſt ordinairement, que l'effet ou la ſuite d'une inflammation interne, qui ſuccéde le plus ſouvent à l'abaiſſement du criſtalin.

* *Pluſieurs grands hommes avoient cru la poſſibilité des cataractes membraneuſes, & avoient cherché les moyens de les abattre & d'en faire l'extraction. M. Albinus propoſa une aiguille, qu'on pouvoit employer dans ces mêmes vûes. Voyez Heiſter. Chir. pag. 11 ſect. II. chap. LVI. Tab. XVII. fig. II. Mais cet Auteur prétend avec raiſon que l'uſage n'en eſt pas avantageux.*

Quoi qu'il en ſoit nous devons convenir que la méthode de M. Daviel va repandre un nouveau jour ſur ces ſortes de maladies, & que cette nouvelle extraction tranquilliſera bientôt la ſagacité des Oculiſtes occupés depuis longtemps à chercher les vrais moyens de les combattre avec plus de ſuccès. Le manque de réuſſite n'étoit attribué qu'à la forme des aiguilles, & chacun s'attachoit à perfectionner ces inſtruments, que l'induſtrie a multipliés, ſans en augmenter les avantages; c'eſt-à-dire, qu'on échoue également avec les uns & avec les autres.

M. Palucci * avoue, que de toutes les maladies Chirurgicales, celles qui ſurviennent aux yeux ont toujours excité ſes attentions, & que des opérations qu'on pratique ſur ces organes, celle au moyen de laquelle on abaiſſe le criſtalin cataracté, lui a paru la plus difficile, & celle qui exigeoit le plus de connoiſſance; mais qu'après les épreuves faites en Italie, avec des aiguilles de figure conique, il ne déſiroit que de voir les événements des autres, puiſque celles dont il s'étoit déja ſervi lui paroiſſoient très-peu convenables.

Ce Chirurgien ayant obtenu la permiſſion d'aller ſéjourner trois ans à Paris, y cultiva M. M. Morand & Faget pour pouvoir profiter des conſeils & des leçons de ces ſçavants. Peu après ſon arrivée dans cette capitale, il vit abattre quatre cataractes, par M. Morand, avec une aiguille platte & tranchante par les côtés: inſtrument qu'il crut d'abord devoir

* *Voyez l'avertiſſement, pag. x & ſuiv. de ſes nouvelles remarques ſur la Lithotomie.*

adopter par préférence, quoique pluſieurs Chirurgiens vouluſſent le lui faire croire très-inférieur à celui de figure conique. Mais les écueils multipliés que rencontra le ſieur Hilmer, malgré l'attente où tout le monde étoit à Paris d'un grand ſuccès de ſes opérations; parce qu'on les lui voyoit faire promptement, & qu'il ſe ſervoit d'une aiguille de figure conique & fort mince; ces écueils, dis-je, lui donnerent lieu de blâmer infiniment cette derniere.

En effet, je penſe que cette aiguille étant ronde & fort petite, n'a pas peu contribué au mauvais ſuccès, malgré la dextérité de l'opérateur. Vous en conviendrez, Monſieur, ſi vous faites reflexion aux fâcheux accidents que produiſent les ſimples piquûres ſur les nerfs. D'ailleurs cet inſtrument paroît peu propre, eu égard à ſa figure, à fixer le criſtalin abattu, au deſſous du corps vitré.

M. Palucci reconnut aux deux ſortes d'inſtruments, l'inconvénient d'être pointus, ce qui ne pouvoit être que trop ſouvent dangereux, par rapport à la délicateſſe des parties intérieures de l'œil.

Cette même conſidération avoit déja porté M. Daviel à chercher le moyen d'abaiſſer le criſtalin cataracté avec un inſtrument, qui ne fut point ſuſceptible de cet inconvénient. De ſorte que ce fameux Oculiſte imagina une aiguille courbe, mouſſe & ſans aucun tranchant, dont vous pouvez voir à peu près la figure dans le Mercure du mois d'Avril dernier, p. 16 * mais malgré les avantages ſupérieurs,

* *Année* 1750.

que M. Daviel avoit ſouvent obtenus de cet inſtrument, il l'a reconnu également inutile, puiſque les malades n'étoient pas entierement à l'abri de quelques accidents ordinaires.

M. Palucci a crû pouvoir enchérir ſur cette matiere, en imaginant une petite ſeringue compoſée de ſix piéces (*a*) ; & nous devons lui ſavoir gré de ſes applications.

Le milieu de cette ſeringue renferme un cylindre qui contient une aiguille, dont la pointe eſt en forme de trois quarts : la tête du manche de cette aiguille eſt embraſſée par un reſſort, qui ſert à la faire rentrer dans la canule, après que celle-ci a pénétré dans le globe au moyen du trou que le trois quarts y a tracé. Une piece cachée le long du cylindre, qui ſert de piſton, peut être pouſſée pour faire ſortir une liqueur dépoſée vers l'extrémité de la ſeringue, & deſtinée à tenter au moyen de l'injection, l'épaiſſiſſement du criſtalin.

Mais ſi cette liqueur, qui doit être vraiſemblablement transmiſe dans la capſule criſtaline, a la vertu d'épaiſſir le criſtalin, n'auroit-on pas lieu de craindre une double cataracte par l'opacité de la membrane criſtaline, ou qui tapiſſe le châton du corps vitré ?

Quand M. Palucci fit faire cette ſeringue, il n'avoit en vûe que de faire des épreuves ſur les animaux ; mais dans le cours de ſes expériences il crut entrevoir de grands avantages, & qu'il pourroit abaiſſer le criſtalin avec la canule, qui eſt d'or, & qui par ſa fineſſe paſſe aiſément dans le globe, au moyen du

(*a*) Voyez les remarques citées, où l'inſtrument eſt gravé.

trou que l'aiguille cachée y a fait. De ſorte que M. Palucci ſe propoſoit de s'en ſervir dans les cas des cataractes bien mûres & diſpoſées à être abaiſſées. Mais comme ces circonſtances deviennent en quelque façon inutiles à l'extraction, je doute fort qu'il perſiſte dans ſon projet, lorſqu'il ſera convaincu des ſuccès de cette nouvelle opération *, & de l'imperfection des inſtruments que l'induſtrie a déja produits.

Je connois comme vous, Monſieur, depuis plus de quinze ans, la valeur intrinſeque du ſieur Teylor ; & puiſqu'il n a rien ajouté aux prétendus talens qu'il s'attribuoit dès ce temps-là, nous pouvons ſans injuſtice, le mettre au nombre de ces ambulants, qui n'en veulent qu'à la bourſe de leurs malades, & pour parvenir à leur but, les flateuſes promeſſes en ſont l'unique & le plus ſûr moyen, parce que la plûpart des hommes aiment à être trompés, ou ſe prêtent du moins pour l'être.

Enfin je crois pouvoir conclure que la nouvelle méthode de M. Daviel, va bien-tôt ramener les maladies des yeux dans le ſein de la bonne Chirurgie, & que les Chirurgiens Dogmatiques travailleront efficacement à les arracher des mains des Empiriques. Ce ſeroit du moins un grand bien pour la ſociété humaine. Il eſt vrai que dans l'opération de la taille, tous les Lithotomiſtes n'ont pas adopté les nouvelles méthodes : il ne ſeroit donc pas ſurprenant que nous viſſions des Oculiſtes dé-

* *Dans un Ouvrage que M. Palucci vient de donner au Public, il ne paroît pas encore diſpoſé à adopter l'extraction. Hiſtoire de l'opérat. de la cataracte, &c.*

daigner celle de M. Daviel ; mais je crois, que ce ne ſeroit toujours qu'au préjudice du public. Je compte cependant ſur le zéle & les lumieres des Chirurgiens célébres ; & j'ai l'honneur d'être, &c.

Votre très-humble, &c.

RÉMON DE VERMALE.

A Manheim, ce 10 Janvier 1751.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du préſent mois. A Paris, ce premier Juin 1755.

LAVIROTTE.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Recueil de Juin 1755.

ARTICLE PREMIER.

I. REPONSE *aux Réfléxions critiques de M. Peſſault de la Tour.* Pages 387 & 392.

II. *Lettre au ſujet d'une paſſion hyſtérique cauſée par un vice ſcorbutique.* p. 402.

ARTICLE SECOND.

I. *Lettre de M. Morand D. M. P. au ſujet de l'inſtrument de Roger Roouhuyſen, Médecin Hollandois.* p. 408.

II. *Lettres ſur l'extraction des Cataractes.* 418.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

Des Piéces contenues dans les Recueils des ſix premiers mois de l'année 1755.

MEDECINE.

JANVIER.

SUITE *de l'Obſervation ſur un Vice de Conformation, par M. Miſſa D. M. P.* Page 5

Lettre ſur la Goute, par M. Chevalier D. M. P. 20

Lettre ſur la maladie de la nommée Supiot, par M. Morand D. M. P. 24

Obſervation ſur une Hernie ſinguliere & ſur d'autres vices de conformation dans un même ſujet, par M. Marigues, Chirurgien. * 31

FEVRIER.

Queſtion ſur l'inoculation de la petite Vérole, & Réponſe à cette Queſtion. 67

Lettre ſur différentes maladies ſingulieres qui ont été traitées à l'Hôtel-Dieu de S. Malo, par M. du Moucet D. M. 84

Obſervation ſur une morſure vénimeuſe & mortelle d'un Canard amoureux, par M. le Cat. 90

* Cette Piéce avoit été placée par mégarde dans l'Article de Chirurgie.

Obſervation ſur un enfant d'une groſſeur extraordinaire, par M. Guntz, Médecin du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. 92
Relation d'un Cancer extraordinaire. 93
Lettre de M. Miſſa au ſujet d'une dormeuſe extraordinaire. 94
Mémoire ſur une tumeur ſkirrheuſe, par le même. 96
Conſultation à ce ſujet. 105
Obſervation ſur le ſatyriaſme, par M. Hatté D. M. P. 109

MARS.

Théſe de Médecine ſur le Cuivre. 147. 150. 161.
Lettre d'un Médecin Allemand ſur le Scorbut. 175
Lettre de M. d'Hermont D. M. à M. le Cat ſur la Théorie des maladies, avec la Réponſe du dernier par apoſtille. 181
Obſervation ſur un délire produit d'abord par une fiévre vive, & qui dégénera enſuite en eſpéce de délire qui continua ſans fiévre, par M. le Cat. 192
Relation des ravages cauſés par une eſpéce de charbon ſurvenu au viſage. 193

AVRIL.

Obſervation ſur un enfant à trois jambes, par M. Hatté. 227
Réflexions critiques ſur un Mémoire de M. le Cat, par M. Peſſault de la Tour D. M. 233
Obſervation ſur une concrétion polypeuſe trouvée dans la tête d'un enfant, par M. Chabrol, Chirurgien. 241

Obſervation ſur un retour périodique des Régles, obſervé tous les quinze jours dans une Nourrice, par M. Hatté. 243
Relation d'un homme extraordinairement gros. 247
Effet ſurprenant d'une brûlure extraordinaire, par M. Morand D. M. P. 251
Lettre de M. Miſſa ſur un gonflement extraordinaire de la verge avec ſphacele. 253
Lettre d'un Médecin Italien ſur le Scorbut. 257

MAI.

Relation de la maladie & de l'ouverture du corps de M. le Commiſſaire Regnard, par M. Seron D. M. P. 308
Plan de conduite à tenir au ſujet de l'inoculation. 314
Réflexion au ſujet d'une poche exomphale qui contenoit tous les viſceres du bas-ventre. 318
Suite de la Relation des ravages cauſés par une eſpéce de charbon au viſage. 326
Obſervation ſur un Ptyaliſme ſcorbutique. 327
Obſervation ſur une colique inteſtinale, venteuſe & périodique, par M. Diannuyere D. M. 330
Deſcription d'une maladie appellée mal de la Roſe aux Aſturies, par M. Thierry. D. M. P. 337
Obſervatien ſur la Rougeole & la fiévre miliaire rubiolique, par M. Hatté. 346
Obſervation ſur un engorgement par congeſtion dans toute l'étendue du péritoine, &c. par M. le Cat. 356.

JUIN.

Réponſe aux Réflexions critiques de M. Peſſault de la Tour, par M. le Cat. 387
Lettre au ſujet d'une paſſion hiſtérique cauſée par un vice ſcorbutique. 402

CHIRURGIE.

JANVIER.

Obſervation ſur une luxation incomplette de la machoire, par M. le Cat. 28
Lettre ſur deux opérations de la taille par le lithotôme caché. 43. & 46.

FEVRIER.

Extirpation des Amigdales ſkirrheuſes, par M. le Cat. 115
Obſervation ſur un Bubonocele, par M. D. Chirurgien. 127
Effet ſingulier du Scorbut. 130
Lettre de M. Schloſſer, Médecin Hollandois, au ſujet de l'Agaric. 135.

MARS.

Lettre de M. Rigaudeaux au ſujet d'un inſtrument pour l'accouchement. 197
Lettre de M. Miſſa ſur l'Agaric. 205.

AVRIL.

Lettre critique au ſujet d'un enfant qui a été

trouvé dans la capacité du bas-ventre. 265
Lettre de M. le Cat ſur l'uſage de l'Agaric. 269
Obſervation ſur les urinoirs & ſur les bandages d'yvoire, de M. Fauvel. 271
Extrait de la Theſe de M. Miſſa ſur les bandages d'yvoire. 276.

MAI.

Obſervation ſur un étranglement des teſticules & de la verge, occaſionné par le paſſage d'un briquet, par M. Gaultier, Maître en Chirurgie, &c. 358
Lettre de M. d'Eſtremeau, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, ſur l'Agaric. 261.

JUIN.

Lettre de M. Morand D. M. P. ſur l'inſtrument de Roger Roouhuyſen. 408
Lettres ſur l'extraction du Cataracte. 418.

PHARMACIE.

JANVIER.

Lettre ſur la nature du ſouffre, par M. De S. C. 51.

FEVRIER.

Effet de l'Æther-Frobenii pour le mal de tête. 139
Remede pour la Lépre éprouvé dans l'Hòpital militaire de Londres. 140.

AVRIL.

Obſervation Medico-Chymique & Œconomique, ſur les différents uſages de l'étain, par M. Miſſa D. M. P. 283.

MAI.

Lettre de M. Deckers, Médecin Flamand, au ſujet des frictions employées pour guérir l'hydropiſie acite. 366

Obſervation Medico-Pharmaceutique, ſur l'uſage mal entendu des teſtacées, par M. Miſſa. 368

Deſcription d'une Coquille ſinguliere & très-rare. 377.

Fin de la Table.